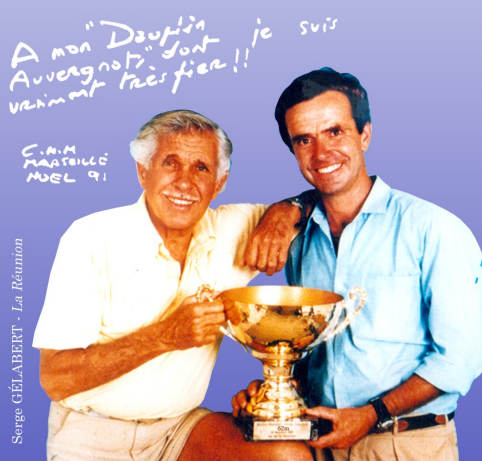


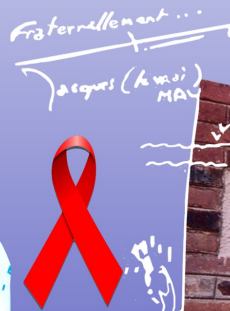
Patryck Froissart

FRANCK MESSÉGUÉ, LE CHAMPION IDÉALISTE AU GOULAG DÉMOCRATIQUE



Serge GÉLABERT - La Réunion

Avec Jacques Mayol pour un record mondial de plongée en apnée.



Lors de son internement d'office pour "sur-assistance" à personnes en danger.

Ou comment Franck Mességué, recordman du monde d'apnée, aux convictions humanitaires réalistes, a été qualifié d'« idéaliste passionné », puis enfermé manu militari - en France - au fond d'un asile psychiatrique, pour avoir *pourtant* lutté objectivement et utilement, dans l'espoir d'obtenir *simplement* des autorités l'ouverture URGENTE d'un vrai débat démocratique sur une mesure vitale de Santé Publique, d'ordre national autant qu'universel, qui pou*rra* sauver des millions de Vies Humaines

" La dictature, c'est ferme ta gueule :
la démocratie, c'est parle toujours "

COLUCHÉ

TOUT SIDEEN FUT TROP SOUVENT UN SEROPOSITIF QUI S'IGNORAIT

Parmi les 33,2 millions de personnes vivant avec le VIH en 2007, 80 % dans les pays en développement ignorent qu'elles sont séropositives.

En France, en 2006, près de la moitié, soit 47%, des 150 000 séropositifs « estimés officiellement », ont été diagnostiqués au stade SIDA, alors qu'ils n'avaient nullement connaissance de leur séropositivité.

« Un séropositif sur deux est une bombe à retardement qui s'ignore ! », s'exclamait déjà en janvier 1993 le Professeur Jean-Marie Andrieu.

Le Conseil National du Sida, deux ans auparavant, avait affirmé, quant à lui, dans son « Avis sur le Dépistage » du 18 décembre 1991 : « C'est dans le respect des Droits de l'Homme et dans la responsabilisation des acteurs et DE TOUTE LA POPULATION que se conduit de la meilleure manière possible - toute - politique de prévention et de Santé publique ». Le rapport ajoutait : « L'utilité thérapeutique de connaître une séropositivité par le VIH (sic) ne peut être discutée... »

Logiquement - dès ce moment là -, le dépistage, étant, également, considéré comme utile par 94% des Français et accepté de surcroît par 99% des femmes enceintes, aurait dû devenir la règle d'or de la prévention.

Mais c'était sans compter sur l'attentisme, l'absurdité et l'hypocrisie je-m'en-foutistes qu'entretiennent insidieusement, *une fois encore*, des « Irresponsables Responsables », (mais *toujours* non coupables !) de la politique de *notre* Santé Publique.

Ce livre est, entre autres, le récit poignant du combat résolu d'un homme, Franck Mességué, qui, depuis plus de ... 17 ans, sollicite en vain les représentants de l'autorité par tous les moyens, y compris 5 actions publiques et médiatisées, dont une grève de la faim de 60 jours, avec le soutien de plusieurs personnalités prestigieuses, dont le Professeur Andrieu, Valéry Giscard d'Estaing, Laurent Fabius, Bernard Debré, Alain Juppé ...

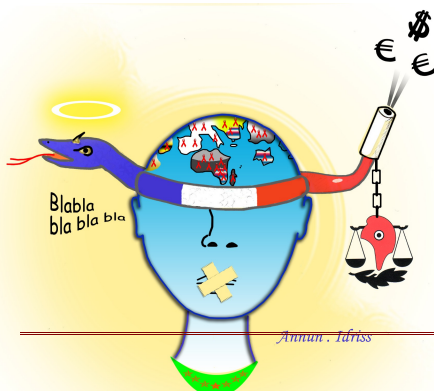
Récemment, le même CNS (*en admettant enfin ... les retards cumulés dans la prévention*), l'ONUSIDA ainsi que l'OMS et la Haute Autorité de Santé viennent de lui donner implicitement raison pour que s'ouvre un réel DEBAT, sur la GENERALISATION du DEVOIR D'INFORMATION et de la PROPOSITION DU TEST VIH par l'ensemble des médecins afin de pouvoir - *au plus vite* - « limiter » cette énième attente criminelle : ainsi 40000 séropositifs, aujourd'hui, méconnaîtraient officieusement leur contamination rien qu' en France .

Au prix d'incroyables démêlés épiques avec les autorités, de Bernard Kouchner à Xavier Bertrand en passant par Simone Veil, via le Parlement Européen, mettant également en cause " le bon " Dr Douste-Blazy qui, lui, *PREFERA* carrément jeter aux oubliettes d'un asile le croisé du SIDA au lieu d'accomplir consciencieusement son devoir de ministre de la Santé

LE TOUT, DANS L'INDIFFÉRENCE MORBIDE ET LE MÉPRIS • PLANIFIÉS • DE LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME ... AU SERVICE INIQUÉ DU POUVOIR .

Franck Mességué, recordman du monde d'apnée en poids constant, passionné de pêche sous-marine, est originaire de Clermont-Ferrand. Il vit aujourd'hui à La Réunion.

Authentique aventurier des temps modernes, enclin aux combats *aussi idéalistes que réalistes*, que ce soit pour demander la suppression des colorants alimentaires ou pour dénoncer les richesses avilissantes du Vatican, l'homme est toujours animé par un credo essentiel à ses yeux :



« Surtout ne jamais faire semblant ! »

« Qui peut tout souffrir peut tout oser ». Vauvenargues

Patryck Froissart

Franck Mességué, le champion idéaliste au goulag démocratique

**Ou comment, en France, un homme aux convictions humanitaires peut se
retrouver au fond d'un asile psychiatrique pour avoir cherché à sauver des
Vies Humaines**

**« Tout citoyen a le droit de concourir personnellement ou par ses mandataires à la
confection des lois » - Déclaration des Droits de l'Homme du 7 août 1789.**

Publications de Patryck Froissart :

L'Eloge de l'Apocalypse (Maurice, 2003, édition épuisée)

L'Eloge de l'Opaque Ellipse (Maurice, 2006)

Particularités lexicales du français réunionnais (collectif – Nathan 1985)

De Franck Mességué :

Le Grand Livre de la Chasse Sous-marine et de la Plongée Libre (co-auteur, aux Editions Orphie)

Franck Mességué remercie tous ceux qui l'ont toujours amicalement soutenu, et, en particulier :

**Marius Arnold, Président de Cœur de "Savoir pour Prévoir",
Angela – Annunziata – Astrid – Alain – Bertrand – Biboun - Catherine et Philco – Charly – Christophe -
Danielle et Philippe – Elyane – Gérard - Ghislaine et Coucoun - Hélène et L'Artiste – Henriette – Jacques
– Jean-Luc – Jean-Marie – Laetitia – Louis – Martine et Michel – Marc-Aurèle et Daphné – Nadine –
Paulo – Philippe C – René B. – René F. – Robert –Roland - Yolaine et Fudji – Yves – Zabeth et Paco,**

Sans oublier, bien sûr, L'Auvergnat de Paris qui fut particulièrement présent sur l'ensemble des actions .

Ainsi que le Professeur Jean-Marie ANDRIEU, qui a toujours su lui "réchauffer le cœur" dans les moments difficiles, comme en témoigne cette belle dédicace apposée dans son livre « Sida, Comprendre pour Prévenir », édité en 1993 :

Avertissement : tous les droits d'auteur concernant cet ouvrage ont été cédés contractuellement par Patryck Froissart à Franck Mességué, qui assume l'entière responsabilité de sa publication.

A MA MERE



Quand je pense à ma Mère, c'est-à-dire tous les jours, me viennent immédiatement à l'esprit d'éclatantes et nobles vertus de respect.

Ma Mère aurait pu s'appeler Loyauté, Sincérité, Franchise, Simplicité, Générosité.

Ma Mère était toutes ces qualités à la fois.

Institutrice de formation, ma Mère est née d'un Père Auvergnat et d'une Mère Alsacienne. Elle avait hérité d'eux le sens de l'ordre juste et de la bonne discipline ; elle a tenu à transmettre ces valeurs primordiales à ses fils dans le seul but de renforcer notre bien-être.

Gare à nous si notre chambre n'était pas, après nos jeux, impeccablement rangée !

Comme elle avait raison !

Ma Mère était d'une beauté rayonnante et d'une allure fascinante. Ses yeux vert émeraude donnaient à son regard limpide une intensité romantique exceptionnelle. Michèle Morgan a eu bien de la chance de lui ressembler !

Maîtresse de maison exemplaire, il fallait voir comme elle savait recevoir, et créer une ambiance conviviale.

Son sourire, ses attentions, son sens des convenances, de l'hospitalité, des bonnes manières et de la politesse, elle s'est évertuée à nous les transmettre.

Comme elle avait raison !

Mon Père, Maurice Mességué, le phytothérapeute, le précurseur de l'écologie, a toujours vanté sa science innée de l'organisation, qui l'a grandement aidé à ses débuts et par la suite dans la bonne réalisation de ses entreprises.

Ma Mère n'avait pas seulement l'allure d'une grande Dame : elle était, en tous points de vue, une grande Dame qui faisait l'unanimité ; ainsi, grâce à son charisme naturel, j'ai su considérer, assez tôt, que ce n'est certes pas "la réussite" qui définit l'être, mais bien l'inverse.

En bonne Auvergnate, ma Mère avait à la fois le sens de la générosité et le refus absolu du gaspillage. Comme elle, j'observe au mieux ce bel équilibre, personnellement, ma table est toujours ouverte aux amis et je ne saurais jeter une miette de pain, sauf aux oiseaux qui me les réclament chaque matin.

Comme elle avait raison !

Ma Mère aimait partager avec nous des bonheurs champêtres, bucoliques, naturels. Je me souviens comme d'hier de nos parties de pêche aux écrevisses et des moments de joie intense passés au bord de l'Allier, au Pont Pakowski, avec notre Grand-Père. Elle nous faisait découvrir les plaisirs simples.

Comme elle avait raison !

Pour autant, ma Mère avait le goût de la gastronomie, et savait, en fin gourmet, apprécier entre Amis un bon Médoc accompagné d'un savoureux St Nectaire.

Comme elle avait raison !

Décoratrice à ses heures, elle aimait les beaux objets d'art, les antiquités en particulier. Monégasque d'adoption, elle adorait vivre dans ce petit coin azuréen enchanteur tout en cultivant assidûment sa passion des voyages à la découverte de cultures différentes.

Comme elle avait raison !

Excellente nageuse, ma Mère m'a appris très tôt à être encore plus à l'aise dans l'eau que sur terre.

Comme elle avait raison !

Elle adorait également la voile. Et lorsque j'ai eu un voilier, en souvenir de nos bons moments passés sur l'eau, je l'ai baptisé " Suzon ", pour lui rendre hommage. Bien sûr !

Ma Mère représente l'essentiel pour moi. Elle est le sens et la flamme de ma vie. Elle est ma force et mon courage. Elle est mon âme. Je vis en permanence sous son influence bénéfique. Je l'unis toujours, dans mes prières, à la Sainte Vierge. Je reste en constante communication avec elle, et ne manque jamais de l'interroger, de me confier à elle, de lui demander conseil sur toutes les décisions importantes de mon existence.

Elle a toujours eu raison !

Ma Mère est parmi les anges depuis mes quatorze ans et son Souvenir demeure intact dans mon cœur. Il s'embellit sans cesse. Je vis entouré de ses images bienveillantes et protectrices.

Elle est ma conscience.

Je la remercie tous les jours que Dieu fait.

Ma Mère se repose à Mougins, face au soleil. Et, je ne manque jamais de lui rendre visite, un bouquet de roses à la main ...

Elle est l'Avenir de mon propre avenir.

Je l'aime plus que tout. Et avant tout.

**" Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir
et l'envie furieuse d'en réaliser quelques-uns.
Je vous souhaite d'aimer ce qu'il faut aimer et
d'oublier ce qu'il faut oublier. Je vous
souhaite des passions. Je vous souhaite des
silences. Je vous souhaite des chants d'oiseaux
au réveil et des rires d'enfants. Je vous
souhaite de résister à l'enlissement, à
l'indifférence, aux vertus négatives de notre
époque.
Je vous souhaite surtout d'être vous... "**

Jacques Brel

Préface

La rencontre

En avril 2008, devant l'étal bancal sur lequel j'avais entassé une masse d'objets hétéroclites que je proposais à la vente, dans le cadre d'une opération « vide-grenier », à d'éventuels chineurs, à l'occasion de la brocante mensuelle qui se tient, sous les palmes calmes des cocotiers, le dernier dimanche de chaque mois sur le lumineux front de mer de St Paul de La Réunion, un homme élégant, avenant, à l'allure alerte et sportive, se mit à fouiller dans un carton de livres dont j'espérais débarrasser mes étagères encombrées.

Le voyant feuilleter un roman que j'avais lu peu auparavant, je lui dis en quelques mots ce que j'en pensais, et l'informai que j'avais mis en ligne, sur des sites littéraires, mes impressions de lecture concernant la plupart des œuvres présentées.

« Ah bon, vous écrivez ? » me demanda-t-il, semblant soudain très intéressé.

Je lui parlai de ce que j'avais jusque là publié, à compte d'éditeur, et de ce que j'étais en train d'écrire.

« Cela tombe vraiment bien, je recherche l'aide d'un écrivain ! »

Bien que je lui eusse assuré que je ne me reconnaissais pas ce statut, il me confia qu'il souhaitait, depuis longtemps, trouver quelqu'un qui acceptât de rassembler un certain nombre d'éléments marquants de sa vie et d'en faire un livre.

« Je m'appelle Franck Mességué, je milite depuis plus de seize ans pour qu'on prenne les mesures nécessaires contre la propagation du SIDA, et j'ai été victime d'un acte injuste que je veux dénoncer. »

Par le plus grand des hasards, au beau milieu de mes livres à vendre, figurait un ouvrage de **Maurice Mességué**, *Mon herbier de santé*. Intrigué par la coïncidence des noms, je le lui montrai.

« C'est mon Père^a », me dit-il avec un sourire.

Nous bavardâmes dans le vacarme de la foire. Il me conta l'essentiel de ses combats.

Il dut penser que je pouvais légitimement, dans un tel endroit, ne pas prendre très au sérieux son discours, puisqu'au bout d'un moment il me demanda si je voulais bien jeter un regard sur un petit dossier qu'il s'en irait chercher dans sa voiture.

J'acceptai, ma curiosité s'éveillant.

^a Franck Mességué tient à ce que soit marquée par cette majuscule peu académique la déférence qu'il porte à celui à qui il doit la vie, Maurice Mességué. D'autres majuscules, inusuelles, apparaîtront par ailleurs, à sa demande, dans le texte.

Il revint avec une grande enveloppe, me la laissa pour que j'en lusse le contenu chez moi, au calme, après la brocante, me demanda mon numéro de téléphone, et s'en fut en m'assurant qu'il m'appellerait quelques jours après pour connaître ma réaction.

Je parcourus, le soir même, les documents qu'il m'avait remis, et l'homme me devint, définitivement, sympathique.^a

Il n'en fallait pas davantage pour que ce livre se fit.^b

*

* *

Nous nous sommes répartis précisément les statuts et les responsabilités.
Par contrat conjointement signé m'a été attribué le rôle neutre du scribe, du prête-style.

J'ai transcrit en conséquence, fidèlement, tout ce que Franck a souhaité dire au monde. Je lui ai cédé, avant même de me mettre à l'ouvrage, tous les droits d'auteur sur ce livre qu'il portait en lui depuis longtemps, et dont il revendique et s'engage à assumer entièrement, en cas de publication, la responsabilité légale du contenu.

Sitôt passée cette préface,
Cédant à Franck toute la place,
J'ordonne que mon nom s'efface
Et qu'il n'en reste aucune trace !

*

* *

Peu avant notre rencontre, avait été publié dans Mémento, le mensuel économique de l'Océan Indien, un article résumant la lutte militante de Franck Mességué contre le sida.
La reproduction, au chapitre suivant, avec l'aimable autorisation de la rédaction du magazine, de ce texte que nous n'avons eu qu'à remanier quelque peu constitue, je crois, un bon exergue.

Mais résumer Franck Mességué à un combat militant en faveur d'un dépistage généralisé du virus du sida, même si cette bataille a marqué profondément sa vie depuis seize ans, et a failli le détruire, serait par trop réducteur.

Franck Mességué, en effet, c'est aussi le sportif fier, à juste raison, de ses performances, le recordman du monde d'apnée, l'aventurier, le trappeur du Québec, le pêcheur sous-marin au Kenya, le phytothérapeute, digne fils de son Père, l'héritier de la science de ses aïeux guérisseurs, le passionné de diététique.

^a Bien que nous nous situions, politiquement, dans des sphères idéologiquement différentes ! Car il est des causes qui transgressent les frontières partisans, et celles, en général, que défend Franck Mességué sont de cette nature.

^b Franck rend hommage, ici, à Madame **Sonia Reyne**, talentueuse journaliste, qui avait commencé, en 2007, à travailler sur ce projet de livre, et qui, prise par d'autres activités professionnelles, avait dû renoncer à le mener à bien.

Franck Mességué, c'est encore, et surtout, l'humaniste, que toutes les injustices hérissent, que toutes les misères et les souffrances infligées aux hommes par les hommes indignent.

Franck Mességué pourrait dire, comme Térence :

« Je suis un homme et rien de ce qui est humain ne m'est étranger »...

Il est devenu de moins en moins possible, à mesure qu'il se découvrait, qu'il livrait des pans entiers de sa vie, de limiter cet ouvrage à son objet initial, essentiel, central : l'inlassable volonté de Franck de dénoncer les attermolements criminels autour de tout ce qui touche, depuis bientôt un quart de siècle, au dépistage du VIH et à la prévention du SIDA.

Il a paru indispensable, en effet, pour éviter qu'on confonde cette obstination avec une obsession morbide, de la situer à la place qu'elle occupe, ni plus ni moins, dans une existence riche, dense, où se croisent et se mêlent d'autres parcours, d'autres préoccupations, d'autres combats, d'autres passions.

Montrer ses diverses facettes, dévoiler ses différents talents, rassembler ceux des événements épars, grands et petits, qui ont jalonné sa vie de manière significative éclairent ce qui fait l'unité de ce personnage plutôt singulier : le respect de soi au service du respect de l'Homme.

Il importait que le lecteur dispose ainsi du portrait le plus complet possible de celui qui, dans sa vie, et dans ces pages, pointe son index accusateur sur un problème fondamental qu'il résume en un constat terrible suivi d'une question qu'il pose et repose infatigablement :

Depuis près de 20 ans, en conséquence du refus des autorités françaises de vouloir généraliser la proposition du test de dépistage du VIH, des hommes et des femmes infectés sans le savoir en contaminent d'autres, et contribuent involontairement à développer, jour après jour, l'épidémie du SIDA, qui continue, insidieusement, inexorablement, de détruire des Vies.

Qui est responsable ?

Patryck Froissart

NB : Franck tient à couper court à l'avance à toute interrogation et à toute allégation à propos de ses relations avec Claude Vorilhon, le créateur de la secte raëlienne : ils ont été de très bons amis de jeunesse, c'est vrai, leur passion commune pour Jacques Brel les ayant réunis, APRES, il faut le souligner, que Vorilhon a vu des soucoupes voler. Il n'est en aucune façon à la base de son histoire. Par la suite, le " mage " est parti dans son cosmos et Franck Mességué, qui n'a rien à voir avec Raël, s'est orienté, lui, vers les profondeurs océanes.*

* " Le Génie des génies de la chanson française " dixit Franck

Franck Mességué, « dauphin » de **Jacques Mayol**,¹ dénonce l'incohérence et les insuffisances de la lutte contre le sida

Selon ce recordman du monde de plongée en apnée, la maladie prolifère en raison de la politique de santé publique qui est menée, trop focalisée sur l'usage du préservatif et pas assez sur la nécessité du dépistage. Partant du constat alarmant que « TOUT SIDEEN FUT, TROP SOUVENT, UN SEROPOSITIF QUI S'IGNORAIT », il considère que la politique attentiste des gouvernements français relève de la non-assistance à personnes en danger.

Tout le monde a vu " Le Grand Bleu " de **Luc Besson**, inspiré de l'histoire vraie d'**Enzo Maiorca**,² « Roberto, mio palmo », et de Jacques Mayol, « le petit Français ».

Enzo Maiorca a établi plusieurs records du monde de plongée en apnée, notamment en poids constant en mer, c'est-à-dire qu'il est descendu et remonté uniquement à la palme, sans s'aider du câble. En 1978, il est ainsi descendu à 52 mètres. En 1981, Jacques Mayol l'a battu, en descendant à 61 mètres.

Huit ans après, en 1989, Franck Mességué, fils du phythérapeute bien connu Maurice Mességué, est descendu, quant à lui, à 62 mètres.³

Lorsqu'on est capable d'un tel exploit sportif, on est forcément en harmonie avec l'océan, la planète, et...l'humanité :

« J'étais un sacré dragueur ! En pleine " évolution sensuelle " dans les années 70, j'aimais les femmes, et elles me le rendaient bien. C'est justement pour cette raison que j'ai commencé, dès qu'est apparu le sida, à m'en protéger, et à m'inquiéter de la politique de santé publique à propos de cette maladie, car, même en prenant certaines précautions, j'avais attrapé pas moins d'une blennorragie chaque année, ce qui est évidemment peu de chose par rapport à une contamination par le VIH que je risquais dorénavant de contracter.

^a Un chapitre de cet ouvrage est consacré à la carrière sportive de Franck Mességué.

C'est donc à partir de ce moment-là que j'ai commencé à militer, tout en faisant désormais très attention, en faveur du dépistage. Mais, précision fondamentale, **je n'ai jamais dit qu'il faut l'imposer**. Non ! Il faut simplement le proposer à chaque fois que c'est possible et nécessaire, ce que ne font généralement pas les médecins : le dépistage n'est conseillé, parce que c'est une obligation légale depuis janvier 1993, qu'aux femmes enceintes et aux futurs époux. **Pourquoi ne pas GENERALISER une mesure aussi salubre ? Si la maladie se propage, c'est parce que trop de gens sont séropositifs et ne le savent pas : « Quand une personne connaît sa séropositivité, elle modifie son comportement », a constaté le Professeur Jean-Marie Andrieu. »**

Celui que Jacques Mayol appelle " son dauphin " a commencé à attirer l'opinion publique sur cette cause qu'il défend en organisant en baie de Saint-Paul de La Réunion une tentative, réussie, de record de plongées successives en apnée représentant dix kilomètres sur 24 heures, « un record d'endurance contre un virus endurant ».

C'était en mai 1992.

Un long article de la Revue Officielle de la Fédération Française de plongée, rédigé par le **Dr Sciarli**, relate cet exploit atypique.³

Par la suite, il a entamé des actions de plus en plus percutantes. Il a mené une grève de la faim notamment devant le Parlement Européen de Strasbourg, qui a duré 40 jours, plus 15 jours d'hospitalisation, et qui s'est poursuivie 5 jours encore à Paris. Il a marché de Clermont-Ferrand à Paris (400 kilomètres), les pieds en sang, en portant une croix de 30 kilos sur le dos. Il a fait ensuite un long sit-in de plusieurs mois devant le Ministère de la Santé.

Ayant eu l'imprudence de dire, après deux ans et demi de militantisme acharné, qu'il allait se faire "hara-kiri" si on n'ouvrait pas officiellement un débat sur sa proposition de mesure

salvatrice, il a été, sur ordre présumé du Ministre de la Santé, **Douste-Blazy**, arrêté et placé d'office à l'hôpital psychiatrique, une expérience traumatisante pour cet esprit sain dans un corps sain.

Cette plongée en eaux troubles qui a duré 26 jours n'a toutefois pas eu raison de sa volonté de continuer à lutter pour sa cause, mais il s'est limité, depuis, à des actions moins risquées.

« Ils ont su touché mon talon d'Achille, je tiens plus que tout à la Liberté d'être libre ! »

Il faut préciser qu'il avait reçu de très nombreux soutiens, directs, qui ne pouvaient que le conforter, l'encourager dans sa démarche humanitaire. Parmi les plus connus, citons les professeurs Jean-Marie ANDRIEU et Bernard DEBRE, Alain JUPPE, Jean-Pierre FOURCADE, dont celui-ci, très explicite, de Laurent FABIUS :

« Il me paraît nécessaire, en effet, parallèlement au devoir d'information publique de la population sur les manières de prévenir la propagation du sida, de faire des médecins des pivots de la généralisation du test de dépistage. La proposition devrait être systématique. »

Depuis, entre deux plongées, "sous-marines dorénavant", à Madagascar ou à La Réunion, il se " contente " d'écrire aux ministres successifs, aux sommités médicales, aux journalistes, à la Ligue des Droits de l'Homme, surtout au Conseil National du Sida, aux associations de lutte contre le sida, etc.

Il reste convaincu que seul le dépistage systématiquement proposé pourra enrayer le développement de la maladie, ce qui est de plus en plus affirmé par les études scientifiques internationales.

Beaucoup trop de personnes encore, affirme-t-il, font analyser leur sang sans que leur médecin leur demande si elles ne veulent pas en profiter pour faire un test VIH, qui est gratuit.

Tout ce que demande Franck Mességué se réduit à cela : que les médecins proposent d'une façon générale le test VIH à leurs patients, qui risquent d'être concernés, au moins une fois par an, à l'occasion des consultations courantes et régulières.

Ce qui l'irrite le plus, c'est qu'on lui rétorque que cette disposition serait inutile sur le plan médical puisqu'il n'existe ni vaccin ni remède absolu, et qu'on ajoute, comme l'a fait [inconsidérément] **Jean de Savigny**, directeur de l'AFLS, en juin 1993 :

« En l'état actuel des connaissances médicales, et en l'absence de traitement véritablement efficace, le dépistage de l'infection par le VIH ne peut être considéré de la même manière que celui d'autres pathologies infectieuses durables ».

Le dépistage permet pourtant de traiter précocement les porteurs du virus et de retarder d'autant l'évolution du mal, et amène les personnes averties de leur séropositivité à changer en conséquence leurs conduites sexuelles.

L'insuffisance du dépistage est sans aucun doute responsable de dizaines de milliers de nouvelles contaminations...

D'après **Ignace de Witte** Le Mémento mars 2008

Le goulag démocratique

Nous sommes en avril 1994.

Les massacres viennent de commencer au Rwanda.

Les premières élections multiraciales vont se dérouler dans deux semaines en Afrique du Sud.

En France, le premier ministre **Edouard Balladur** ayant retiré, sous la pression des manifestations, le projet de CIP (Contrat d'Insertion Professionnelle), les rues ont retrouvé leur calme.

Le 15 avril, à Paris, au lever du jour, tout est donc tranquille.

C'est alors que Franck Mességué, 42 ans, est interpellé sans explication, dans sa voiture en stationnement devant le Ministère de la Santé, par trois policiers musculeux qui se saisissent de sa personne et lui proposent aimablement de ne pas lui passer les menottes s'il promet de les suivre sans résistance au commissariat tout proche, puis, une fois qu'il a été interrogé rapidement, sommairement par le commissaire de police du 7^e arrondissement de Paris, est hospitalisé d'office au service psychiatrique spécialisé de l'hôpital du Perray-Vaucluse, à Epinay-sur-Orge, via Sainte-Anne, après avoir été revêtu de la camisole de force, *malgré son calme*, pour effectuer le trajet entre les deux services psychiatriques.

Toute l'opération s'est effectuée avec une extrême rapidité.

Pour ce sportif de haut niveau, dynamique, ouvert, militant, brusquement, tout bascule : soudain, le monde est devenu fou.

Stupéfié, épouvanté par la violence symbolique, inattendue, de l'internement, il ne comprend pas comment il peut être, d'un seul coup, en France, privé de toutes ses libertés pour seulement avoir défendu, pacifiquement, ses convictions, pour avoir réclamé des mesures plus systématiques dans le domaine de la prévention du SIDA.^a

Il va se retrouver, pendant quatre interminables semaines de cauchemar, englouti dans l'incertitude angoissante d'un séjour hospitalier arbitraire.

On peut se demander, devant de tels faits, pourquoi la France est encore universellement considérée comme le pays des Droits de l'Homme ?!...

*

* *

Soyons plus précis : à sept heures du matin, ce jour-là, et ceci n'est pas un roman, Franck Mességué est extirpé, sans commentaire, de son automobile et emmené devant **Philippe Nougayrède**, Commissaire Principal de permanence de nuit sur les secteurs des 5^e et 6^e Divisions de Police Judiciaire, lequel constate froidement en termes glacialement administratifs :

« Les effectifs de Sécurité Publique du 7^e arrondissement nous présentent le dénommé Mességué Franck, né le 2 mars 1952 à Paris (...), phytothérapeute, interpellé ce jour dans son véhicule stationné depuis 122 jours devant le Ministère de la Santé. Monsieur Mességué souhaite un débat sur la généralisation de l'information et si nécessaire de la proposition du test VIH par les médecins, et ce depuis près de 2 ans.

- *M. Mességué disant ne pas avoir été entendu et avoir fait connaître qu'il attenterait à sa vie, ce jour, face au Ministère de la Santé (il aurait fait part de son intention, par lettre, à M. Douste-Blazy),*
- *Considérant qu'il réitère devant nous son intention de mettre fin à ses jours pour faire avancer ses idées,^b*

En conséquence, vu l'urgence, le faisons conduire à l'Infirmierie Psychiatrique de la Préfecture de Police aux fins de placement éventuel, et ce en vertu de l'article 342 du Code de la Santé Publique.

^a Selon le dernier bilan publié en novembre 2007 par l'ONU Sida, plus de 6.800 nouvelles contaminations quotidiennes ont été enregistrées en 2006 dans le monde, et près de 33,2 millions de personnes étaient séropositives ou malades du sida. En France, la même année, 6300 personnes ont découvert leur séropositivité.

^b Franck lui avait *pourtant* bien précisé qu'il voulait alerter l'opinion par un geste fort, *mais qu'il n'avait nullement l'intention de se tuer...*

*Il n'est trouvé porteur d'aucun objet dangereux.
Dont acte, clos et transmis à Monsieur le Préfet de Police... »*

Pour le commissaire, l'acte est clos. Le formulaire est transmis au Préfet de Police, et l'individu est déporté à l'infirmerie psychiatrique. La suite ne le concerne plus. Il peut s'en laver les mains. Les responsabilités, à chaque instance, sont bien cloisonnées.

* *

Les services de l'infirmerie psychiatrique de Sainte-Anne établissent tout aussitôt, car c'est maintenant à eux de jouer au chat et à la souris avec l'individu, désormais chosifié, un certificat, rédigé et dûment signé au bout de cinq minutes à peine par le **Dr Charles**, un jeune médecin suppléant, attestant que Franck Mességué est dans un « *état d'aliénation mentale qui compromet l'ordre public et la sûreté des personnes, ainsi que sa propre sécurité* » et que « *son comportement rend nécessaire son hospitalisation dans un établissement (...) pour y être traité de la maladie mentale dont il est atteint* ».

La machine à bâillonner est bien huilée, bien rodée.

Les rouages réglementaires fonctionnent parfaitement.

L'homme, considéré comme dangereux pour l'ordre public et la sûreté des personnes, est sous contrôle.^a

Les Français peuvent vaquer à leurs affaires, et rentrer dormir tranquilles : Franck Mességué ne menacera plus leur sécurité !

* *

Le Préfet de Police, le jour suivant, sur la foi de ce certificat, rédige, dans l'ordre des choses, un procès-verbal sans équivoque :

*« Le Préfet de police
Vu l'article L. 342 du Code de la Santé Publique
Vu l'urgence et les nécessités de l'ordre public (sic !)
ARRETE ce qui suit :*

^a Lors d'une émission récente (12 avril 2008) de la chaîne M6, *Enquête exclusive*, un homme, un ancien condamné, alors sous traitement psychiatrique, déclarait tranquillement, devant son psychiatre, qu'en cas de victoire d'Hilary Clinton aux primaires démocrates il ferait un massacre. Cette personne circulait en toute liberté, en France... Cherchez l'erreur !

Monsieur le Directeur du Centre Hospitalier Spécialisé du Perray-Vaucluse recevra dans son établissement M. Franck Mességué pour y être traité de la maladie mentale dont il est atteint pour une durée qui ne saurait excéder un mois, sauf prorogation éventuelle. »

Allez ! Qu'on l'emmène !

L'article L. 342 du Code de la Santé Publique, qu'il faut absolument connaître, donne en effet, sans aucun garde-fou si j'ose dire, ce pouvoir au préfet :

Article L. 3213-1

Ancien article L. 342, rédaction de la loi n° 90-527 du 27 juin 1990

A Paris, le préfet de police et, dans les départements, les représentants de l'Etat prononcent par arrêté, au vu d'un certificat médical circonstancié, l'hospitalisation d'office dans un établissement mentionné à l'article L. 3222-1 des personnes dont les troubles mentaux nécessitent des soins et compromettent la sûreté des personnes ou portent atteinte, de façon grave, à l'ordre public. Le certificat médical circonstancié ne peut émaner d'un psychiatre exerçant dans l'établissement accueillant le malade. Les arrêtés préfectoraux sont motivés et énoncent avec précision les circonstances qui ont rendu l'hospitalisation nécessaire. Dans les vingt-quatre heures suivant l'admission, le directeur de l'établissement d'accueil transmet au représentant de l'Etat dans le département et à la commission mentionnée à l'article L. 3222-5 un certificat médical établi par un psychiatre de l'établissement. Ces arrêtés ainsi que ceux qui sont pris en application des articles L. 3213-2, L. 3213-4 à L. 3213-7 et les sorties effectuées en application de l'article L. 3211-11 sont inscrits sur un registre semblable à celui qui est prescrit par l'article L. 3212-11, dont toutes les dispositions sont applicables aux personnes hospitalisées d'office.⁴

Le même préfet de police envoie dare-dare cet avis au Procureur de la République près le Tribunal de Grand Instance d'Ivry :

« En exécution des articles L.335 et L.349 du code de la Santé Publique, j'ai l'honneur^a de vous informer que M. Mességué Franck, né le 2 mars 1952 à Paris 16^e et demeurant [...] a été hospitalisé au Centre Hospitalier Spécialisé Perray-Vaucluse pour y être traité de la maladie mentale attestée par un certificat médical.

L'internement de ce malade a été effectué par voie d'hospitalisation d'office le 15 avril 1994. »

Sans autre forme de procès ! Voilà comment les choses se passent, en France, aujourd'hui.

Attention ! Si Franck Mességué a été interné en vertu de cet article, il faut être conscient du fait que n'importe qui, y compris la personne qui a écrit ces lignes, tout autant que celle qui les lit en ce moment, peut dans un instant devenir, comme lui, un individu « dont les troubles

^a Ah ? C'est donc un honneur... ! Il y a vraiment des honneurs bien mal placés...

mentaux nécessitent des soins et compromettent la sûreté des personnes ou portent atteinte, de façon grave, à l'ordre public ». ^b

Habeasne corpus ?

José Bové, autre idéaliste passionné, toi qui as connu la geôle, prends garde à la camisole !

*
* *

Franck Mességué restera vingt-six jours, *qui le marqueront à jamais*, dans cette institution qu'on ne peut qualifier autrement, objectivement, que de carcérale, après l'exécution d'une procédure expéditive qui est en tout point semblable à celles qu'utilise n'importe quel régime totalitaire pour isoler ceux qui le dérangent.

Qui donc, en haut lieu, a voulu, tout à coup, lâchement, par surprise, le réduire au silence, le détruire ?

Pour quelles raisons ?

Quel crime a perpétré ce Franck Mességué ?

Quelle menace représente-t-il pour être traité de la sorte ?

Quel est le degré de sa dangerosité pour que les autorités policières considèrent, le 15 avril 1994, averties, investies forcément par une autorité supérieure, qu'il est d'extrême urgence de l'interner, faute de quoi l'ordre public et la sûreté des personnes seraient compromis ?

Pour comprendre toute l'injustice et l'extrême arbitraire de ce qui lui arrive, il faut savoir qu'avant son enfermement, cet Auvergnat par sa Mère, fils du célèbre phytothérapeute Maurice Mességué, et détenteur d'un record mondial de plongée en apnée libre, digne émule, on l'a dit en avant-propos, en cette discipline sportive, de son ami Jacques Mayol, a eu

^b La même mésaventure est ainsi arrivée à **Roland Veillet** en février 2007. Ce Conseiller Principal d'Education, en grève de la faim pour protester contre une mutation d'office qu'il considérait comme abusive, a été interné d'office sur réquisition du Maire de Glazé. Un médecin de l'hôpital psychiatrique a heureusement très rapidement infirmé la décision d'internement. Roland Veillet a déposé plainte pénale contre le Ministre de l'Education d'alors, Gilles de Robien, pour internement abusif.

l'outrecuidance d'interpeller publiquement, et devant les caméras de la télévision, ce qui est vraiment "le comble des combles", l'auguste docteur **Philippe Douste-Blazy** au Zénith, à Paris.

Quelle mouche l'a piqué, et lui a inoculé l'outrancière audace de commettre cette insupportable effronterie ?

Qu'a-t-il à faire avec ce ministre ?

Ceci : Franck Mességué réclame - **depuis le 9 mai 1992** - « l'ouverture à l'Assemblée Nationale et au Conseil National⁵ du SIDA un débat sur la généralisation de la proposition de dépistage du VIH lors de toute consultation médicale ».^a

C'est tout ?

C'est tout !

Est-ce déraisonnable ?

Probablement, puisque les psychiatres, qui sont (*on le dit*), des personnages très sérieux, l'affirment.

Est-ce révolutionnaire ?

Certainement, puisque l'intolérant ministre Douste-Blazy PRÉFÈRE, affirme Franck Mességué, solliciter l'intervention des forces de l'ordre plutôt que d'ouvrir un simple débat démocratique.

Cette requête de simple bon sens porte-t-elle atteinte à l'ordre public ?

Assurément, puisque le préfet de police estime qu'il est de la première urgence de neutraliser le " terroriste présumé ".

Examinons objectivement les faits :

^a Le rapport de l'ONUSIDA de 2007 estime à 5700 le nombre de personnes qui meurent chaque jour en moyenne cette année-là du SIDA dans le monde.

Le 7 avril 1994, au cours de l'émission télévisée, "*Tous unis contre le SIDA*", destinée à récolter des fonds pour la recherche et pour soutenir financièrement les associations de lutte contre le SIDA, lorsque **Christophe Dechavanne** tend le micro à l'anonyme Franck Mességué, le ministre lourdaï doit être très surpris ... car il connaît bien, lui, et pour cause, Franck Mességué, et ne pensait certainement pas le trouver là.

Franck expose à Dechavanne son action en cours depuis quatre mois, son sit-in devant le ministère, et l'animateur, en toute innocence, lui propose de s'adresser directement au ministre.

L'émission se déroule en direct, sur six chaînes hertziennes.

Franck Mességué réclame l'ouverture d'un débat au ministre de la Santé.

Quelle témérité !

Les téléspectateurs peuvent entendre alors Philippe Douste-Blazy bafouiller lamentablement :
(...) « *Il y a un problème de formation, vous avez raison de le dire, mais nous sommes en train d'y remédier petit à petit* » (...)

L'émission, qui deviendra, les années suivantes, Sidaction, connaît, ce jour-là, et Douste-Blazy le sait, un franc succès, avec plusieurs millions de spectateurs, dont 1,4 millions de donateurs qui verseront l'équivalent de 45,7 millions d'euros pour la lutte contre la maladie. Et voici que tous ces gens, quel affront ! , sont témoins de l'intervention de Franck Mességué, qui est, sans nul doute, ressentie par Douste-Blazy comme un monstrueux crime de lèse-majesté. L'homme, chargé, hélas, de la santé publique, qui affirme à l'époque à toute occasion, très hypocritement, que « *la lutte contre le SIDA est une affaire d'état* », pris par ailleurs à partie à plusieurs reprises dans l'émission, ne digérera pas, Franck Mességué en est convaincu, cette atteinte à la sûreté de son état ministériel.

Le champion Auvergnat, il faut le préciser, mais ce n'est pas un crime, se trouvait dans les lieux sans avoir été convié à cette soirée. Son mouvement, " Savoir pour Prévoir ", avait bien envoyé une demande à Christophe Dechavanne, mais devant l'impossibilité, *semble-t-il*, de satisfaire toutes les requêtes, n'avait pas été inscrit sur la liste définitive des participants.⁶

Qu'à cela ne tînt : Franck Mességué, qui s'est glissé dans le public, a réussi à s'introduire discrètement sur le plateau en suivant un groupe de personnes qui, *elles*, avaient été invitées.

Et c'est tout naturellement que l'animateur, on l'a dit, lui a donné la parole, sans se douter de ce qui allait suivre.

Surpris, le ministre interpellé a traversé sur-le-champ le plateau et s'est précipité vers Franck Mességué.

En quatre secondes Franck a obtenu, émission en direct oblige, ce qu'il n'a pas réussi à avoir en quatre mois de sit-in devant ses bureaux : une rencontre avec *notre* ministre de la Santé !^a

Ce **7 avril 1994**, en effet, cela fait deux ans déjà que Franck Mességué s'est engagé, corps et âme, dans la lutte contre le SIDA, et qu'il dénonce fortement le manque de combativité des autorités.

Cela fait aussi 114 jours que notre homme campe dans sa voiture, en face du Ministère de la Santé !

Douste-Blazy, qui a été totalement indifférent à sa présence, pendant tout ce temps, devant son ministère, médiatisée pourtant par **Le Parisien Libéré** (sous la plume de **Hughes de Lestapis**) et **L'Auvergnat de Paris**, entre autres, et qui n'a daigné porter aucune attention à l'objet de son action,^b ne peut, ce soir-là, esquiver l'apostrophe ...

^a Franck Mességué dit aujourd'hui parfois regretter de n'avoir pas gratifié, ce soir-là, en direct, Douste-Blazy d'un soufflet : le bruit en aurait été tel que les pouvoirs publics n'auraient pu éviter d'ouvrir le débat... **et ainsi des Vies Humaines auraient pu, plus rapidement, être soulagées et sauvées.**

^b Juste avant cette « rencontre » avec le Ministre Douste « Blasé », Franck avait été, au Zénith même, écouté longuement avec attention et intérêt par le célèbre saxophoniste **Manu Dibango**, qui, ayant sans doute plus que le Ministre le souci de la Santé Publique, l'avait assuré très chaleureusement de son soutien sincère et sans réserve ...

Interrogé publiquement, le ministre n'a pas daigné écouter attentivement son interlocuteur pour lui répondre avec la rigueur objective, ministérielle, qui convenait. « Il a esquivé, louvoyé, temporisé, et assurément concocté aussitôt, en douce sa riposte », s'indigne Franck Mességué.

Sans le savoir, notre militant va lui tendre bientôt la perche...

En effet, écœuré, excédé par la véritable fin de non-recevoir que constituent les dérobades continues du ministre cardiologue, qui n'a jamais daigné répondre à ses courriers,⁷ Franck Mességué, dans une lettre qu'il lui adresse en recommandé **le 12 avril suivant**, écrit :

« Après 699 jours de lutte contre un attentisme dangereux et délibérément entretenu, après 5 manifestations publiques dont une grève de la faim de 60 jours, et, actuellement, après 114 jours de sit-in face au Ministère de la Santé, j'ai enfin pu vous approcher, grâce à la télévision, sur le plateau du Zénith pour tenter, pour la énième fois, de connaître votre position claire sur le fait fondamental suivant :

_ Pourquoi seulement 13% des médecins [...] prennent-ils la peine d'informer leurs patients sur les risques de contamination du SIDA et sur les bienfaits de la prévention par le préservatif et de la proposition du test VIH en cas de comportements à risques, alors que tous les autres, soit 87%, « oublie » ce devoir élémentaire ? [...]

Certes vous avez répondu, avec beaucoup d'habileté, à côté de la question :

_ Simplement je crois que les médecins aujourd'hui font quand même leur métier dans ce pays et qu'il faut défendre le fait aussi qu'ils travaillent pour le dépistage...^a

^a Il n'a jamais été question, évidemment, pour Franck Mességué, de mettre en doute l'honnêteté professionnelle des médecins qui pratiquent véritablement la médecine dans leur cabinet. Il en est peut-être autrement pour certains d'entre eux qui, comme Douste-Blazy, exercent leur art dans les ministères...

Il faut pourtant ne pas oublier ces propos du Dr Catherine Petitnicolas, journaliste médicale au Figaro, en 1993 : « La proportion de médecins dits réfractaires n'a pas varié depuis 1991. Ils sont 13% à estimer que le sida n'est pas de leur ressort et ne les intéresse absolument pas. » Aujourd'hui 28% seulement se disent "impliqués"...

[Raison de plus pour que l'auteur de ce livre remercie et félicite personnellement son médecin traitant, le **Dr Claudine Armoudom**, de St Paul (Réunion), qui lui a proposé en 2006 d'inclure le test de dépistage du VIH dans le bilan de santé qu'il souhaitait faire de retour d'un long séjour à l'étranger.]

Vous avez sans vergogne transformé un très faible pourcentage en une démarche généralisée et vous avez osé affirmer qu'environ 3 propositions de test VIH par an et par médecin c'est du bon travail : vous vous moquiez vraiment du monde !

Puis vous avez rajouté :

_ Je me suis battu contre l'obligation du dépistage afin qu'il soit volontaire...

Ici vous avez fait l'amalgame entre obligation et proposition systématique, dans le but d'entretenir la confusion [...].

Et votre conclusion a été de même nature :

_ Il y a un problème de formation, vous avez raison de le dire, mais nous sommes en train d'y remédier petit à petit...

Sincèrement, admettez, s'il vous plaît, que cela ne peut s'appeler que de la négligence... 13 ans après le premier cas déclaré en France ! [...]. Par l'expression « *petit à petit* », **vous avez voulu dire...dans 20 ans ? Sans doute lorsque ce fléau nous aura tous [atteints] ?**

Expliquez-nous pourquoi (cela aurait été la deuxième partie de la question si on ne m'avait pas retiré le micro) alors que l'obligation est faite à tous les médecins d'informer, et de proposer un test de dépistage à l'occasion de chaque examen prénuptial et prénatal (loi du 27 janvier 1993),^a ce geste médical intelligent et utile [ne pourrait pas être effectué] **également pour la communauté concernée toute entière ?**

Devons-nous comprendre que les médecins sont suffisamment instruits et compétents lorsqu'il s'agit d'informer les futurs époux et les femmes enceintes, et qu'ils ne le sont plus, comme par hasard, pour les autres catégories de patients ?[...]

^a L'examen prénuptial n'est plus obligatoire (Loi 2007-1787 du 20 décembre 2007 relative à la simplification du droit).

Ainsi vous êtes incapable de nous accorder le minimum démocratique : un débat, rien qu'un débat, sur une mesure d'intérêt vital soutenue par 94% des Français interrogés , conscients de l'urgence de la situation .

Personnellement, devant cette inertie sans fin, aux conséquences dramatiques, j'ai maintenant décidé, *comme ultime recours*, d'avoir le courage, ce **vendredi 15 avril à 11 heures**, de **me faire "hara-kiri"**.^a

Peut-être que cela vous rendra plus lucide et prévoyant pour le bien de notre santé publique...

Monsieur le Ministre, je peux vous assurer de ma Parole d'homme. »

Pour toute réponse, Philippe Douste-Blazy (*le seul à avoir été prévenu*), saisissant au vol la menace d'automutilation, PREFERE ^b faire intervenir, on l'a vu - *car c'est bien lui, Franck n'en a jamais douté, l'instigateur du rapt* - trois jours plus tard, la Préfecture de Police, qui envoie les forces de l'ordre se saisir, au petit matin, dans sa Panda, manu militari, du dangereux poseur de bombes...verbales.

Ainsi, après l'interrogatoire sommaire, de routine, effectué par le commissaire Nougayrède, Franck Mességué, sous le coup d'une procédure de placement d'office ordonnée en urgence par le Préfet de Police, est illico presto conduit au service psychiatrique de Sainte-Anne.

Le dangereux malade mental y est invité à déposer à la Caisse du Centre Hospitalier « les fonds, titres et bijoux » en sa possession ou « qui lui reviendraient au cours de son hospitalisation ».

Le Dr Charles, interne suppléant, le reçoit, lui pose à peine trois questions anodines, de pure forme administrative, sur sa famille, tout en survolant les raisons de son action , lui signifie dans la foulée qu'il est fou et, malgré son

^a Sur la lettre originale, dactylographiée, les mots figurant ici en gras ont été ajoutés à la main par Franck, pour éviter que la personne ayant tapé le courrier soit tracassée par les RG comme l'a été une de ses amies qui l'a aidé à rédiger sa correspondance en 1984 dans le cadre de son action de protestation contre les richesses vaticanes (voir note page 158).

^b **Plutôt** que d'ouvrir – **enfin** – le débat sur la généralisation du dépistage systématiquement proposé.

attitude posée et sereine, lui impose la camisole de force avant et pendant son transfert au Perray-Vaucluse.

Franck Mességué, en réaction, le traite ironiquement de « Mozart de la psychiatrie » pour la rapidité de son diagnostic :

« En temps ordinaire il vous faut, vous les psychiatres, des mois, voire des années, pour définir l'état mental d'un patient, et là c'est fait en cinq minutes ? Incroyable ! »

Il a encore la force de manifester son humour.

Il ne se doute pas de ce qui l'attend !

Car le régime qui lui est infligé aussitôt est d'une extrême violence. Dès les premiers moments de son internement, il est soumis de force au Loxapac, dont la molécule, la loxapine, est utilisée dans le traitement de certaines psychoses aiguës (en particulier la schizophrénie), d'états maniaques et agressifs, ainsi que pour les troubles de la personnalité.

Le médicament est dangereux. *Il exerce une action inhibitrice sur de multiples récepteurs dans le système nerveux central, et peut avoir des effets secondaires : les plus fréquents et les plus anodins étant la prise de poids et la somnolence, et pour les plus graves des vertiges, des œdèmes, une hypotension orthostatique, une sévère constipation, des troubles de l'accommodation et/ou une sécheresse buccale avec des troubles de la libido.*

Pendant près de trois ans, Franck souffrira de fatigue générale provoquée par de forts moments de déprime essentiellement dus à une désespérance pernicieusement conditionnée.

En quelques minutes, un médecin, suppléant de surcroît, possède donc le pouvoir de diagnostiquer une maladie mentale^a chez un homme qui a simplement averti, par écrit, un

^a Un pouvoir discrétionnaire que dénonce ainsi le **Dr Patrick Lemoine**, lui-même médecin psychiatre, dans *L'Enfer de la Médecine...est pavé de bonnes intentions* (Ed. Robert Laffont, 2005) : « Les psychiatres des hôpitaux sont des médecins comme les autres et aussi souvent, plus peut-être, que leurs confrères, ils sont tentés d'user d'une autorité d'autant plus exorbitante qu'elle est sans contrôle ou presque. »

ministre, qu'il était prêt à s'ouvrir le ventre, symboliquement, pour que s'ouvre, justement, un débat sur un grave problème de santé nationale ? Science médicale ? Magie ? Ou exécution d'un ordre arbitraire venu de la hiérarchie administrative ?

Ah ! Si, en juin 1963, on avait traité au Loxapac les bonzes qui annonçaient qu'ils allaient s'immoler publiquement, et qui finissaient, eux, par le faire, pour protester contre la guerre du Vietnam, le cours de l'Histoire mondiale en eût peut-être été changé...

Ah ! Si les autorités tchèques prosoviétiques avaient eu le temps de faire une petite piqûre de Loxapac à Jan Palach, le 16 janvier 1969 !

Ah ! Si l'on avait pu administrer quelques doses de cet élixir à Jeanne d'Arc, à Giordano Bruno, à Jean Huss, à Urbain Grandier, aux hérétiques de tout poil, aux huguenots, aux cathares, que de bois on aurait économisé !

Ingrid Betancourt avec un tel traitement de cheval ne serait certainement pas tombée aux mains des FARC. Et son Idéal à vouloir absolument libérer les autres otages de cet enfer risquerait bien de se voir diluer si les autorités Françaises jugent *également* cette prescription adéquate pour pouvoir « raboter » son désir passionné à vouloir se sacrifier pour cette noble et juste cause.

Quoi qu'il en soit, les effets débilissants de cette drogue se font sentir immédiatement : une atroce rigidité des muscles de la mâchoire, le déclenchement de mouvements incontrôlables réduisent les capacités de communication de Franck Mességué.

Comment ? L'impudent !

Il a osé manifester à la télévision ! Et en direct !

Il a eu l'audace de mettre un ministre, en public, devant ses responsabilités, et de lui rappeler les devoirs de sa mission !

Il a dénoncé implicitement la passivité des pouvoirs publics face à un problème crucial de santé collective !

Dorénavant il parlera difficilement, il aura du mal à articuler, son débit verbal sera ralenti, il peinera à communiquer.

Il sera puni par où il a fauté !

Il devra comprendre que le pouvoir n'est pas dans la rue, que le droit à l'expression n'est qu'une phrase parmi d'autres dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen :

Article 11 :

La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme : tout Citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la Loi.

Franck Mességué ne parviendra jamais à savoir si le fait de demander que soit ouvert un débat sur la proposition systématique du test VIH fait partie des cas, déterminés par la Loi, qui contreviennent à cet article...

Malgré la camisole chimique, il doit d'abord accepter qu'on lui administre une nouvelle dose de Loxapac pour être autorisé à téléphoner à une amie de cœur, **Nadine J.**^a et c'est 30 minutes après qu'il réussit, mais avec la plus grande difficulté, à lui faire part de sa situation.

Elle accourra de Clermont-Ferrand le soutenir régulièrement durant son internement, brisant ainsi l'isolement dans lequel est placé de fait, privé de tous ses droits, le malheureux, et lui apportera, de visite en visite, des effets personnels, des vêtements, et une assistance morale qui lui sera d'un précieux secours

Juste après ce pénible coup de fil, Franck Mességué se met, **et ce sera l'unique fois**, en colère, dès lors qu'il se rend compte qu'il est drogué au point de n'avoir pu prononcer, la mâchoire bloquée, qu'une vingtaine de mots en une minute de conversation.

Il s'exclame péniblement « Vous m'avez complètement drogué ! », saisit l'appareil téléphonique et le projette à terre.

^a Par souci de discrétion, et pour lui éviter d'être elle aussi interrogée par les Renseignements Généraux, son identité a été occultée (voir page 158).

La réaction (la punition !) est instantanée : ceinturé par quatre infirmiers, il est condamné au silence par l'injection dans la fesse d'un puissant somnifère qui le rend aussitôt inconscient et ce pendant une vingtaine d'heures.

Un nouveau médecin, le **Dr Hoang**, plus professionnel et, certainement, plus humain, reçoit plus tard et écoute plus attentivement Franck Mességué, qui réussit à le convaincre d'arrêter le Loxapac, et de lui substituer un médicament aux effets moins violents, le Témesta, à prendre, **toujours associé à un cocktail de psychotropes, matin, midi, et soir.**

Grâce à ce « traitement de faveur », il recouvre sa lucidité, et une certaine sérénité.

Le parc de l'hôpital est traversé par un ruisseau poissonneux.

Nadine J. procure à Franck Mességué une canne à pêche.

« Je n'ai rien pris de tout mon séjour ; ni même la moindre touche ! A croire que les poissons devaient ressentir les ondes négatives de ce lieu de souffrance, et que même eux avaient appris à "fermer leur bouche"... »

Mais le séjour se prolonge.

Le temps s'étire et pèse.

Franck Mességué tente de juguler l'angoisse de l'enfermement forcé.

Les comptes-rendus des médecins qui examinent Franck Mességué à plusieurs reprises le décrivent comme « **un idéaliste passionné** » (voir le dossier médical reproduit ci-après).

*En psychiatrie, l'idéaliste passionné est identifié comme « désireux d'imposer à tous un système idéologique auquel il adhère sans critique ». Ainsi, - **d'après eux** – désirer un débat vital et démocratique deviendrait, médicalement parlant : « un ordre impératif et dictatorial »*

(?)

Ernst Kretschmer, un psychiatre allemand de la première moitié du XXe siècle, parle à ce propos d'un type de paranoïa, qui touche des sujets isolés, originaux, défendant un idéal sans se battre [physiquement] et sans qu'il s'agisse d'une cause personnelle.

Cette définition est-elle décevantement applicable à Franck Mességué, qui tente seulement de faire admettre par les autorités médicales qu'il est important, en pleine expansion, catastrophique, de l'épidémie de SIDA, d'ouvrir un débat sur l'extension de la proposition de test de dépistage du VIH lors des consultations médicales ?

En France certaines vaccinations ne sont-elles pas, depuis longtemps, obligatoires : tétanos, poliomyélite, diphtérie, BCG^a ?

D'autres ne sont-elles pas recommandées et prises en charge par la Sécurité Sociale : coqueluche, hépatite B, infection à influenza B (grippe aviaire), oreillons, rubéole, rougeole ?

Le dépistage du cancer du sein, chez les femmes, n'est-il pas, actuellement, proposé gratuitement et organisé à l'échelle nationale.

« Je ne comprends toujours pas pourquoi les dépistages de la rubéole, de la toxoplasmose, et, plus récemment, de l'hépatite sont obligatoires, et non celui du SIDA » s'étonnait ainsi le Professeur **Léon Schwartzberg** dans Le Nouvel Observateur du 21 au 27 octobre 1993.

Le dépistage, à la naissance, n'est-il pas systématique pour la mucoviscidose, l'hypothyroïdie congénitale, la phénylcétonurie (**ces deux dernières au motif qu'elles peuvent être d'autant mieux traitées, tout comme l'infection par le VIH, qu'elles le sont tôt**) ?

En quoi donc la demande préalable, pleinement rationnelle, d'un débat sur la proposition systématique, par les médecins à leurs patients, d'un test de dépistage du VIH relève-t-elle

^a En ce qui concerne le BCG, la loi a changé en France en 2007 :

Les recommandations actuelles ne rendent plus obligatoire le BCG, sauf chez les enfants à risque, c'est-à-dire :

- En Ile de France (une des régions les plus touchées par la tuberculose)
- En Guyane (l'autre région la plus atteinte)
- Les enfants nés dans les pays concernés par des épidémies de tuberculose (Afrique subsaharienne,

Asie)

- Ceux en contact avec des adultes venant de ces pays
- Les enfants dont les parents ou autres membres de la famille ont été touchés par la tuberculose
- Ceux qui vivent dans des conditions de précarité importante

d'un comportement paranoïaque ? Ce qui est recommandé et proposé, par définition, n'est pas imposé, et n'a rien de contraignant pour la population.

A l'époque, d'ailleurs, la question avait été posée au Sénat, sans provoquer d'internements immédiats de sénateurs...

Par ailleurs Franck Mességué n'est pas, en la matière, un individu isolé, un hurluberlu.

Le comité de soutien « Savoir pour Prévoir » se bat à ses côtés, en particulier son Président de Cœur, **Marius Arnold**, un ami de longue date rencontré au Kenya en 1988.^a

Un réseau d'amis fidèles adhère à son combat.

Il est connu, honorablement, on le verra, dans d'autres domaines.

Alerté par Nadine J., **Jean-Marie Andrieu**,⁸ aujourd'hui chef du service de cancérologie à l'hôpital européen George Pompidou, était alors Professeur à la Faculté de Médecine de Paris, et dirigeait l'Unité de cancérologie, hématologie et SIDA à l'hôpital Laënnec ainsi qu'un laboratoire de recherche.

Il lui fait part aussitôt (et ce n'est pas la première fois), en ces termes, de son soutien ferme et chaleureux :

***« Homme d'honneur, fidèle à votre conviction fondée sur des informations correctes [...], tout ce que vous pouviez faire seul, vous l'avez fait...
Je souhaite que votre santé soit maintenant rétablie...
Croyez en mes sentiments admiratifs et amicaux. »***

La sommité scientifique qu'est le Dr Andrieu s'adresserait-elle en ces termes à un aliéné ?

Certes, il faut admettre que Franck a souvent fait preuve d'originalité, par sa ténacité, par le choix qu'il a fait des moyens de défendre cette cause. On peut, à la limite, le tenir pour entêté, pour obstiné, sûrement pas le considérer comme malade mental.

^a "Savoir pour Prévoir", dont il est fait mention en tête de tous les courriers écrits par Franck Mességué, au-dessus de la devise « Nous ne demandons ni n'acceptons de dons », n'est pas une association statutairement déclarée, mais un rassemblement amical de bonnes volontés. Franck Mességué a toujours financé ses actions de sa propre poche. Il estime à 60 000 euros au moins ce que lui ont coûté ses 6000 *premiers* jours de militantisme, consacrés surtout aux innombrables courriers. Pour information : une des associations régionales d'utilité publique reconnue a reçu pour 2007 environ 250 000 euros de subventions à La Réunion.

Il n'a pas de motifs personnels : il n'est pas contaminé, et personne ne l'est parmi ses proches, ses amis, ses parents.

Son engagement est totalement altruiste.

Il considère que le combat contre la maladie n'est pas de la seule responsabilité des malades, et que la fraternité, la solidarité sont encore des valeurs nobles, fondamentales, de nos démocraties.

Sont-ce des opinions répréhensibles ? Si c'est devenu le cas, on peut désespérer de l'homme.

Malgré l'internement et la médication abrutissante, Franck Mességué reste déterminé, et conserve intactes ses convictions, tout en réclamant justice.

Il tente d'alerter les autorités judiciaires et la société civile des conditions de son internement forcé, et d'obtenir des explications sur ce qui a motivé cette mesure coercitive.

Les réponses sont laconiques, quand elles sont...

Il s'adresse, le **21 avril 1994**, de son "cachot médical", au Préfet de Police qui a signé l'ordre d'internement :

« Permettez-moi de solliciter votre bienveillance pour que les responsables du service dont je dépends à l'hôpital puissent, le plus tôt possible, m'autoriser à reprendre ma liberté.

Il est vrai qu'après 707 jours de lutte ponctuée de 5 actions publiques pour obtenir un débat – rien qu'un débat – sur une mesure fondamentale et hautement salutaire : la généralisation du devoir d'information et, si nécessaire, de proposition du test VIH par l'ensemble des médecins afin d'éviter de nouveaux retards pernicieux [dans la lutte contre le sida], j'avais décidé, suite à un sit-in de 121 jours devant le Ministère de la Santé, en ultime recours, de me blesser, sans pour autant, soyez-en convaincu, vouloir porter atteinte à ma vie.

Ce geste se voulait avant tout symbolique : [montrer que j'étais] capable de « m'ouvrir le ventre » afin d'obtenir enfin l'ouverture de ce débat qui, à mes yeux, représente toujours un minimum démocratique, sur ma proposition soutenue par 94% des Français, conscients de l'importance d'une telle mesure de santé publique.

Je ne suis ni un homme politique ni un médecin, mais simplement un citoyen qui défend ses convictions le mieux possible, surtout lorsque celles-ci ont pour unique but de soulager et de sauver des Vies Humaines.

Par la présente, je m'engage sur l'honneur à ne plus avoir recours à de tels procédés pour faire valoir mes opinions. »

Pas de réponse. Que peut répondre un fonctionnaire à un présumé fou, ou considéré délibérément comme tel ?

Il expose à nouveau la maltraitance qu'il subit, par lettre datée du **3 mai 1994**, à **Monique Hérold**, présidente de la Commission Santé/Bioéthique de la Ligue des Droits de l'Homme :

« Après 702 jours de lutte pour obtenir simplement le minimum démocratique, un débat, rien qu'un débat, sur une mesure qui ne pourrait que soulager et sauver davantage de Vies Humaines, je me suis retrouvé interné dans un asile psychiatrique, le goulag version démocratique, à ingurgiter matin, midi et soir des drogues [ayant pour fin, peut-être, d'effacer mes convictions ?]. Et cela dure depuis maintenant 19 jours.

Si vous trouvez mon combat digne des Droits de l'Homme, et dangereux l'attentisme, délibérément entretenu [des autorités], alors votre aide me serait infiniment précieuse.

Veillez etc. ...

PJ : les diverses étapes et les explications de mon combat humanitaire ».

Ce n'est que près de 3 mois plus tard qu'il recevra, après plusieurs relances écrites et téléphoniques, sous le timbre de cette respectable institution, le consternant, surprenant, voire ubuesque, et très lapidaire message suivant, posté le 28 juillet 1994 (cachet de la poste faisant foi...) :

« Ci-joint Hommes et Libertés n° 78 dans lequel se trouve un article sur le SIDA qui pourrait vous intéresser, ainsi qu'un bon de commande et un bulletin d'abonnement.

Amicalement . Alexis Munari »

De deux choses l'une : ou le représentant de la digne organisation en question est un spécialiste de l'humour noir, ou il s'est bien moqué délibérément, et je pèse le choix de ce verbe, de Franck Mességué...

Le 3 mai 1994, il s'est également tourné vers **Danielle Leroux**, secrétaire générale du Conseil National du Sida :

« Voilà maintenant 19 jours qu'on m'a enfermé dans un asile psychiatrique – le goulag, version démocratique – certainement pour me remercier de mes 721 premiers jours de lutte humanitaire...

Je suis obligé d'ingurgiter leurs drogues matin, midi et soir (ils pensent sans doute que cela suffira à effacer mes convictions) alors que le meilleur remède serait évidemment que vous nous assuriez enfin de votre simple intention d'ouvrir la discussion sur la généralisation de l'information et, si nécessaire, de la proposition du test VIH par l'ensemble des médecins.

Et si vraiment vous ne trouvez pas cette démarche salutaire, apportez-moi, au moins, s'il vous plaît, la preuve que cette mesure ne peut aucunement soulager et sauver davantage de Vies Humaines. »

Mme Danielle Leroux n'a jamais voulu donner suite.

Le 9 mai 1994, il tient à s'adresser directement, en ces termes, par courrier, à celui à qui il attribue la pleine responsabilité de son internement, le papillonnant docteur Douste-Blazy :

Monsieur le Ministre,

« Je tenais, aujourd'hui, à vous faire partager mon deuxième anniversaire de combat humanitaire sans interruption. Ma première action a eu lieu le 9 mai 1992 à La Réunion sous la forme d'un record sportif: 10 kilomètres d'apnée profonde sur 24 heures au profit d'associations de lutte contre le SIDA. Vous comprenez bien que pour réaliser une pareille performance, qui ne peut être le résultat du hasard, il est impératif de posséder une parfaite maîtrise de son corps et une hygiène mentale irréprochable.

Cependant cela ne vous a pas empêché de solliciter la Préfecture de Police, au lieu d'accepter normalement de dialoguer, en démocrate que vous devriez être - comme vous aviez su le faire brièvement, après plus d'un an d'attente de ma part, lors de l'émission « Tous contre le SIDA » du 7 avril dernier, devant la caméra - afin que je sois interné, manu militari, dans un asile psychiatrique (le goulag, version démocratique) où l'on m'oblige à ingurgiter des drogues matin, midi et soir (dans l'espoir, sans doute, d'annihiler mes convictions). Et cela dure maintenant depuis...25 jours !

*Il est vrai que je suis obsédé, par l'idée d'obtenir un minimum démocratique : un débat, rien qu'un débat, sur une mesure soutenue par 94% des Français, conscients de l'urgence de la situation [...]. Et ce n'est certainement pas ce récent sondage consternant recueilli par le **Dr Catherine Petitnicolas** qui atteste, entre autres constats, que 6% des médecins se disent « très informés », ce qui représente une diminution de 40% en deux ans, qui nous incitera à baisser les bras.^a*

Il est vrai aussi que depuis deux ans nous nous heurtons à un mur d'incohérences, en incompatibilité totale avec votre mission (cette mission que vous avez acceptée), mur que l'on doit avant tout au sentiment le plus méprisable de l'homme, qui a pour nom l'orgueil [...].

Je ne veux pas être méchant en vous proposant de venir me rejoindre afin de vous soigner de ce mal sournois qui vous perturbe, mais si vous saupoudriez votre nature orgueilleuse d'une pincée d'humilité et d'un zeste de fierté vous vous rendriez, et vous nous rendriez un très grand service.

Souhaitant que l'intelligence et le cœur l'emportent sur votre attentisme de plus en plus dangereux, je vous prie d'être convaincu, Monsieur le Ministre, de ma détermination encore plus résolue. »

Douste-Blazy se garde bien de réagir. A-t-il d'ailleurs jamais réagi à quoi que ce soit ?

Le sort de cet homme, qu'il a fait incarcérer sans autre forme de procès parce qu'il voulait accentuer, accélérer le combat que lui-même, en tant que ministre de la santé, a pour mission de mener activement, mais qu'il effectue avec une mollesse criminelle, ne l'intéresse plus. Il a sans doute mieux à faire, « comme se pavaner, par exemple, s'irrite Franck Mességué, sur deux pages en couleur du magazine féminin *Elle* ».

^a Une chose est sûre : Franck Mességué n'est pas homme à se laisser abattre. Citons, pour illustration, ce courrier que lui envoie en février 2002 un avocat parisien réputé à la suite d'un contentieux sur sa compétence professionnelle :

« Je n'ai ni le temps ni l'envie de polémiquer avec vous. Je vous retourne sous ce pli votre entier dossier avec un chèque de 1093,98 euros correspondant à votre versement du mois d'octobre 2000. »

Réussir à se faire rembourser par un avocat des honoraires versés dix-huit mois auparavant, voilà un véritable coup de maître (sans jeu de mots).

Alors, dans la plus complète indifférence officielle, notre « aliéné » s'arme de patience, se montre calme et coopératif, sans rien perdre de sa détermination. Heureusement, par la pratique régulière de la plongée en apnée, il a appris à peaufiner sa maîtrise. Il sait que la moindre perte de contrôle de soi, dans cet univers soumis au pouvoir discrétionnaire des psychiatres, pourrait coûter très cher à l'intégrité de sa Liberté .

Son « bon » comportement lui permettra d'obtenir sa libération. *Sans avoir subi de dommages visibles*. Mais si on n'a pas réussi à lui couper la langue, on lui a mis, pour longtemps, moralement et psychologiquement, la tête dans le sac...

Le Professeur Jean-Marie Andrieu avait terminé le courrier cité ci-dessus par cette prescription amicale :

*« Prenez du repos, allez faire de la plongée sous-marine, voyez vos amis et amies ».*⁹

Le 9 mai 1994, Franck Mességué sort donc libre, mais désemparé (tout un chacun le serait à moins !), de l'hôpital du Perray-Vaucluse.

Le 19 mai, avant de suivre les conseils de Jean-Marie Andrieu, il écrit au Procureur de la République d'Evry la lettre suivante, dont, n'ayant pas eu de réponse, il lui renvoie une copie le 10 juin :

« J'ai été interné au CHS du Perray-Vaucluse du 15 avril au 10 mai 1994 dans des conditions extrêmement troubles dont la régularité comme le bien-fondé me semblent contestables.

Je saisis à travers vous le magistrat garant des libertés individuelles car je suis frappé de la facilité avec laquelle un citoyen qui est supposé normal peut se retrouver soudainement dans un établissement pour aliénés.

Pourriez-vous m'indiquer la procédure légale pour l'internement d'un individu ainsi que les décisions administratives que suppose un tel internement ? En effet, je n'ai, jusqu'ici, reçu notification d'aucun acte de quelque autorité que ce soit pour cet internement d'un mois.

Vous seriez très aimable de me faire parvenir copie de ces décisions... »

Le Procureur de la République Adjoint, **F. Nicot**, lui répond sans émotion que la procédure d'hospitalisation « *engagée par l'autorité administrative n'appelle, de sa part, aucune remarque particulière* ». ^a

« Ainsi tout est NORMAL ! » s'écrie Franck.

L'arbitraire, par définition, n'a pas à être justifié.

Moralement, l'homme est meurtri.

Physiquement, il est épuisé.

Il a consacré toutes ses forces à espérer, et à faciliter, la fin de cette incarcération, décidée sans qu'on lui ait donné la possibilité de se défendre, effectuée sur le seul bon vouloir d'il ne sait officiellement qui (bien qu'il se doute d'où est venu le coup...).

Franck a vraiment besoin de reprendre ses distances, pour se reconstruire.

Il part se refaire une santé à Madagascar « *Là où les gens savent, comme par enchantement, conserver le sourire même face aux pires difficultés de l'existence.* »

Bien des années plus tard, lors d'un séjour en France, rasséréiné mais voulant toujours comprendre, Franck Mességué reprend contact avec l'hôpital du Perray-Vaucluse. Il demande qu'on lui communique son dossier médical.

Le 6 décembre 2006 lui est enfin adressé le pli qu'il attend :

« En réponse à votre demande de communication de dossier médical, je vous transmets, sous ce pli, l'ensemble des pièces demandées.

Comme vous en avez été informé, les photocopies du dit dossier vous seront facturées ultérieurement au tarif réglementaire en vigueur.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour la Directrice, l'Attachée d'Administration, Claudette Farcot. »

L'administration française manque décidément de la plus élémentaire élégance !

Non seulement Franck Mességué n'a aucun recours, aucune possibilité d'être un jour dédommagé pour le préjudice moral et la contrainte physique qu'il a subis, mais encore il doit payer pour obtenir communication de son propre dossier !

^a Qu'en a-t-il à faire ? On est en droit de se le demander !

Le dossier médical

Sont reproduites ci-dessous, à la demande même de Franck Mességué, qui ne veut rien laisser dans l'ombre, dans leur intégralité, les pièces du dossier, telles qu'elles lui ont été transmises par l'autorité médicale.

M. MESSEGUE Franck

1^{ère} hospitalisation . Hospitalisation en HO¹⁰ du 15.04.1994

- 15.04.1994 - CERTIFICAT DE PLACEMENT IMMEDIAT IPPP. Dr CHARLES

Idéaliste passionné. Interpellé alors qu'il poste depuis 122 jours devant le Ministère de la Santé, demandant à ce que soit examiné par le « Conseil National du SIDA » les mesures qu'il propose. A menacé de se suicider en se faisant « hara-kiri » s'il n'obtenait pas satisfaction.

*Phytothérapeute. Milite depuis plusieurs années pour la généralisation du test HIV. A engagé de multiples actions : grève de la faim devant le Parlement de Strasbourg, multiples démarches et requêtes auprès de personnalités politiques ou scientifiques. Apparaît logorrhéique, surexcité, convaincu de la pertinence de ses interventions. Risque majeur de passage à l'acte. **Dangerosité potentielle.***

*Les constatations médicales ci-dessus font apparaître que cette personne **est dans un état d'aliénation mentale qui compromet l'ordre public, la sûreté des personnes,**^a ainsi que*

^a Motif fallacieux, remarque Franck, et risible au point de mériter ces ponctuations qu'on voit dans les BD : !!!???

sa propre sécurité, et qui nécessite une hospitalisation d'office dans un établissement régi par les articles L.342 et suivants du code de la santé publique.

- 16.04.1994 – CERTIFICAT IMMEDIAT – Dr COHEN

Présente un état délirant de type idéaliste passionné l'ayant conduit à pratiquer une grève de la faim devant le Parlement européen, puis à stationner plusieurs jours devant le Ministère de la Santé pour réclamer un débat sur la systématisation du dépistage HIV.

*Pendant notre entretien, il apparaît pris dans une conviction absolue du bien-fondé de sa démarche, mégalomane, surexcité. Ses interprétations logiques sont volontaires, limites et interprétatives ^a. Il banalise aujourd'hui le caractère suicidaire de la proposition d'hara-kiri faite au ministère. **Son état présente une dangerosité potentielle. C'est pourquoi son hospitalisation d'office est à maintenir et les soins à poursuivre.***

- 26.04.1994 – CERTIFICAT DE QUINZAINE – Dr HOANG

*Hospitalisé en HO à la suite de troubles du comportement devant le Ministère de la Santé (menaçait de se suicider en se faisant hara-kiri) dans un contexte de revendication **paranoïaque de type idéaliste passionné** ^b (milite pour contraindre les autorités à « ouvrir un débat sur le dépistage du SIDA »).*

Reconnaît le caractère extrême de sa menace ; affirme ne pas avoir voulu mourir,^c mais seulement « se blesser légèrement » pour arriver à ses fins. Se dit prêt à s'engager à renoncer à de telles extrémités et à poursuivre son combat sans mettre sa santé en jeu.

L'HO est donc à maintenir pour évaluer la sthénicité et le risque de passage à l'acte auto-agressif.

^a Phrase bien jargonnesque...

^b **Observons bien la gradation dans l'étiquetage, du premier au troisième certificat : idéaliste passionné, puis état délirant de type idéaliste passionné, puis paranoïaque de type idéaliste passionné. Quel délire ... psychiatrique !**

^c Bien que Franck ait légué, par acte daté du 5 mars 1975, son corps à la Faculté de Médecine de Clermont-Ferrand, il ne tient pas plus que quiconque à mourir prématurément...

- 04.05.1994 – CERTIFICAT DE SITUATION ET DEMANDE D'ABROGATION DE L'HOSPITALISATION D'OFFICE – Dr BAILLY-SALIN

Idéaliste passionné au sens littéral de Dides et Guiraud.^a Est persuadé que la politique gouvernementale concernant le dépistage du SIDA n'est pas assez rigoureuse et qu'un dépistage systématique serait le bienvenu.^b

Aurait [sic] donc organisé un siège au Ministère de la Santé, dont il parle sans difficulté, voire avec plaisir, et avait même imaginé à la suite d'une rencontre dans une émission de télévision avec le Ministre de la Santé de s'enfoncer un poignard dans le ventre pour mieux attirer l'attention des foules sur l'intérêt des positions qu'il défend.

Fils d'un personnage célèbre s'étant illustré dans « l'art de guérir »,^c il aurait exercé la profession de « guérisseur » ou de « phytothérapeute » pendant quelques années avant de se consacrer à la pêche sous-marine et à l'établissement de records d'apnée en plongée sous-marine.

D'aspect assez juvénile, on est frappé par le caractère parfois sautillant de la pensée et par la faiblesse de certains raisonnements où les évidences s'entremêlent avec des constatations déductives.

Contact superficiel, facile, excellente maîtrise d'un stock verbal riche, bonne liquidité intellectuelle [sic] en faisant la part d'un certain relâchement associatif qui permet de mieux mesurer certaines faiblesses dans la structure logique de la pensée.

Conviction froide [re-sic], même si elle est exprimée d'une façon souriante. Sthénie bien dissimulée^d mais réelle. Pas de post-critique de ses positions mais acceptation superficielle des motivations nécessaires de son comportement.

^a Voilà **encore** autre chose...

^b Ce constat, éminemment farfelu, mériterait certainement que son auteur soit taxé de « délire d'interprétation »...

^c On sent ici, flagrant, par l'usage des guillemets, tout le mépris du représentant de la médecine officielle à l'encontre du phytothérapeute...

^d Le grand sorcier verrait-il des choses cachées...chez quelqu'un qui vient de mener plus de 700 jours d'âpres luttes humanitaires ?

La qualité du contact avec lui permet maintenant de proposer l'abrogation de la mesure d'hospitalisation d'office.

Se rendra à Clermont-Ferrand où il a des affaires.

A maintenir dans l'attente .

« **Ainsi, s'exclame Franck, à en croire ce tas de baratins alambiqués et programmés d'avance : le fait de désirer ardemment un simple débat sur une mesure médicale qui, pourtant, ne pourra, à l'évidence, que permettre de soulager, protéger et sauver des Vies Humaines ne devrait être - d'après leurs vérités scientifiquement absolues - qu'interprété comme l'unique conséquence alarmante d'un raisonnement insensé, saccadé et défaillant provenant spécialement du cerveau " d'un dangereux idéaliste passionné "** qu'il faut rapidement neutraliser, séquestrer et transformer à coup de psychotropes aussi salvateurs que réparateurs, pour servir seulement le je-m'en-foutisme bourgeois d'une société bien pensante.

Au point que pour mériter d'être Réadmis parmi « les normaux », il serait apparemment plus que logique et sain que j'arrive chimiquement jusqu'à ressentir la chaleureuse envie, • EN SORTANT DE CE GOULAG À LA FRANÇAISE • de bien vouloir les remercier avec une immense gratitude et énormément d'affection ... tout en éprouvant, de surcroît , un besoin naturel et irrésistible de présenter de plates excuses à " mon trop bon " ... Dr Douste-Blazy ... en le serrant très très fort contre mon cœur.

La perfection psychiatrique ... en quelque sorte ^a ! »

- 09 .05.1994 – CERTIFICAT DE SORTIE D'HOSPITALISATION D'OFFICE SUITE
A ABROGATION ET HOSPITALISATION EN SERVICE LIBRE . Dr BAILLY-SALIN

^a « Si avec ça, ils n'en profitent pas pour me cloîtrer, maintenant, pour « délire humoristique » ! ? ... », ajoute Franck.

Idéaliste passionné au sein littéral de Dide et Guiraud. Veut obtenir des autorités de ce pays une déclaration claire sur l'obligation d'informer par des médecins concernant les dangers du Sida. Fils d'un personnage assez célèbre impliqué dans l'art de guérir, exerce très épisodiquement la profession de guérisseur. A avec l'autorité parentale et le corps médical in abstracto des rapports hautement privilégiés et vécus sur un mode particulier. Rigide, il est cependant accessible à l'humour et est très capable de contrôler ses comportements dans le sens des actions soutendues par ses convictions délirantes . A une deuxième passion beaucoup plus normale qui est la pêche sous-marine et a le projet actuel, après avoir rejoint CLERMONT-FERRAND, de se rendre à la Réunion où il a déjà vécu longtemps pour y reprendre cette activité de pêche sous-marine . La sortie de l'hospitalisation d'office peut donc être faite. Reste pour une journée en service libre pour organiser son départ en direction de CLERMONT-FERRAND à son domicile 1 avenue des Etats-Unis .

Ubu, à nouveau, se manifestera, le 29 mars 1995, en direct de ce Service de Santé Mentale, lorsque Franck Mességué recevra simultanément ces deux courriers, le premier du Dr **Bailly-Salin**, l'auteur du certificat qui précède, le second du Dr **Toubiana**, sous le timbre de l'Association Varenne 39 :

« Cher Monsieur,

Je tenais à vous informer qu'avec beaucoup de tristesse, atteint par la limite d'âge, je quitte le service, service auquel je suis et reste très attaché.

Les membres de l'Association Varenne 39 m'ont fait l'honneur de me demander d'accepter d'être membre d'honneur de l'association, je l'ai accepté avec plaisir et ce sera pour moi l'opportunité de garder un lien avec vous.^a

Certains d'entre vous ^b ont pu être témoin (sic) de l'amélioration progressive, encore toujours insuffisante, qui a eu lieu dans le service. Je pense que l'équipe qui s'était constituée autour de moi et qui reste en charge des patients va continuer à améliorer nos conditions de travail et donc de soins.

Je vous prie d'agréer mes salutations les plus respectueuses et les plus fidèles.

Dr P. BAILLY-SALIN »

« Cher Monsieur,

Comme vous le savez, Monsieur Bailly-Salin a pris sa retraite, c'est donc avec une certaine tristesse que nous débutons cette année.

^a Je ne suis pas sûr que beaucoup d'anciens internes aient envie de garder ce lien ...

^b Ceux, sans doute, qui ont eu la « chance » d'y être enfermés suffisamment longtemps...

Cependant, Monsieur Bailly-Salin a bien voulu accepter de rester membre d'honneur de l'Association Varenne 39, ce dont nous nous réjouissons.

Grâce à vos dons, nous avons pu mener à bien toute une série visant (sic) à l'amélioration de l'insertion de nos patients dans le tissu urbain : gestion d'appartements associatifs, assistance et prêts, etc.

Nous avons cette année encore besoin de votre aide et nous nous permettons de vous transmettre un appel de cotisation afin de pouvoir continuer de mener à bien nos projets.

En vous remerciant à l'avance pour ce que vous pourrez faire, l'Association Varenne 39 vous présente l'assurance de sa profonde reconnaissance. »

Est joint à ces deux lettres **un bulletin d'adhésion**... « Afin certainement d'être à la hauteur de la réaction *commerciale* de la Ligue des Droits de l'Homme ... » dit Franck Mességué

Oublions l'impudence, ou l'inconscience, des auteurs de ces courriers.

Franck Mességué n'oublie pas, lui, l'avertissement oral, "amical", que lui a exprimé le Dr Bailly-Salin avant de le "relâcher" :

« Si vous recommencez, savez-vous ce qui va arriver ? Je serai obligé de garder plus longtemps ceux qui viendront ensuite, sous peine d'être discrédité et accusé de libérer trop tôt les hospitalisés d'office ^a ... »

Il faut prendre la mesure de la monstrueuse injustice qui a frappé cet homme généreux et sincère, en pleine « crise de lucidité ». Pour ce faire, il est nécessaire de retracer son parcours militant, de montrer l'énorme disproportion qui existe entre son attitude et son objectif humanistes d'une part et le traitement animal auquel il a eu droit d'autre part.

Un combat désintéressé, humaniste et sans trêve contre le SIDA

^a Franck considère qu'il s'agit là d'un « chantage humanitaire », - *aux relents de complicité évidente* - qui se veut expressément culpabilisant : à cause de vous, d'autres seraient punis...Ainsi les nazis disaient à ceux qu'ils rafflaient et entassaient dans des wagons : « Si l'un d'entre vous s'échappe, tous les autres seront fusillés... ». C'est d'ailleurs à ce même Bailly-Salin que Franck Mességué reprochait - à chaque entretien quotidien - de se voir « *enfermé à la manière d'un goulag démocratique* ». Mais, pas une seule fois, « le bon docteur Maton » ne manifesta le moindre avis personnel. Dixit F.M.

Lorsque les policiers appréhendent, **le 15 avril 1994**, Franck Mességué, ils mettent fin à une action de 122 jours. En effet, depuis 4 mois, Franck Mességué campe devant le ministère des Affaires Sanitaires et Sociales.

Une dizaine de jours avant Noël 1993, le citoyen Mességué est venu tranquillement garer sa petite Fiat Panda avenue de Ségur. Rapidement, il a affiché sur les vitres du véhicule une série de tracts expliquant sa démarche.

Franck Mességué a décidé de faire paisiblement le siège de ce ministère pour tenter d'obtenir **« la généralisation du dépistage du VIH par proposition systématique du test, des médecins à leurs patients »**.

Il reprend ainsi à son compte *la belle et noble* profession de foi publiée le 1^{er} décembre 1992, par l'Agence Française de Lutte contre le Sida – AFLS – cosignée par de multiples communautés, organismes et associations à l'occasion de la première Journée Mondiale de Lutte contre le Sida :

« Nous voulons lutter aux côtés de ceux qui sont malades et avec ceux qui partagent leur vie. Nous voulons nous opposer à l'ignorance, la crainte, la discrimination, les préjugés et la haine. Les actions des individus, chacune de leurs décisions, chacune des choses qu'ils réalisent peuvent avoir une portée qu'ils ne soupçonnent pas. L'avenir dépendra de ce qui sera accompli et vécu avec humanité . »



A partir de ce jour, Franck Mességué vit quasiment 24 heures sur 24 dans sa voiture, plié en quatre, à quelques pas de l'Ecole Militaire. Emmittouflé dans son anorak kaki, tranquille et

déterminé, parfois à genoux sur le toit de son véhicule, Franck Mességué tient le coup.

Il interpelle sans violence le gouvernement sur ce qui lui paraît être une priorité dans la gestion de la santé publique, et demande une mesure d'urgence pour sauver des milliers de Vies Humaines.

Il ne quitte son campement que de temps en temps, surtout pour aller à la poste, à l'épicerie du coin, ou à la cabine téléphonique qui, par chance, est toute proche, pour se rendre aux douches municipales, pour rencontrer les associations (Act-Up, AIDES,...), des journalistes, ou bien des personnalités comme le professeur Jean-Marie Andrieu.

Deux mois auparavant, à la fin d'octobre 1993, **Jean de Savigny**, alors directeur de l'Agence Française de Lutte contre le SIDA (AFLS), a porté à la connaissance de Franck Mességué un communiqué des plus insensé que l'AFLS et le Conseil National du SIDA ont publié à la suite d'une proposition du Sénat de rendre obligatoire un dépistage du VIH pour les personnes atteintes de tuberculose (en note de fin d'ouvrage, on peut lire un précédent courrier, daté de 23 juin 1993, de Jean de Savigny¹¹)

« Ayant eu connaissance de l'amendement n° 9 voté par le Sénat ce 26 octobre 1993 et rendant obligatoire le test du VIH pour tous les patients atteints de tuberculose évolutive, l'Agence Française de Lutte contre le SIDA et le Conseil National du SIDA rappellent : en présence d'une maladie contre laquelle il n'existe encore ni vaccin, ni traitement pour

assurer une guérison, seule est efficace une politique de prévention fondée sur la responsabilité individuelle (sic). En outre, le CNS et l'AFLS rappellent les positions prises antérieurement sur le dépistage (avis du CNS du 18 décembre 1991¹² : tout dépistage purement obligatoire est contre-productif parce qu'il ruine la relation de confiance entre le médecin et son patient.^a Le test n'a d'utilité que s'il entre dans une démarche volontaire d'adoption, par chaque individu, d'un comportement de prévention^b) ».

Pour Franck Mességué, cette position, de pur attentisme,^c fait peu de cas de l'expansion dramatique de la maladie, et prend à contre-pied la noble déclaration du 1^{er} décembre 1992, faite par la même AFLS, citée deux pages plus haut.

Ainsi, il ne peut que rappeler au Directeur de l'AFLS Jean de Savigny^d le bon sens de son long courrier du 9 Juillet 1993¹¹ :

« Faut-il (...) comprendre, qu'étant donné le fait que cette maladie n'est pas actuellement guérissable, il serait superflu de vouloir étendre la prévention par un dépistage s'adressant à tous ?

Au contraire, c'est précisément pour cette raison dramatique et fondamentale que la généralisation du test de dépistage prend toute sa signification.

Une fois encore, ce serait oublier trop vite qu'un traitement pris le plus précocement possible double actuellement l'espérance de vie d'un sidéen et par définition, pour bénéficier rapidement de cet avantage, le test devient incontournable. Ainsi le malade augmente ses chances de pouvoir connaître le moment où la science saura guérir ce terrible mal .

Au risque de nous répéter :

– TOUT SIDEEN FUT TROP SOUVENT UN SEROPOSITIF QUI S'IGNORAIT. –

Pour conclure : demandons à une personne touchée par ce fléau si aujourd'hui elle serait victime de la contamination si elle avait connu à temps la séropositivité de son ou sa partenaire - Soyons convaincus qu'il n'en serait rien - »

^a On croit rêver !

^b Certes ! Mais, outre le comportement nécessaire de prévention, n'est-il pas tout aussi nécessaire de soigner et d'accompagner la personne infectée ?

^c Et, hélas, lamentablement irresponsable...

^d Une anecdote des plus cocasses : lorsque le train de l'AFLS, dans son tour de France, fit une halte en gare de Clermont Ferrand, Franck Mességué tint, pour la énième fois, à rencontrer le " chef d'orchestre " de la prévention hexagonale, qui, jusque là, avait toujours su fuir cette confrontation directe « Lorsque je lui dévoilai mon identité en lui serrant la main, son visage se figea, blêmit, comme effrayé d'avoir le diable en face de lui et il entama un brusque mouvement de recul, et prétexta un urgent RDV dans le wagon d'à côté tout en me promettant de revenir aussitôt ... Je l'attends encore ! »

Les personnalités politiques à qui il fait part de ses souhaits répondent très majoritairement qu'elles y sont favorables, et se déclarent généralement disposées à lui accorder leur soutien, mais ces correspondances restent souvent au simple niveau de ces bonnes intentions dont, paraît-il, l'enfer serait pavé.

En est-il ainsi de cette lettre du Président du Sénat, **René Monory**, datée du 3 novembre 1993 ?

« Vous avez bien voulu me faire parvenir un dossier concernant la généralisation du dépistage du SIDA^a et je vous remercie de m'avoir ainsi fait part de vos suggestions. Le problème que vous soulevez est particulièrement d'actualité et j'ai transmis vos propositions à la Commission des Affaires Sociales du Sénat afin qu'elles soient étudiées avec toute la vigilance requise. »

On ne l'affirmera pas.

A contrario, un peu plus tard, soit le 9 novembre 1993, le président de la Commission des Affaires Sociales du Sénat, **Jean-Pierre Fourcade**, actuel sénateur UMP des Hauts-de-Seine, adresse à Franck Mességué un courrier qui contredit explicitement Jean de Savigny :

« Votre action en faveur de la proposition systématique du dépistage de l'infection par le virus VIH me paraît tout à fait légitime ; eu égard à l'importance de la contamination par le Sida dans notre pays, il importe en effet que chaque médecin considère comme son devoir de proposer systématiquement la réalisation d'un tel test. Le Sénat a adopté, le 26 octobre 1993, un amendement relatif au dépistage afin de lancer un signal d'alarme en la matière. »

Franck Mességué revendiquera cette légitimité que lui reconnaît le député en s'installant en face du Ministère de la Santé.

En janvier 1994, alors qu'il continue à protester, à sa façon, sans tambour ni trompette, en vivant jour et nuit dans sa Panda,^b l'Ordre des Médecins, par la plume de son secrétaire général le Dr **Pierre Sesboüe**, se retranchant derrière les positions du Ministère de la Santé, rappelle à Franck Mességué l'avis équivoque du Conseil de l'Ordre publié en 1992 :

^a Ce n'est pas précisément de cela qu'il s'agit...

^b Franck n'a jamais voulu se départir de sa Panda, qu'il entropose toujours, « religieusement », à Clermont-Ferrand, et qu'il remet en état chaque fois qu'il effectue un séjour dans ce qu'il appelle « sa belle province ».

« Vous avez bien voulu nous transmettre le dossier que vous avez constitué sur le sujet du dépistage du sida.

Le ministère de la santé estime, à l'heure actuelle, qu'un dépistage systématique de l'infection au VIH ne saurait être proposé car il n'est pas adapté à toutes les personnalités et ne présente pas, au surplus, toutes garanties d'efficacité en termes de santé publique.

Le Conseil de l'Ordre, interrogé en 1992 sur ce point par le ministère, a fait connaître son avis sur l'opportunité d'un dépistage obligatoire.^a

Le Conseil de l'Ordre estime qu'il appartient aux médecins, dans le cadre du colloque singulier, d'inciter leurs patients à se soumettre au test, au cours de certaines périodes de la vie. »

Franck Mességué est enfin reçu **le 12 janvier 1994**, au Ministère, par le professeur **Dominique Bertrand**, conseiller technique de Philippe Douste-Blazy, qu'il avait déjà rencontré en juillet 1993.

En préalable, Franck prévient :

« Tant que le Parlement ou le Conseil National du SIDA ne se penchera pas sur la question, je resterai Avenue de Ségur...

Il ajoute que s'il reçoit l'assurance qu'aura bientôt lieu le débat qu'il réclame, il disparaîtra aussitôt, sans jamais se prévaloir d'avoir été, par ses actions, à l'origine de cette décision.

Il déploie, une nouvelle fois, oralement, les raisons de son action.

Dominique Bertrand lui certifie qu'un débat sera bientôt organisé sur la question.

Franck décide de continuer jusqu'à l'annonce officielle de ce débat.

Il en informe aussitôt, par écrit, le Ministre Douste-Blazy :

« A l'instant je viens de prendre l'engagement formel, en présence du professeur Dominique Bertrand (Conseiller pour le Sida au cabinet) que j'arrêterai définitivement mes actions publiques à la simple condition qu'un débat officiel sur la généralisation du devoir d'information et – si nécessaire – de la proposition de test VIH par les médecins puisse, le plus tôt possible, avoir lieu... »

Un échange de courriers s'instaure en parallèle et se poursuit, tant bien que mal, entre Franck Mességué et le Ministère des Affaires Sociales, de la Santé et de la Ville, représenté en particulier par Henri Paul, directeur du cabinet du ministre.

Le 13 janvier 1994, Franck écrit au Professeur Jean-Marie Andrieu, qui lui a dédié son livre *Sida. Comprendre pour Prévenir* :

« Merci encore pour votre livre qui nous donne la base fondamentale de l'information médicale nécessaire pour comprendre et faire le premier pas vers l'acceptation du test VIH de manière responsable.

Aujourd'hui, vous êtes véritablement la seule Personnalité compétente à vouloir et à pouvoir faire évoluer les mentalités.

Avec toute mon admiration et mes vœux les plus respectueux. »

^a **Il ne s'agit pas de dépistage obligatoire, docteur ! Ou vous n'avez pas lu les propositions de Franck Mességué, ou vous ne les avez pas comprises, ou vous avez surtout feint de ne pas les avoir comprises...**

Le journal " **L'Auvergnat de Paris** ", qui a toujours suivi avec intérêt les combats de Franck, expose clairement les tenants et aboutissants de son action, dans un long article en date du **22 janvier 1994**.¹³

Cependant c'est l'hiver, il fait froid, et l'habitacle de la petite voiture n'est pas des plus confortables : il est impossible de s'y étirer, de s'y dégourdir les jambes. Mais Franck Mességué tient bon.

Le 24 janvier 1994, ne voyant rien venir, il relance Douste-Blazy :

« Monsieur le Ministre,
Pouvez-vous simplement nous confirmer votre intention d'ouvrir le débat sur cette mesure, fondamentalement vitale, de généralisation du devoir d'information et – si nécessaire – de la proposition de test VIH par les médecins, mesure à laquelle **94%** des Français sont aujourd'hui favorables ? »

Par lettre en date du **2 février 1994**, **Henri Paul** qui est, pour mémoire, le directeur de cabinet de Douste-Blazy, lui apporte enfin par écrit quelques éléments de réponse :

« Par courriers adressés à des personnalités et lors d'une rencontre avec Monsieur Dominique Bertrand, conseiller technique au cabinet du Ministre de la Santé, vous avez attiré son attention sur certaines questions liées à la lutte contre l'infection par le VIH et en particulier la nécessité, selon vous,^a d'une politique de prévention et de dépistage plus affirmée.

*Je partage votre souci^b et comme vous le savez, un débat aura lieu au printemps au Parlement sur l'ensemble de la politique de lutte contre le SIDA conduite en France. C'est dans le cadre de ce débat que **la politique de prévention de l'infection par le VIH dont le dépistage fait partie sera largement débattue et réexaminée à la lumière des recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé et des politiques en vigueur dans les pays membres de l'Union Européenne.***^c

Il me semble utile de vous rappeler qu'aujourd'hui :

- *le dépistage gratuit et intégré dans une démarche de prévention est largement proposé dans les 169 consultations de dépistage anonyme et gratuit (CDAG) répartis sur l'ensemble du territoire, sans compter les consultations de dépistage gratuit fonctionnant sur financement de l'Etat et de Conseils Généraux*
- *le test de dépistage est systématiquement proposé, depuis le vote de la loi du 27 janvier 1993, à l'occasion du premier examen prénatal et de l'examen médical prénuptial*
- *à plusieurs reprises, et notamment dans la brochure « Le test de dépistage des anticorps anti-VIH » et dans une lettre du Directeur Général de la Santé diffusée à tous les médecins, il a été indiqué qu'il relève de leur mission et d'une bonne pratique médicale de proposer un test de dépistage à toute personne présentant, dans le cadre de l'examen médical, rapport sexuel non protégé, antécédents de transfusion de produits sanguins, antécédents de transplantation de tissus ou d'organes, enfants nés d'une Mère ayant eu un ou plusieurs facteurs de risques.*

*Le test de dépistage de l'infection par le VIH n'est utile pour la personne concernée et pour la santé publique que s'il s'inscrit dans une démarche de prévention. **Le test en soi ne***

^a L'expression « selon vous », sous-entend que, pour Henri Paul, la nécessité d'une politique de dépistage et de prévention plus affirmée n'est pas justifiée. Tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes...

^b C'est heureux !

^c Il en serait bien temps...

constitue pas une mesure de prévention.^d *Il est essentiel que le patient soit informé et conseillé. Ce n'est que dans un processus de responsabilisation individuelle et collective que l'on peut aujourd'hui, en l'absence de vaccin et de traitement efficace, lutter contre le développement de l'infection par le VIH. Le rôle des médecins est à cet égard essentiel et est en permanence réaffirmé.*

Croyez bien, Monsieur, que le ministère chargé de la Santé est très attentif au développement de la prévention, car seule la prévention permet aujourd'hui aux personnes d'éviter la contamination pour elles-mêmes et pour autrui. »

Avec cette liste d'informations que tout le monde connaît déjà, et cette nouvelle lapalissade en guise de conclusion, Franck Mességué n'est pas très avancé...

S'étant rendu au CRIPS (Centre Régional d'Information et de Prévention du Sida), il s'était entretenu avec le coordinateur, **Benoît Félix**, un homme très aimable au demeurant, lui avait parlé de son combat, et lui avait demandé s'il pouvait en faire état dans sa publication mensuelle. Plus tard il était allé également rencontrer le directeur du CRIPS Auvergne, **Luc Pomares**, pour lui exprimer la même requête. Tous ses interlocuteurs se sont toujours montrés en apparence intéressés, mais n'ont jamais su donner suite ! Il est vrai que le CRIPS fonctionne sur fonds publics d'état... Ce centre est aujourd'hui installé luxueusement au bas de la Tour Montparnasse et dans un de ses étages...

Il réplique **le 13 février 1994** à Henri Paul.

Il commence par citer **Bernard Kouchner** :

« Il faut oser avertir. Si les autorités font la sourde oreille, il faut alerter, crier [...]. Inventons les dispositifs permanents pour briser les murs de silence et avertir sans ménagement avec pour souci unique la vie. »¹⁴

^d Mais si ! Il constitue une mesure de prévention au moins au bénéfice des personnes que le séropositif qui s'ignore est susceptible de contaminer ici et là ! D'ailleurs Henri Paul (le même !), qui n'en est pas à une contradiction près, affirmait l'inverse quinze lignes plus haut... Sa généralisation permettrait en outre de dresser un bilan exact de la situation, comme le reconnaissait indirectement, au milieu de ses contradictions, Philippe Douste-Blazy à l'Assemblée Nationale le 25 mai 1993 : « Vous vous étonnez de ne pas connaître le nombre exact de séropositifs. Mais ce n'est pas possible, puisque le dépistage est fondé sur un acte librement consenti. » CQFD ! La boucle de la sottise est bouclée.

Comme c'est beau, n'est-ce pas ! Quel poète que ce Bernard Kouchner ! Si seulement ses actes étaient toujours aussi réussis que ses discours !

Puis il rappelle ces belles envolées, tout aussi lyriques, mais éminemment plus verbeuses, de Philippe Douste-Bla-Bla :^a

« Lorsque la loi fait silence sur des sujets aussi fondamentaux que le respect dû à la personne humaine, à son corps, elle fait plus que s'abstenir : elle renvoie à d'autres – aux consciences individuelles, aux médecins, à la société scientifique – le soin, j'allais dire la charge, de distinguer le licite de l'illicite,^b le juste de l'injuste, le normal de l'anormal. C'est trop demander à l'individu, aux médecins, et aux scientifiques. »¹⁵

Franck Mességué poursuit :

*« Après notre premier courrier adressé à notre Ministre de la Santé actuel, voilà près d'un an, et mon second entretien en 6 mois avec le Professeur Dominique Bertrand, vous avez enfin pu nous donner la position officielle de **notre** ministère de la Santé, par une belle lettre de quarante lignes. Mais, comme nous l'appréhendions, pas une d'entre elles ne contenait l'essentiel, c'est-à-dire l'ouverture, le plus rapidement possible, d'un débat officiel sur la généralisation de l'information et, si nécessaire, de la proposition du test VIH. »*

Et Franck Mességué développe, une fois de plus, son argumentation.

Puis il s'en retourne camper dans sa petite auto, et attend, dans le froid.

Cependant, stoïque, le manifestant solitaire continue à envoyer et à recevoir un courrier abondant.

Le 17 février 1994, Franck Mességué demande, par écrit, à **Henry Scicluna**,¹⁶ Directeur de la Division de la Santé et de la Politique Sociale du Conseil de l'Europe, à Strasbourg :

« Vous serait-il possible de nous assurer que les Autorités compétentes du Conseil de l'Europe souhaitent ouvrir, très prochainement, un débat officiel sur cette mesure

^a « C'est le sobriquet qui lui va le mieux » soutient Franck Mességué. Il faut lire l'article savoureux, publié dans L'Express du 14/03/2005, intitulé « Enquête sur un illusionniste », entièrement consacré à Douste-Blazy, avec, entre autres, cette appréciation de Jean-Louis Borloo : « Sa grande force, c'est qu'il n'a aucune fierté » ... et celle-ci attribuée à « un ministre chiraquien » : « Il se promène avec une pancarte " je suis un menteur " autour du cou ».

^b Lorsqu'il a télécommandé, comme le pense Franck Mességué, l'enfermement du manifestant pacifique, Douste-Blazy a sans doute su distinguer le licite de l'illicite, le juste de l'injuste, le normal de l'anormal...

[généralisation du devoir d'information et, si nécessaire, de la proposition du test VIH par l'ensemble des médecins] aussi vitale que fondamentale, soutenue par 94 % des Français ? » Comme tout fonctionnaire international au titre ronflant, Henry Scicluna était trop occupé pour gaspiller quinze précieuses minutes de son temps à un individu qui, lui, était en train de consacrer le sien, depuis 12 ans, à se battre pour la santé collective... »

Entre temps, un long article lui a été consacré dans Le Parisien, **le 3 février 1994** :

« Il campe dans sa voiture contre le sida.

Depuis cinquante jours, Franck Mességué, fils de l'herboriste Maurice Mességué, campe avenue de Ségur (VIIe) dans sa voiture pour convaincre le Ministère des Affaires Sociales d'instaurer le dépistage systématique du virus du sida.^a

Il se passe toujours quelque chose avenue de Ségur (VIIe) En plus de l'éternel « campement » des infirmières et des rassemblements réguliers de SDF, l'endroit compte depuis exactement cinquante jours un manifestant de plus : Franck Mességué.^b

Fils du fameux herboriste Maurice Mességué, cet ancien recordman du monde de plongée en apnée en poids constant (62 mètres en 1989) a garé le 14 décembre dernier sa petite Fiat Panda – dans laquelle il vit 24 heures sur 24 – devant le ministère des Affaires Sociales pour interpellier les pouvoirs publics sur le sida. Voilà près de vingt et un mois que Franck Mességué, quarante-deux ans, se bat pour la « généralisation du dépistage systématiquement proposé » de cette maladie.

[...]

L'homme, qui n'est pas séropositif, n'en est pas à son premier coup d'éclat. »

La suite retrace le parcours combattant de Franck Mességué.¹⁷

Les heures et les jours s'égrènent.

A quelques pas coule la Seine...

Le 12 février 1994, un nouvel article de l'Auvergnat de Paris salue l'action de Franck, reprenant les termes d'un reportage du Quotidien de Paris du 3 février.

Toujours installé dans son étroite coquille, ou à genoux sur le toit de sa Panda, ne recevant toujours pas de réponse satisfaisante, Franck Mességué, par courrier daté du **23 février 1994**, décide maintenant de s'adresser à Madame **Simone Veil**, ministre de la Santé. Il lui rappelle que **le 6 octobre 1993, elle s'est confiée au quotidien Libération, en avouant, étrangement, sa résignation et son impuissance dans l'exécution de sa mission ministérielle :**

^a Ce chapeau comporte une erreur fondamentale : il ne s'agit pas d'instaurer un dépistage systématique, mais de rendre systématique la proposition du test.

^b L'auteur de l'article présente ce « manifestant de plus » comme faisant partie d'un folklore permanent...

« Il faut dire la vérité [...], je ne réglerai pas le problème du SIDA et de la drogue [...], alors que, dans le monde entier, personne ne sait comment faire régresser ces fléaux ».

Il la met face à ses responsabilités en citant un extrait du Rapport du Haut Comité de la Santé Publique de mars 1992 :

« 17 à 23% des Enfants dont la Mère est séropositive seront infectés par le VIH. Une partie développera rapidement une forme grave du sida et la mort surviendra au cours des deux premières années. »

La solution qu'il soumet, PERSONNE NE PEUT, ET N'A JAMAIS PU, souligne Franck Mességué avec insistance, de bonne foi, LE NIER, permettrait d'éviter un certain nombre de ces morts...

Puis Franck, après lui avoir rappelé que plus de la moitié des femmes séropositives enceintes ne découvrent leur maladie qu'au moment où on les incite à passer le test, l'interroge :

« Très objectivement, ne pensez-vous pas qu'en associant logique et prévention, et en y ajoutant un minimum de cœur, le devoir de prévention devrait, ENTRE AUTRES, s'adresser également à toute femme souhaitant une grossesse ? Ainsi, en cas de séropositivité, la personne concernée évaluera avec beaucoup plus de lucidité et avec davantage de sérénité les graves conséquences d'une décision aussi vitale pour l'enfant désiré que pour elle-même... »

Comment Simone Veil, personnalité respectable s'il en est, qui est une des héritières d'un des plus grands drames de l'Histoire de l'Humanité, pourrait-elle ne pas être sensible à l'évocation des souffrances que vont connaître ainsi des milliers d'Enfants et de Parents ?

Franck Mességué ne peut imaginer une Simone Veil indifférente.

Sa lettre ne lui vaudra pourtant pas le moindre signe de considération.

Pourrait-on se tromper à ce point sur la véritable nature des gens ?

Le 26 février 1994, l'Auvergnat de Paris, continuant à rendre compte régulièrement de l'opération, titre :

" Le ministère répond – à côté – à notre compatriote Mességué "

« *Le test en soi ne constitue pas une mesure de prévention* », écrit le ministère.^a

Celui qui se bat depuis plusieurs semaines pour que la proposition de dépistage du Sida devienne une obligation continue la lutte.

Mieux vaut tard que jamais – même si en l'occurrence la rapidité avec laquelle se propage l'épidémie de Sida (notamment en France) n'est guère compatible avec les lenteurs ministérielles – le ministère de la Santé vient de répondre à notre compatriote Franck Mességué, qui a campé durant plusieurs semaines devant le dit ministère pour exiger que la proposition du dépistage du sida devienne systématique.

Malheureusement, le ministère, qui, selon M. Mességué, ne semble pas avoir encore pris l'exacte mesure du drame, a finalement répondu « à côté » puisque, à aucun moment, il n'est question de créer un cadre législatif rendant obligatoire la proposition de dépistage, objectif de notre compatriote.

*En effet, M. Henri Paul, directeur du cabinet du ministre, qui annonce l'ouverture d'un débat au printemps prochain au parlement sur l'ensemble de la politique de lutte contre ce fléau, écrit : « Le dépistage gratuit et intégré dans une démarche de prévention^b est largement proposé dans les 160 centres de consultations de dépistage anonyme répartis sur l'ensemble du territoire, sans compter les consultations de dépistage gratuit fonctionnant sur financement de l'Etat et de Conseils Généraux (...). Le test de dépistage est systématiquement proposé, depuis le vote de la loi du 27 janvier 1993, à l'occasion de l'examen prénuptial et du premier examen prénatal (NDLR : **Pourquoi se limiter à ces deux types d'examen ?**).*

Par ailleurs, M. Henri Paul rappelle qu'une « lettre du directeur général de la santé diffusée à tous les médecins » leur indique « qu'il relève de leur mission et d'une bonne pratique médicale de proposer un test de dépistage à toute personne présentant, dans le cadre de l'examen médical, rapport sexuel non protégé, antécédents de transfusion de produits sanguins, antécédents de transplantation de tissus ou d'organes, enfants nés d'une Mère ayant un ou plusieurs facteurs de risques ».

Nos lecteurs attentifs auront remarqué que cette proposition n'a rien d'obligatoire. Entière liberté est laissés au médecin d'apprécier au cas par cas l'opportunité de proposer un test de dépistage au patient. Pourtant le ministère reconnaît lui-même que c'est dans « un processus de responsabilisation individuelle et collective que l'on peut aujourd'hui, en l'absence de vaccin et de traitement efficace, lutter contre le développement de l'infection ».

Voilà qui relève assurément du bon sens ! Alors pourquoi écrire, comme le fait M. Henri Paul, que « le test en soi ne constitue pas une mesure de prévention » (!). ^cEn la matière, c'est pourtant le moins que l'on puisse exiger. N'en déplaise au ministère, la proposition de dépistage s'inscrit manifestement dans une démarche de prévention ; faut-il rappeler qu'un séropositif sur deux [au moins] ignore son état ?

^aIl faudra graver cette affirmation scandaleuse sur la stèle qu'on élèvera un jour à la mémoire des milliers de morts du sida contaminés par ignorance de la séropositivité de leur partenaire, ainsi que l'accusation de non-assistance à personnes en danger qu'on aura entre temps épinglée au dossier des pouvoirs publics responsables.

^bD'une part le Ministère écrit : « Le test en soi ne constitue pas une mesure de prévention », et d'autre part il affirme : « Le dépistage gratuit et intégré dans une démarche de prévention est largement proposé dans les 160 centres de dépistage anonyme ». Donc le dépistage est, et n'est pas, à la fois, une mesure de prévention : que de contradictions !

^c Le point d'exclamation est de l'auteur de l'article. Le journal " L'Auvergnat de Paris " aura été celui qui aura le mieux compris la cohérence du combat de Franck Mességué, qui l'en remercie.

Malheureusement, comme l'observe M. Mességué, il n'existe actuellement aucun cadre législatif – c'est tout le sens de son combat – faisant obligation aux médecins de proposer systématiquement un test de dépistage aux patients dont ils ont la charge ou avec lesquels ils sont en contact.

Déçu par Simone Veil, pour qui il éprouve pourtant un très profond respect, descendant de quelques crans dans la hiérarchie, Franck Mességué se tourne vers le docteur Pierre Trotot, du cabinet de la ministre, le **24 mars 1994**, pour lui rappeler qu'il est là, patient et décidé, sous ses fenêtres :

« Cela fait tout juste 100 jours ^a que nous manifestons, une fois encore, devant le Ministère de la Santé pour le seul bien de notre santé publique.

Et voilà maintenant 685 jours que nous nous voyons obligés de nous battre pour obtenir une réponse à ces quatre questions fondamentales :

- ***POURQUOI l'obligation de proposition du test VIH est-elle limitée aux consultations prénuptiales et prénatales ?***
- ***POURQUOI seules ces catégories de personnes profiteraient-elles d'une pareille prévention et de l'indispensable information médicale qui la précède ?***
- ***POURQUOI a-t-on « oublié » de généraliser cette mesure intelligente et hautement salubre ?***
- ***POURQUOI attendre davantage pour qu'enfin s'ouvre, OFFICIELLEMENT, un véritable débat sur la généralisation de l'information et de la proposition de test, qui permettra de triompher de l'attentisme résigné ? »***

« NOUS VOUS SUPPLIONS DE NOUS REpondre ! »

Et Franck Mességué passe toute cette journée à genoux sur le toit de sa voiture, dans la position du suppliant...

Le 29 mars 1994, il lui suggère :

« Ne pensez-vous pas qu'il serait salubre que l'ensemble des médecins offrent directement une brochure d'information sur la prévention du SIDA qui pourrait utilement s'inspirer du livre du professeur Jean-Marie Andrieu, Comprendre pour Prévenir, publié en 1993, et qui comprendrait, entre autres, son questionnaire pertinent sur les situations à risque ?

Ainsi ce geste simple et responsable permettrait, assurément, de soulager et de sauver davantage de Vies Humaines, ce qui représente l'objectif unique de tous... »

^a 105 jours, si on y ajoute les cinq passés au même endroit, sous le règne de Bernard Kouchner, du 5 au 10 décembre 1992...

Le questionnaire mentionné se présente sous la forme d'un test simple, anonyme, que Franck Messugué souhaiterait voir mis à libre disposition, après correction - *si nécessaire* - et approbation par les autorités et les associations, avec des informations complémentaires, dans les salles d'attente des médecins et des centres de dépistage, et remis, dans un geste préventif, par les médecins à leurs patients avec les explications adéquates.

EVALUEZ VOUS-MEME VOS RISQUES EN TOTALISANT LES POINTS^a

	OUI (points)	NON (points)
Avez-vous eu des relations sexuelles dans les 3 dernières années ?	1	0
Si oui, avec combien de partenaires ?		
Un seul ?	0	0
Deux ?	1	0
Trois et plus ?	2	0
Avez-vous utilisé des préservatifs avec des partenaires nouveaux ou de rencontre ?	0	2
Votre partenaire régulier/régulière avec qui vous n'utilisez pas de préservatif - s'est-il/elle drogué(e) par voie intraveineuse depuis 1980 ? - a-t-il/elle été transfusé(e) entre 1980 et 1985 ?	5 5	0 0
Question pour les hommes seulement :		
Avez-vous eu des relations homosexuelles depuis 1980 ?	6	0
Question pour les femmes seulement :		
Votre partenaire régulier (avec lequel vous n'utilisez pas de préservatifs) a-t-il eu des relations homosexuelles depuis 1980 ?	5	0
Vous êtes-vous drogué(e) par voie intraveineuse depuis 1980 ?	7	0
Avez-vous été transfusé(e) entre 1980 et 1985 ?	7	0
Avez-vous eu des relations sexuelles par voie ano-rectale ? ^b	5	0

^a Nous invitons le lecteur à faire ce test...

^b L'ajout de cette dernière question, proposé par Franck, a été approuvé par le Professeur Jean-Marie Andrieu.

RESULTATS DU TEST :

0 à 2 : votre risque d'avoir été contaminé(e) est nul ou quasi nul. Faites le test pour donner l'exemple !

3 à 5 : votre risque d'avoir été contaminé est très bas. Vous devriez faire le test, pour être rassuré(e). Utilisez les préservatifs avec des partenaires occasionnels.

6 : le risque d'avoir été contaminé(e) existe pour vous. Il faut que vous fassiez le test. Si vous êtes séronégatif, ce qui est de loin le plus probable, il est indispensable que vous utilisiez des préservatifs avec tous vos partenaires.

7 et plus : vous risquez réellement d'avoir été contaminé (e). Il est absolument nécessaire que vous fassiez le test. Si vous êtes séronégatif, faites tout pour interrompre, si vous en avez, vos pratiques à risques.

Franck Mességué a joint ce test à sa lettre, et, par la suite, l'a envoyé à toutes les personnes qu'il interpelle régulièrement.

Mais le silence est d'or dans les couloirs ministériels.

Le " siège " du ministère se poursuit, cependant, ponctué de ces actes épistolaires, avec sobriété.

Posé devant le véhicule blanc, sur la chaussée bordée d'arbres, un panneau jaune et rouge explique la démarche (voir la photo ci-dessus) :

« Informer et proposer pour sauver, n'attendons plus ! ».

Franck Mességué part du **constat**^a « *qu'il y a 300 nouveaux séropositifs chaque jour [...] en France. Or, trois séropositifs sur quatre ignorent qu'ils sont atteints par le virus et continuent ainsi à ne pas prendre les précautions nécessaires. Il faudrait que tout séropositif puisse connaître sa situation pour pouvoir bénéficier d'un suivi médical et éviter la propagation de la maladie (le plus tôt possible). Or, seuls 13% des Français se disent suffisamment informés*

^a A l'époque les chiffres, officiels et officieux, étaient contradictoires et plus que flous. **Et comme le dépistage n'était pas effectif, les statistiques étaient forcément aléatoires.** Le nombre quotidien de nouveaux cas qu'avançaient Franck Mességué et d'autres, et que contredisaient diverses estimations, est donc à replacer dans ce contexte de forte incertitude.

sur la prévention par leurs médecins. Et pourtant **94%** des Français sont pour le dépistage systématiquement proposé du VIH et acceptent le test à **99%**.

Agissons maintenant ! » exhorte le panneau.

Il pose à nouveau les quatre questions dont on a fait état un peu plus haut.

Et il cite ces vérités de Jean-Marie Andrieu :

« **Savoir que l'on est séropositif est essentiel pour la collectivité. C'est pourquoi le dépistage doit être développé et je suis très intéressé de voir que les Français pensent comme moi** ».

Il y ajoute, pour faire bonne mesure, une phrase d'Edouard Balladur, alors Premier Ministre :

« *Nous conserverons la confiance des Français en étant courageux et sincères* ».^a

Enfin il conclut, au bas du panneau :

« *Depuis plusieurs mois, notre combat continue pour « éviter » ou au moins limiter un nouveau retard pernicieux ...* »

Le professeur Jean-Marie Andrieu réaffirme son soutien à Franck Mességué dans un courrier qu'il lui adresse le **11 mars 1994** :

« *Je vous remercie des copies de vos différents courriers et de vos lettres ouvertes. Votre action déterminée ne peut qu'être utile à une politique de prévention et de diagnostic de l'infection HIV plus affirmée dans ce pays.* »

Il lui rappelle toutefois :

« *Le nombre de nouvelles personnes infectées chaque année dans ce pays est de l'ordre de 4 à 5 mille, ce qui ne correspond en rien à 300 par jour, mais tout au plus à 15 par jour. Ceci ne change pas les éléments du débat, mais cette erreur de grandeur que vous commettez ne peut que nuire à la cause tout à fait justifiée que vous défendez.* »^b

Remarque : 6300 personnes, officiellement, ont découvert leur séropositivité en France en 2006, ce qui ferait une moyenne de 17 à 18 cas recensés par jour (statistiques fournies par

^a Bla bla bla...souligne Franck, juste destiné à faire écho, sans doute, à son Ministre m'as-tu-vu, délégué à la Santé...

^b Entre temps, dans une lettre écrite au Professeur Andrieu le 13 janvier 1994, Franck Mességué avait reconnu : « Vous avez bien raison de souligner que les estimations [*en général*] sur le nombre des séropositifs sont très grossières et qu'elles doivent être prises avec précaution. »

le Bulletin d'Epidémiologie Hebdomadaire de décembre 2007, publié par l'INVS (Institut National de Veille Sanitaire).

Aujourd'hui encore – il faut le souligner - un sidéen sur deux au moins apprend son infection par le VIH lors de l'annonce de sa maladie. Jusqu'à la minute où il fait cette terrible découverte, il est vecteur virtuel, involontaire, de la propagation, insidieuse, de l'épidémie.

En effet, s'il est séropositif, c'est parce qu'il ne s'est pas suffisamment protégé. Ignorant son état, il est fort probable qu'il continue à avoir un comportement à risque, avec le danger d'infecter les autres et de se surinfecter lui-même.

Le sida : rapide historique

Il faut se souvenir que les premières personnes atteintes de cette maladie, qu'on n'appelle pas encore alors le SIDA ^a, sont apparues aux USA en 1981. Le Center for Disease Control and Prevention (CDC) d'Atlanta a été le premier organisme à tirer la sonnette d'alarme. L'apparition d'un nouveau virus, inconnu, a été évoquée dès 1982, et la maladie a été baptisée Syndrome Immuno-Déficitaire Acquis (SIDA).

Les premiers cas sont signalés en France dès cette année-là, et mobilisent le corps médical.

Le docteur **Willy Rozenbaum**, ¹⁸ de l'hôpital Bichat, sollicite alors au professeur **Luc Montagnier**¹⁹ et à son équipe pour travailler sur cette nouvelle pathologie. Les médecins soupçonnent rapidement que la transmission s'effectue par voie sexuelle ou sanguine. L'hypothèse sera vite confirmée dans le corpus des groupes dits « à risque », dont les homosexuels. Mais bientôt il sera établi que la contamination dépasse ces groupes et que tout un chacun peut être affecté.

La recherche s'organise et s'intensifie dans le monde.

En 1983, l'équipe du professeur Luc Montagnier identifie le rétrovirus LAV, responsable du SIDA. La même année, le docteur **Patrice Meyer**²⁰ ouvre une consultation spécifique aux malades du SIDA à l'hôpital Brousse et crée l'association Vaincre le SIDA pour diffuser l'information et pour développer les soins à domicile.

Aux Etats-Unis, en 1984, le docteur **Robert Gallo**²¹ annonce qu'il a découvert le rétrovirus HTLV-III, qui d'après lui provoque le SIDA.

Une polémique mesquine et stérile s'engage entre les chercheurs français et américains.

^a L'origine exacte restant toujours à définir ...

Les bénéfices que va certainement dégager le dépistage dans un premier temps, et les perspectives de profits financiers sur un futur traitement, et sur un éventuel vaccin, attisent les convoitises de chaque côté de l'océan.

Alors commence une bataille indigne, voire scandaleuse, sur la paternité de la découverte du VIH, qui s'étendra sur plusieurs années, et connaîtra maints rebondissements, jusqu'à ce qu'un accord commercial entre l'Institut Pasteur et le ministère américain de la santé prévoie le partage à égalité des bénéfices réalisés sur les tests de dépistage et sur ceux d'un hypothétique futur vaccin. Cet accord sera modifié ultérieurement.

La maladie, considérée par les humanistes comme un fléau à combattre, est devenue pour certains une source envisageable de juteux profits.

En France, l'association AIDES^a voit le jour en septembre 1984, après le décès du philosophe **Michel Foucault**.²² Ses fondateurs se donnent pour objectif l'information, la prévention, le soutien aux malades et à la recherche.

En ce qui concerne l'affaire, qui provoquera plusieurs années après un retentissant scandale politique, des produits sanguins, dès 1984 il est entendu qu'il faut chauffer le sang avant transfusion,^b mais cette procédure n'est pas appliquée systématiquement. **Il faudra près de 2 ans 1/2, de mai 1983 à novembre 1985, pour que les autorités acceptent de faire arrêter la transfusion sans précaution, « sauvant » ainsi moins de la moitié des hémophiles qui auront eu « la chance » de ne pas être « encore » contaminés.**

^a N° national AIDES : 0805 160 011 (gratuit depuis un poste fixe)

^b « Au début de 1983, on avait entendu parler de méthodes pour inactiver le virus du sida dans le sang. Et le chauffage apparaissait, dans cette stratégie, comme un des éléments importants (...). A la fin de 1983, on pouvait avoir des produits chauffés (...). Alors, bien sûr, j'en ai demandé au CNTS (...). On m'a dit : Non, il faut les importer et on ne veut pas les importer (...). Vous savez, ces produits chauffés sont fabriqués par des firmes étrangères qui n'ont qu'une seule envie : reprendre le marché français de l'hémophilie... ». Propos du **Dr Yvette Sultan** qui dirige le centre de soin aux hémophiles de l'hôpital Cochin, dans *Le Silence des Médecins*, d'Eric Favereau (Calmann-Lévy, 1994). On connaît la suite tragique : jusqu'en 1985, des milliers de transfusés ont été contaminés par des produits non chauffés, pour protéger - *avant tout* - le marché français...

A partir du 1^{er} août 1985, les donneurs de sang, ***mais eux seuls à cette date***,^a sont enfin soumis à un test préalable obligatoire de dépistage du VIH.

Ainsi, face à l'inconséquence des pouvoirs publics dans cette criminelle affaire du sang contaminé, il est reconnu implicitement que le dépistage pourrait être déclaré systématique et obligatoire pour le bien de la Santé publique.

Faudra-t-il attendre qu'éclate un nouveau scandale, ou que se lèvent, et soient internés, d'autres Franck Mességué, pour pousser plus loin la mise en œuvre du principe de précaution, pourtant désormais admis dans de nombreux autres domaines ?

En 1985 toujours sort " Gay Pied Hebdo ", le premier magazine d'information destiné à la communauté homosexuelle, et une première conférence internationale sur le SIDA est organisée en avril à Atlanta.

Lors de la seconde, en juin 1986 à Paris, **Michèle Barzach**,²³ Ministre de la Santé et de la Famille, annonce un projet de loi qui annule l'interdiction de la publicité sur les préservatifs. La loi sera effective dès l'année suivante.

En mai 1987, elle signe un décret autorisant la vente libre de seringues en pharmacie.

Cette politique de réduction des risques prend heureusement le contre-pied de la loi de 1970 sur les drogues.

Simultanément est lancée une campagne de prévention intitulée « Le SIDA, il ne passera pas par moi ».

L'ONG Médecins du Monde ouvre les premières consultations anonymes et gratuites et le Ministère de la Santé crée les onze premiers Centres d'Information et de Soins de l'Immunodéficience Humaine (CISIH).

^a Aujourd'hui, en 2008, outre le fait, **salutaire**, d'être soumis à un test de dépistage du VIH, le donneur doit présenter une pièce d'identité et répondre à une litanie de... 58 questions écrites, dont 16 en rapport direct avec sa sexualité . **Sans que cela ne dérange – DANS CE CAS – la sacro-sainte Ethique ??? !!! ...**

Au plan international, l'OMS démarre un programme mondial de lutte contre le SIDA alors que l'association militante et activiste Act Up voit le jour aux Etats-Unis.

En 1988, l'OMS proclame le 1^{er} décembre « Journée Mondiale contre le SIDA ».

Dans chaque département français, au moins un Centre de Dépistage, anonyme et gratuit, est créé. L'Agence Nationale de Recherche sur le Sida est installée. Le Conseil National du SIDA voit le jour en 1989, tout comme Act Up Paris.

Des campagnes nationales d'information et de sensibilisation du grand public sont conduites régulièrement, depuis 1989, par l'AFLS, en collaboration avec AIDES. Cette agence est à l'origine de la ligne téléphonique Sida-Info-Service (numéro vert appel anonyme et gratuit : 08 10 20 30 40).

En 1990, pour protester contre le visa spécial pour séropositifs institué par les Etats-Unis, la France boycotte la 5^e conférence internationale, qui se tient à San Francisco.

La même année se crée l'association Sol en Si, qui a pour objet d'aider les familles touchées par la maladie.

Aux Etats-Unis, en novembre 1991, le basketteur américain **Magic Johnson**²⁴ annonce publiquement sa séropositivité et met sa notoriété au service de la lutte contre l'épidémie.

Un peintre new-yorkais, **Franck Moore**, transforme le ruban jaune porté par les familles des soldats américains envoyés faire la guerre dans le Golfe, en signe d'espoir de les voir revenir vivants, en un ruban rouge qui devient alors, dans le monde entier, le symbole de l'espérance de voir un jour le SIDA vaincu.

En décembre 1991, le gouvernement d'**Edith Cresson** abandonne l'idée d'un dépistage **obligatoire** prénuptial, prénatal et au moment du service militaire.

Le dépistage continuera toutefois d'être **systématiquement, et fort heureusement, proposé** lors des examens prénuptiaux et prénatals, et sera appliqué, trop souvent à leur insu, aux futurs opérés, dans le but, *surtout*, de protéger le personnel médical.^a

^a Ceci a été confirmé par le Ministre Délégué à la Santé, Douste-Blazy, le 15 mai 1993, devant l'Assemblée Nationale : « *Aujourd'hui nous sommes dans une situation illicite puisque tous les bilans préopératoires*

C'est en avril 1991 qu'éclate officiellement le scandale du sang contaminé, lorsque l'hebdomadaire L'Événement du Jeudi publie un article d'**Anne-Marie Casteret** qui démontre que Le Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS) a distribué des produits sanguins, dont certains étaient contaminés par le virus du SIDA, à des hémophiles, en 1984 et 1985.

L'affaire révèle des négligences graves dans l'application des protocoles visant à éliminer la présence du virus dans le sang à transfuser : le sang n'a pas été systématiquement chauffé.

Près de 1500 hémophiles ont ainsi été infectés !

Une loi est alors votée, qui prévoit l'indemnisation des hémophiles et autres transfusés qui ont été contaminés.

L'affaire entraînera des poursuites judiciaires contre de nombreux responsables, y compris des membres du gouvernement **Fabius**, en place au moment des faits. En 1992, puis, en appel, en 1993, trois médecins et l'ancien directeur du CNTS, **Michel Garretta**, seront jugés et condamnés pour tromperie.

Michel Garretta écoperà de 4 ans de prison.

En 1992, le test du dépistage du VIH est enfin remboursé à 100% en France, 11 ans après le déclenchement de l'épidémie !

Bernard Kouchner, qui fera preuve sur ce sujet, tout au long de sa carrière, d'une surprenante incohérence, déclare qu'il considère la lutte contre le SIDA comme le problème numéro un de la santé publique.²⁴

Georgina Dufoix, ancien ministre des Affaires Sociales du gouvernement Fabius, réclame, hélas un peu à contre temps « *le dépistage systématique de tous les Français* »²⁵.

Cette annonce est toutefois encore, à l'époque, tellement rare que Franck Mességué lui écrit :

comportent un test de dépistage, à l'insu du malade.(...) N'oublions pas que 5 millions d'interventions chirurgicales sont pratiquées chaque année. Le coût des tests actuellement faits à l'insu des patients est de 730 millions de francs... »

« Je tiens à vous féliciter pour votre courageuse prise de position dans Le Monde de ce jour en faveur du dépistage systématique^a du VIH.

Je tiens également à vous faire part [par le dossier ci-joint] de mon combat en ce sens... »

Mais la présidente d'alors du Conseil National du SIDA, **Françoise Héritier-Augé**,²⁶ ainsi que la majorité des associations directement concernées se prononcent **contre** un dépistage obligatoire. Tout en s'entêtant à ne pas vouloir débattre intelligemment du dépistage généralisé par simple proposition du test (???)

Bernard Kouchner prend, habilement, une position médiane : *« Il faut diffuser la pratique du test [...], il ne s'agit pas d'imposer un dépistage systématique ».*

La France affiche alors le triste record d'Europe du nombre de cas de SIDA.

Le 7 janvier 1993, un sondage BVA – *salutairement révélateur* – effectué pour le compte de l'association de Recherche pour le Traitement du SIDA (ARTS) de Jean-Marie Andrieu est publié par Paris-Match avec la collaboration efficace du reporter **Dominique EUDES** sous le titre **« SIDA : 94% des Français pour un dépistage systématique »**^b.

En fait l'intitulé choisi par l'hebdomadaire déforme la question qui a été posée et la réponse donnée par les sondés.

C'est à l'interrogation suivante :

« Si l'on pratiquait sur vous une analyse de sang pour une raison quelconque, trouveriez-vous normal qu'on vous propose de faire gratuitement le test de dépistage ? »

que répondent affirmativement 94% des personnes interrogées.

Dans le même sondage, 50% refusent que le test soit effectué systématiquement et, bien sûr, gratuitement, sans leur aval préalable.

^a Dans le cadre de cet échange de correspondance, il faut comprendre « dépistage systématiquement proposé »... sans caractère d'obligation, naturellement. Ceci étant, hors de son combat, **à titre personnel**, Franck Mességué ne verrait aucun inconvénient à ce que le test lui soit proposé obligatoirement. L'auteur de cet ouvrage partage ce point de vue. Lorsque nous étions écoliers, on nous a fait faire, sans nous demander notre avis, une radio des poumons, dans le cadre du dépistage systématique obligatoire de la tuberculose qui a donné les résultats plus que probants que nous connaissons tous.

^b La question faisait d'ailleurs davantage référence à un dépistage **obligatoire** qu'à un dépistage **systématique** ...

Il aura fallu le scandale du sang contaminé, hélas, pour que les Français prennent conscience qu'aucun d'entre eux n'était à l'abri d'une contamination.

Le professeur Andrieu martèle avec gravité ce que Franck Mességué, et d'autres, dénoncent depuis des années :

« *Un séropositif sur deux^a est une bombe à retardement qui s'ignore [...]. Savoir que l'on est séropositif est essentiel pour la collectivité.* »

Quelques mois plus tard, le 1^{er} décembre 1993, le professeur Luc Montagnier,^b pour qui 2 séropositifs sur 3 ne connaissaient pas leur statut sérologique, remet au tout nouveau Ministre Délégué à la Santé, Philippe Douste-Blazy, à l'occasion de la Journée Mondiale du SIDA, les conclusions de la Commission d'Evaluation sur l'état de l'épidémie en France.

Le bilan pointe les domaines dans lesquels il est important et urgent d'agir, et pose cette question dramatique :

Pourquoi la France compte-t-elle le quart des malades recensés en Europe ?

Et **le 15 décembre 1993**, le lendemain du jour où Franck Mességué a rangé sa Fiat Panda dans l'avenue de Ségur, le dépistage du SIDA est voté au Sénat, avec un amendement prévoyant un dépistage systématiquement proposé dans certains cas, qui seront déterminés par décret en Conseil d'Etat.

Or le Sénat a voté contre l'avis du ministre Douste-Blazy,²⁷ délégué à la Santé, et de la ministre des Affaires Sociales, Simone Veil, qui déclare que « *le dépistage est une démarche qui doit passer par un accord des personnes, dans un climat de confiance et de confidentialité* »^c.

^a Ce taux varie, comme celui des nouveaux cas quotidiens, entre 1 sur 2, 2 sur 3, voire 3 sur 4, en fonction des avis, des études et des publications... Pour le professeur Andrieu, à l'époque, c'est bien 1 sur 2.

^b Lors d'une émission télévisée, 7/7, le professeur Luc Montagnier avait déclaré, à cette époque, à **Anne Sinclair** qu'il pensait que le baiser profond *ne devait pas être* contaminant, *mais qu'il ne pouvait l'affirmer à 100%*.

^c Déclaration vide de sens en l'occurrence, puisqu'elle ne fait aucunement objection au projet du Sénat...

Le 20 décembre 1993, la Commission Mixte Paritaire Assemblée-Sénat, pour mettre fin aux divergences entre les deux Chambres, fait approuver par députés et sénateurs un texte de compromis, qui supprime le pouvoir attribué cinq jours plus tôt par le Sénat au Conseil d'Etat de fixer par décret les cas où le dépistage du sida seraient systématiquement proposés par les médecins.

Cette valse hésitation sur un thème d'une telle gravité fait vraiment désordre.

Simone Veil s'engage « à avoir étudié pour le printemps la possibilité d'une proposition systématique de dépistage du sida **avant les interventions chirurgicales.** »

La belle affaire !

Le grand progrès !

Le Sénat avait fait un pas en avant, le pouvoir l'a fait reculer !

Le projet sénatorial est réduit à rien.

Et pendant que le débat s'embourbe ... la contamination se poursuit.

La navette entre le Sénat et l'Assemblée Nationale sur le projet de dépistage va durer plus d'un an.

Entre temps, Franck Mességué aura été brisé.

Peut-on comprendre, après avoir fait cet historique d'une politique nationale de santé aussi peu cohérente, un tel acharnement contre un individu qui ne faisait que réclamer, pacifiquement, parmi les déclarations contradictoires des uns et des autres, une simple mesure, la seule qui soit de bon sens et dans l'intérêt de tous ?

Franck Mességué, et ceci explique peut-être cela, n'en était pas à sa première action spectaculaire...

Sans doute avait-il, jusque là, agacé. Cette fois, il exaspère, certainement.

Un Douste-Blazy ne peut probablement pas supporter qu'on l'empêche de « ministrer » en paix dans les salons de son Ministère.

Le combat primordial de Franck Mességué

Franck Mességué raconte, lui-même, en mai 1998 :

« Avec l'aide et le soutien d'un groupe d'amis, j'ai entrepris, depuis déjà six ans, de me battre pour que les médecins, dans leur ensemble, considèrent de leur devoir d'interroger leurs patients sur la façon dont ils se prémunissent contre le SIDA, de leur donner toute information utile sur les modes de contamination et sur les méthodes de prévention, et, s'ils le jugent nécessaire, de leur proposer un test de dépistage du VIH.

Je milite, depuis, pour qu'on arrête de prendre continuellement de nouveaux retards, qui ont des conséquences catastrophiques, dans la lutte contre la propagation de la maladie.

En 1992, rageant devant la passivité et l'inertie des pouvoirs publics, j'ai décidé de me lancer dans des actions spectaculaires.

En tant que recordman de plongée en apnée, j'ai commencé par annoncer que j'allais tenter d'établir, le 9 mai 1992, à La Réunion, un nouveau record, de plongées successives en apnée sur 24 heures, au profit d'associations locales de lutte contre le SIDA.^a

Symboliquement, je voulais réaliser « **un record d'endurance contre un virus endurent** ».

Je portais en slogan, sur ma combinaison de plongée, les mots « **Savoir pour prévoir** ».

Il est essentiel de **savoir** si on est séropositif, pour, éventuellement, se protéger et bénéficier d'un suivi médical, et **prévoir** de ne pas contaminer ses proches.

^a Au 31 décembre 1992, il y avait dans notre île 37 sidéens soignés. En 2007, c'étaient 632 patients déclarés qui étaient infectés par le VIH.

Pour moi, le problème du SIDA était trop grave pour qu'on reste passif. J'en avais assez de la politique de l'autruche, et je voulais faire quelque chose pour qu'un maximum de monde prenne conscience de la situation.

A ce moment-là, il y avait 2 séropositifs sur 3 qui ignoraient qu'ils étaient porteurs du virus.

Posez la question suivante à quelqu'un qui vient d'apprendre qu'il est séropositif :

« Si vous aviez su, avant le premier rapport sexuel que vous avez eu avec le ou la partenaire qui vous a transmis le virus, que cette personne était séropositive, pensez-vous que vous le seriez aujourd'hui ? »

Sa réponse tombe sous le sens...

Soit on me démontre que j'ai tort, que l'information médicale constante et la proposition systématique du test ne peuvent pas soulager, protéger et sauver des Vies Humaines, soit on accepte d'organiser un débat à l'Assemblée Nationale, et je suis sûr qu'alors cette mesure sera adoptée. »

Et Franck Mességué rappelle qu'il a saisi de nombreuses personnalités politiques et médicales, et qu'il a eu des réactions favorables du Professeur **Jean-Marie Andrieu**, du professeur **Bernard Debré**, du sénateur **Jean-Pierre Fourcade**, de **Laurent Fabius**, d'**Alain Juppé**, pour ne parler que des soutiens les plus explicites...sans toutefois avoir obtenu le moindre résultat concret.

A l'opposé, certaines positions l'ont scandalisé profondément, comme celle, plus qu'insensée, de **Jean de Savigny**,²⁸ alors directeur de l'Agence française de lutte contre le SIDA, en juin 1993, qui mérite, hélas, d'être cent fois rappelée :

« En l'état actuel des connaissances médicales, et en l'absence de traitement véritablement efficace, le dépistage de l'infection par le VIH ne peut être considéré de la même manière que celui d'autres pathologies infectieuses curables... »

« Autrement dit, commente Franck Mességué, puisque ce n'est pas curable, il n'est pas utile de dépister ».

Voilà en effet une réaction qui confine à l'inconscience, ou ...à l'indifférence !

A la même époque, dans le numéro 13 de *Contacts* de mars-avril 1993, AIDES s'emmêle dans ses contradictions :

« Le gouvernement doit affirmer que le dépistage systématique et obligatoire et que la criminalisation de la transmission par rapport sexuel vont à l'encontre des libertés individuelles^a et sont indignes du pays de la Déclaration des Droits de l'Homme.

De plus le gouvernement a pour devoir de faire comprendre aux citoyen(ne)s que ces idées sont en contradiction avec une politique de prévention efficace fondée sur la responsabilisation et le respect des personnes. »²⁹

Ou l'art d'affirmer une chose et son contraire en quelques lignes...^b

Du côté de l'association **Act-Up**, on semble être aussi à côté du problème, **le 14 décembre 1993**, lors d'une réunion à laquelle assiste Franck Mességué, qui vient juste d'adhérer à l'association :

« Le Sénat vient de voter un décret pour un dépistage systématique de certaines populations définies par le Conseil d'Etat : ça commence à bien faire. Il faut une position claire et définitive de Simone Veil. Le sénat nous fait la guerre. Il faut zapper le sénat. Le dépistage systématique n'est valable que s'il y a des conseils donnés avant et après le résultat [c'est exactement ce que recommande Franck Mességué !]. Si une personne refuse la proposition, que devient-elle ? C'est une hypocrisie pour pouvoir arriver au dépistage obligatoire. Il faut faire deux zap : un le matin contre le ministère de la santé et un autre l'après-midi contre le sénat ».³⁰ Les deux zap sont soumis à un vote à main levée. Le compte-rendu de séance mentionne **2** abstentions, **0** voix contre (alors que Franck a bien voté contre), et **89** pour.

Franck Mességué est outré par *ce* comportement irresponsable de l'association, où, après l'avoir écouté et questionné en aparté, un des leaders s'étonne même de sa présence, parce

^a Est donc du domaine des libertés individuelles celle, pour un séropositif, d'ignorer qu'il l'est et de contaminer ses partenaires...Joli détournement de sens !

^b En effet, y a-t-il une attitude plus simple et plus responsable que celle qui consiste à ce que chaque citoyen considère qu'il est de son devoir d'accepter toute disposition visant à déceler en chaque individu le VIH afin d'entreprendre un traitement précoce d'une part et d'éviter qu'il contamine autrui d'autre part ?

qu'il n'est ni homosexuel, ni toxicomane, ni séropositif ... : Franck constate ce jour-là qu'on le considère seulement comme un empêcheur de tourner en rond.

Il ne peut alors que quitter instantanément l'association^a.

Pendant ce temps l'épidémie continue à galoper...

En 1993, la situation, pour ce qui est de l'information et de la prévention, est de plus en plus préoccupante : l'enquête réalisée à l'initiative des Laboratoires Wellcome qui distribuent l'AZT a révélé qu'il n'y avait plus que **28%** de médecins (contre 32% en 1991) " impliqués " dans la lutte contre le SIDA et seulement **6%** d'entre eux (contre 10% en 1991) s'estimant "très bien informés" sur la maladie...soit une véritable réduction en peau de chagrin.

La prévention, déjà à la traîne, s'essouffait de plus en plus.

Mais pas Franck Mességué, qui luttait toujours obstinément, et sans relâche !

Rien de plus normal : du souffle, il en avait à revendre, puisque ce grand sportif, ce disciple de Jacques Mayol, avait battu, en 1989, le record du monde de plongée en apnée, avec une descente à -62 mètres en poids constant, c'est-à-dire uniquement à la force des palmes, et avait été en 1988 recordman mondial en immersion statique.

Ainsi il allait tout naturellement utiliser ses capacités physiques et son expérience sportive pour une première action militante médiatique.

^a Aussi, en juin 2006, passant dans la principauté de Monaco, Franck Mességué s'était présenté, aux heures d'ouverture, à l'Association **FIGHT AIDS MONACO** Boulevard d'Italie, dont les bureaux se situent à l'étage supérieur d'une maternelle : un animateur, sous prétexte d'une réunion interne, l'avait reçu comme un chien dans un jeu de quilles ... au point même de n'avoir pu déposer son dossier sur sa lutte pour la prévention du SIDA.

Saint-Paul de La Réunion, mai 1992

Première action publique

La longue marche de Franck Mességué commence...sous l'eau

Le samedi 9 mai 1992, à 11 heures, après s'être enduit le corps de vaseline et avoir enfilé sa double combinaison, conçue spécialement pour la circonstance, Franck Mességué se met à l'eau, dans la baie de Saint-Paul, à La Réunion, pour « un long pèlerinage sous-marin », au profit de l'ensemble des associations réunionnaises de Lutte contre le Sida :

« Nous en avons assez de la politique de l'autruche. C'est grave. Il faut que tout le monde en prenne conscience. »

Sur sa combinaison est imprimé en grand " SAVOIR POUR PREVOIR " ^a

La mer est fortement houleuse, et il est prévu qu'elle va le rester. La veille, deux bateaux ont même chaviré dans le port de Saint-Pierre.

Au sein de l'équipe qui encadre l'opération, les avis sont partagés quant à l'opportunité, et à l'éventuelle dangerosité de l'opération.

Des médecins de la Fédération Française de Plongée regrettent l'absence d'un examen médical approfondi préalable.

Mais Franck Mességué a décidé, contre vents et ... marées, de réaliser son projet.

Les descentes et les remontées se succèdent le long d'un câble métallique .

Franck Mességué, à chaque plongée, parcourt verticalement de 18 mètres minimum à 25.mètres en descente (le fond), autant en remontée, et la distance totale est calculée à mesure, par un profondimètre qu'il porte au poignet.

Tout se déroule comme prévu.

^a Franck gardera ce slogan tout au long de ses diverses actions publiques et en en-tête de ses courriers.

Vers 17 heures, pourtant, le besoin d'arrêter le saisit brusquement : une douleur lancinante à l'oreille gauche, du côté de la trompe d'Eustache, lui rend la descente très pénible voire presque impossible.

Mais il passe outre, trouve un palliatif consistant en une pulvérisation d'un anti-inflammatoire dans le conduit auriculaire, et surtout en compensant dorénavant avec l'aide des ses deux pouces, et reprend, plus que jamais décidé à aller jusqu'au bout de son long voyage sous-marin.

A 18 heures 30, en mai, à La Réunion, il fait nuit.

Franck Mességué ne distingue plus rien sous l'eau.

Les requins, dans cette baie, représentent un danger qu'il ne faut jamais sous-estimer : cette même année 1992, trois attaques de requins s'y sont produites, dont deux, hélas, mortelles.

La Marine, qui assiste à l'opération, immerge des lampes et une cage de protection contre les squales.

En cas de danger, le voyageur en eau profonde pourra s'y réfugier, et un plongeur lui fera passer une bouteille.

A 20 heures, l'obscurité est épaisse, et la nuit s'annonce longue pour l'apnéiste et pour tous ceux qui sont là, qui l'entourent, l'encouragent, le conseillent.

Un peu plus tard survient un incident sérieux, qui risque de tout compromettre : sous l'effet de la houle, toujours forte, une soudure importante lâche au ponton d'immersion. Il faut réparer.

Franck Mességué est contraint de faire une pause d'une trentaine de minutes.

Une demi-heure après, le plongeur se remet à l'eau et disparaît à nouveau vers le fond opaque de l'océan.

A 3 heures du matin, Franck Mességué ressent une grande fatigue : « J'ai connu là les moments les plus durs. Je souffrais beaucoup du froid. J'ai eu l'intention, alors, de remonter sur le bateau pour changer de combinaison. Et puis je me suis dit qu'il me serait sans doute

difficile, ensuite, de repartir, et j'ai résolu de continuer, malgré la souffrance qui cherchait à s'imposer ».

A 6 heures, le jour se lève.

Franck Mességué, inlassablement, descend, va et vient, foule les fonds, remonte.

A 11 heures, la responsable de l'association Sida Solidarité, soulagée et ravie, s'écrie :

« Il va très bien. Dans une demi-heure, il aura atteint les dix kilomètres de distance en apnée ! » lance ravie à 11 h la responsable de l'association Sida Solidarité.

A 11 heures 30, le 10 mai, l'homme poisson sort de l'eau, trente minutes après l'horaire prévu, pour rattraper la demi-heure de pause forcée causée par la rupture de soudure du câble de repérage .

Franck Mességué a réussi son pari !

Il a effectué 234 plongées à une profondeur moyenne de 21 mètres, a parcouru 10 kilomètres en apnée, et est resté 24 heures dans l'océan.

« Tout s'est passé comme il le fallait. Je remercie tous les gens qui m'ont soutenu et qui m'ont aidé à réaliser ce record. L'opération s'est déroulée comme je l'avais prévu. Les choses tanguent un peu autour de moi, mais je me sens très très bien » déclare-t-il, en posant le pied sur le sable, aux nombreux amis et curieux qui l'accueillent chaleureusement..

Franck Mességué a les mains flétries par ce long séjour dans l'eau salée. Sa lèvre supérieure s'est boursouflée sous la pression du masque.

Mais il est fier, à juste titre :

« J'ai gardé confiance tout au long de l'épreuve. Je suis fier de ma tentative réussie. Je le dis haut et fort. D'ailleurs je suis un exhibitionniste de mes performances. Il n'y a aucune honte à cela : ceux qui battent des records et se sentent obligés de se draper dans une pseudo modestie ne sont assurément que de fieffés hypocrites.»

La presse spécialisée analyse et salue l'exploit. Les journaux "grand public" le rapportent en général objectivement³¹ à l'exception, qui confirme la règle, du grincheux sceptique de service, que la vraie performance dérange et qui ne peut s'empêcher, par nature, d'émettre des rumeurs fantaisistes que Franck Mességué dément aussitôt, preuves à l'appui, dans **Le Journal de l'Île de La Réunion (JIR) du 14 mai 1992 :**

Ces rumeurs qui font mal

Avec ses 24 heures d'apnée, Franck Mességué pensait convaincre tout le monde de ses extraordinaires capacités. Pas si sûr. Mauvaises langues ou sceptiques : certains vont jusqu'à accuser le plongeur de s'être dopé...

Ce n'est plus tant pour faire parler de lui que pour faire taire certaines rumeurs que Franck Mességué revient aujourd'hui sur son exploit. A peine avait-il sorti la tête de l'eau que certaines accusations revenaient en effet à ses oreilles et tentaient de jeter le discrédit sur sa performance.

On n'ira pas jusqu'à l'accuser d'avoir triché sur les profondeurs atteintes lors de ses 24 heures d'apnée. "Il y avait trop de témoins". Mais les mauvaises langues prétendent aujourd'hui que pour tenir le coup le champion était forcément dopé.

"On a dit que j'avais pris des médicaments, que personne n'avait vérifié le contenu de ma pharmacie. Je rappelle à tous ceux qui l'auraient oublié que mon record était placé sous contrôle d'huissier et que plusieurs médecins m'entouraient.

Ils pourront attester que je n'ai pris que du Déturgilone en spray pour m'aider à compenser pendant la nuit. En fait j'ai vite arrêté car cela me donnait des nausées et ne soulageait pas mes oreilles ! Les seules pilules qu'on m'a vu absorber étaient des compléments alimentaires."

Phytothérapeute en métropole, Franck Mességué a toujours accordé une très grande importance à l'hygiène alimentaire. Il a fait de la phrase de Galien "La nature est le plus admirable des médecins. Elle guérit les trois quarts des maladies et elle ne dit jamais de mal de ses confrères" une règle de vie.

C'est aux plantes et aux produits naturels autant qu'à ses capacités physiologiques qu'il attribue volontiers ses succès.

Samedi dernier ses "drogues" avaient pour noms menthe douce "pour lutter contre le mal de mer", sauge, un fortifiant "déjà connu et consommé par les gladiateurs romains" et poudre d'huître, "un excellent reminéralisant qui nourrit les cellules nerveuses".

D'autres produits naturels permettent selon lui d'améliorer les performances en apnée : l'ail frais ou en gélules (les fiancées préféreront !), fluidifiant sanguin, facilite les échanges pulmonaires ; le romarin en infusion est un dépuratif efficace ; l'aubépine améliore le rendement cardiaque ; le pollen et la gelée royale tonifient l'organisme...

Non sans une certaine fierté, Franck Mességué ajoute qu'il a tenu la moyenne de 21 mètres qu'il s'était fixée au départ et que pendant les deux dernières heures il touchait systématiquement le fond, soit 24,40 mètres. "J'étais encore tout à fait lucide et en pleine forme. J'aurais pu même continuer à faire quelques apnées."

A "la jalousie et à la médiocrité", il oppose une sérénité à toute épreuve. Après tout sa seule ambition sportive n'était-elle pas de montrer qu'à 40 ans on peut encore être très performant ? Voilà au moins une chose que ceux qui ont cru en lui et qu'il tient à remercier, "les amis plongeurs, les médecins, Pascal Filippi, huissier, la SGTPS, la Marine Nationale" ne viendront pas contester.

Pour la petite histoire, deux plongeurs avaient tenté, avant Mességué, d'établir ce record des 24 heures qui existe dans la plupart des disciplines sportives, et tous deux avaient dû abandonner.

La performance de Franck reste d'actualité, puisqu'elle n'a jamais été battue depuis.

Mais ce que souhaite avant tout, à ce moment-là, le héros du jour, c'est que tout l'éclat de son action mette en lumière le problème de Santé Publique qui lui tient, déjà, tant à cœur : la nécessité d'un dépistage généralisé du virus du SIDA.

Strasbourg, octobre 1992

Deuxième action publique

Grève de la faim

Le 27 octobre 1992, Franck Mességué arrive avec une mini tente devant le Parlement européen, à Strasbourg.

Ayant d'abord planté ses piquets sur une pelouse située dans le périmètre européen, il est prié, avec courtoisie et fermeté, de décamper.

Il se réinstalle, tant bien que mal, en tapant du marteau sur ses pitons, sous une pluie fine et insistante, en face, de l'autre côté de l'avenue de l'Europe, sur une aire goudronnée, avec l'aide d'un ami pêcheur, un instituteur sympathisant, dont il a fait récemment la connaissance, et d'un autre vieil ami, Paulo, champion de cross.



Tous les trois, parmi d'autres, *conscients de l'ampleur grandissante du fléau*, partagent la même intime conviction : il y a urgence à étendre le dépistage du SIDA, par la proposition systématique du test, et à développer l'information sur la maladie et sur les précautions à prendre pour éviter de contaminer et d'être contaminé.

Franck Mességué a entamé, le 12 octobre 1992, quinze jours auparavant, dans un studio meublé du quartier de la Petite-France, une grève de la faim, illimitée, non pas certes, par

définition « pour se faire du bien, mais pour faire du bien aux autres », pour se faire entendre des pouvoirs publics déplorablement inertes. Il est décidé à mettre sa vie dans la balance et affirme qu'il ira, s'il n'est pas écouté, jusqu'au bout de ses forces.

Juste avant d'entreprendre cette épreuve, il a tenu à déguster, dans une des meilleures brasseries de la ville, une choucroute gargantuesque qu'il a arrosée d'une bonne pinte de bière locale.

C'est pour donner à son action un caractère plus public, plus spectaculaire et surtout afin de répondre aux refus incompréhensibles et néfastes des autorités et des principales associations en place à vouloir clairement prendre position – *et par écrit* – face à cette mesure vitale, qu'il est venu la poursuivre en ce lieu symbolique et fréquenté par les personnalités concernées et la presse européennes.

Après sa plongée dans la baie de St Paul, c'est une longue descente dans la souffrance de la faim qu'a commencée cette fois Franck Mességué.

Fait unique : **Le 23 octobre 1992**, lui est envoyée la *seule correspondance* que lui aura jamais adressé une seule des nombreuses associations de lutte contre le SIDA, une lettre manuscrite de l'Association des Médecins Gais :

« L'AMG est sensible aux très vifs efforts que vous développez pour que soit plus répandu le test de dépistage du VIH.

*En effet, si celui-ci reste volontaire et non obligatoire, ce sera l'occasion d'une prise de conscience par l'ensemble de la population et de possibilité de traitement pour ceux qui sont touchés par le virus sans le savoir. Vous développez d'ailleurs fort bien tous ces arguments. Mais il faut que cet examen soit volontaire et non obligatoire. Dans cette dernière situation il devient inutile **vus les délais de séroconversion.**^a(sic)*

^a Treize ans plus tard, le contraire sera -enfin- affirmé officiellement...en Angleterre. Voici ce qu'on pourra lire alors dans le n° 120 de Transcriptases (février-mars 2005), sous le titre éloquent :

" Coût / efficacité du dépistage systématiquement proposé "

« Deux études *coût / efficacité* publiées dans le New England Journal of Médecine montrent que le dépistage proposé **en routine** dans la population générale américaine permettrait, à un coût raisonnable, d'améliorer la survie des personnes infectées et de réduire le taux des nouvelles contaminations. » Article rédigé par Mélanie Heard et Nathalie Beltzer.

*Vous avez choisi la voie de la grève de la faim. Mais vous pouvez aussi militer au sein d'associations telles que AIDES^a qui, patiemment, efficacement, agit en bien des domaines contre le SIDA et tous ses à-côtés.
Avec les encouragements de l'AMG, je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de nos salutations les meilleures. »*

Après 15 jours de jeûne quasiment intégral (il ne prend, le matin, qu'une cuillerée à soupe de pollen^b) Franck Mességué a déjà perdu 8 kilos.

Des panneaux expliquent son combat :

« 300 nouveaux séropositifs par jour en France »

En grève de la faim : « Pour un dépistage du SIDA systématiquement proposé : »

Une affichette agrafée à la toile de tente invite les badauds au dialogue :

« Si vous désirez discuter, n'hésitez pas. Merci ! »

Si un passant l'appelle, Franck Mességué descend la fermeture à glissière de la tente et l'invite à converser, pour le convaincre du bien-fondé de sa démarche.

Un article des Dernières Nouvelles d'Alsace, daté du 28 octobre, définit ainsi l'homme et son action :

« C'est un sportif d'une endurance exceptionnelle – son ami strasbourgeois Marius Arnold le qualifie d'homme poisson – qui entreprend une action très physique pour contribuer à faire connaître les risques mortels du sida.

Comme l'instituteur qui lui prête main forte, il dénonce sinon une conspiration du silence, du moins un certain attentisme en matière de lutte contre le sida.

En mai dernier, il avait déjà plongé 234 fois à 21 mètres de profondeur et en apnée, durant [24 heures], pour plaider pour le dépistage du sida.

Cette plongée, dans la faim [cette fois-ci] risque d'être longue, car la volonté et la résistance de l'individu sont exceptionnelles. Il en donne pour preuve une photo sur laquelle il pose avec Jacques Mayol, qu'il a dépossédé, pour un mètre, de son propre titre de champion du monde de plongée " sans ascenseur ".

*Descendre à -62 mètres en apnée et faire une grève sévère de la faim : ce sont deux facettes d'un homme qui lance des défis. Pour se dépasser, mais aussi par souci de s'impliquer dans un drame qui guette une jeunesse plutôt indifférente » signé **Michel Gissy**.*

^a "AIDES" : l'avis de cette association a été sollicité des dizaines de fois par Franck Mességué, qui n'a jamais pu l'obtenir. Trois conversations téléphoniques avec son président d'alors, Arnaud Marty-Lavauzelles, n'ont pas eu davantage de résultats.

^b Pour avoir un minimum de sels minéraux et de vitamines. Cette prise représente environ 20 calories, soit 1/100 des besoins alimentaires. Franck prenait également un peu de sel chaque jour.

Alors, assis presque à même le sol, les mains froides, à cause du jeûne et de la température ambiante, mais le sourire toujours empli de chaleur, le soldat du dépistage débite son message, précise son engagement, distribue des documents photocopiés ³⁶.

Ceux qui prennent la peine de s'arrêter ne peuvent qu'être frappés par la pertinence des éléments qu'il présente, par exemple, cet extrait d'un rapport du groupe de travail du Haut Comité de la Santé Publique sur le dépistage de l'infection par le VIH daté de mars 1992 :

« La connaissance par un individu de sa séropositivité semble de nature à réduire le risque qu'il fera courir à ses partenaires sexuels, mais cette notion n'est pas encore prouvée par les études de terrain. Les individus qui font pratiquer des tests sont ceux qui ont une préoccupation de connaissance et de protection. Il est probable que ce sont les mêmes qui ont une plus grande aptitude à adopter des comportements protecteurs ».

Ce constat montre que les autorités sanitaires connaissaient, **dès mars 1992 ... au moins** , les avantages du dépistage précoce.

Hélas ! Elles sont restées dans un mortel immobilisme...

Le 13 novembre 1992, il envoie ce message écrit à **Jean Tibéri**,³² secrétaire départemental de la Fédération de Paris du RPR, parti dont il est alors membre :

« Permettez-moi de vous faire parvenir par courrier les documents relatant la suite de ce combat qui n'est qu'un relais de l'opinion publique [...].

Ce soir je dois être hospitalisé à Hautepierre, car le médecin craint des complications cardiaques et rénales.

Evidemment je vais être soigné, mais je ne me résigne pas pour autant, puisque le but de l'action est d'aller jusqu'à l'obtention d'un résultat positif [dont la nécessité] ne fait aucun doute : la Raison et le Bon Sens l'emporteront sur l'Immobilisme malsain :

La grève de la faim, ce n'est pas pour se faire du bien, mais pour faire du bien.

A part ça, le moral est au beau fixe. »

Le quotidien Les Dernières Nouvelles d'Alsace du **jeudi 19 novembre 1992**, qui reprend l'extrait du rapport du HCSP, ajoute :

« Ce texte, qui cerne bien les limites du test volontaire, peut [en effet] être [légitimement] utilisé comme argument par ceux qui, comme Franck Mességué, préconisent la systématisation du dépistage. Le gréviste de la faim qui joue sa santé pour ses idées n'est pas maximaliste, puisqu'il ne va pas jusqu'au dépistage obligatoire.

*Nuancé, il manifeste pour que les médecins le **proposent** systématiquement à leurs patients, alors qu'en dehors du don du sang et de la première consultation prénatale, le test est rarement prescrit. »*

Bien sûr, Franck Mességué connaît les limites techniques du test, et en particulier la sécurité illusoire d'un faux séronégatif (individu récemment contaminé dont l'organisme n'a pas encore développé d'anticorps). C'est pourquoi l'accompagnement de la proposition de test par une information pertinente est indispensable.

Mais il sait aussi qu'il vaut mieux, lorsque des vies sont dans la balance, faire ce qu'il faut pour en sauver une grande partie que se contenter de constater, mois après mois, par de belles statistiques, l'hécatombe.

Je l'ai dit, et je le répète, Franck Mességué est un homme de conviction.

Il ira donc, une nouvelle fois, jusqu'au bout de ses limites physiques.

Le 19 novembre 1992, Franck Mességué a perdu une quinzaine de kilos.

Il souffre de vertiges provoqués par l'hypotension.

Le taux d'acétone grimpe dans ses urines.

Dans sa tente, il n'a que le portrait de sa Mère, qui est décédée dans un accident de voiture à Florence alors qu'il avait 14 ans, et un sac où se trouve sa provision de pollen, du sel marin et des gélules de potassium prescrites par un médecin.

Les réactions des passants sont contrastées.

Celui-ci se montre totalement négatif, voire même agressif :

« Je refuse qu'on se mêle de ma vie privée ». ^a

Celui-là constate avec amertume :

« Si on avait fait du dépistage il y a sept ans, je ne serais pas séropositif aujourd'hui ».

^a Franck n'a observé une telle réaction, en seize ans, que chez deux personnes, *probablement commanditées par les RG*, dont une, très provocatrice, lors de son action, racontée plus loin, sur les richesses vaticanes...

Dans L'Argus de la Presse, on peut lire ce beau courrier de son ami Marius Arnold, d'Illkirch, en réponse à l'article des Dernières Nouvelles d'Alsace cité ci-dessus :

« Par votre article dans les Dernières Nouvelles d'Alsace, vous avez grandement contribué à faire connaître l'action de Franck Mességué. Ce dernier continue, avec une farouche détermination, sa grève de la faim pour une cause qu'il estime vitale pour préserver la santé et l'avenir de la jeunesse.

*Je suis admiratif devant **la leçon de volonté, de droiture, d'honnêteté** qu'il donne en menant ce combat difficile pour le dépistage du SIDA, mais qui, malheureusement, a peu d'échos. Personnellement, je tire les conclusions d'un monde dans lequel le courage est absent et où l'égoïsme tient la première place.*

Je comprends mieux maintenant les larmes de certaines personnes de valeur qui se sentent totalement désarmées devant les drames affreux que [vivent] la Somalie et la Yougoslavie, et [devant toutes les souffrances que provoque] la pauvreté.

Franck Mességué aura eu au moins le courage d'essayer, c'est important, et c'est beaucoup. Je le soutiens : il le mérite amplement ».

L'Auvergnat aurait pu alors reprendre à son compte cette belle strophe de Brassens :

*Ce n'était rien qu'un peu de miel
Mais il m'avait chauffé le corps
Et dans mon âme, il brûle encore
A la manière d'un grand soleil³³*

Le 21 novembre 1992, alors qu'il en est à son 41^e jour de grève de la faim, Franck Mességué est transporté, sans avoir rien demandé, au Centre Hospitalier Régional et Universitaire de Strasbourg, où il est hospitalisé jusqu'au 5 décembre.

Le certificat médical rédigé par les professeurs J.M. Brogard, J.F. Blickle et A.M. Ronchetti présente le bilan suivant :

« Monsieur Mességué a entamé le 12 octobre 1992 une grève de la faim pour militer en faveur d'un dépistage généralisé du SIDA par le test HIV. Il pesait alors 78 kg pour 1 m 79. Actuellement, au 41^e jour de sa grève de la faim, le patient a perdu près de 13 kg [en fait près de 15 kg, précise Franck Mességué]. L'état général est altéré avec une tension artérielle à 8/6 debout et une tension à 11/8 couché. Présence d'acétone dans les urines : +++, et œdèmes des membres inférieurs débutants.

*Monsieur Mességué a accepté une hospitalisation courte pour réalimentation parentérale. L'examen cardiovasculaire retrouve une hypertension orthostatique sans trouble du rythme cardiaque avec de légers œdèmes des membres inférieurs, bilatéraux. L'auscultation pulmonaire est libre. A noter une sensibilité de l'hypochondre droit chez un patient porteur de calculs biliaires. Les réflexes ostéo-tendineux rotuliens sont peu vifs, mais symétriques : pas de Babinski. **Le patient est bien orienté**,^a très euphorique, avec une logorrhée importante^b.*

^a Franck Mességué venait de consulter un psychologue.

^b La Mère de Franck était une demoiselle Jaffeux. Or, en dialecte auvergnat, "jaffer" signifie parler d'abondance... La logorrhée chronique de Franck, qui pour moi est plutôt éloquence, est probablement le résultat de cet héritage.

Le bilan biologique sanguin ne retrouve pas de troubles électrolytiques majeurs, ni de signe d'insuffisance rénale fonctionnelle. Aux bandelettes réactives urinaires, on retrouve une acétonurie à ++ et des traces d'albuminurie. La protéinurie à 24 heures est négative ainsi que le compte d'Addis. La sérologie du VIH est négative. Les leucocytes sont diminués à 3500 avec 46,9% de polynucléaires neutrophiles.

L'électrocardiogramme montre un rythme sinusal à 60 cycles/minute. L'échographie abdominale retrouve des calculs vésiculaires multiples, simples avec 3 plages hyperéchogènes d'environ 2 à 3 cm, mal limitées au niveau du foie (stéatose localisée?). Indication d'un contrôle à distance.

Au cours de son hospitalisation, Monsieur Mességué a accepté une alimentation parentérale, sans reprise cependant de l'alimentation par voie orale.

Durant ces deux semaines, il a encore perdu 1,4 kg (poids à la sortie : 64 kg). Aucun trouble électrolytique n'est apparu. Sa fonction rénale s'est maintenue avec une diurèse d'environ 2 litres par 24 heures pour un apport hydrique équivalent. L'acétonurie a disparu au bout de 48 heures.

Le patient quitte le service pour continuer sa lutte avec désir de se rendre à Paris.

Conclusion : grève de la faim pendant 41 jours, acétonurie +++, pas de reprise alimentaire orale. Lithiases vésiculaires multiples ».

Il était important de transcrire ici ce bilan dans son intégralité, avec tous ses termes médicaux, car Franck Mességué considère qu'il constitue en quelque sorte son « **certificat de sincérité** », la preuve scientifique de l'intégrité de sa grève de la faim.

Durant ce séjour à l'hôpital, il a écrit, le 24 novembre 1992, à **Danielle Mitterrand**, en qui il avait jusqu'alors une entière confiance, notamment en raison de ses déclarations passées sur le drame du sida, dans le cadre de son association « France-Liberté » et sur les plateaux de télévision, pour déplorer que ses précédents courriers des 14 octobre et 12 novembre de l'année en cours soient restés sans réponse, et, *en particulier*, pour s'indigner des récentes déclarations, faites inconsidérément par l'épouse du Président lors d'une séance de dédicaces à la Librairie Kléber de Strasbourg, tendant à faire croire qu'une personne apprenant soudain sa séropositivité éprouve presque inmanquablement la volonté de contaminer son ou sa partenaire (!)

« Vous savez ? Je suis celui que vous avez croisé à la Librairie Kléber à Strasbourg [...] Il ne faut jamais s'accommoder de l'injustice et de l'exclusion [ni baisser] les bras devant une

cause, [même réputée] perdue... Nous avons remis à une de vos collaboratrices un dossier détaillé pour que ceux que l'on préfère oublier [...] les nouveaux séropositifs de chaque jour, que le silence tue, puissent connaître un autre sort...

*Vous ne voyez,^a de façon contradictoire, aucun inconvénient au dépistage lorsqu'il s'agit des "privilegiés" qui veulent donner leur sang pour la collectivité et qui ont droit, eux, au **dépistage obligatoire** : certes, cette mesure est heureuse, mais elle devrait être exemplaire, et être étendue à tous.*

Faut-il rechercher l'explication de vos contradictions dans le fait que vous souhaitez soulager et protéger, avant tout, les "pauvres politiques" que le courage n'étouffe guère, et leurs acolytes "spécialisés", qui manquent, incontestablement, depuis si longtemps, d'imagination, de pertinence, et d'initiatives responsables (il est vrai qu'on ne fera jamais d'un pur-sang un percheron... et vice et versa) ?

De là à négliger la vie des gens, en brandissant, pour justifier votre opposition à un dépistage systématiquement proposé, alors que 83% des Français interrogés y sont favorables, l'étendard d'une éthique obscure, il y a une marge qu'un minimum de décence et d'humanité devrait vous interdire de franchir. Car, quoi qu'en dise Monsieur Kouchner, nos concitoyens sont tout à fait capables de prendre, en toute lucidité, leurs responsabilités face au fléau du SIDA (...)

Nous ne pouvons qu'être persuadés que vous aurez l'honnêteté intellectuelle d'admettre sans aucune difficulté la réelle gravité de ce que, cet après-midi-là, vous avez cru bon de nous faire « avaler » comme étant la vérité [...], et qui aura, soyez-en sûre, impressionné votre public et atterré l'empêcheur de tourner en rond que je suis, en réponse à la question plutôt embarrassante de savoir pourquoi la Ministère de la Santé persiste-t-il aussi lourdement dans sa politique pernicieuse de dépistage à deux vitesses du virus du sida... Souvenez-vous !

" Une sommité du monde médical m'a confié tout récemment que lorsqu'on apprend à quelqu'un sa séropositivité, l'attitude de cette personne, face à cette révélation, se traduisait presque inmanquablement par le besoin de contaminer son ou sa partenaire..."

C'est ce que vous avez dit, à un mot et une virgule près.

Il est particulièrement abusif, et périlleux, lorsqu'on traite d'un sujet aussi sensible que le SIDA, de transformer quelques cas isolés en un comportement général. Cela revient à dire, clairement, avec la caution de votre statut de première dame de France, qu'un séropositif, qui a déjà bien du mal à se faire accepter socialement comme tel, passera dorénavant pour le pire des égoïstes, le plus ignoble des salopards... »

Franck Mességué envisage un moment, devant des propos publics d'une telle gravité, de porter l'affaire en justice, et contacte l'avocat **Jacques Vergès**, qui lui fait savoir, avec l'élégance qui le caractérise, et que n'ont certes pas nombre de personnalités qui ne prennent même pas la peine de répondre à ses lettres, qu'il n'est pas disponible.^b

^a « Comme beaucoup d'autres...pour le malheur des futurs contaminés, et de ceux qui, par ignorance, ne peuvent se soigner », précise Franck.

^b « J'ai bien reçu votre lettre qui a retenu toute mon attention. Malheureusement, en raison d'un emploi du temps très chargé, je ne pourrai prendre en charge la défense de vos intérêts.

Croyez que je le regrette.

En vous remerciant de la confiance qui fut à l'origine de votre démarche auprès de mon cabinet, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée. » Jacques Vergès, Paris, le 27 novembre 1992.

Le professeur Andrieu réfutera trois mois plus tard ces a priori spécieux et socialement dangereux véhiculés par l'épouse du Président de la République : 24

« Depuis 1985 dans mon groupe nous avons suivi plus de 1300 personnes séropositives. Il est très exceptionnel d'en rencontrer une dont le comportement sexuel ne s'est pas profondément modifié lorsqu'elle a appris son état. »

Mme Mitterrand n'a jamais répondu aux sollicitations de Franck, qui n'oublie ni le regard ironique qu'elle lui a adressé dans la librairie de Strasbourg lorsque, venant de lui dédicacer son livre, elle a appris qu'il était en grève de la faim depuis 40 jours, ni les paroles peu agréables dont elle l'a en même temps gratifié : « Vous n'avez rien de mieux à faire ? »

Peu après, Franck s'est adressé à nouveau, en ces termes, à Jean Tibéri :

« Après un court séjour à l'hôpital Hautepierre, à Strasbourg, où certains auraient souhaité me décourager en me renvoyant avec une ordonnance de quelques pilules de potassium, et le conseil « d'aller me faire remplumer ailleurs », je m'en suis retourné, sitôt sorti, sous ma petite tente devant le Conseil de l'Europe.

Un Auvergnat ça doit valoir au moins trois Bretons...

Arrivé au 37^e jour de ma grève de la faim, quelle ne fut pas ma surprise de voir rappliquer Madame Boltho Massarelli,^a administratrice principale de la division Santé du Conseil de l'Europe (prévenue pourtant dès le début de mon action) qui venait enfin s'enquérir, pour la première fois, de ce que je devenais [...].

Après que je lui eus détaillé, à nouveau (elle avait lu ma lettre...), les évidences salutaires de la nécessité d'un dépistage systématiquement proposé, par opposition à l'irresponsable, incohérent et dangereux « programme » gouvernemental, elle me fit la promesse de revenir le lendemain pour « m'apporter la contradiction ».

Mais, sans doute en panne d'arguments, elle préféra m'envoyer le docteur Brandt, le médecin du Conseil Européen, qui, après avoir testé ma sincérité en faisant prendre mon poids (- 15 kg), ma tension (8/7) et analyser mes urines qui se révélèrent bourrées d'acétone (symptôme évident d'autophagie), décida de me faire hospitaliser pour la seconde fois, mais dans un autre établissement, où je me trouve actuellement sous perfusion. »

En effet, Franck refuse toujours de s'alimenter.

Il reçoit un appel téléphonique de son Père, avec qui il a des relations distendues, épisodiques, comme toutes celles qui unissent des caractères forts, opposés, et semblables à la fois, et avec qui il n'a pas eu de contact depuis une dizaine d'années :

^a Véra Boltho-Massarelli écrivait pourtant si pertinemment en 1991 :

« Le sida est un test nous permettant de vérifier la solidité de l'implantation dans notre société des principes de tolérance, non discrimination, assistance, protection, intégration et respect des malades. L'enjeu est de taille, car, quelle que soit la décision prise pour le sida, elle fera école pour toute autre maladie... »

« Franck, que veux-tu ?

Rien d'autre, Papa, que ton appui dans mon combat !... »^a

Le 26 novembre 1992, toujours hospitalisé, il a fait parvenir un dossier à la presse :

« Vous trouverez ci-joint les raisons qui font que le test de dépistage systématiquement proposé du HIV, tout en respectant bien sûr les précautions indispensables et en préservant l'incontournable liberté individuelle, « risque » bien de sauver des Vies Humaines. »

Mais la presse en général, à l'exception des Dernières Nouvelles d'Alsace et de La Montagne, est restée muette, et a préféré s'étaler sur « l'importante affaire d'un coq » contre lequel des voisins avaient porté plainte parce qu'il les réveillait la nuit...^b

Franck Mességué s'adressait pourtant régulièrement à toute la presse parisienne, à qui il envoyait ses dossiers, et en particulier écrivait à **Eric Favereau**^c (Libération), à **Annie Kouchner** (L'Express), à **Laurence Folléa** et à **Jean-Yves Naud** (Le Monde), à **Dominique Vernier** (AFP), à **Claire Ulrich** (L'Événement du Jeudi), à **Sabine de la Brosse** (Paris-Match), à **Alain Ayache** (Le Meilleur), à **Jean-Daniel Flaysakier** (Antenne 2), à **Christine Ockrent** (FR3).

La Montagne de Clermont-Ferrand, L'Auvergnat de Paris, Les Dernières Nouvelles d'Alsace, ont toujours soutenu ses combats. Franck remercie tout spécialement, ici, **Michel Gissy**, des Dernières Nouvelles d'Alsace, un homme « d'une remarquable intégrité », qui est souvent venu le voir pendant sa grève de la faim.

^a Franck a toujours soutenu son Père, et n'a jamais dissimulé l'admiration qu'il lui a constamment portée. Il n'a jamais manqué de participer à ses diverses campagnes, avec un désir et un plaisir sincères, ne fût-ce que pour coller des affiches durant des nuits entières.

^b Un couple du petit village alsacien d'Orschwihr (Haut Rhin) avait été condamné à verser un franc de dommages et intérêts à ses voisins qui se plaignaient des cris intempestifs du coq qu'il nourrissait, à payer 100 francs d'astreinte par jour en cas de nouvelle « infraction » et à payer 2300 francs de frais de justice... L'affaire avait fait le tour des rédactions de la presse régionale et nationale...

^c Eric Favereau a répondu à plusieurs reprises à Franck Mességué, au téléphone, jusqu'à lui donner raison. Le jour qu'il a bien voulu le recevoir, pour une entrevue, en 1994, au siège de Libération, il l'a immédiatement dirigé vers une jeune stagiaire pleine de bonne volonté mais qui ne connaissait pas le sujet. L'entretien a évidemment tourné court.

Le protestataire a reçu, a plusieurs reprises, la visite **d'Henry Scicluna**,³⁴ Directeur de la Division de la Santé et de la Politique Sociale du Conseil de l'Europe, venu prendre des nouvelles de sa santé, avec beaucoup d'humanité, et un regret évident de ne pouvoir rien faire, pris dans le carcan des lourdeurs et de la hiérarchie administratives.

Paris, décembre 1992

Suite et fin de la grève de la faim

Enfin, Bernard Kouchner se décide à faire recevoir Franck Mességué

Premiers mensonges et premiers résultats

Quittant l'hôpital de Strasbourg, Franck Mességué prend une bonne dose de pollen, " pour la route ", monte immédiatement dans sa Fiat Panda, une voiture qu'il vient d'acheter d'occasion à son ami Marius Arnold, et qu'il possède et utilise toujours, chaque fois qu'il se rend à Clermont, et se dirige tout droit sur Paris, pour aller se garer (déjà !) devant le Ministère de la Santé, où il se transforme en homme sandwich, ce qui est pour le moins paradoxal pour un gréviste de la faim.

Sept mois après son parcours de dix kilomètres sous l'océan, voici que Franck Mességué, particulièrement affaibli, mais toujours déterminé après 40 jours de grève de la faim et 15 jours d'hospitalisation, arpente le trottoir, avenue de Ségur, tout en continuant à jeûner et à distribuer des tracts, avec une grande pancarte sur laquelle sont reproduites ces phrases clés prononcées par Bernard Kouchner dans Le Monde une semaine auparavant :³⁵



« **Il faut oser avertir !**

**Si les autorités font la sourde oreille,
il faut alerter, crier !**

**Je vous invite à construire l'alerte
permanente ! »**

Et au verso :

Monsieur le Ministre

Après 56 jours de grève de la faim à Strasbourg

LE COMBAT CONTINUE

Pour que le dépistage du SIDA

Soit systématiquement PROPOSE

Plus de 80% des Français vous le demandent !

Mais cette fois son entêtement semble payer :

Le jeudi 10 décembre 1992, vers 11 heures, 5 jours après son arrivée à Paris, à son 60^e jour de privation , il est invité à entrer au ministère.

Une dame lui demande de déposer son panneau dans l'entrée, et lui annonce qu'il va être reçu « dans les bureaux ».

Un homme le prie bientôt de le suivre dans les étages.

Sortant de l'ascenseur, qui voit-il, face à lui, qui sort de son bureau, situé à une dizaine de mètres dans le corridor ? Bernard Kouchner en personne !

Le ministre fait quelques pas vers lui, le fixe du regard...puis tourne les talons et s'en va sans dire un mot !

C'est alors que surgit le Dr **Florence Veber**, responsable du dossier SIDA auprès du ministre, qui invite gentiment Franck à entrer dans son bureau, l'écoute attentivement, et lui affirme qu'il n'a pas à s'inquiéter, que le ministre va en parler prochainement à la télévision, que la généralisation du dépistage est pour lui une question d'une grande importance...

Franck rappelle qu'il ne demande que l'ouverture d'un débat sur la question qu'il ne souhaite pas l'obligation du test, et qu'il est évident que depuis des mois, pour lui, coupures de presse à l'appui, Monsieur Kouchner ne fait que tergiverser sur la question.^a

^a Par ailleurs, mis au courant de la grève de la faim de Franck Mességué par deux courriers que ce dernier lui a envoyés le 16^e et le 26^e jour de son action, Bernard Kouchner aura quand même attendu le 60^e jour avant de faire en sorte que le gréviste soit reçu par le Dr Veber...

Franck s'aperçoit qu'il y a du monde derrière la porte, qui est restée entrouverte. Il pense aujourd'hui que Bernard Kouchner écoutait l'entretien avec un de ses collaborateurs, avec qui il échangeait des commentaires : Franck s'est alors nettement entendu qualifier, dans les bribes qui lui parvenaient de cette conversation, pour la première fois, d'« idéaliste ».

Il lui est proposé « *une collaboration d'action médiatique* », ressemblant à celle qui a été menée par Magic Johnson³⁶ (à la différence près que Franck Mességué n'est pas séropositif).

Franck Mességué, qui a l'impression qu'il a été, enfin, entendu, accepte, en émettant toutefois un doute quant à la complète pertinence de la réponse officielle par rapport à son combat et à son unique objectif, qui est, il faut le répéter, la généralisation de la proposition systématique du test de dépistage, et tient à mettre tout de suite les choses au point concernant sa collaboration :

« Je me mets entièrement à votre disposition pour un an, depuis l'ouverture du débat sur cette mesure jusqu'à l'annonce officielle de sa mise en œuvre mais une seule condition, si j'accepte d'être défrayé, le cas échéant, de mes déplacements, par contre **je tiens à ce que ma coopération soit totalement bénévole**. Je refuse à l'avance toute rétribution. »

Car notre militant ne veut surtout pas risquer d'être "récupéré".

Il rappelle avec force que la maladie n'en est qu'à ses débuts, qu'elle risque de provoquer d'énormes ravages, et qu'il n'y a pas de raison qu'on ait pris, et qu'on continue à prendre des mesures draconiennes pour d'autres maladies et qu'on n'en fasse pas autant pour celle-ci.

Le sportif clermontois, **qui redit qu'il milite pour la santé publique et non dans un but politique**, déclare qu'il poursuivra toutefois sa grève de la faim, dans l'attente d'une réaction officielle concrète précisant le sens de cette « collaboration ».

Il fait toutefois un premier pas en cessant, dit-il, de « faire le pantin » avec ses pancartes.

Il est raccompagné vers l'ascenseur, après un échange de vues d'une bonne heure, par le

Dr Veber qui, chemin faisant, est obligée, avec l'aide d'un collaborateur, de le soutenir car il est pris d'une crampe soudaine à la jambe.

La première réponse du ministère ne tarde pas à tomber.

Le 11 décembre 1992, le lendemain (tiens !), Bernard Kouchner adresse en effet à l'ensemble des médecins de France une lettre circulaire les invitant à « *proposer des tests biologiques comprenant au moins le sérodiagnostic du VIH* » aux patients en situation de risque et à toute femme en début de grossesse ou souhaitant l'être, et préconisant que « *la prescription de ce test soit l'occasion d'un véritable travail d'information et de prévention qui conduise réellement à diminuer la maladie* ». Enfin Bernard Kouchner précise que « *l'infection à VIH est une pathologie chronique qui doit être prise en charge comme toute autre maladie* ». ³⁷

83% des Français sont alors de cet avis, ne l'oublions pas.

Réconforté, rassuré par cette circulaire qui semble être annonciatrice de décisions allant dans le bon sens, ^a Franck Mességué, pour qui, à ce moment-là, il est inconcevable que - *la parole* - de Kouchner et celle du Dr Veber puissent être mises en doute, bien que les modalités de participation à de futures campagnes en direction du grand public n'aient pas été définies, recommence à se nourrir, progressivement, en attendant de recouvrer toutes ses forces physiques. ^b

Sa volonté, quant à elle, est intacte...

Sa grève de la faim aura duré 60 jours.

^a Coïncidence ? Une autre circulaire du ministre, datée du 10 décembre 1992, - *soit le jour même où Franck Mességué a été reçu* - "**demande, en gros, à tous les médecins d'ouvrir les dossiers médicaux de toutes les personnes transfusées durant les années 1983/1985** et de leur proposer un dépistage". Rappelons que la période en question est celle durant laquelle ont eu lieu les criminelles transfusions de sang contaminé, touchant en particulier les hémophiles. **Sept ans plus tard, Bernard Kouchner s'apercevait soudain qu'il était urgent d'organiser chez les personnes concernées « un dépistage systématiquement proposé ».** **Il ne nous a pas été possible de connaître les résultats de cette opération...**

^b Pendant les deux ou trois jours qui suivent, Franck voit avec étonnement ses urines se charger fortement de sédiments minéraux floconneux, et pense, sans toutefois perdre de sa sérénité, qu'il a les reins endommagés...

Le quotidien La Montagne relate dans deux articles publiés en décembre ce qui peut être alors considéré comme un dénouement satisfaisant, pour Franck Mességué, de cette longue et douloureuse action.³⁸

Hélas ! Franck retombe vite, de nouveau, dans le désenchantement. Les promesses ministérielles, pourtant confirmées par écrit,³⁹ une première fois, puis impudemment réitérées⁴⁰ par Mme Veber, resteront sans suite, en particulier celle-ci :

« Pour votre demande d'engagement personnel,^a il m'est naturellement impossible d'y répondre immédiatement mais j'ai sollicité la Direction Générale de la Santé et l'Agence Française de Lutte contre le SIDA pour avoir des propositions concrètes soit concernant votre participation à de futures campagnes grand public sur ce thème soit pour d'autres idées.

Je ne manquerai pas de vous tenir au courant des possibilités pour 1993 qui devraient se définir dans les semaines qui viennent. »

Ou encore celle-ci :

« Après consultation des services du ministère comme je vous l'avais indiqué dans ma première lettre, il paraît tout à fait possible que vous contribuez [sic] utilement aux campagnes de presse qui doivent avoir lieu au printemps 1993 sur le dépistage en particulier, deux autres thèmes devraient y être abordés, la prévention et la solidarité. »

Dans les milieux politiques, de mois en mois, d'année en année, les avis se croisent, se contredisent, et la situation croupit ... de plus en plus

Dépistage obligatoire ? Dépistage systématique ? Dépistage régulier ? Dépistage systématiquement proposé ? Proposé à tous ? Proposé à certaines catégories de la population ? A certains moments de leur vie ? Appel sous les drapeaux, examen prénuptial, examen prénatal ?

Il est vrai que la question n'est pas simple, comme en témoigne, en 2005, soit treize ans après l'action en cours de récit, cette réflexion de David Lawson, conseiller du programme ONUSIDA :

« En vingt ans, près de 60 millions de personnes ont déjà succombé au sida - la plus grande épidémie des temps modernes. Plus de 40 millions de personnes vivent aujourd'hui avec le

^a Franck rappelle qu'il n'a rien demandé ! C'est le Dr Veber qui lui a fait cette offre de collaboration !

VIH dans le monde. Au rythme actuel, quelques 100 millions d'individus seront infectés d'ici à 2010. Or 95 % de ces personnes ignorent leur séropositivité. Fortes de ces statistiques tragiques et funestes, des voix s'élèvent pour réclamer le dépistage systématique et obligatoire du VIH. Leur principal argument est que l'ignorance de la séropositivité constitue un danger pour la société. Une personne infectée qui l'ignore peut en effet

transmettre le virus pendant des années sans le savoir. Le dépistage obligatoire aiderait à contenir l'épidémie en responsabilisant les personnes infectées ainsi conscientes de leur statut. Cette méthode n'est pas nouvelle. Dans un passé récent, plusieurs Etats américains l'ont imposée pour des maladies sexuellement transmissibles, telles que la syphilis, sans objections majeures. Toutefois, la problématique du dépistage du sida est complexe et s'articule autour de facteurs sensibles, culturels et sociétaux.

Cuba a longtemps été le seul pays au monde à imposer le dépistage obligatoire du VIH. Dès l'apparition du virus sur son territoire, en 1986, le gouvernement cubain a instauré un système de traçabilité des séropositifs, afin de les isoler. Bien que ces mesures portent atteinte aux droits humains, des partisans du dépistage obligatoire soulignent que Cuba dispose d'un des taux d'infection au VIH les plus bas au monde - 0,03 % -, de surcroît en déclin... En Afrique, plusieurs pays ont récemment introduit ou sont sur le point d'introduire des législations rendant obligatoire le dépistage pour les militaires, tant en activité que pour les nouvelles recrues ; c'est le cas notamment du Swaziland. En effet, dans ce pays comme dans d'autres, les forces armées sont particulièrement vulnérables à l'infection au VIH. En Inde, où vivent 5 millions de personnes infectées, dans certaines villes, des policiers sont soumis tous les six mois à un dépistage obligatoire du VIH... et la conférence nationale des évêques catholiques a demandé au gouvernement fédéral de rendre obligatoire le dépistage pré-nuptial, afin qu'un certificat de séronégativité autorise le mariage. Dans l'Etat du Massachusetts, les autorités locales souhaiteraient autoriser le personnel médical et d'aide d'urgence exposé à des sécrétions humaines en traitant des patients, à connaître leur sérodiagnostic. Aux Pays-Bas, après deux ans de bataille juridique, la Cour suprême a tranché en faveur de la protection des personnels soignants contre le droit à la confidentialité du dossier médical, en autorisant le dépistage de patients sans leur consentement ; une mesure jusqu'alors limitée aux cas de transmission délibérée du VIH - auteurs de viols ou de morsures suspectés d'être infectés.

En Chine, les militaires et les toxicomanes y étaient déjà soumis ; il pourrait être imposé aux prostituées et à leurs clients... Au Québec, tout en l'excluant, on évoque la déclaration obligatoire de sérodiagnostic des médecins à leur hiérarchie. La frontière entre "déclaration" et "dépistage" obligatoire est ténue... En Grande-Bretagne, où la moitié des nouveaux cas de VIH sont des ressortissants étrangers - la proportion est quasi identique en France -, plusieurs institutions, dont le Parti Conservateur, réclament le dépistage obligatoire du VIH et de la tuberculose pour tout immigré. Cette mesure tendrait à faciliter leur traitement et à réduire la propagation de l'épidémie, sans, précisent-ils, nécessairement leur interdire l'accès du territoire national...

*Sur le plan moral, la philosophie qui sous-tend le dépistage obligatoire est compréhensible, voire légitime : elle vise à protéger les personnes contre le virus et à ralentir sa progression.
(...)*

Dans l'environnement politique, culturel et social qui entoure l'épidémie de sida dans le monde, le dépistage obligatoire n'est pas une solution appropriée, même s'il sera difficile de l'éviter ponctuellement dans des contextes particuliers. Mais la question fondamentale demeure : comment s'assurer que les individus aient recours plus systématiquement au dépistage du VIH ? Malgré des avancées notoires en matière de prévention et de traitement, les progrès sont ralentis par le manque de dépistage. L'ampleur de cette épidémie

"invisible" a longtemps été sous-estimée, voire niée. La mobilisation politique internationale autour du sida est assez récente et s'est largement focalisée, pour des raisons évidentes, sur l'accès aux antirétroviraux. Désormais, l'accroissement des moyens financiers doit impérativement permettre d'améliorer les mesures de dépistage volontaire, afin que les personnes qui ignorent leur séropositivité y aient accès. Les milliards investis dans la lutte contre le sida ne suffiront pas à contrôler le virus sans priorité accordée au

dépistage. Cet objectif n'est pas illusoire. Au Botswana, par exemple, dont 40 % de la population est infectée, des campagnes de dépistage volontaire menées, entre autres, auprès de militaires portent leurs fruits. Les "obligationnistes" et les "volontaristes" s'entendent néanmoins sur un point essentiel qui déterminera sans doute l'évolution à venir de l'épidémie : le dépistage du VIH n'a jamais reçu l'attention qu'il méritait. »

La conclusion de David Lawson, en cette année 2005, se situe dans la droite ligne de ce que pense Franck Mességué, qui relève dans le comportement des autorités politiques et médicales, depuis 20 ans, une seule et même constante :

« **IL EST URGENT D'ATTENDRE...** »

C'est ce qu'il ne peut, légitimement, admettre.

Revenons à Bernard Kouchner.

Il se distingue quelques jours plus tard à l'Assemblée Nationale, le 21 décembre 1992, en opposant à Jacques Toubon, qui a déposé un amendement visant à rendre obligatoire le dépistage du VIH pour la femme enceinte au moment de l'examen prénatal, le surprenant, l'ubuesque, l'habituel argument suivant :

« Vous avez raison, Monsieur le rapporteur : aujourd'hui, 99% des femmes acceptent d'être dépistées au moment de l'examen prénatal. Il faudrait être sûr, en termes d'efficacité, de santé publique et même en termes moraux, que le 1% qui reste, cette femme sur cent qui refuse, puisse être atteint par notre obligation ; or je n'en suis pas persuadé. Voilà pourquoi je demande la réserve sur cet amendement. »

A la suite de ce raisonnement totalement surréaliste, dont la portée est à des années-lumière de l'ampleur dramatique de la question du dépistage, le rapporteur, Alfred Recours, obligé de resituer le débat à son vrai niveau, rappelle :

« D'après les indications fournies l'année dernière par l'OMS, 75% des personnes atteintes dans le monde étaient hétérosexuelles en moyenne internationale et, finalement, le problème se posait davantage pour les couples sans enfant que pour les couples avec enfants. En d'autres termes, nous n'agirions que pour le créneau le plus étroit – celui où, par ailleurs, 99% des femmes sont déjà dépistées lors d'examens prénataux (sic). »

Jean-François Mattei,⁴¹ député des Bouches-du-Rhône, rapporteur du groupe UDF sur les projets de loi de bioéthique, lui-même professeur de pédiatrie et génétique médicale, déclare ainsi, mi-figue, mi-raisin, dans Le Journal du Sida n° 47 de **février 1993** :

« Je suis opposé au dépistage obligatoire puisque, que le résultat soit positif ou négatif, il n'y a aucune solution définitive (ni vaccin ni traitement) à proposer : le dépistage n'a pas d'impact comportemental^a. Mais je suis pour un dépistage systématiquement proposé, et avec insistance, au moment des examens prénuptiaux et prénataux (sic). Il faut que le médecin généraliste soit impliqué dans la prévention. Pour cela, il faudrait peut-être codifier un acte spécifique. »

Dans la même revue, on peut lire par ailleurs ce terrible constat :

« **Le sida est révélateur des nombreux retards et dysfonctionnements de notre système de santé publique, ou plus exactement de son absence...** »^b

A noter, au passage, car il faut souligner les rares bonnes nouvelles, à la même époque,

le 5 février 1993, ce message encourageant du Dr **Henri Bretz**, député suppléant de Strasbourg, « candidat pour faire bouger les choses », suite à un courrier que lui a envoyé Marius Arnold, le " président de cœur " du mouvement " Savoir pour Prévoir " qui regroupe les amis de Franck Mességué.

« Merci d'avoir attiré mon attention sur l'action de votre comité pour le dépistage systématique du SIDA.

Très simplement, j'adhère à vos idées et voilà plusieurs années que je le propose au quotidien dans mon cabinet.

Je suis prêt en tant que Conseiller Général à adhérer à votre Comité de soutien. Je vous demande de le faire savoir à vos membres.

Dimanche, je compte sur vous.^c Lundi, vous pourrez compter sur moi.

Je vous remercie pour votre soutien et vous prie de recevoir mes cordiales salutations. »

Quant aux promesses d'appel à collaboration et d'ouverture d'un débat sur la généralisation du dépistage faites par le Dr Florence Veber de la part de Bernard Kouchner, elles sont définitivement jetées aux oubliettes, ce qui rappellera à Franck

^a Il est pour le moins curieux qu'un médecin, professeur, très impliqué par le problème du traitement en aval, ne comprenne pas que le dépistage a aussi, en amont, une finalité de prévention de la propagation épidémique, et s'obstine à affirmer a priori que le dépistage n'a pas d'impact comportemental. Or on peut lire dans le n° 40 de l'ADSP (septembre 2002) :

« Ainsi, lorsque l'on parle de prévention du sida, l'accent est mis d'emblée sur les moyens permettant à une personne (supposée séronégative) de se protéger de la contamination, rarement sur ce qui pourrait permettre à une personne séropositive de protéger l'autre (tout en se protégeant). Tout est pensé comme si la protection ne pouvait être que défensive, individualiste, alors qu'elle a à voir aussi et forcément avec l'autre (protéger l'autre). »

^b D'une part on reconnaît les retards, et d'autre part on refuse de prendre les mesures nécessaires pour y remédier...

^c C'était en pleine campagne électorale locale.

Mességué, pour qui, en bon Auvergnat, **le respect de la parole donnée est ce qui fait de l'homme un Homme**, l'histoire que lui racontait son Grand-Père maternel :

« Un jour, à la foire aux bestiaux, un gars du village de Marcillat La Farge, Firmin, choisit une vache qu'il comptait acheter, en discuta le prix ^a et, pour sceller le marché, à la mode Auvergnate, claqua de la main sur le cul de la bête avant de taper dans la main du vendeur. Tope-là ! Cela suffisait : l'affaire était conclue.

Firmin alla ensuite faire le tour du marché, puis revint presque aussitôt pour dire sans sourciller qu'il avait trouvé un autre bestiau qui lui convenait mieux, et qu'il tenait à renoncer au premier..., ce qui constituait une faute irrémissible. Le marchand accepta avec un haussement d'épaules et alla raconter la chose, qui fit le tour du village et des environs.

Du jour au lendemain, Firmin fut montré du doigt et fut considéré par tous comme « un petit », incapable de tenir parole. On lui refusa ensuite toute confiance, et aussi tout crédit à l'épicerie, à la boulangerie comme ailleurs. Les gens du coin ne le prirent plus jamais au sérieux, et il fut, en définitive, obligé de quitter la contrée, la queue entre les jambes ... et sa réputation sous le bras . »

« Aussi, les bons comptes font les bons Auvergnats », conclut Franck Mességué.

Certes, et certains ministres font de fieffés « Firmins »...

^a « Nous sommes sentimentalement attachés au marchandage, chez nous », précise en souriant Franck.

De Clermont à Paris, mars 1993

Troisième action publique

Le chemin de croix



Le lundi 15 mars 1993, au matin, un homme vêtu d'une tenue de jogging, portant sur l'épaule une croix^a de 30 kilos, part, d'un pas décidé, de la cathédrale de Clermont-Ferrand et prend la direction de Paris, entamant une marche pénible

de 400 kilomètres, qu'il pense effectuer en une quinzaine de jours, jusqu'au parvis de Notre-Dame, à raison de 20 à 30 kilomètres par jour.

L'homme, un quadragénaire, annonce qu'il entend ainsi manifester, une nouvelle fois, à sa façon, en faveur de la proposition systématique mais, précise-t-il, non obligatoire, de prescription du test de dépistage du SIDA par les médecins à leurs patients.

L'individu qui traîne ainsi sa croix s'appelle toujours Franck Mességué.

Déçu par le manque de résultats concrets, par l'insuffisance des mesures prises, et par l'enterrement des promesses qui lui ont été faites par Mme Veber, via Bernard Kouchner, pour qu'il accepte, trois mois plus tôt, de mettre fin à 60 jours de grève de la faim, Franck Mességué repart en croisade.

« Chaque jour qui passe, il y a de nouveaux séropositifs en France, et on continue à ne pas bouger. Ainsi ils m'obligent à bouger encore et toujours, même si cela est déjà bien tard », explique-t-il.

^a Confectionnée avec dévouement et offerte par un artisan-menuisier de La Font de l'Arbre près de Royat dans le Puy-de-Dôme.

« Il aura fallu une année de discussions parlementaires pour que les autorités acceptent que soit proposé systématiquement aux femmes enceintes un test de dépistage ! Espérons que Dieu aidera les hommes qui ne parviennent à rien en s'obstinant de ne pas vouloir accepter cette évidence bienfaisante .. ».

Car Franck Mességué s'affirme comme chrétien.

« C'est pour cela que je porte une croix et que je compte relier la cathédrale de Clermont à Notre-Dame de Paris. Rappelons-nous : c'est de la cathédrale de Clermont qu'en 1095 le pape Urbain II a prêché le départ de la première croisade ».

Néanmoins Franck Mességué ne professe pas la même considération pour le pape contemporain de son action, Jean-Paul II.⁴²

« Le souverain pontife oublie ses devoirs chrétiens quand il prône l'interdiction des préservatifs dans le tiers monde. Il ne se rend pas compte que, dans ces pays, les gens sont disposés, en grand nombre, à prendre ses propos pour paroles d'Évangile. Le résultat, c'est une progression catastrophique de l'épidémie ! »

« J'ai la chance d'être en bonne santé, explique le marcheur en cours de route, car je suis un sportif. Toutefois, parcourir 400 kilomètres en 15 jours en portant une croix de 30 kilos n'est pas vraiment ma spécialité.

Il est sûr que je vais souffrir.

Mais ma souffrance sera infiniment moindre que celle des personnes qui ont été, qui vont être infectées par le virus du SIDA... »

Au bout de deux jours, les pieds du plongeur, non habitués à la marche, sont déjà tout couverts d'ampoules.

A Saint-Pourçain-sur-Sioule, un ami hémathologiste, **Philippe Henri**, les lui examine et déclare, en voyant leur état, qu'il ne pourra jamais aller ainsi jusqu'à Paris.

Franck les entoure de pansements et continue.

En chemin, lors d'une pause qu'il effectue, pour se restaurer, au restaurant du Central Hôtel de Pougues les Eaux, il est interrogé aimablement par un convive, qui, après s'être fait expliquer son initiative, lui prodigue d'appréciables encouragements et disparaît.

Au moment où Franck veut régler sa note, le patron l'informe que l'homme, un authentique comte de la région, lui a offert discrètement son repas.

Il y a de cette noblesse-là chez certains aristocrates...

Après treize jours d'une progression exténuante au cours de laquelle il a failli être arrêté par la maréchaussée pour vagabondage et a été précipité, un soir, dans un profond fossé par le souffle puissant d'un camion, Franck Mességué, les pieds en sang, fera remettre, avec un dossier complet sur la cause qu'il défend, sa croix à Simone Veil, le jour même de l'arrivée de cette dernière au Ministère de la Santé, avec ces mots :

*« Madame le Ministre,
Permettez-moi de vous offrir cette croix qui se veut être un symbole de la souffrance de ceux qui doivent leur contamination à l'orgueil hypocrite, à l'irresponsabilité consciente et à la lâcheté criminelle de certains responsables.
Merci de votre indispensable considération pour que soit enfin généralisé le devoir de proposer systématiquement le dépistage du VIH : cette disposition hautement démocratique, non discriminatoire, permettra à chacun d'entre nous de choisir, en son âme et conscience, entre refus et acceptation, au contraire de ce qui est la règle aujourd'hui, imposée par ceux qui s'opposent à ce que nous disposions de ce droit élémentaire et s'arrogent celui de décider à notre place au prétexte que nous ne sommes pas capables ... **d'après eux**, de prendre nos responsabilités. »*

Cette nouvelle action spectaculaire n'aura aucun effet : au ministère, on ignore obstinément le problème, et on ne veut surtout pas savoir ce que demande Franck Mességué, et qu'il n'est pourtant pas seul à soulever, y compris dans les milieux officiels.

Dans le n° 13 de **mars-avril 1993** du magazine Contacts, organe du RPR, **Jean-Yves Chamard**,⁴³ député de ce parti, déclare par exemple :

*« La loi qu'on a votée récemment, c'est-à-dire **l'obligation pour les médecins, dans un certain nombre de cas, de proposer le dépistage est la bonne formule.** Pour l'instant c'est applicable uniquement aux examens prénuptiaux et prénataux (sic). **On pourrait le***

généraliser et demander aux médecins de discuter systématiquement de ces problèmes avec leurs patients. Ce serait une bonne chose. » (Propos recueillis par Christophe Chouteau).

C'est exactement ce que propose Franck Mességué.

Faudra-t-il un jour interner Jean-Yves Chamard ?

Détail amusant et malheureux : sur la même page du magazine, on lit cette interrogation en gras, en un encart réservé à l'association AIDES :

2 milliards pour l'élaboration d'un anti-rides, combien pour la recherche de traitements contre le sida ?

Fin mars 1993, c'est déjà à Philippe Douste-Blazy, chargé de la Santé dans le ministère de Simone Veil dans ce gouvernement de cohabitation qui avait succédé à celui de **Pierre Bérégovoy**, que s'adresse Franck Mességué.

A partir d'un article paru dans « Santé Magazine » de décembre 1983, dans lequel **Pierre Kanter**⁴⁴ s'efforçait de démêler le vrai du faux concernant le SIDA, et précisait que, selon un constat officiel, le nombre de cas recensés de contamination augmentait, déjà, très rapidement, et de façon exponentielle onze ans plus tôt (50 cas en mai, 100 en décembre 1983), Franck Mességué avait considéré la probabilité de 300 nouvelles contaminations par jour dès 1992. Le professeur **Jonathan Mann**,^{a/45} ancien directeur du programme SIDA à l'OMS, - *qui ne cesse également de répéter à juste titre : « LA STRATÉGIE CONTRE LE VIRUS DOIT DONC ÊTRE MONDIALE, SINON ELLE ÉCHOUERA. »* - avait fait une déclaration allant dans le même sens, évaluant alors de 15 à 22 millions le nombre de séropositifs dans le monde au lieu des 13 millions officiellement annoncés.

Le professeur Andrieu, on l'a vu, estimait que les chiffres n'étaient pas de cet ordre, ce qui ne l'empêchait nullement d'être pleinement en accord avec l'action de Franck Mességué.

^a En 92 dans l'Express, à la question de Gérard Badou sur « l'opportunité d'un dépistage plus généralisé du SIDA ? » Jonathan Mann n'hésitait pas à affirmer : « (...) je suis convaincu qu'en fondant ce dépistage sur le volontariat – sans le rendre obligatoire – on ne perd rien et on gagne tout. » tout en déplorant « un certain flottement dû à une bureaucratisation des activités antisida »

Quoi qu'il en soit, l'article de Santé Magazine dont s'était inspiré Franck Mességué illustrait surtout le flou inquiétant dans lequel se trouvait le peuple français face à cette nouvelle maladie au début des années 80, autant pour ce qui concernait les modes de contamination que la liste des symptômes, les perspectives de soins, les statistiques, et la non mise en doute des risques que représentaient les transfusions jusqu'à ce qu'éclate l'affaire du sang contaminé.

L'article de Pierre Kanter se terminait sur ce constat terriblement réaliste : « *Il faut bien avouer que nous en sommes encore aux balbutiements de la recherche* ».

Dans le même texte, note Franck Mességué, le docteur **Gilles Brucker**,⁴⁶ alors médecin assistant dans le service du professeur **Gentilini**⁴⁷ (à l'hôpital de la Salpêtrière à Paris), **faisant peu de cas du principe de précaution** (qui, il faut le dire à sa décharge, était alors peu connu), s'interrogeait de façon ahurissante, "du haut de son caducée":

« Faut-il en attendant mettre en doute les transfusions sanguines ? Ce serait une attitude par trop démesurée. Les refuser à un polytraumatisé grave par crainte du SIDA serait totalement aberrant, et disproportionné... ».

Il sera probablement contraint de changer d'avis quelque temps après, lorsque la gravité des conséquences de cette obstination bien peu scientifique sera publiquement révélée.

Le même Gilles Brucker, décidément très optimiste, ou totalement aveugle, met en doute, dans les mêmes colonnes, la gravité de la maladie :

« Je ne crie pas victoire, mais certains patients se portent relativement bien. Le SIDA demeure une maladie très préoccupante au plan thérapeutique. Mais de là à affirmer qu'elle est mortelle dans 80% des cas, il y a un pas que je ne franchis pas, d'une part parce qu'on ne sait dépister que les cas les plus avancés, donc les plus graves ; d'autre part parce qu'on avance ce chiffre sans tenir compte du recul nécessaire pour se rendre compte de l'effet des thérapeutiques ».

Et il ajoutait, sans doute pour achever de nous rassurer : **« Je pense que, comme dans bien des maladies virales, la durée de contagiosité du SIDA est relativement brève. »**

Il faut préciser que ce sont des déclarations tout aussi inconséquentes de ce surprenant Dr Gilles Brucker,^a citées dans un article du Quotidien du 5 mars 1992 reproduit intégralement

^a Le Docteur Brucker, peu après, est devenu le « Professeur » Brucker...

ci-dessous, qui avaient poussé Franck Mességué à entreprendre ses premières actions médiatiques :

Le Quotidien du jeudi 5 mars 1992 : Dépistage obligatoire du SIDA

Le débat s'envenime

« Le débat souhaité par le Ministre des Affaires Sociales Jean-Louis Bianco sur l'opportunité d'instaurer un dépistage obligatoire à certains moments de la vie, notamment avant un mariage ou au début d'une grossesse est en train de tourner à l'affrontement.

Coup sur coup, le Conseil National du Sida (dont la Présidente, Françoise Héritier-Augé a été nommée par François Mitterrand) et une demi-douzaine d'associations directement concernées par ce problème (Médecins du Monde et plusieurs mouvements d'aide aux malades : AIDES, Arcat-Sida, Solidarité-Plus, et les Centres Régionaux d'Information et de Prévention du Sida) se sont résolument prononcés contre ce projet, estimant qu'il fallait « tester utile » et non de façon contraignante.

Cette question divise d'ailleurs tout autant le monde médical que politique. Les plus prestigieux médecins s'affrontent sur cette question le Parlement fait de même : en décembre dernier, le Sénat avait dit oui au dépistage qui, de « systématiquement proposé » lors de examens prénuptiaux et prénataux (sic), devait devenir obligatoire. Mais à la même période, l'Assemblée Nationale avait rejeté cette idée.

Plus récemment, en février, l'Académie de Médecine a relancé la question en donnant un avis favorable au dépistage obligatoire chez les femmes enceintes et lors des examens prénuptiaux.

Sollicitée par Jean-Louis Bianco et le Ministre Délégué à la Santé, Bruno Durieux, cette institution a, en revanche, rejeté l'idée d'un dépistage des appelés au service militaire.

Multiplés objections :

Mesure a priori sensée et susceptible de rencontrer l'assentiment d'une bonne partie de la population, qui se sentirait ainsi rassurée, le dépistage obligatoire du virus du SIDA « à certains moments de la vie » suscite en fait de multiples objections.

Ses opposants mettent d'abord en relief son « inutilité au plan médical ». « Le test, a rappelé le Professeur Gilles Brucker, président de Médecins du Monde,^a ne protège pas contre le virus et n'est en rien capable de freiner la progression de l'épidémie.^b Le rendre obligatoire exposerait au non-respect du secret médical, alors que trop de médecins le pratiquent à l'insu des patients.^c »

« Si le test était ainsi rendu obligatoire lors de certaines circonstances de la vie », explique Mme Héritier-Augé, « il ne serait qu'une formalité éventuellement dépourvue de suivi médical ».^d

^a Le docteur Brucker, malgré son déni du principe de précaution, était donc déjà monté en grade...Il continuera à grimper les échelons, jusqu'à mériter le poste, aujourd'hui, de Directeur Général de l'Institut National de Veille Sanitaire (??) ...

^b Il faudrait nous expliquer pourquoi le dépistage ne peut en rien freiner l'épidémie...Est-ce bien un médecin qui s'exprime ainsi ? ***Cela ne peut qu'enfoncer le clou de ce déni organisé.***

^c Cette dernière phrase est un véritable non-sens !

^d Pourquoi exclure a priori, chère Madame, tout suivi médical ? Il est évident au contraire que la généralisation du dépistage doit s'accompagner de la généralisation du suivi...

« Son caractère obligatoire entraînerait une déresponsabilisation à la fois des médecins et du public,^a alors qu'au contraire l'intérêt du test, c'est ce qui se passe autour, l'action de prévention qui est menée : amener une personne à faire pratiquer un test doit être dans tous les cas l'occasion pour le médecin d'informer le patient sur la maladie, ses modes de transmission et les possibilités thérapeutiques actuelles », a ajouté le Professeur Gilles Brucker.

Pour ce dernier (comme d'ailleurs pour les autres représentants d'associations), c'est bien le mot « obligatoire » et tout ce qu'il sous-entend qui lui font redouter le pire.

« En l'absence de vaccination ou de traitement », a précisé le président de Solidarité-Plus, Gilles-Olivier Silvagni, « le dépistage obligatoire ne pourrait se justifier que s'il devait être accompagné de mesures de solidarité et d'aide aux séropositifs ».^b

En Fait, Médecins du Monde et les associations redoutent que le dépistage ne débouche au contraire sur plus de réactions de rejet et de discrimination. »

Le 23 juin 1993, Jean de Savigny, directeur de l'AFLS, en conclusion d'une lettre qu'il lui adresse le 24 pour lui préciser son point de vue, félicite Franck Mességué « pour sa participation active à ce débat »...

Il ne prévoit pas que l'activiste est en train de programmer sa quatrième grande action publique !

Franck Mességué le lui annoncera dans sa réponse, postée le 9 juillet 1993 de Clermont-Ferrand. 24

Le 25 juin 1993, Valéry Giscard d'Estaing, député du Puy-de-Dôme, président du Conseil Régional d'Auvergne, ancien président de la République, écrit à Franck Mességué :

« J'ai pris connaissance du dossier que vous m'avez adressé avec la plus grande attention. Je tiens à vous informer qu'à l'occasion du vote de la loi portant diverses mesures d'ordre social en décembre 92, députés et sénateurs se sont prononcés à l'unanimité pour qu'un dépistage soit systématiquement proposé lors des examens prénataux (sic) et prénuptiaux. Il me semble très important d'accorder à l'application de cette mesure le plus grand intérêt afin de pouvoir juger de son efficacité, et d'observer attentivement les réactions qu'elle ne manquera pas de susciter.^c Par ailleurs, il me paraît essentiel de veiller à ce que les personnes chargées de ce dossier soient tenues informées des avancées scientifiques dans ce domaine et puissent ainsi prendre les décisions qui s'imposent dans le respect des libertés individuelles.

^a Il faudrait admettre, alors, que la déresponsabilisation des médecins et du public face à la tuberculose est devenue totale...

^b Personne n'avait jamais dit le contraire, et surtout pas les tenants d'un dépistage obligatoire...

^c L'ancien président de la République a au moins eu la délicatesse de répondre longuement, mais a évité soigneusement d'aborder la question fondamentale de la généralisation du test... et donc de donner son avis précis sur la question, qui aurait pourtant été précieux.

Je salue votre courage et votre détermination dans la conduite de vos actions qui sont autant d'exploits en faveur de la cause que vous défendez, et vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs. »^d

Franck Mességué est aujourd'hui convaincu que si la généralisation de proposition du test avait été débattue *à ce moment-là* au Parlement, elle aurait été adoptée. « Car comment aurait-on pu expliquer à l'opinion publique que le dépistage pouvait être systématiquement proposé à certaines catégories de citoyens pour leurs bien et celui de leurs entourages et en même temps le refuser à l'ensemble de la population ? »

^d M. Giscard d'Estaing avait cependant eu l'élégance, lui, de prendre connaissance du dossier. C'était toujours bon à prendre... et ces encouragements ne pouvaient que renforcer la foi du soldat du sida !

Clermont-Ferrand, juillet 1993

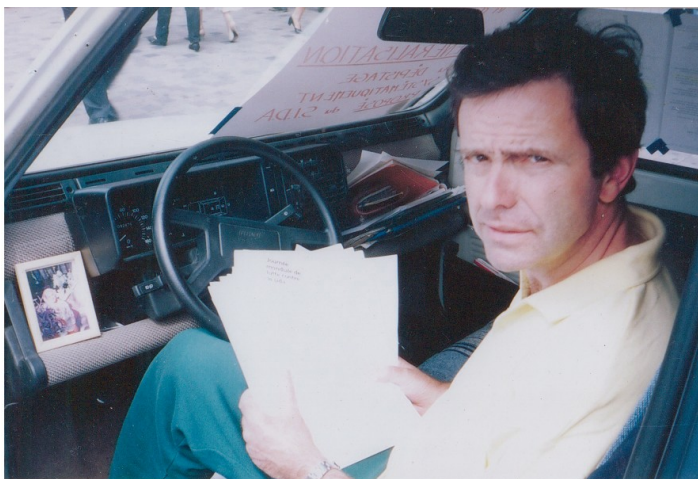
Quatrième action publique

Grève de la faim et de la soif au cœur de l'Auvergne

Le 12 juillet 1993, Franck Mességué annonce :

« Le SIDA, cet implacable fléau, sera probablement responsable de la mort de 5000 personnes, cette année, en France, avec 300 nouveaux cas de séropositivité par jour. Ce rythme effrayant est dû au fait que, sur les 250 000 personnes séropositives vivant dans l'Hexagone, une sur trois seulement aurait connaissance de son infection par le virus.

Aussi, face à l'urgence de réagir à cette situation, j'ai décidé d'entreprendre une nouvelle grève de la faim, et de la soif en plus à partir du lundi 12 juillet, sur la place de Jaude, à Clermont-Ferrand ».



« Je continue à réclamer pour le bien de notre santé publique la généralisation de la **proposition** systématique de prescription, par les médecins à leurs patients, d'un test de dépistage. Ce test est actuellement seulement proposé aux femmes enceintes et lors de l'examen pré-nuptial. C'est dramatiquement

insuffisant. Il est évident que **TOUT** séropositif doit avoir connaissance de son état, le plus tôt possible, de façon à bénéficier d'un traitement précoce qui retardera la progression de la maladie. Il pourra en outre éviter ainsi de contaminer d'autres personnes, en prenant les précautions adéquates.

Un test de dépistage pourrait être proposé lors de toute visite médicale courante, accompagné d'un entretien spécifique, visant à informer précisément. **L'argument économique ne tient pas : le test de dépistage mis au point par le professeur Leibowitch⁴⁸ revient à 2 francs...**

Je poursuivrai ma grève de la faim et de la soif jusqu'à ce qu'un débat parlementaire soit annoncé sur cette généralisation de la proposition de test. »

Franck Mességué, une nouvelle fois, est déterminé.

Il a obtenu, avant, pendant et après son action, les soutiens appuyés de Laurent Fabius, du député André Durr,⁴⁹ du professeur Bernard Debré...

Le 28 janvier 1993, il a reçu un appui sans réserve, *le premier*, qui lui soit venu d'une personnalité de poids puisqu'il s'agissait d'Alain Juppé, secrétaire national du RPR :

« J'ai pris attentivement connaissance du dossier très instructif que vous m'avez adressé et je vous en remercie. **Le combat courageux que vous menez et dont je vous félicite doit naturellement être relayé efficacement par les pouvoirs publics, s'agissant, comme vous le soulignez, d'un des plus graves problèmes de santé de ce siècle.** Avec mes remerciements, je vous prie d'agréer, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs ».

Place de Jaude, à deux pas de la statue de Vercingétorix, beaucoup d'amis viennent lui rendre visite dans sa Panda où il campe de jour comme de nuit et le soutenir. Son livre de signatures se remplit. ^a

De nombreux visiteurs lui demandent ce qu'ils peuvent faire pour l'aider : Franck se contente de leur donner l'adresse du ministre Philippe Douste-Blazy et les invite à lui écrire.^b

Un samedi soir, un étudiant en goguette tente en vain de le persuader d'accepter l'argent qu'il a sur lui, préférant, dit-il, le lui donner plutôt que d'aller le dépenser en boîte de nuit ...

Le 25 mai 1993, lors d'un débat sur la question du dépistage à l'Assemblée Nationale, **Denis Jacquat**, s'adresse au Ministre délégué Douste-Blazy :

^a Ce précieux « livre d'or » lui a été subtilisé durant le temps que sa voiture a séjourné en fourrière dans la cour du commissariat du 7^{ème} arrondissement, quelques mois plus tard, lors de son internement d'office (?)

^b Le lecteur est invité, à la fin de ce livre : p.231, à effectuer cette démarche.

« **Je ne comprends pas pourquoi lors des examens pré-nuptiaux le test du BW pour la recherche de la syphilis est imposé et non le test du sida. Il y a là quelque chose d'incohérent que nous serions bien avisés de corriger.**

Pour terminer, je citerai Luc Montagnier : " **Il faut détruire le sida, sinon c'est lui qui nous détruira**" ».

Le 6 juillet 1993 : courrier du professeur **Bernard Debré**, député, maire d'Amboise,

Vice-président du Conseil Général d'Indre-et-Loire ⁵⁰ :

« Vous avez bien voulu appeler mon attention sur les problèmes que pose le Sida et je vous remercie de l'intérêt que vous m'avez manifesté.

*Vous avez souhaité, plus particulièrement, me faire part de **votre position relative aux tests de dépistage, position que je partage**. Vous trouverez ci-joint pour votre information le compte-rendu du débat sur le Sida qui a eu lieu à l'Assemblée le 25 mai dernier lors d'une séance de communication gouvernementale.*

Lors de mon intervention, je préconise le dépistage systématiquement proposé à certaines périodes de la vie et notamment lors d'une hospitalisation. Etant moi-même chef de service, c'est un problème que je connais bien. Le Ministre délégué à la Santé, Philippe Douste-Blazy, n'y serait pas défavorable comme en témoigne sa réponse.

Les choix du gouvernement me semblent aujourd'hui prendre la mesure de l'épidémie du VIH et, j'espère, vont apporter les réponses que les professionnels de santé, les associations et les malades attendent.

Soyez assuré que je continuerai à être très attentif à l'action menée dans le cadre de la lutte contre le Sida aussi bien au titre de député qu'aux titres de Professeur de médecine et de membre du Conseil National sur le Sida.

Restant à votre disposition, je vous prie de croire... »

Le 20 juillet 1993, lors d'une conversation téléphonique avec **Catherine Patris**, de la Direction Générale de la Santé, Franck Mességué peut constater qu'au niveau des responsables de la Santé Publique, la connaissance du dossier du sida reste parfois très imparfaite, puisque cette personne lui affirme « que la généralisation du dépistage systématiquement proposé est effective depuis décembre 91... »

Franck Mességué, dans la réponse qu'il lui fera par écrit le 23 juillet, ne manquera pas de mettre en évidence ses incohérences.⁵¹

Daté du 21 juillet 1993 : ce courrier (déjà partiellement cité, mais tellement révélateur, pour Franck Mességué, du déni du devoir de protection), émanant de **Laurent Fabius**, ancien Premier Ministre, ancien Président de l'Assemblée Nationale, député de Seine-Maritime ⁵² :

« Vous avez bien voulu souligner auprès de moi la nécessité de généraliser le devoir de proposition du test de dépistage.

Il me paraît nécessaire, en effet, parallèlement au devoir d'information publique de la population sur les manières de prévenir la propagation du sida, de faire des médecins les pivots de la généralisation du test de dépistage. La proposition devrait être systématique. De plus, il me paraît urgent que les instances ordinales et éthiques réfléchissent à ces matières, définissent des règles et les diffusent, dans le même temps où l'on assurera la formation des praticiens. »

Fait notable : Laurent Fabius, que l'affaire du sang contaminé a sans doute "échaudé" au point de le rendre très attentif aux questions liées au SIDA, a répondu à Franck Mességué en moins d'une semaine...

Le 21 juillet 1993 toujours, Franck Mességué voit enfin le bout du tunnel : **un conseiller du Ministre de la Santé Douste-Blazy, le professeur Dominique Bertrand**, lui propose un rendez-vous pour le 17 août à 11 heures,^a et, surtout, **il lui est annoncé, et confirmé, que le Sénat entreprendrait la discussion sur « la généralisation du dépistage du SIDA ».**

Autre motif de satisfaction : le protestataire a reçu sur cette seule action **le soutien de 407 personnes**, qui ont signé son document demandant la généralisation du dépistage.

Le quotidien " L'Auvergnat de Paris " consacre une demi-page à cette quatrième action.⁵³

Parmi les témoignages les plus touchants figure une carte postale envoyée de Templeuve, dans le département du Nord, à

« Monsieur Franck Mességué

Place Centrale de Clermont-Ferrand (sic)

^a Le ministre est tenu au courant de l'évolution de la situation par le **Dr Danielle Archimbaud**, qui surveille amicalement l'état de Franck Mességué, et sait que lorsqu'il y a grève à la fois de la soif et de la faim, la santé de l'intéressé se dégrade très rapidement. Il y a donc urgence.

Monsieur,

Je vous prie de recevoir l'expression de mon admiration et de mon soutien. Je vous remercie pour votre courageuse entreprise pour le problème du SIDA.

Annie Poulain-Marquis »

Madame Annie Poulain-Marquis, si vous lisez cette page, recevez à votre tour l'expression de notre amicale estime.

Satisfait, Franck Mességué arrête donc son action publique.

La rencontre a lieu comme prévu le **17 août 1993** au Ministère de la Santé.

Dominique Bertrand promet fermement qu'il fera ce qui est en son pouvoir pour que M.

Douste-Blazy puisse signer une saisine, dès la rentrée parlementaire, pour qu'**enfin** le Conseil

National du SIDA se penche sur la mise en œuvre de cette mesure de salut public.

Le 25 août 1993, Franck Mességué lui adresse une lettre de remerciements :

« Je tenais simplement à vous remercier de m'avoir reçu aussi longuement pour prêter attention aux arguments justifiant notre conviction.

Je suis très satisfait de votre intervention auprès du Ministre Délégué à la Santé, Monsieur Douste-Blazy, afin que [ma demande] de débat sur la généralisation du dépistage systématiquement proposé puisse être pris en considération par le Conseil National du SIDA.

Dans l'attente d'un heureux dénouement, je vous prie de croire, Monsieur le Professeur, à l'assurance de mon meilleur sentiment et de mon respect le plus sincère. »

Mais l'espoir s'effondre, encore et toujours, rapidement : l'annonce d'un débat au Sénat est démentie, tout comme au Conseil National du Sida.

Et le pouvoir en place compte probablement sur le renoncement de Franck Mességué.

C'est bien mal le connaître...

Le 9 novembre 1993, Franck Mességué reçoit une nouvelle lettre de soutien, de **Jean-Pierre**

Fourcade,⁵⁴ président de la Commission des Affaires Sociales du Sénat :

« J'ai bien reçu le dossier que vous m'avez adressé le 29 octobre 1993 ; j'en ai pris connaissance avec grand intérêt.

Votre action en faveur de la proposition systématique du dépistage de l'infection par le virus VIH me paraît tout à fait légitime ; eu égard à l'importance de la contamination par

le SIDA dans notre pays, il importe en effet que chaque médecin considère comme son devoir de proposer systématiquement la réalisation d'un tel test.^a

Le Sénat a adopté, le 26 octobre 1993, un amendement relatif au dépistage afin de lancer un signal d'alarme en la matière. »

Le 14 décembre 1993, le citoyen Mességué arrive, tranquille et déterminé, sur l'avenue de Ségur et arrête sa Fiat Panda face à notre Ministère de la Santé...

On connaît la suite. **Ce sera sa cinquième, et dernière, grande action publique** dans le cadre de ce combat-là.

A ce stade, il est important de reposer au lecteur la question essentielle, à laquelle, en son âme et conscience, et compte tenu de tout ce qui précède, il voudra bien, pour lui-même, en son for intérieur, répondre :

Peut-on croire que Franck Mességué, au moment où les forces de l'ordre mandées, certainement, par M. Douste-Blazy viennent le ceinturer pour l'interner, se trouve en état d'aliénation mentale ?

Si on l'admet, il est urgent de recenser tous les idéalistes, de les qualifier de passionnés, et de les interner d'office... il va y avoir du monde dans les hôpitaux psychiatriques...

Franck Mességué n'abandonnera jamais, quoi qu'il en soit, son combat en faveur d'une mesure que prône dans le même temps, entre autres, le professeur **Léon Schwartzberg** :^b

« Je ne comprends toujours pas pourquoi les dépistages de la rubéole, de la toxoplasmose, et, plus récemment, de l'hépatite sont obligatoires, et non celui du SIDA » (Le Nouvel Observateur du 21 au 27 octobre 1993).⁵⁵

^a Mais toujours sans envisager de généralisation...

^b Lorsque Franck Mességué a pris contact, au téléphone, le 31 janvier 1994, avec le professeur **Schwartzberg**, celui-ci a tenu à s'assurer, en préalable à toute relation à venir, qu'il ne l'appelait pas au nom des associations AIDES ou ACT-UP, précisant « *qu'il avait beaucoup trop de mal à comprendre celles-ci ...* » par rapport à la prévention.

Ses interventions se feront seulement moins spectaculaires : il tient à sa Liberté,^c et il craint qu'on décide, en l'internant à nouveau, de le rendre réellement fou...

Le 6 juin 1994, Elisabeth Hubert,⁵⁶ députée de la Loire-Atlantique, Vice-présidente de la Commission des Finances, de l'Economie Générale et du Plan, Conseillère municipale de Nantes, se fend de cette brève correspondance :

*« J'ai pris connaissance avec la plus grande attention du courrier que vous avez bien voulu m'adresser le 19 mai dernier et je vous en remercie.
En tant que médecin, je n'ai pas manqué d'y porter un intérêt particulier. Je me permets également de vous faire parvenir mon intervention lors du débat qui s'est tenu dernièrement à l'Assemblée Nationale. »*

Puisqu'elle nous y invite, voyons ce que Madame Elisabeth Hubert avait dit quelques jours plus tôt, le 31 mai, à la Chambre des Députés :

« Depuis un peu plus de dix ans que cette maladie s'est imposée dans notre pays comme un problème majeur de santé publique, nous allons en débattre pour la première fois. Il aura donc fallu dix ans pour que l'Assemblée Nationale parle du sida non pas de façon circonstancielle, mais en toute sérénité, pour traiter, dans ses aspects les plus divers, ce qui est devenu un sujet de société. [...]

Le débat a souvent été partiel, partial, quand il n'était pas ambigu. [...]

En décalage avec la réalité médicale, le sida suscite dans l'opinion une peur, dont l'ampleur ne s'explique pas de façon scientifique. Pourquoi ?

La réponse n'est pas médicale, mais d'ordre philosophique et moral. Le sida a d'abord été une maladie des homosexuels et des toxicomanes. Dans l'inconscient de beaucoup et dans le conscient de certains, il s'agit toujours de cela. Puntition de toutes les turpitudes, malédiction s'abattant sur les nouvelles Sodome et Gomorrhe, le sida est devenu la peste de la fin du XXe siècle. Et, comme tout au long de notre histoire, quand se sont développés des fléaux d'ordre infectieux, des réflexes d'exclusion sont apparus. [...] »

Enfin, la passivité et les erreurs d'appréciation officielles sont avouées, sinon pardonnées !

Elisabeth Hubert enfonce un peu plus le clou :

« Cette maladie a révélé les carences de notre système de santé publique, cruellement mises en lumière par le drame du sang contaminé ou par notre triste record du nombre de contaminations en Europe. »

^c Il porte bien son prénom Franck (du latin *francus* : homme libre).

Mais à aucun moment elle n'abordera l'hypothèse d'une généralisation de la proposition de dépistage...^a Une fois de plus, on se contentera de constater l'impéritie et de s'en lamenter.

Le 24 juin 1994, c'est au tour de **Jean-Yves Le Déaut**,⁵⁷ député de Meurthe-et-Moselle, maire adjoint de Pont-à-Mousson, de réagir à une sollicitation de Franck Mességué :

« J'ai bien reçu votre courrier par lequel vous attirez mon attention sur les problèmes liés au SIDA.

Comme vous, je suis conscient de l'urgence à informer les médecins sur cette maladie. J'ai d'ailleurs eu l'occasion d'intervenir à ce sujet lors du débat qui s'est déroulé le 31 mai dernier à l'Assemblée Nationale ; vous trouverez ci-joint le texte de mon intervention. »

Reportons-nous donc aux minutes de cette dite séance du 31 mai 1994.

Après avoir eu tout haut « *une pensée pour tous les malades qui en sont atteints* », Jean-Yves Le Déaut fait état des prévisions alarmistes, en particulier pour les populations du Tiers-Monde, puis souligne que l'épidémie déborde désormais largement « *le cadre strict des groupes à risque de 1985* ».

Il tient à répéter, dit-il, ce qu'il en écrivait l'année précédente^b :

« Trop peu de personnes, en France, ont pris réellement conscience de la gravité de l'épidémie. »

^a Solution sans doute à la fois trop simple et trop efficace...

^b A cette époque, il faisait preuve d'une grande lucidité dans sa conclusion du 11 février 1993 en tant que rapporteur de la commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur le SIDA et nous pouvons lire dans *Le Monde* du 12/02/93 : (...) - **UN DANGER LONGTEMPS SOUS-ESTIMÉ** - : La « sous-estimation » de l'épidémie a été « massive » en France depuis le début des années 80. Sur ce point, la synthèse du rapporteur est accablante : « il a fallu un recul de six ou sept ans pour constater que la courbe de progression du sida était exponentielle, pour prévoir qu'elle constituerait l'un des défis les plus importants de cette fin de siècle » peut-on lire. Le « système français » qui repose sur un respect strict de la « hiérarchie mandarinale », est en grande partie responsable de cette défaillance, selon la commission. « Les quelques voix isolées qui se sont élevées n'ont pas été entendues à temps par leurs pairs, note M. le Déaut. Quant aux autres, soit ils avaient une conscience insuffisante de l'état d'urgence, soit ils n'ont pas été jusqu'à l'exprimer en tapant sur la table ». Il en est résulté, tout à la fois, un « défaut d'alerte sanitaire » majeur et une parcimonie dommageable dans l'octroi des budgets de recherche en faveur de scientifiques et de cliniciens pourtant sur la bonne piste. Le rapporteur souligne que la « sous-estimation » du danger fut particulièrement durable. Jusqu'en 1991, déclare-t-il, « aucune mesure n'a été prise pour procéder au rappel des personnes transfusées avant 1985 ». La « sous-estimation » fut, aussi « universelle ». Le rapporteur conclut sur ce chapitre de manière catégorique : « TOUS LES PAYS COMPARABLES À LA FRANCE ONT CONNU, À LA MÊME ÉPOQUE, LES MÊMES DÉBATS ET LES MÊMES DIFFICULTÉS. » (...)

^b

Certes, mais faire interner les personnes qui ont « pris réellement conscience de la gravité de l'épidémie » ne résoudra pas la question...

Jean-Yves Le Déaut s'émeut alors de la prépondérance des USA dans la fabrication des molécules nouvelles.

Puis suit le sempiternel bla-bla et s'alignent les récurrents « il faut que » sur la formation et l'information des médecins et du public, l'incitation à l'utilisation du préservatif...etc., et le député finit par aborder le fond du problème :

« Le dépistage, on l'a vu aujourd'hui, reste une source de controverses. Il constitue néanmoins, à mon sens, l'un des éléments fondamentaux de la prévention du sida ».

Ah ! Enfin !

Quelle grande proposition l'orateur s'apprête-t-il donc à faire ?

« Pour autant faut-il, comme l'ont demandé certains sénateurs, organiser un dépistage systématique obligatoire de la population, dans certains cas ? C'est une fausse bonne idée, que la plupart des orateurs ont d'ailleurs rejetée. En effet, si l'on voulait assurer une certaine efficacité à cette mesure, il faudrait refaire les tests plusieurs fois par an, ce qui induirait des coûts très élevés, sans gain substantiel en matière de santé publique, puisque ce dépistage ne donnerait qu'une photographie instantanée de l'emprise de la maladie dans la population. »

Doucement, mais sûrement, il glisse dans le rang ...

Une photographie de l'emprise de la maladie dans la population, même instantanée, Monsieur le député, ne vaut-elle pas mieux que la méconnaissance de la situation générale ?

Il n'est pas utile d'en extraire davantage. La suite de l'intervention de Jean-Yves Le Déaut n'apporte rien de plus.

En voilà un autre qui peine à comprendre...

La presse, cependant, continue^a de relayer la cause de Mességué. Ainsi le Quotidien de La Réunion, le 22 octobre 1994, titre « L'inlassable combat de Franck Mességué ». ⁵⁸

Mais rien ne bouge dans les milieux politiques.

Le 23 janvier 1995, dans un courrier à Jacques Chirac, Franck Mességué en tant que militant RPR fait part au maire de Paris et président du RPR de son indignation face au refus des autorités de vouloir généraliser la proposition de dépistage en dépit des constats pessimistes sur la propagation de l'épidémie et sur les mauvaises statistiques concernant l'usage des moyens classiques de protection (le préservatif n'est utilisé que par 15% environ des partenaires sexuels, et encore de façon occasionnelle).

a

Il cite une autre étude indiquant que 99% des personnes à qui on propose le test l'acceptent sans difficulté.

Il fait référence, une fois de plus, au bilan de *huit années de suivi de comportement* établi par le professeur Jean-Marie Andrieu, qui avait déclaré empiriquement dans Paris-Match le 7 janvier 1993 :

« Depuis 1985 dans mon groupe nous avons suivi plus de 1300 personnes séropositives. Il est très exceptionnel d'en rencontrer une dont le comportement sexuel ne s'est pas profondément modifié lorsqu'elle a appris son état ».

On sait aussi, précise-t-il, que, douze ans après l'apparition du SIDA, seuls 13% des médecins informent leurs patients, et, « si nécessaire », proposent le test VIH.

Méconnaissance ?

Négligence ?

Indifférence ?

Insouciance ?

Inconscience ?

A des degrés divers, aux différents échelons, on trouve sans doute, ensemble, toutes ces attitudes.

L'affaire des transfusions de sang contaminé, interroge Franck Mességué, n'a-t-elle pas servi de leçon ?

Attend-on, après qu'il y aura eu, encore, des morts par milliers, qu'un ministre, ou un sous-fifre, se retrouve à nouveau devant un juge à bafouiller qu'il y a eu « erreur d'appréciation » ?

Jacques Chirac, sans doute trop occupé par les élections, ne prendra pas la peine de répondre personnellement à cette nouvelle requête.^a

^a Jacques Chirac a-t-il vraiment pris connaissance des mesures prises *et surtout non prises...* face à l'ampleur de la situation, en octobre 1994, réagissant à l'annonce que chaque jour, trois personnes meurent du sida à Paris et que quatre nouveaux cas sont déclarés, il dit : « Pour vaincre une maladie transmissible, **il faut évidemment tout mettre en œuvre pour que l'information soit aussi accessible que possible.** » De quoi parle-t-il ?
(Impact Médecin Hebdo n° 250 – 1^{er} octobre 1994)

Le 25 avril 1995 arrive cette autre lettre d'Elisabeth Hubert, toujours députée de la Loire-Atlantique, Vice-présidente de la Commission des Finances, de l'Economie Générale et du Plan, Conseillère municipale de Nantes, qui tient à préciser la position de **Jacques Chirac** face au SIDA :

« C'est avec une particulière attention que j'ai pris connaissance de votre courrier du 5 avril dernier relatif à la nécessité d'accroître l'information sur le virus du SIDA et le dépistage. Je vous remercie de la confiance que vous me témoignez ainsi.

Plutôt qu'une longue lettre, permettez-moi de vous adresser l'intervention que j'ai été conduite à prononcer devant mes collègues de la Représentation Nationale, le 31 mai dernier, à l'occasion d'un débat demandé par le Gouvernement sur ce sujet.

Depuis quelques années, notamment en raison du développement de l'information sur cette maladie dont on sait qu'elle présente un risque pour chacun d'entre nous, le débat a fondamentalement changé, à mon sens. Cette large information jointe à la proposition désormais systématique du dépistage du virus du SIDA^a marquent (sic) un souci évident de prévention qui, bien qu'il convienne d'accroître encore nos efforts en particulier auprès des jeunes, répond désormais correctement à notre légitime souci de préserver la santé publique.

Permettez-moi par ailleurs de vous préciser que tout au long de sa campagne, Jacques Chirac a tenu à expliquer que la lutte contre le virus du SIDA devait être une des priorités de notre politique de santé publique. Il appelle pour cela à un combat sur tous les fronts : actions de sensibilisation systématique en direction des jeunes et des plus vulnérables au risque, développement de moyens importants pour l'accueil des personnes contaminées tant à l'hôpital qu'à domicile, encouragement de la recherche pour vaincre le virus.

Souhaitant avoir répondu à vos interrogations^b et restant à votre disposition, je vous prie de croire, Monsieur, en l'expression de mes salutations distinguées. »

Le 11 juin 1998, Franck reçoit ces mots de Bernard Kouchner,^c secrétaire d'état à la Santé :

Monsieur Franck Mességué

Association " Savoir pour Prévoir ".

Monsieur,

Vous m'aviez fait part de vos observations quant à la prévention contre le SIDA.

*J'en ai pris connaissance avec beaucoup d'attention **et je comprends tout à fait votre désarroi.***

Je vous indique cependant que le 26 mai dernier j'ai lancé une grande campagne 1998 d'incitation au dépistage de l'infection du VIH-SIDA sur le thème « SIDA, aujourd'hui on peut faire beaucoup. Mais rien sans vous ».

^a Affirmation évidemment dénuée de toute vérité...

^b Non, pas du tout, malheureusement...

^c Bernard Kouchner se demandait dans son livre *Ce que je crois* (Grasset & Fasquelle – 1995) : " Jusqu'où l'incitation au dépistage doit-elle aller ?"

Elle n'est pas allée très loin, bien que l'auteur ait occupé des fonctions qui lui donnaient le pouvoir de faire avancer les choses.

Cette campagne comprend deux volets, l'un portant sur la promotion du diagnostic précoce (mi/juin), l'autre sur l'incitation à l'usage du préservatif (juillet/août).

La campagne de communication sur le diagnostic précoce a pour objectif de sensibiliser le grand public au bénéfice individuel du diagnostic précoce. Cette thématique nouvelle s'appuie sur les progrès récents en matière de thérapies et d'examen biologiques.

Fin avril, j'ai adressé une lettre à 180 000 médecins, pharmaciens et membres d'associations de lutte contre le SIDA ainsi qu'un kit d'information pour favoriser le dépistage. Il comprend un document qui présente les éléments clés du dépistage précoce et un traitement d'urgence. Ils peuvent également commander des dépliants et affichettes pour leur salle d'attente ou leur officine.

La campagne de promotion du dépistage précoce est destinée à améliorer le pronostic de la maladie et à renforcer les conduites de prévention. Elle repose sur le soutien actif de tous les acteurs de santé, en partenariat avec les réseaux spécialisés VIH et les associations de lutte contre le SIDA.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs, et les plus dévoués. » [Les quatre derniers mots sont manuscrits].

Extraits de la réponse de Franck Mességué, au nom du mouvement « Savoir pour Prévoir »,

le 23 juin 1998 :

« Monsieur le Ministre,

A l'instant nous recevons votre aimable lettre et nous vous remercions de nous informer de votre campagne d'incitation au dépistage qui a été bien perçue sur La Réunion.

Malheureusement vous n'avez toujours pas répondu à la question fondamentale que nous posons depuis près de sept ans à l'ensemble des responsables [...] quant à un débat (ce qui constitue le minimum démocratique) sur la généralisation du devoir d'information et – si nécessaire -- de la proposition du test VIH par l'ensemble des médecins afin d'éviter d'autres retards pernicieux. »^a

Le jeudi 18 mars 1999, paraît dans le courrier des lecteurs du Quotidien, signé par Franck

Mességué, un article toujours aussi offensif, intitulé « Les séropositifs qui s'ignoraient », dans

lequel il reprend un par un ses arguments, rappelle ses combats, et constate amèrement que les personnalités qui l'ont soutenu se sont finalement contentées de leurs « belles paroles », et

conclut :

« Devons-nous attendre, une fois encore, que le scandale s'amplifie, tout en comptant, chaque jour, méthodiquement et passivement, les nouvelles contaminations ?

Ou bien nos responsables deviendront-ils enfin véritablement responsables et agiront-ils au plus vite pour éviter que l'hécatombe se poursuive ? »

^a La répétition de cette demande, à intervalles réguliers, tout au long de cet ouvrage, peut paraître trop insistante au lecteur. Elle ne fait qu'illustrer, hélas, bien incomplètement, le nombre de fois que Franck Mességué a dû l'exprimer, face à des interlocuteurs qui ont souvent feint, pour leur confort personnel, de ne pas en avoir saisi l'importance.

Le 5 juillet 1999, une lettre envoyée à **Huguette Bello**,⁵⁹ députée apparentée communiste de la circonscription de St Paul de La Réunion, où réside Franck Mességué, l'incitant à interroger le gouvernement sur les mêmes questions reste, comme tant d'autres, sans écho, tout comme celle qu'il lui a écrite, à nouveau, **le 27 février 2008**, quinze jours avant son élection à la mairie de St Paul..

Le même jour, c'est à **Martine Aubry**, alors ministre de l'Emploi et de la Solidarité, que sont destinées ces lignes ; suite à une prise de position des plus insipide :

« Nous avons bien reçu votre réponse, par l'intermédiaire de l'Adjoint au chef de la division Sida, Monsieur François Petit,⁶⁰ sur notre proposition de généraliser la proposition systématique du test VIH par les médecins (...), mais comme vous pouvez le constater, celle-ci ne fait, à l'instar de vos prédécesseurs, depuis plus de sept ans, qu'effleurer le sujet sans vraiment apporter la solution (...).

Je dirais même que les termes de cette énième circulaire manquent, paradoxalement, de plus en plus de caractère responsable sur l'avenir, que nous vous avons confié, de notre santé publique ; ils sont même en net retrait par rapport à la prise de position de Monsieur Bernard Kouchner, alors ministre de la Santé, dans la lettre qu'il a adressée aux médecins le 11 décembre 1992 (...). »

Le 25 janvier 2000, l'inlassable combattant écrit, de Madagascar, à **Dominique Gillot**, secrétaire d'Etat à la Santé et à l'Action Sociale, et lui expose, une fois de plus, les données du problème. Le même silence, assourdissant, lui répond.

Le 3 février 2003, Act-Up Paris, conjointement avec AIDES et Sida Info Service, publie en ligne une nouvelle prise de position, qui a été adressé directement aux parlementaires par les trois associations.

Extraits :

« Le 16 janvier dernier, l'Assemblée Nationale a imposé à toute personne suspectée de viol un test de dépistage du VIH. L'Académie de Médecine est à l'origine de cette mesure. Soumise au vote des députés dans le cadre de la loi sur la sécurité intérieure, cette disposition a été adoptée par la majorité UMP, mais aussi par certains socialistes. Soyons clairs : il s'agit d'une mesure abjecte qui prend les victimes de viol comme alibi pour criminaliser la séropositivité et remettre en cause le principe de volontariat qui fonde la politique de dépistage depuis 20 ans d'épidémie.

En cas d'exposition à un risque (relations sexuelles non protégées, rupture de préservatifs, exposition sanguine), il est possible de prendre un traitement antirétroviral pour éviter une

contamination au VIH.^a Le traitement doit commencer rapidement : au plus tard sous 48 heures après la prise de risques, au mieux avant 4 heures. La thérapie dure 30 jours.

Après un viol, une des urgences pour la victime est de prendre ce traitement le plus tôt possible après l'agression, et pendant un mois, pour éviter une contamination au VIH. Ce traitement est contraignant et lourd d'effets indésirables. Éviter aux victimes de viol cette thérapie, tel est l'argument défendu par l'Académie de Médecine, et relayé par les députés, pour justifier qu'on impose à une personne suspectée de viol un test de dépistage : si ce test était négatif, la victime pourrait arrêter de prendre le traitement.

Mais une connaissance de base sur le VIH, sur la fenêtre de séroconversion ou sur les délais de prise du traitement suffit pour montrer que cette mesure n'aide en rien les victimes et ne permet en aucune façon de décider de l'arrêt de la thérapie. Par ailleurs, cette mesure transgresse un principe éthique essentiel à la lutte contre le sida : l'accès volontaire au dépistage. Dans un avis sur la question rendu public le 16 décembre 2002, le Conseil National du Sida le rappelle : « On ne saurait aller jusqu'à imposer un dépistage sous la contrainte physique, contraire à tous les principes d'éthique et de droits internationaux et à toutes les règles de déontologie médicale ». Un crime aussi grave qu'un viol ne saurait justifier que l'on transgresse de tels principes.

L'Académie de Médecine et les députés se moquent de la prise en charge des victimes de viols. C'est bien la criminalisation de la séropositivité qui est visée. Les défenseurs de cette mesure entretiennent une confusion systématique entre l'auteur d'un viol et une personne suspectée, donc présumée innocente. Diagnostiquer le statut sérologique d'une personne suspectée de viol, et qui en est innocente, ne peut en rien servir la prise en charge des victimes. Cette confusion n'a donc qu'un but : faire de la séropositivité un motif aggravant du viol. En ce sens, la comparaison avec les tests ADN qu'il est possible de pratiquer sur des suspects est révélatrice des intentions réelles d'une telle mesure. Cette comparaison a été faite par l'Académie de Médecine comme par les parlementaires. Elle est plus qu'inquiétante : les tests ADN sont pratiqués pour confirmer ou infirmer l'innocence d'un suspect. Le test de dépistage du VIH n'a rien à voir avec la culpabilité ou l'innocence d'une personne accusée de viol. Là encore, cette confusion permet de faire de l'infection à VIH un motif d'aggravation pénale.

Mais sur ce sujet, laissons le professeur Henrion, de l'Académie de Médecine, s'exprimer. On peut le lire dans *Le Monde*, daté du 18 janvier 2003 : « Il serait logique qu'un violeur conscient de sa séropositivité soit sanctionné par des peines plus lourdes ». Si on suit cette « logique », il faudrait accorder des circonstances atténuantes à un violeur qui prend la peine de mettre un préservatif. On voit bien à quel point la logique de l'Académie de Médecine est obscène.^b

La porte est donc ouverte à la criminalisation de la séropositivité. Les conséquences en matière de discrimination des personnes sont incalculables. Elles seront tout aussi dramatiques sur le plan sanitaire. Si le seul fait de connaître sa séropositivité est un motif de crime, autant ne rien faire pour connaître son statut sérologique. C'est toute la politique de dépistage, que le Ministère de la Santé a pourtant promu en décembre dernier, qui est remise en question.

Henrion, l'UMP et quelques députés socialistes ont pris les victimes de viol comme alibi pour criminaliser la séropositivité. Ces gens insultent les personnes violées en leur faisant croire à une amélioration de leur prise en charge et menacent directement les personnes atteintes du VIH. À tous, il faut le leur rappeler : le sida n'est pas une arme, c'est une maladie.^c »

^a Tiens donc !

^b On se demande laquelle des deux logiques est obscène : celle de l'Académie de Médecine ou celle développée ici par Act Up ? A propos de celle-ci, j'irais jusqu'à la qualifier à la fois d'abjecte et d'absurde...

^c Tout peut devenir arme, selon l'usage qu'on en fait, y compris le virus qu'on porte...

Le 22 avril 2003, Franck Mességué interpelle une énième fois le Conseil National du Sida.

Le 15 mai 2003, une lettre lui arrive enfin sous le timbre du CNS, signée par sa secrétaire générale, **Marie-Hélène Balique**, en réponse :

« Par un courrier en date du 22 avril 2003, vous avez appelé l'attention du Conseil National du Sida sur la question de la proposition du test de dépistage du VIH/SIDA par l'ensemble des médecins.

Le Conseil National s'est prononcé sur ce thème dans un avis du 18 décembre 1991, dans lequel il exprime son souhait « que leur mission de prévention soit fortement rappelée aux praticiens libéraux et hospitaliers et qu'ils soient incités à proposer de façon normale et régulière un dépistage du VIH dans toutes les circonstances de la vie où ils le jugent utiles (sic) ». Dans un communiqué de presse du 6 janvier 1993, le Conseil rappelle en outre qu'il « a toujours souhaité que le dépistage du VIH, largement et régulièrement proposé au cours des consultations médicales habituelles, s'intègre dans une prévention avec dialogue singulier. Ce dialogue permet en effet de conseiller les séropositifs sur leur santé et d'informer les séronégatifs, qui sont l'immense majorité, des moyens de rester séronégatifs et de la nécessité d'en parler ouvertement avec leur(s) partenaire(s).

Pour l'heure, le Conseil National du SIDA n'a pas modifié son point de vue sur la question ».

Voilà le Conseil National du Sida qui reconnaît n'avoir pas le moindrement évolué en 12 années de propagation dramatique, exponentielle, de la maladie, sur la question, essentielle, du dépistage, et, a fortiori, sur l'éventualité de sa généralisation ! Quel triste aveu !^a

Le même Conseil National du Sida, dans un communiqué de presse en date du 22 novembre 2005, s'exclame :

*« L'engagement de l'Etat est aujourd'hui insuffisant, qu'il s'agisse de la place accordée à la lutte contre le VIH dans la politique de santé ou de la **cohérence de l'action gouvernementale** en la matière. »*

Ce constat est parfaitement juste !

Mais le CNS est-il, lui, plus cohérent ?

^a Franck Mességué estime avoir écrit à ce sujet, depuis le début de son combat en 92, pas moins d'une cinquantaine de lettres au CNS et aux différents ministres de la Santé, sans avoir vu les choses évoluer ... salutairement

Le 23 septembre 2006, Christian Saout,^a président de l'association AIDES, qui se refuse à vouloir *la généralisation* du dépistage systématiquement proposé pour une question d'éthique^b (?), interrogé par Eric Favereau, de Libération, en est réduit à refaire, toujours, le même triste constat :

« En France l'urgence est de ne pas s'habituer à la situation actuelle. On est, depuis quelques années, sur un plateau épidémique. Avec 5 à 6 000 nouvelles contaminations par an. Cela n'a rien de satisfaisant, or tout le monde a l'air de s'y habituer. On ne peut pas continuer ainsi, et ronronner avec des campagnes de prévention, toujours aussi allusives et toujours aussi peu directes... »

On ne le lui fait pas dire !

Le 12 octobre 2006, Franck Mességué alerte, cette fois, de La Réunion, **Xavier Bertrand**, le Ministre de la Santé du jour.

Il commence par le féliciter d'avoir émis, le 28 septembre sur LCI, le souhait d'« une réelle évolution des mentalités et des comportements ».

Il développe à nouveau, invariablement, son argumentaire et refait l'historique de ses actions.

« Pour notre part, nous luttons, sans faire semblant, depuis maintenant 14 ans (...) pour que s'ouvre enfin un vrai débat de fond, le minimum démocratique, sur la généralisation du devoir d'information et – si nécessaire – de la proposition de test VIH par l'ensemble des médecins... »

La lamentable histoire du sang contaminé, tout comme celle de l'amiante qui va faire, selon les prévisions, cent mille décès d'ici à 2025, n'ont servi à rien, puisqu'un scandale identique est en train de se répéter faute de mettre en place la seule mesure efficace...

Depuis tout ce temps, nous n'avons jamais pu obtenir le moindre argument valable de la part des autorités, nous démontrant que cette disposition ne serait pas salutaire... »

Il cite à l'appui les données officielles : « Il y a dans notre pays un séropositif supplémentaire toutes les heures, soit 24 par jour, 732 par mois, 8760 chaque année, et pas moins de 122460 depuis 14 ans... alors qu'existe un test de dépistage à 0,40 euro ».^c

Il propose, *une fois de plus*, de se mettre bénévolement à disposition du Ministère pendant un an pour la cause de la généralisation du dépistage.

^a Aucun des courriers que Franck a remis en main propre, en 2003 et en 2007, à cet important personnage n'a reçu de réponse. Le 20 janvier 2007, ils ont pourtant dîné ensemble à Clermont-Ferrand chez des amis communs, Gaby dit « l'Artiste », et la douce Hélène, qui les avaient invités tous les deux pour favoriser le dialogue... De tout le repas, Christian Saout n'a fait qu'esquiver malicieusement et obstinément les questions de Franck !

^b Dans le même temps - pour **TOUS** les dons de sang – l'Établissement Français du Sang a, pour sa part, défini une *éthique* nette et évidente « *La sécurité des malades dépend de l'exactitude de vos réponses* »
Soit : 58 questions à caractère personnel, dont 16 en rapport avec la sexualité de chaque donneur ... Heureusement ! ALORS POURQUOI, POURQUOI, FAIRE DEUX POIDS, DEUX MESURES ??? ...

^c Chiffres généralement admis « officieusement » par les autorités en place.

Ce ministre-là, comme ses prédécesseurs, ignore superbement l'existence et la préoccupation de Franck Mességué.

Le 24 octobre 2006, il fait part à **Alexander Vladychenko**,⁶¹ Directeur Général de la Cohésion Sociale du Conseil de l'Europe, de son souhait de connaître la position de cette institution sur la mesure dont il défend le principe. Ce vœu ne sera jamais exaucé : Vladychenko restera muet.

Le 27 octobre 2006, c'est encore de La Réunion que part une nouvelle lettre, plus optimiste celle-ci, destinée au Docteur **Pascal Chevit**⁶², chef du bureau SIDA à la Direction Générale de la Santé, lequel a participé le 24 mars précédent à une journée de réflexion portant un titre éloquent qui donne raison, quatorze ans et des milliers de morts après, au leitmotiv qu'a lancé Franck Mességué lors de ses premières actions :

"Prise en charge tardive de l'infection à VIH" ⁶³

Quelques extraits du document soumis à la réflexion des participants suffiront à souligner le caractère effroyablement décalé de ses constats :

« Chaque année en France, plusieurs milliers de personnes découvrent leur séropositivité au VIH. Au moment de l'initiation de la prise en charge, une proportion croissante d'entre elles ont déjà une grave dégradation du système immunitaire (taux de CD4 inférieur à 200) ou présentent les symptômes d'une infection opportuniste signalant le sida.

Selon les chiffres publiés par l'Institut de Veille Sanitaire, en 2003, plus de 50 % des nouveaux diagnostics de sida ont été posés chez des personnes qui ne se savaient pas atteintes par le VIH.

Plus d'une sur cinq (22 % en 2003) connaissait sa séropositivité, mais n'avait fait l'objet d'aucune prise en charge médicale.

[...]

Le retard de recours aux soins est un grave problème de santé publique, qui pose la question du dépistage, de la prévention de la transmission, mais aussi celle d'une stratégie clinique adaptée : lorsque la prise en charge est initiée tardivement, il faut soigner les infections opportunistes éventuellement avec un traitement spécifique, mettre en place des prophylaxies, instaurer rapidement une multi thérapie antirétrovirale individualisée, puissante mais de tolérance correcte. Et lorsque plusieurs traitements sont débutés de façon concomitante ou presque, les risques d'interactions médicamenteuses augmentent, les toxicités des traitements s'additionnent, l'observance est plus difficile... Enfin, il y a l'angoisse brutale de la maladie et de toutes ses conséquences. La vie ne sera plus jamais la même.^a

^a La vie de ceux qui sont contaminés parce que leur partenaire ignorait sa séropositivité ne sera, non plus, jamais la même...

Les faits sont sans appel : le risque de décès par sida est beaucoup plus élevé en cas de retard de recours aux soins. En particulier, les premiers mois de la prise en charge médicale constituent une période charnière, à hauts risques et déterminante pour l'évolution ultérieure de la maladie, du traitement et de la vie quotidienne de la personne. »

Dans la suite logique de cette journée, et des conclusions du groupe de réflexion, est annoncé par le Conseil National du SIDA le lancement d'un débat, qui évoque une généralisation très ponctuelle, dans des régions et sur des populations spécifiques.

L'objet du débat est loin de ce que souhaite Franck Mességué, qui saisit pourtant cette petite balle au bond.

Dans son courrier, il se montre « heureux d'entendre pour la première fois, après plus de 14 ans d'un combat mené par nécessité humanitaire, que le CNS a finalement décidé de lancer le débat » et, à l'occasion d'un séjour à Paris début novembre, se met bénévolement à la disposition de la Direction Générale de la Santé, prêt à partager son expérience.

Quelques semaines plus tard, Franck Mességué apprend, comme tous ceux qui s'intéressent au sujet, la consternante timidité du pas en avant finalement effectué par le CNS :

« Le Conseil national du sida (CNS) recommande, afin de traiter les patients plus précocement et d'améliorer la prévention, de généraliser les tests de dépistage du sida dans les régions où il est plus fréquent qu'ailleurs, à savoir l'Ile-de-France, la région PACA (Provence alpes côte d'Azur) et dans les départements d'Outre-mer, notamment en Guyane et en Guadeloupe. »

Quant à Pascal Chevit, il a délégué à son sous-directeur, **Bernard Basset**, le soin de répondre globalement à la lettre que lui a adressée le trublion le **26 décembre 2006** ainsi qu'aux courriers qu'il a envoyés entre temps au Ministre **Xavier Bertrand** :

« Vous avez adressé ces dernières semaines à Monsieur le Ministre de la Santé et des Solidarités des lettres par lesquelles vous réitérez votre appel à un recours accru au dépistage de la séropositivité pour le VIH.

Votre persévérance, qui vous honore, devrait se trouver satisfaite. Le récent rapport du CNS, à propos duquel vous avez également écrit au professeur Willy Rozenbaum, recommande en effet d'étendre les circonstances dans lesquelles ce dépistage serait proposé.

Nous réfléchissons donc actuellement aux conditions d'une extension de la proposition de dépistage, extension qui doit tout à la fois répondre à des impératifs d'efficacité et respecter les principes éthiques fondamentaux.

Ces perspectives s'inscrivent tout à fait dans le sens que vous souhaitez et j'espère qu'elles seront de nature à vous donner pleine satisfaction.

Vous remerciant de votre concours et restant à votre disposition, je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma considération la meilleure. »

La lettre au professeur Willy Rozenbaum, Président du Conseil National du SIDA, postée en L/R à Clermont-Ferrand le **22 janvier 2007**, dont il est fait mention dans le courrier ci-dessus, reprend les arguments, anciens et nouveaux, et retrace l'essentiel du combat de Franck Mességué. A sa demande instante, je la reproduis, en la résumant en partie :

« A l'instant, je prends connaissance de l'aimable lettre de Monsieur Bernard Basset du bureau de lutte contre le VIH et les IST en réponse aux lettres du 12 octobre adressées au Ministre Xavier Bertrand et à son conseiller le **Dr Pascal Chevit**, dont vous aviez eu copie le 8 novembre dernier avec un nouveau dossier complet sur la nécessité de généraliser la proposition de dépistage du VIH, au sujet de quoi nous interpellons le CNS depuis juin 1992, sur nos actions et les réactions qu'elles ont suscitées (je souhaite toujours avoir à ce propos votre avis détaillé) afin d'obtenir l'ouverture d'un débat de fond (...).

Lorsque cette mesure salutaire sera véritablement, foncièrement débattue, elle ne pourra qu'être adoptée sans plus aucune discrimination. Par la suite, nous constaterons, avec la satisfaction de voir enfin mise en œuvre une vraie prévention, qu'elle s'étendra inmanquablement à l'ensemble de l'Europe, puis, progressivement, au monde entier.

Nous en avons la conviction profonde depuis tout ce temps...perdu.

La réponse du Ministère propose bien une avancée significative mais malheureusement encore trop limitée, tout en conservant [l'empreinte] d'un attentisme inquiétant.

Cela a été d'ailleurs une constante dans tous les courriers, sans exception, qui me sont venus directement des Autorités de Santé Publique, à commencer par la première lettre du 16 décembre 1992 du Dr Florence Veber, alors bras droit, pour le sida, du ministre de l'époque Bernard Kouchner, cherchant à me faire interrompre une grève de la faim de 60 jours qui commençait à faire un peu « désordre » devant le Ministère de la Santé. Il faut dire que cette lettre-là n'était qu'un tissu de mensonges...

<p>Pour cela, devons-nous vous supplier, <i>une fois encore</i>, pour que vous puissiez enfin accomplir entièrement la mission que <i>nous</i> vous avons confiée et pour laquelle vous avez accepté – librement, en votre âme et conscience – la responsabilité de renforcer et protéger NOTRE Santé Publique de manière générale et NON PARTIELLE ?</p>
--

Lorsque Monsieur Bernard Basset, au nom de l'avis ministériel officiel, **fait exclusivement référence aux recommandations du « Rapport sur l'évolution du dispositif de dépistage de l'infection par le VIH en France » établi lors de la séance plénière du 16 novembre 2006** dont vous avez été, de par votre fonction, le chef d'orchestre (sans avoir cependant jugé utile de m'auditionner début novembre, ne fût-ce qu'un instant, malgré les annonces de votre assistante, **Mme Ballique**,^a au prétexte d'un soi-disant)voyage au Laos, faisant ainsi peu de

^a Mme Ballique, personne charmante au demeurant, qui avait accueilli Franck Mességué avec une commisération qu'il ne cherchait surtout pas à susciter, lui avait assuré qu'elle ferait de son mieux pour lui organiser un rendez-vous avec le professeur, jusqu'au jour où sa porte ne s'est plus entrouverte que sur des interlocuteurs déclarant avec embarras qu'elle était *dorénavant* absente et que le Pr Rozenbaum était, quant à lui, parti pour 15 jours au Laos...

Quelques jours plus tard, téléphonant à l'hôpital St Louis où exerçait le professeur, Franck avait pu constater que ce dernier n'avait aucunement quitté la région...

Mme Ballique avait également promis à Franck un nouveau courrier du CNS...qui n'est jamais arrivé.

cas des éléments et des témoignages que je pouvais apporter, de ma longue expérience en faveur de la généralisation de la prévention), vous savez très bien que les arguments de ce rapport sont, encore et toujours, insuffisants et inégalitaires, faisant toujours l'amalgame entre le « dépistage obligatoire » et le « dépistage systématiquement proposé », malgré certains progrès notables sur le précédent qui datait du...18 décembre 1991 et qui servait de « modèle exemplaire » pendant 15 ans.^a

Il est aisé d'y constater que le mot « RETARD » y est répété pas moins de dix fois...et que, sur les 20 pages de ce rapport, il n'y en a pas une où vous n'insistez pas de façon aiguë et alarmante, à juste raison, sur cette situation critique que nous connaissons, sans que jamais soit posées les questions de savoir depuis QUAND, COMMENT et POURQUOI notre pays a accumulé ces retards.

[...] Vous devez certainement connaître les deux études américaines dont fait état le New England Journal of Medicine ainsi que les articles parus dans Transcriptases (Revue critique de l'actualité scientifique internationale sur le VIH et les virus des hépatites) en février 2005 et janvier 2006 [ces articles sont résumés en d'autres passages de ce livre] qui démontrent **qu'un seul test de dépistage annuel pour tous les Américains réduirait de 21 % le nombre de nouvelles contaminations chaque année.**

En supposant que nous ayons appliqué une telle mesure de prévention depuis 14 ans, nous aurions pu éviter l'infection à 25754 victimes en France...

A noter que les deux études citées prouvent en outre que le dépistage proposé en routine dans la population générale permettrait, avec un excellent rapport coût/efficacité, d'améliorer également la survie des personnes atteintes.

Ne peut-on honnêtement admettre que les autorités sanitaires n'ont pas su, pu, ou voulu prendre la mesure de la situation en matière de dépistage, surtout après les recommandations suivantes du Rapport du Haut Comité de la Santé Publique de mars 1992 ?

« La connaissance d'une infection par le VIH permet une surveillance de l'état immunitaire, une plus grande rapidité diagnostique quand surviennent des complications infectieuses ou tumorales, et la mise en œuvre de traitements destinés à prévenir les complications ou à ralentir le processus de destruction des défenses immunitaires. Il est important d'évaluer nos certitudes dans ces domaines, une partie de la justification de la politique de développement du dépistage reposant sur le service rendu à l'individu.

Nous pouvons admettre que, dans l'état actuel de nos possibilités thérapeutiques, le bénéfice pour un individu de la connaissance de sa séropositivité a un intérêt thérapeutique associant une meilleure prévention de certaines maladies opportunistes et un retardement de l'apparition du sida.

Il faut inclure dans les effets favorables du dépistage pour l'individu atteint la possibilité d'éviter la contamination d'un partenaire sexuel. Une personne qui a un comportement à risque et qui ne cherche pas à connaître son statut sérologique peut apprendre son état à la suite de la contamination d'un partenaire ou lors de l'apparition du sida. Il ajoute alors aux dommages personnels provoqués par la maladie sa responsabilité dans le dommage qu'il a provoqué chez d'autres par son refus de savoir. (...) Une étude multicentrique européenne portant sur deux cent utilisateurs de drogues intraveineuses dans 12 pays d'Europe a mis en évidence une évolution des attitudes de protection portant plus sur l'usage de préservatifs (multiplication par 3,1) que sur la réduction de l'échange de seringues (réduction par un facteur de 1,3), mais il faut tenir compte d'un point de départ caractérisé par un faible usage du préservatif. Les utilisateurs de drogue par voie veineuse qui avaient déjà eu un test s'étant révélé négatif échantent moins leurs seringues avec ceux qui n'ont jamais été testés. (...)

La connaissance exhaustive du nombre de séropositifs donne une indication sur la gravité de l'épidémie et sur son évolution. Elle constitue un élément de connaissance épidémiologique plus précoce que celle du nombre de malades présentant les signes du sida. Elle permet de convaincre une population du bien-fondé des mesures de prévention. (...) Les individus qui font pratiquer des tests sont ceux qui ont

^a Il s'agit en l'occurrence d'un magnifique modèle...d'immobilisme !

une préoccupation de connaissance et de protection : il est probable que ce sont les mêmes qui ont une plus grande aptitude à adopter des comportements protecteurs. (...) 99% des femmes enceintes à qui le test est proposé l'acceptent. Cette proportion est valable pour le groupe des 9 maternités de la région parisienne. »

Par ailleurs, le professeur **Léon Schwartzberg** s'écriait dès le 21 octobre 1993 :

« C'est à ce moment-là que la moitié des femmes séropositives enceintes découvrent leur maladie. La moitié ! Il était donc ignoble de ne pas leur proposer de dépistage. »^a

Ne pensez-vous pas qu'il ne serait pas « ignoble » de ne pas seulement attendre qu'elles soient enceintes, et que le dépistage pourrait avoir lieu également avant ? Ne serait-ce lorsqu'une femme confie son désir d'avoir un enfant à son médecin ...

Je vous rappelle également les déclarations du professeur **Jean-Marie Andrieu** dans Paris-Match, le 7 janvier 1993 :

« Un séropositif sur deux est une bombe à retardement qui s'ignore. (...) Savoir que l'on est séropositif est essentiel pour la collectivité. C'est pourquoi le dépistage doit être développé ; je suis très intéressé de voir que les Français pensent comme moi. (...) Depuis 1985 dans mon groupe nous avons suivi plus de 1300 personnes séropositives. Il est très exceptionnel d'en rencontrer une dont le comportement sexuel ne s'est pas profondément modifié lorsqu'elle a appris son état. »

Laissons le dernier mot au professeur **Luc Montagnier**, avec qui vous avez œuvré efficacement dans la découverte du rétrovirus L.A.V. :

« Gouverner, c'est prévoir. (...) Le plus grave serait de garder une mentalité attentiste et de laisser pourrir les situations. Cette affaire [le drame des transfusés contaminés] montre bien combien cela peut être dangereux. Peut-être faut-il remettre en cause les processus d'information et de décisions au niveau de la Santé Publique... Le Figaro du 20 novembre 1992.

Face à l'épidémie, il est grand temps d'avoir une action politique à long terme. (...) Actuellement, le débat est entre un dépistage obligatoire et un dépistage systématiquement proposé. Je suis en faveur de cette seconde solution... Le Monde, mai 1993. »

Le fameux rapport du CNS du 18 décembre 1991 disait déjà :

« L'utilité thérapeutique de connaître une séropositivité par le VIH ne peut être discutée : les traitements précoces peuvent allonger la période sans symptômes de l'infection... »

ce qui n'avait pas empêché, hélas, ses auteurs de faire une fois de plus l'amalgame stupide et malencontreux entre l'obligation et la proposition du test :

« Mais cette utilité qui nécessite l'accord et l'acceptation de la personne atteinte n'est pas garantie par la nature obligatoire du test quelles qu'en soient les circonstances.

Au contraire le caractère obligatoire du test aurait inévitablement pour effet de dispenser les praticiens et les autres intervenants sanitaires et sociaux de la mission d'information, d'orientation et de conseil habituellement associés à une proposition personnalisée du test dans le cadre d'un dialogue singulier. »

Vous savez aussi que malgré le constat indiscutable de l'importance déterminante des traitements précoces, certains n'hésitent pas, aujourd'hui encore, à ressortir la formule éminemment sottise, aux conséquences criminelles, prononcée par Jean de Savigny le 23 juin 1993 :

^a Le professeur Léon Schwartzberg avait également averti par écrit les pouvoirs publics, dès 1980, sur le danger des hormones de croissance, sans être davantage entendu...

« En l'état actuel des connaissances médicales, et en l'absence de traitement efficace, le dépistage de l'infection par le VIH ne peut être considéré de la même manière que celui d'autres pathologies infectieuses curables. »^a

Franck Mességué prend alors appui sur ces incessantes tergiversations pour expliquer son long combat, dont il retrace les actions principales.

Et il poursuit, après avoir rappelé les circonstances et conséquences tragiques des transfusions de sang contaminé :^b

« Alors, s'il vous plaît, concernant cet autre retard [sur le dépistage] aux conséquences tout aussi destructrices, quels seront ceux qui un jour devront naturellement payer la note des milliers de victimes provoquées par la négligence des autorités ?

Dans les recommandations finales de votre rapport du 16 novembre 2006 (que nous souhaitons voir suivies lors de la Journée Nationale du Dépistage du 28 janvier 2007), nous voyons apparaître *officiellement*, pour la première fois malgré nos 15 ans de sollicitations pressantes et permanentes, le mot GENERALISATION, dont jamais personne jusqu'à présent n'a voulu débattre (sait-on pourquoi ?). Pour moi il s'agit presque d'un miracle.

Mais, déjà, il faut replacer cette avancée dans un cadre restrictif, puisqu'elle n'est envisagée que pour les DOM, l'Île de France et la région PACA...

Les autres régions de France devront-elles donc attendre d'être aussi gravement touchées que celles-là pour bénéficier des mêmes mesures ?

Voilà un nouvel exemple d'attentisme, d'absence d'anticipation, et d'inégalité dans la prévention !

Pour terminer, je tiens à vous faire partager ma conviction :

L'Etat et ses Institutions Publiques se préoccupent davantage de la pérennité des associations de lutte contre le sida que de celle des futures victimes, en leur déléguant d'ailleurs, ce qui arrange beaucoup de monde, une grande partie de leurs propres responsabilités nationales, qui devraient consister avant tout à assurer la santé de la population dans sa totalité .

Certes la plupart des associations accomplissent admirablement leurs missions d'aide morale, médicale et matérielle, et améliorent grandement les conditions de vie des malades, mais elles sont peu engagées, quand elles n'y sont pas opposées, dans la démarche du dépistage généralisé.

Au moment où le battage médiatique atteignait son apogée en France et dans le monde, alors que le SIDA était pour 97% des personnes interrogées dans notre pays une urgence de santé publique que le gouvernement devait prendre en charge, un sondage AIDES-IFOP de février 1993 révélait que 52% de nos concitoyens se disaient surtout et d'abord informés par la presse et les campagnes de publicité, 4% par les services du Ministère de la Santé, 13% seulement (étonnamment) par les médecins, et rien que 10% par les associations...

Vous n'ignorez pas, à ce sujet, que les médecins, qui étaient 10% à se dire eux-mêmes « très bien informés » sur cette maladie en 1991, n'étaient plus que 6% deux ans plus tard... et que 13% seulement interrogeaient leurs patients sur d'éventuels comportements à risques, les informaient et éventuellement leur proposaient un test de dépistage, ce qui, écrivait le Dr Bernard Kouchner dans son livre *Ce que je crois*, « est une véritable attitude de refus »

^a La bêtise est, hélas, aussi, une maladie généralement incurable...

^b A rapprocher de cette « affaire » tout aussi dramatique des hormones de croissance.

(l'auteur dévoilait également que seuls 20,9% des médecins avaient connaissance des 3 signes cliniques révélant un SIDA, et qu'uniquement 6,1% connaissaient les 4 examens complémentaires nécessaires à son diagnostic).

La situation ne peut donc plus qu'évoluer favorablement... !

Espérant que la clairvoyance, la générosité, l'imagination, la perspicacité et le bon sens viendront à bout rapidement de cet attentisme invraisemblable, et dans l'attente de connaître et d'apprécier votre position personnelle d'Homme et de Scientifique face aux interrogations que suscite la situation, je vous prie d'être convaincu, Professeur, de mon soutien le plus dévoué pour vous aider à accomplir votre noble mission salutaire. »

Et Franck ajoute en post-scriptum :

« Comme vous avez peut-être pu le comprendre, ce ne sont certainement pas les 26 jours d'internement d'office en avril 1994, qu'a **préféré** m'infliger Douste-Blazy en tant que Ministre Délégué à la Santé pour tenter de briser mes convictions humanitaires plutôt que de faire normalement son travail en ouvrant pour de bon le débat que je demandais, qui m'a donné l'envie de baisser les bras... non plus que la réaction ubuesque, consternante, de la Ligue des Droits de l'Homme qui a cautionné ma mise au goulag, version démocratique, en m'adressant pour unique témoignage de soutien lors de cette épreuve subie par la décision arbitraire du ministre ... un bon de commande et un bulletin d'abonnement à leur revue !!! Celui qui a eu l'intention grossière de me mettre la tête sous l'eau ne savait pas que je suis un authentique champion d'apnée et ... d'opiniâtreté ! »

On trouvera dans les notes de fin d'autres extraits de correspondances avec **le professeur Rozenbaum**⁶⁴, qui n'a jamais daigné faire connaître le moindre avis à notre croisé du SIDA.

Apprenant en février 2007 la condamnation à 10 ans de prison d'un séropositif ayant volontairement transmis le VIH à quatre jeunes filles mineures en ayant eu avec elles des relations sexuelles, Franck se rappelle au bon souvenir du Dr Pascal Chevit pour lui demander, sans obtenir de réponse, qui est responsable des contaminations causées par les séropositifs qui ignorent, faute de dépistage, et faute de se le voir proposer, qu'ils sont porteurs du virus...

Se réclamant de sa qualité d'adhérent à l'UMP, Franck Mességué avait fait parvenir le 8 novembre 2006, à sa demande, à **Luc Gras**, élu du Val-de-Marne, attaché parlementaire du professeur et député **Paul-Henri Cugnenc**, un dossier résumant ses quatorze années de lutte, dans l'espoir de connaître une prise de position claire de son parti sur la cause qu'il défend.

Il l'attend toujours ...

De même, il n'a jamais eu de réponse à l'envoi d'un dossier récapitulatif le **12 février 2007**, ni à celui d'une lettre argumentée expédiée le **20 avril 2007**, en pleine campagne présidentielle, à **Nicolas Sarkozy**, alors président de l'UMP, à qui il demandait, tout en montrant du doigt « la situation croupissante » de la Santé Publique en France, sa position personnelle sur le sujet.

Ce simple message type lui est envoyé en retour par le Responsable des relations publiques, anonyme,^a par courriel :

*« Merci de votre message, que nous avons bien reçu.
Nous recevons des milliers de messages par semaine.
Nous essaierons de vous répondre mais soyez assuré que tous les messages sont lus avec attention et pris en compte.
Nicolas Sarkozy en prend connaissance personnellement par le biais d'une synthèse quotidienne très détaillée à laquelle il tient particulièrement.
Continuez à nous faire parvenir vos remarques sur les sujets qui vous interpellent.
Nous avons besoin de vos commentaires et nous en tenons compte dans la préparation des échéances à venir.
Nous vous invitons par ailleurs à télécharger et à consulter le projet de Nicolas Sarkozy en cliquant sur le lien suivant [...] ».*^b

Si le sujet n'était pas aussi grave, on en rirait ! Après tout, mieux vaut encore s'étouffer de rire à lire et à écouter nos politiciens que périr de l'infection qui ne fait manifestement pas partie de leurs priorités.

Franck aurait aimé, et estime qu'il aurait dû, recevoir au moins un avis général du candidat à la présidence sur ce grave problème de santé publique...

A la même date, **le 20 avril 2007**, Franck Mességué se rappelle à nouveau à Bernard Kouchner qui était encore, à l'époque, dans le camp des Socialistes ...

« Vous aviez à l'époque [1992] accepté, [alors que je menais] une grève de la faim depuis 60 jours, de me faire recevoir par le docteur Florence Veber [...] qui m'avait assuré ce jour-là que vous étiez en accord parfait avec cette mesure, [généralisation du devoir d'information et, si nécessaire, de la proposition du test de dépistage à leurs patients par les médecins], que

^a Ce qui est un comble pour un Responsable des Relations Publiques !!!

^b Il est probable que le projet "du président du pouvoir d'achat " n'avait rien prévu à propos de la prévention du SIDA ...

Je serais amené à participer utilement à son élaboration, et, au printemps 93, à des campagnes de presse sur le dépistage, la prévention et la solidarité.

Malheureusement aucune de ces promesses ne fut tenue, et c'est seulement une loi particulièrement restrictive et discriminatoire qui fut adoptée par l'Assemblée le 27 janvier 1993.

Et depuis...RIEN ! »

Et Franck Mességué de redécliner ses arguments... et de produire de nouvelles déclarations de soutien, dont celle reçue de François Petit, adjoint, en juillet 1998, au Chef de la Division SIDA à la Direction Générale de la Santé :

« En réponse à votre courrier du 23 juin 1998, je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, la circulaire DGS/DH/DSS n° 98/423 du 9 juillet 1998 relative aux missions et aux objectifs des consultations de dépistage du VIH.

Cette circulaire fixe les grandes orientations de la politique de dépistage et rappelle par ailleurs ce que devraient être les bonnes pratiques de tout professionnel en matière de VIH.

*Ainsi que vous le soulignez, **les retards au dépistage** doivent être améliorés, **le diagnostic précoce doit être encouragé**, ce qui est maintenant rendu possible par une meilleure connaissance tant des signes de la primo-infection au VIH que des facteurs aggravant le risque de transmission.*

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués. »

Bernard Kouchner n'a jamais réagi à cette relance.

Pendant que la France s'enfonce de la sorte dans ce que Franck tient pour un attentisme criminel, dans d'autres pays, la législation évolue dans le bon sens.

Sept mois plus tôt, en septembre 2006, aux USA, après plusieurs années consacrées à la construction d'un argumentaire et d'une démonstration épidémiologique sur la nécessité de revoir le dispositif de dépistage, les CDC (Centers for Disease Control and Prevention) ont publié leurs dernières recommandations en la matière :

Celles-ci visent à étendre radicalement la pratique de tests VIH, non plus seulement aux groupes à risque et dans les zones de forte prévalence, mais **à toute la population adulte lors d'un recours aux soins.**⁶⁵

Ces recommandations « s'articulent assez logiquement autour de travaux menés ces trois dernières années montrant les bénéfices individuels et sociétaux attendus pour justifier l'extension du dépistage et son intégration en routine ^a », écrit Stéphane Le Vu. 24

Sur quels critères, ignorés des responsables politiques français, se fondent-elles ?

« L'infection à VIH présente les caractéristiques d'une maladie justifiant un dépistage généralisé : c'est une maladie grave, détectable facilement, avec un coût raisonnable en regard du bénéfice, et dont le diagnostic précoce améliore la survie (progression moins rapide du mal et mortalité réduite) grâce aux traitements ». 24

M. Douste-Blazy, Mme Simone Veil, M. Xavier Bertrand, M. Nicolas Sarkozy et consorts, à qui ces mêmes arguments ont été présentés tour à tour, ne sont sans doute pas capables de comprendre une telle démonstration...

Insistons !

*« Environ un quart des séropositifs en France ignorent leur statut.^b Or des estimations basées sur les changements de comportements des personnes une fois détectées séropositives indiquent qu'au moins 54% des nouvelles infections sexuelles sont transmises par ce quart de personnes non dépistées, soit 3,5 fois plus de transmissions parmi ces dernières que parmi les séropositifs connaissant leur statut . »*²⁴

Voici qui prouve le contraire des propos qu'ont tenus pendant des années certains opposants au dépistage systématique, selon qui un séropositif apprenant son état contaminerait généralement volontairement son ou sa partenaire (on a vu plus haut Franck Mességué reprocher de telles allégations en 1992 à une personnalité habituellement plus honnête : Danielle Mitterrand).

Voici l'essentiel des conclusions, traduites, résumées et présentées dans **Transcriptases** (n° 131 de février 2007), des recommandations des CDC :

« En population générale, le dépistage est recommandé pour les patients de toutes les structures de soins (publique ou privée, services d'urgence, services d'hospitalisation, cliniques dispensaires, centres de soins aux toxicomanes, services de santé des prisons,

^a On verra plus loin que les mêmes études indiquent " qu'un seul dépistage annuel général aux USA réduirait chaque année de 21% le nombre de nouvelles contaminations "

^b Il faut souligner que 50% environ des personnes infectées l'apprennent alors qu'elles sont déjà au stade du SIDA. Les autorités ne l'ignorent certes pas...

en médecine générale) après information aux patients que le test sera entrepris à moins qu'ils ne s'y opposent explicitement (stratégie opt out⁶⁶, en français : « avec consentement présumé »). Le consentement écrit n'est pas requis. Le consentement global aux soins médicaux inclut le dépistage. »

Le 20 avril 2007, s'immisçant à nouveau, humblement, dans la campagne présidentielle, Franck Mességué s'adresse, sous le timbre de son « association de bonnes volontés », *Savoir pour Prévoir*, à **François Bayrou**, autre candidat à la présidentielle :

« Nous souhaiterions connaître votre avis personnel ainsi que celui de votre parti sur les questions fondamentales ci-après concernant la prévention de notre santé publique dans le domaine du SIDA... »

François Bayrou répond dans le sens souhaité, puisqu'il se prononce précisément contre toute discrimination face au dépistage :

« Le but à atteindre, c'est l'égalité de tous devant la santé, c'est-à-dire l'égalité devant l'éducation à la santé, à la prévention et au dépistage, l'égalité devant l'accès au diagnostic et aux soins, et l'égalité devant la dépense de santé. »

En mai 2007, on peut lire dans un dossier publié par Claire Criton, et Patricia Fener, toutes deux ingénieurs de recherche au CNRS, et docteurs en médecine :^a

« En France, près de 28 % des infections à VIH sont encore découvertes à un stade tardif. Ce retard de dépistage constitue une perte de chance à l'heure des traitements antirétroviraux efficaces et peut contribuer à un accroissement du risque de transmission. Il est donc particulièrement important de se faire dépister précocement après une situation d'exposition possible au VIH. »

Le 13 juin 2007, Franck Mességué écrit, de Nosy Be à Madagascar, au professeur Jean-Marie Andrieu :

« Je tiens à vous remercier vivement pour votre coup de fil de jeudi soir qui, chaleureusement, m'a apporté, comme d'habitude, un surplus d'encouragements. Comme vous l'avez constaté, l'OMS et l'ONUSIDA ont –enfin- compris, [...], après avoir eu besoin d'au moins 15 ans de réflexion, tout comme notre Conseil National du SIDA dans son Rapport sur l'évolution du dispositif de dépistage de l'infection par le VIH en France du 16 novembre 2006 (leur précédent rapport sur le sujet datant du...18 décembre 1991 !!!) que la généralisation du devoir d'information et, si nécessaire, de la proposition du test VIH par l'ensemble des médecins à l'ensemble de leurs patients ont réellement le pouvoir de protéger, soulager et sauver des Vies Humaines. Ouf! Espérons que cette mesure salutaire pourra s'appliquer, réellement et le plus rapidement possible, à la totalité de la population mondiale concernée par ce fléau qui se propage, sans réelle rémission, depuis plus d'un quart de siècle. [...]

^a Dossier *Femme et sida*, consultable sur le site du CNRS à l'adresse <http://www.inist.fr/article188.html>

*Je me souviendrai toujours que vous avez été la seule personne compétente (en considérant les soutiens épistolaires très appuyés du professeur Bernard Debré, d'Alain Juppé, de Laurent Fabius, de Jean-Pierre Fourcade) à avoir accepté spontanément de me recevoir en décembre 1993 (alors que je débute un sit-in de 4 mois en face du Ministère de la Santé), afin que nous échangions longuement nos points de vue, et à m'avoir apporté un soutien précieux, intellectuel et cordial, et à m'avoir manifesté une solidarité authentique et courageuse. Vous m'avez dédié votre livre « Comprendre pour prévenir » avec ces mots forts, qui continuent à me stimuler : « **Votre énergie, votre opiniâtreté nous aident tous. Continuez !** ». Je n'oublie pas que vous m'avez soutenu lorsque Douste-Blazy, alors ministre délégué à la Santé, **a préféré** me faire interner d'office plutôt que d'ouvrir, normalement, un débat de fond sur la proposition de dépistage à **tous** les Français. »*

La publication par l'OMS et l'ONUSIDA, le 30 mai 2007, d'un nouveau guide sur le conseil et le dépistage du VIH dans les établissements de soins, conforte et confirme ce qu'a toujours affirmé et demandé Franck Mességué :

« Jusqu'à tout récemment, le conseil et le dépistage du VIH se faisaient avant tout à l'initiative du client, ce qu'on appelle aussi le conseil et dépistage volontaire (CDV). Il revient alors à l'individu de chercher activement à se faire dépister dans un établissement de santé ou une structure communautaire locale. Le recours au conseil et au dépistage à l'initiative du client s'est heurté à la faible disponibilité des services, à la peur de la stigmatisation et de la discrimination, ainsi qu'à l'idée qu'ont de nombreuses personnes de ne pas être exposées au risque, même en zone de forte prévalence.

Les données actuelles montrent aussi qu'on laisse passer de nombreuses occasions de diagnostiquer l'infection à VIH dans les milieux médicaux, même en cas de forte épidémie. Si le développement du conseil et du dépistage à l'initiative du client reste toujours nécessaire, il faut aussi adopter d'autres approches pour augmenter la couverture de ce service et, au bout du compte, parvenir à l'accès universel à la prévention, au traitement du VIH, aux soins et au soutien.

Le nouveau guide de l'OMS et de l'ONUSIDA a été préparé sur la base de données plus nombreuses établissant que le conseil et le dépistage à l'initiative du soignant peuvent augmenter la fréquence des dépistages, améliorer l'accès aux services de santé pour les personnes vivant avec le VIH et fournir de nouvelles occasions de prévention. Dans ce cas de figure, le professionnel de santé recommande spécifiquement le dépistage du VIH aux patients fréquentant son établissement de soins. Une fois que les informations préalables ont été données, le test est normalement pratiqué, à moins que le patient n'exprime son refus.

L'OMS et l'ONUSIDA donnent aussi d'autres recommandations essentielles pour le conseil et le dépistage du VIH à l'initiative du soignant :

- Tout dépistage doit être volontaire, confidentiel et réalisé avec le consentement du patient.*
- Les patients ont le droit de refuser. Le dépistage du VIH ne doit pas être pratiqué contre leur gré, à leur insu, sans qu'ils aient reçu l'information adéquate et sans leur donner les résultats.*

- Les informations préalables et la consultation après le test font parti intégrante de la procédure de dépistage.
- Les patients doivent bénéficier d'un soutien pour éviter les conséquences négatives potentielles de la connaissance et de la divulgation de leur statut sérologique, comme des discriminations ou des actes de violence.
- Le dépistage doit toujours s'associer à des services de prévention du VIH, de traitement, de soins et de soutien.
- Les décisions prises dans les établissements pour le dépistage du VIH doivent toujours être guidées par l'intérêt supérieur du patient.
- Le service de conseil et de dépistage du VIH à l'initiative du soignant ne cautionne pas le dépistage obligatoire ou contraint et ne doit pas être interprété dans ce sens.
- La mise en œuvre du conseil et du dépistage à l'initiative du soignant doit se faire en consultation avec les entités concernées, parmi lesquelles les groupes de la société civile, tout en reconnaissant que ce qui marche et ce qui est éthique peut différer d'un pays à l'autre.
- Au moment de mettre en œuvre le conseil et le dépistage du VIH à l'initiative du soignant, les efforts doivent porter autant sur la mise en place d'un cadre social, politique et juridique favorable pour optimiser les résultats positifs et diminuer le plus possible le risque d'effets négatifs pour les patients.
- Il convient d'élaborer et de mettre en place dans le même temps un système de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre et de l'extension du conseil et du dépistage du VIH à l'initiative du soignant. »

« J'avais donc raison – depuis le tout début de ce combat pour la Vie ; voilà plus de 16 ans maintenant – MAIS QUE DE TEMPS PERDU ! ... »

déplore Franck Mességué.

Et pourtant, **dès mars 1992, le Haut Comité de la Santé Publique**, dans son rapport⁶⁷ sur le « Dépistage de l'infection par le VIH » **recommandait déjà aux autorités responsables les effets favorables du dépistage**, que Franck tient à rappeler^a dans sa lettre :

« La connaissance d'une infection par le VIH permet une surveillance de l'état immunitaire, une plus grande rapidité diagnostique quand surviennent des complications infectieuses ou tumorales et la mise en œuvre de traitements destinés à prévenir les complications ou à ralentir le processus de destruction des défenses immunitaires. Il est important d'évaluer nos certitudes dans ces domaines, une partie de la justification de la politique de développement du dépistage reposant sur le service rendu à l'individu. Nous pouvons admettre que, dans l'état actuel de nos possibilités, le bénéfice pour un individu de la connaissance de sa séropositivité a un intérêt thérapeutique associant une meilleure prévention de certaines maladies opportunistes et un retardement de l'apparition du SIDA. Il faut inclure dans les effets favorables du dépistage pour l'individu atteint la possibilité d'éviter la contamination d'un partenaire sexuel. Une personne qui a un comportement à risque et qui ne cherche pas à connaître son statut sérologique peut apprendre son état à la suite de la contamination d'un partenaire ou lors de l'apparition du SIDA. Elle ajoute alors aux dommages personnels provoqués par la maladie sa responsabilité dans le dommage qu'elle a provoqué par son refus de savoir. [...] »

a Comme à son habitude « par réflexe nécessaire et fondamentalement salutaire. »

La connaissance exhaustive du nombre de séropositifs donne une indication sur la gravité de l'épidémie et sur son évolution. Elle constitue un élément de connaissance épidémiologique plus précoce que celle du nombre de malades présentant les signes du SIDA. Elle permet de convaincre une population du bien-fondé des mesures de prévention. [...]. Les individus qui font pratiquer des tests sont ceux qui ont une préoccupation de connaissance et de protection ; il est probable que ce sont les mêmes qui ont une plus grande aptitude à adopter des comportements protecteurs... »

Le 17 janvier 2008, Franck Mességué repart à la charge, puisque rien ne se passe.

Il soumet son dossier au nouveau Ministre de la Santé, **Roselyne Bachelot**, et rappelle les étapes d'un combat resté jusque là sans résultat satisfaisant.

Il met en exergue deux études réalisées aux France et publiées dans le *New England Journal of Medicine*⁶⁸ n° 6 du 10 février 2005, démontrant qu'un seul dépistage annuel général réduirait chaque année de 21% le nombre de nouvelles contaminations (" a reduction in the annual transmission rate of approximately 21 percent with the use of a screening strategy ").

« Ce qui revient à dire, expose^a Franck Mességué, que nous aurions pu, depuis 15 ans, éviter en France la contamination de 30 000 personnes environ ... ».

Il cite cette belle phrase de Jacques Toubon :

« Notre responsabilité, à nous, hommes politiques, c'est justement de prendre nos responsabilités, c'est-à-dire de regarder l'avenir en face et d'essayer, autant que faire se peut, de limiter le désastre pour ceux qui viennent derrière nous, pour les plus jeunes et pour les générations futures... »⁶⁹

Il en appelle à la conscience de Mme Bachelot pour que soit mis fin à cette « hécatombe *délibérée* », et lui rappelle les recommandations conjointes de l'OMS^b et de l'ONUSIDA,⁷⁰ et celles du Conseil National du SIDA citées plus haut.

Est-il besoin de préciser que cette adresse est restée sans suite ?

^a Je dis bien "expose", en dépit du fait qu'il y aurait eu de bonnes raisons pour que je puisse écrire " expose "...

^b *De multiples courriers ont été envoyés à l'OMS par Franck Mességué, également depuis le début de son combat en 92, sans la moindre réaction de leur part.*

Le 20 février 2008, pendant la campagne pour les élections municipales, Franck Mességué renvoie à **Nicolas Sarkozy**, avec, entre autres documents, un dossier récapitulatif de ses actions, une copie des courriers qu'il lui a faits et auxquels il n'a jamais eu de véritable réponse, et une dénonciation vigoureuse de la résignation passée de Simone Veil, de l'incohérence et du cynisme de Jean de Savigny, et de **l'inertie congénitale du Conseil National du SIDA qui « en 15 ans, n'a su remettre que deux études spécifiques sur le devoir d'information et de proposition du test de dépistage » et n'a pu que constater piteusement l'accumulation, par les autorités françaises, des RETARDS pris en ce domaine.**

Il dénonce les fausses promesses de **Xavier Bertrand**, et s'indigne de le voir déclarer dans L'Express qu'un ministre « **ne doit pas mentir, sinon son action publique perd toute crédibilité** ».

Il cite de larges extraits du " Rapport sur l'Evolution du Dispositif de Dépistage de l'Infection par le VIH en France " rédigé pour le Président du CNS, le professeur Willy Rozenbaum :

« Ces dernières années, la politique de dépistage a suscité des interrogations pour deux raisons. D'une part, alors qu'une prise en charge précoce permet d'améliorer très largement l'espérance de vie des personnes infectées par le VIH, les données épidémiologiques ont confirmé le constat d'un retard dans le dépistage et la prise en charge. Selon les méthodes de calcul, la prévalence de l'infection par le VIH est estimée entre 106 000 et 134 000 personnes fin 2005. Le nombre de personnes infectées qui ne connaîtraient pas leur infection est élevé, estimé aux alentours de 40 000. En 2004, parmi les personnes chez lesquelles un sida était diagnostiqué, 45% ignoraient leur infection par le VIH. Les nouvelles estimations sont estimées à 5 200 par an. (...)

Afin d'identifier plus précocement les personnes infectées qui ignorent leur contamination, le présent rapport invite à proposer plus largement le test et à faire évoluer les pratiques de dépistage. En effet il apparaît qu'une connaissance du statut favorise une prise en charge précoce ainsi qu'une modification des comportements vers des pratiques plus sûres. (...)

En 2004, la moitié (52%) des personnes contaminées par rapports hétérosexuels ignoraient leur séropositivité au moment du diagnostic du Sida. Alors que la logique du dépistage est d'identifier des personnes asymptomatiques, l'analyse des données sur les circonstances de la découverte de la séropositivité montre que le premier motif de dépistage est l'apparition des signes cliniques ou biologiques de la maladie pour 32% des découvertes de séropositivité en 2004. Malgré ce dépistage important en France, il existe un retard à l'accès aux soins puisque 35,7% des patients y accèdent alors qu'ils sont déjà au stade Sida ou que leur immunité est déjà très altérée. (...)

D'autres, cas le plus fréquent, ont été dépistés peu de temps avant leur entrée dans le système de soins, mais longtemps après leur infection. Ce retard augmente de quatorze fois le risque de mortalité dans les six mois qui suivent l'arrivée dans le système de soins. (...) »

Enfin, Franck Mességué met en évidence que les 22 pages de ce rapport font toutes état d'un immobilisme et d'une accumulation de retards catastrophiques.

Pour faire bonne mesure, il reproche au président la facilité avec laquelle il a oublié ses promesses de campagne^a pour afficher indécemment son désir de « beaugossité » au lieu de chercher des remèdes aux divers maux qui accablent les Français.

« Simple militant UMP depuis votre discours mémorable de Nîmes qui avait su si bien exprimer l'intégrité et la sincérité dont la France a fondamentalement besoin, ayant naïvement cru que vous auriez pu, ou auriez dû, être intéressé par un combat juste, qui dure depuis 15 ans, pour une cause salubre, celle de renforcer notre Santé Publique, (...) par la Généralisation du devoir d'information et – si nécessaire – de la proposition du test VIH par l'ensemble des médecins, (...) sachant que les grands décideurs qui vous ont précédé n'ont jamais concrétisé leurs belles intentions, ni leurs promesses d'ouvrir simplement un débat démocratique sur cette question, (...) malgré nos nombreux courriers vous rappelant la gravité de la situation, nous n'avons jamais pu connaître le moindre de votre opinion, ni recevoir de vous la moindre réaction, ni d'ailleurs de votre équipe gouvernementale.

Ah ! Si toute cette imagination m'as-tu-vu et cette vaine agitation perdue consacrées au superficiel étaient judicieusement utilisées pour consolider l'essentiel en question...cela ne pourrait, avec bonheur - et afin de me répéter - que protéger, soulager et sauver davantage de Vies Humaines.

Et si je peux me risquer un avis : que votre sincérité affichée puisse être, très simplement et en toutes circonstances, sincère.

A coup sûr, vous ne pourrez que gagner la partie. Avec, en prime, le réel respect et le cœur des gens.

Alors, tout deviendra VRAIMENT possible.

En conséquence, j'ai pris la résolution de vous remettre directement [par ce courrier] ma carte d'adhérent à l'UMP qui [pour moi] n'a plus vraiment de sens. (...)

Veillez accepter, Monsieur Le Président, l'expression de la considération d'un citoyen qui veut toujours croire en « la Dignité, la Moralisation, les Valeurs de l'Urgence du Respect de la Politique de Civilisation » : conditions indispensables à LA CONFIANCE.^b

Le Président, pourtant si réactif en d'autres circonstances, ne répond pas.
Que lui importe, dès lors qu'il a été élu, que l'UMP perde un adhérent ?

Le 12 mars 2008, par un bref mais affectueux message, le professeur Jean-Marie Andrieu rappelle qu'il reste son fidèle soutien :

« Cher Franck

Je vois que tu continues ton combat, Président après Président !

*Je te suggère de taper tes courriers à la machine car ton écriture est très difficilement lisible^c
Cela peut éloigner des personnes qui seraient intéressées à soutenir ton combat.*

Amitiés à toi. »

^a A quand, demande Franck Mességué, la création d'un Comité des Sages, composé de représentants de tous les partis et de personnalités issues de la société civile, pour juger chaque année de l'application des promesses électorales ?

^b Egalement, Franck Mességué saisit cette occasion d'écrire au Président de la République pour lui faire part dans son post-scriptum « de ses coups de cœur importants et légitimes sur ses initiatives maladroites du moment et sur les urgences de l'actualité » ^{69 bis}.

^c Franck l'admet volontiers... tout en rappelant que lors d'une émission télévisée préélectorale, le candidat Nicolas Sarkozy avait déclaré qu'il était plus enclin à répondre aux lettres manuscrites qu'aux textes dactylographiés...

Le 9 mai 2008, Franck s'adresse à nouveau au Chef de l'Etat, en ces termes :

« Monsieur le Président,

Mon Grand-Père Auvergnat disait avec bon sens :

La deuxième qualité d'un Homme est de savoir reconnaître ses erreurs, la première étant de vouloir justement les corriger.

Alors, MERCI de ne pas fuir les responsabilités de vos égarements en acceptant d'avoir le courage et le fierté d'ouvrir un simple débat.

Prenez, ENFIN, cette bonne décision, pour que de nombreux concitoyens -- **1600 victimes, au moins, représentant les 20% environ de contaminations annuelles en France** -- chaque année – puissent échapper à l'insidieuse contamination par le VIH.

Ce geste de solidarité et d'amour feront de vous, indéniablement, le VRAI président que vous vous êtes et que vous nous avez promis d'être.

Faites vraiment SINCERE et non semblant : ou cette « Impolie-tique » ne sera heureusement plus.

Entre Rebelles^a Authentiques !

« L'humanité serait depuis longtemps heureuse, si tout le génie que les hommes mettent à réparer leurs erreurs, ils l'employaient à ne pas les commettre. George Bernard SHAW. »

Le 31 mai 2008, alors que ce livre s'écrit, Franck envoie cette dernière lettre au Dr Pascal Chevit, toujours à la Direction Générale de la Santé :

« Après le courrier faisant état d'une promesse de Xavier Bertrand, daté du 26 décembre 2006, nous avons bien cru que, cette fois-ci, après 15 ans de tergiversations quasiment stériles, la généralisation de la proposition de test VIH allait être enfin appliquée à l'ensemble de la population de notre pays...

Vous venez, toutefois, de m'apprendre aimablement, au téléphone, qu'il faudra patienter encore...quelques mois peut-être, après la rentrée...pour que cette mesure éminemment salutaire devienne enfin effective...

Si nous, les privilégiés^b, nous pouvons nous permettre le luxe d'attendre quelque temps, il n'en va pas de même pour ceux, bien moins lotis, qui ont subi et devront encore subir immanquablement les ravages de ce nouveau contretemps malheureux...

Dans l'attente, s'il vous plaît, de la confirmation de cette ultime étape vers ce progrès certain, je tiens à vous assurer, Docteur, de la sincérité de mon engagement, et à vous proposer à nouveau ma collaboration bénévole, fondée sur mon expérience, pour la réussite de cette disposition vitale. Cette proposition, je l'ai maintes fois réitérée, depuis le 10 décembre 1992, à partir d'un entretien sérieux et constructif (du moins je le pensais...) avec votre collègue le Dr Florence Veber, entretien qui avait été décidé par Bernard Kouchner, alors Ministre de la Santé, qui avait daigné me faire interrompre une grève de 60 jours par sa promesse ... mensongère, d'ouvrir "sans tarder" le débat sur la généralisation (...).

^a Puisque son Premier Ministre **François FILLON** venait de le définir par ce vocable.

^b Franck désigne par ce terme toutes les personnes qui ont la chance d'être parfaitement informées sur la nature des risques de contamination et sur la nécessité et les moyens de se protéger.

Le 21 juin 2008, lui parvient enfin de la Présidence cette réponse qui n'en est pas une, signée de **Cédric Goubet**, chef de cabinet du Chef de l'Etat :

« Le Président de la République a bien reçu votre courrier et m'a confié le soin de vous répondre.

Vous le savez, le chef de l'Etat attache une grande importance aux problèmes de santé publique. Il est conscient que, face à l'augmentation préoccupante du nombre de personnes séropositives, la lutte contre le sida reste une priorité.

Il a ainsi rappelé, à plusieurs reprises, la nécessité de développer à tous les âges de la vie l'information sur les bonnes pratiques préventives, de maintenir l'effort sur la recherche des traitements et le soutien aux malades.

Aussi, soyez assuré de toute l'attention^a qui a été portée à votre démarche. »

On peut difficilement faire plus creux dans l'expression...

Ce à quoi Franck Mességué répond, le 14 juillet 2008 :

« Monsieur le Président,

Enfin, votre beau discours devant les parlementaires de la majorité, le mercredi 27 juin 2007, à l'Elysée, n'était, dans son hypocrisie, que le souffle d'un "mistral ...perdant" sur la politique de prévention du SIDA pour TOUS les Français :

"Avoir oublié que chaque être est une personne (...), avoir oublié dans la politique (...) la part de l'humain, je vous le dis, ce fut une erreur fatale...", disiez-vous alors.

"Il faut une révolution dans les mentalités, dans les comportements, dans les méthodes.

Je prendrai donc mes responsabilités. Je pense, en particulier, au problème de la Santé. Il faut trouver des solutions.

Je mettrai sur la table ce dont j'ai parlé pendant la campagne présidentielle : la question de la **franchise** (...). Il n'y a pas d'autre choix possible que celui de l'audace et de la vérité.

Dans ce monde qui recèle tant d'opportunités et tant de menaces, rien ne serait plus périlleux pour les Français que de rester **immobiles**.

La politique que le Gouvernement va conduire sera une politique pour **tous** les Français.

Etre l'élu du suffrage universel ne confère qu'un seul droit : celui de tout donner, de tout donner aux autres (...)

Ces convictions, ces valeurs, nul ne peut les renier sans trahir **la confiance** de ceux qui ont voté pour lui. (...). Les Français m'ont accordé leur confiance (...), ils me l'ont accordée pour que je change ce que je m'étais engagé à changer."

Alors, soyez VRAI, Monsieur le Président de Tous les Français, et ne continuez plus à faire semblant. "C'est trop facile !", disait si justement Jacques Brel.

Sachez avoir le courage de reprendre à votre compte ce cri de Danton que vous semblez aimer tant :

"De l'audace, toujours de l'audace, encore de l'audace, et la France sera sauvée !"

^a Humour, ou suprême désinvolture ?

Franck ne pourra que lui conseiller de se concentrer davantage sur ces bafouilles insipides «Reprenez-vous ! Car si vous continuez à réagir seulement en carriériste, vous risqueriez naturellement par vous retrouver, aussi, à la case départ ... »

Franck Mességué déclare ici solennellement, après cet ultime envoi, qu'il se retirera de l'action publique dès que le processus de généralisation du dépistage sera ENFIN mis en œuvre officiellement.

Ensuite, il pourra aller tranquillement taquiner le goujon ...

2008-2010

(sera compléter prochainement . . .)

Ce qui précède a été écrit entre mai et août 2008.

Depuis, Franck Mességué n'a toujours pas eu la possibilité d'aller à la pêche à la ligne, et le goujon a pu profiter de deux années supplémentaires de tranquillité. En effet nous voilà en avril 2010. Les quelques éditeurs sollicités par Franck^a n'ont pas répondu favorablement à sa proposition de publication.

Laffont a cependant écrit: « Il s'agit d'un travail extrêmement intéressant dont nous avons apprécié la qualité », mais regrette de ne pouvoir en assurer la publication.

Il est évident que l'édition de ce livre dérangera beaucoup. Mais Franck Mességué n'est pas, on l'a compris, de ceux qui renoncent.

Il risque de gros ennuis? C' est plus que probable . Peu lui importe!

Il sait comme tout le monde que la liberté d'expression régresse dans notre pays, qui est descendu en 2009 à la 49e place du classement mondial, entre le Surinam et le Cap-Vert...^b

Mais il fait volontiers siennes ces paroles d'une chanson bien connue de Guy Béart:

*Le premier qui dit se trouve toujours sacrifié
D'abord on le tue
Puis on s'habitue
On lui coupe la langue on le dit fou à lier
Après, sans problème,
Parle le deuxième...
Le premier qui dit la vérité
Il doit être exécuté!*

Ce livre sera publié!

Franck y tient d'autant plus que depuis 2008 les déclarations officielles en faveur d'un dépistage plus systématique se sont multipliées.

Ainsi le CNS, dans un rapport du 9 avril 2009, constate:

^a Grasset, Le Seuil, X éditions, FPR Editions, Laffont.

^b Classement établi par Reporters Sans Frontières et publié le 20 octobre 2009.

« Pour agir sur la dynamique de l'épidémie, il est donc nécessaire en même temps que de continuer à promouvoir les méthodes conventionnelles de prévention, d'augmenter le nombre de personnes dépistées et mises sous traitement. **Le retard au dépistage est à la fois une perte de chance individuelle et une perte de chance collective.** »

C'est exactement ce que clame Franck Mességué depuis deux décades!

Dans le même rapport, un peu plus loin:

« Augmenter le nombre de personnes dépistées et traitées constitue un objectif nécessaire du point de vue de la santé publique, et confère aux pouvoirs publics une responsabilité inédite dans le contrôle de l'épidémie ».

Cette phrase à elle seule pourrait résumer notre livre!

Ainsi **Christian Saout**, ancien Président de AIDES de 98 à 2007 devenu Président de la Conférence Nationale de Santé et Président du Collectif Interassociatif sur la Santé (rien que cela!), avoue en mai 2009:

« Nous assistons chaque année à la découverte de plus de 6000 cas de séropositivité [...]. S'agit-il d'un seuil incompressible et n'y aurait-il plus rien à faire qu'à assister les bras ballants à ce triste comptage? Certainement pas! **Nous pouvons faire beaucoup mieux en matière de dépistage.** Ce ne doit pas être très difficile: 20% des personnes séropositives en France ignorent leur statut sérologique. [...] Il faut donc amener vers le dépistage le plus grand nombre possible de nos concitoyens qui s'en tiennent éloignés, par méconnaissance ou par peur. **Secouons-nous!** ».^a

Et il poursuit:

« Nos pouvoirs publics ont jugé bon de se hâter avec lenteur en demandant un nouvel avis à la Haute Autorité de Santé.^b **C'est dans ce contexte d'abandon** qu'intervient la publication d'un rapport d'experts, coordonné par le professeur Yéni, qui souligne **la nécessité de passer à la**

^a Cela fait combien de temps, Monsieur Saout, que des citoyens comme Franck Mességué demandent aux pouvoirs publics de se « secouer »?

^b Et voilà que Monsieur Saout se met à parler comme Franck Mességué! Sera-t-il interné?

proposition systématique du dépistage en population générale.^a Attendrons-nous deux ans pour le faire? Ce serait irresponsable. »

Le discours a bien évolué!

Ainsi encore le rapport d'information n° 333 (2009-2010) de M. Claude Jeannerot, fait au nom de la Commission des Affaires Sociales du Sénat, déposé le 24 février 2010:

« A propos du dépistage, la Cour recommande **de généraliser la proposition d'un dépistage sur une base volontaire.**^b Cette proposition est conforme aux récentes recommandations formulées par la Haute Autorité de Santé (HAS) en octobre 2009... »

Que disait la HAS en octobre 2009 à propos du retard au dépistage?

« Les dépistages tardifs (définis comme des diagnostics simultanés d'infection par le VIH et de Sida) représentaient en 2005 48% du nombre de cas de Sida et 16% du nombre de découvertes de séropositivités.

De même, se fondant sur une même définition du dépistage tardif (diagnostic de l'infection par le VIH au stade Sida et/ou avec un taux de lymphocytes T CD4 inférieur à 200/mm³), trois études portant sur des populations de personnes dont le diagnostic d'infection par le VIH a été établi entre 1996 et 2005 ont estimé la fréquence du retard au dépistage en France entre 25 et 35%.

Alors que les bénéfices individuels du dépistage de l'infection par le VIH ont longtemps été limités en l'absence d'interventions efficaces, l'apparition de nouveaux moyens thérapeutiques ou prophylactiques a renforcé l'intérêt d'un diagnostic précoce de l'infection par le VIH au niveau individuel comme au niveau collectif.

Les bénéfices individuels du dépistage de l'infection par le VIH sont apparus très clairement depuis la mise à disposition de multithérapies antirétrovirales hautement efficaces. En particulier, l'impact sur la mortalité d'une prise en charge tardive (définie comme un diagnostic d'infection par le VIH au stade Sida et/ou avec un taux de lymphocytes T CD4 inférieur à 200/mm³) a été mis en évidence à partir des données de la FHDH pour les patients inclus entre 1997 et 2005 : le risque relatif de décès associé à une prise en charge tardive a été estimé à 13,2 pendant les 6 premiers mois après l'inclusion dans la base de données et restait significativement supérieur à 1 pendant les 4 premières années après la prise en charge, en comparaison avec les sujets pris en charge moins tardivement.

Le dépistage peut être utilisé comme un outil de prévention et favoriser le changement des attitudes et comportements. »
Voilà qui est clair!

^a Ils sont fous?

^b Décidément, les Franck Mességué sont de plus en plus nombreux!

Pour enfoncer le clou, citons cette phrase d'un article paru dans Le Monde du 30 mars 2010, signé par les Professeurs Brücker, Delaporte, et Delfraissy, et cosigné par Eric Fleutelot (directeur général adjoint d'International Sidaction):

« Plusieurs études scientifiques soulignent maintenant que la réduction de la transmission du virus entre individus est de plus de 90% lorsque les sujets contaminés sont efficacement traités. »

Certes, on peut constater une évolution positive, et on admet, de plus en plus, que la stratégie de nos pouvoirs publics ne donne pas de bons résultats . Ce qui fait dire à Eric Favereau le journaliste expert en la matière , dans Libération du 21/10/2009, faisant référence au rapport de la HAS mentionné ci-dessus :

« Face au sida, aller vers un dépistage de toute la population française de 15 à 75 ans. La proposition est inédite. Il y a quelques années, cette suggestion aurait provoqué le sarcasme, voire l'effroi. Aujourd'hui, la voilà sur la table. [...] La situation est en effet paradoxale: dans notre pays, on teste beaucoup, mais on teste mal. ... On le voit , c' est une vraie révolution que suggère la HAS . »

Certes Franck Mességué se réjouit de lire et d'entendre ces propos qui rejoignent ceux qu'il adresse depuis tant d'années aux personnalités de notre pays.

Mais les déclarations d'intention, aussi fortes soient-elles, ne sont que vaines paroles.

Et on refuse de reconnaître les retards meurtriers, les tergiversations criminelles. Et on prétend que le dépistage proposé systématiquement, qui n'était pas concevable jusqu'ici, le devient parce que « les traitements ont profondément changé le visage de la maladie ».

« C'est un changement de paradigme essentiel » affirmait récemment à Eric Favereau le professeur Willy Rozenbaum, président du CNS.

On feint de découvrir tout à coup ce qu'on savait depuis des années, sans doute pour justifier l'immobilisme qui a prévalu dans les stratégies de dépistage.^a

Et pendant que ces messieurs parlent, l'hécatombe continue!

« Secouons-nous! » dit aujourd'hui Christian Saout.

A qui parle-t-il?

Il n'est pire sourd que qui ne veut point entendre...

Pour Franck Mességué, le combat continue!

^a Deux études publiées le 11 février 2005 dans le New England Journal of Medicine concluaient qu'un « seul test de dépistage annuel pour tous les Américains réduirait le nombre de nouvelles infections de 21% chaque année... Sur cette base, Franck Mességué a calculé que cette mesure, si elle était appliquée en France, aboutirait à l'éradication quasi-totale (hors nouveaux cas importés), en 2020 dans notre pays.

J'ACCUSE !

Attendu que les autorités sanitaires et les pouvoirs publics français, faisant preuve de la même impéritie que lors, *par exemple* :

- de l'affaire de l'exposition à l'amiante
- de l'affaire des transfusions de sang contaminé
- de l'affaire des hormones de croissance

■ savent, entre autres:

- depuis 1981 et 1982 que le SIDA se transmet par voie sexuelle et sanguine et touche aussi bien les homosexuels que les hétérosexuels, comme les non-toxicomanes
- depuis 1983 que la présence du virus responsable du Sida peut être détectée, avant que la maladie se déclare, par la pratique du test ELISA
- depuis 1985 que le test de dépistage est fiable, *peu coûteux*, et disponible en quantité illimitée

• depuis le 18 Décembre 1991 que le Conseil National du Sida affirme "*L'utilité thérapeutique de connaître une séropositivité par le VIH ne peut être discutée* : les traitements précoces peuvent allonger la période sans symptômes de l'infection" ou encore "c'est dans le respect des Droits de l'Homme et dans la responsabilisation des acteurs et de TOUTE LA POPULATION que se conduit de la meilleure manière possible *toute* politique de prévention et de Santé Publique".

• depuis Mars 1992 *au moins*, par un rapport du groupe de travail du Haut Comité de la Santé Publique sur le dépistage de l'infection par le VIH, *qui ne fait que confirmer les constats du 18 Décembre 1991* : "la connaissance par un individu de sa séropositivité semble de nature à réduire le risque qu'il fera courir à ses partenaires sexuels également" la connaissance d'une infection par le VIH permet une surveillance de l'état immunitaire, une plus grande rapidité diagnostique quand surviennent des complications infectieuses ou tumorales et la mise en œuvre de traitements destinés à prévenir les complications ou à ralentir le processus de destruction des défenses immunitaires. **Il est important d'évaluer nos certitudes dans ces domaines, une partie de la justification de la politique de développement du dépistage reposant sur le service rendu à l'individu**" et de surcroît "il faut inclure dans les effets favorables du dépistage pour l'individu atteint, la possibilité d'éviter la contamination d'un partenaire sexuel. Une personne qui a un comportement à risque et qui ne cherche pas à connaître son statut sérologique peut apprendre son état à la suite de la contamination d'un partenaire ou lors de l'apparition du SIDA. Il ajoute alors aux dommages personnels provoqués par la maladie sa responsabilité dans le dommage qu'il a provoqué chez d'autres par son refus de savoir. (...)

• depuis Mars 1992 *au moins*, par le même rapport que 17 à 23 % des Enfants dont la Mère est séropositive sont en moyenne infectés par le VIH.

■ ont décidé, entre autres, de façon discriminatoire, tardive et contradictoire :

- le 1^{er} août 1985 **seulement** de soumettre les donneurs de sang à un dépistage préalable **obligatoire** du VIH, alors que Pasteur était opérationnel depuis le 15 avril, *soit une attente irresponsable de 107 jours* (circulaire d'application au 20 octobre 1985)
- en novembre 1985 **seulement**, alors qu'*il était connu depuis mai 1983 que le sang devait être chauffé avant toute transfusion*, de prendre les mesures nécessaires pour éviter que soient contaminés les **40%** des hémophiles *qui ne l'avaient pas encore été*
- en 1987 d'autoriser les compagnies d'assurance à **exiger** des personnes souscrivant une assurance-vie de plus de 1 million de francs qu'elles se soumettent à un test de dépistage
- en 1989 d'inciter les médecins pénitentiaires à **proposer** un dépistage aux personnes mises sous écrou
- en 1992, sur recommandation du Conseil National du Sida, du Haut Comité de la Santé Publique et du Comité Consultatif National d'Ethique, mais contre l'avis de l'Académie de Médecine et du Conseil de l'Ordre des Médecins, de **renoncer** à l'obligation du dépistage lors des consultations prénuptiales et prénatales
- le 10 décembre 1992, par circulaire adressée à tous les médecins par le Ministre de la Santé de rouvrir les dossiers médicaux de toutes les personnes transfusées dans les années 1983-1985 et de leur **proposer enfin** un dépistage *avec plus de ... 7 ans de retard*
- en 1992/93 de **retirer** au Conseil d'Etat le pouvoir, qui lui avait été conféré par le Sénat, de désigner les catégories de personnes à qui le test de dépistage doit être systématiquement proposé, et de **limiter** la proposition systématique aux consultations prénuptiales et prénatales
- par le décret 92-174 du 25/02/1992 de soumettre à un test **obligatoire** de dépistage du VIH tout donneur avant transplantation d'organe, greffe de tissu ou de cellules. *Soit pas moins de 79 mois de retard par rapport aux donneurs de sang*
- par l'article 2 de l'arrêté SANP9500662A du 10 février 1995 **signé par le Ministre Délégué à la Santé Philippe Douste-Blazy** (à effet de rendre effective l'application de la loi du 31 décembre 1991) de soumettre à un test **obligatoire** de dépistage du VIH toute donneuse de lait maternel. *Soit, officiellement, 9 ans et 6 mois de retard après*
L'UTILE ET NECESSAIRE OBLIGATION DU DEPISTAGE DU VIH POUR TOUS LES DONNEURS DE SANG.
- par le décret 96-993 du 12/11/1996 de soumettre à un test **obligatoire** de dépistage du VIH tout donneur et toute donneuse de gamètes (sperme et ovocytes)
- par l'article 706-47-1 de la loi 2003-239 du 18 mars 2003 de rendre **obligatoire** le dépistage du VIH chez les personnes suspectées d'atteinte ou d'agression sexuelle

- 20 décembre 2007 Loi 2007-1787 Art 8 : la visite médicale pré-nuptiale est officiellement abrogée et par conséquent l'obligation de proposer un test de dépistage du VIH aux futurs conjoints est supprimée .

■ **Considérant que cette série lamentable de discriminations, cette succession de contradictions, cette accumulation de tergiversations, et cette suite de décisions décalées dans la mise en place d'un dépistage ciblant telle et telle catégorie de citoyens ont entraîné MALHEUREUSEMENT d'irrémediables retards dans la découverte de leur séropositivité et, conséquemment, dans leur prise en charge thérapeutique, de dizaines de milliers de personnes**

■ Considérant que **le refus**, par les dites autorités et les dits pouvoirs publics, **d'ouvrir un simple débat sur la généralisation de la proposition systématique du test de dépistage par l'ensemble des médecins à l'ensemble de leurs patients** lors des actes de soins courants a concouru - *et concourt toujours* - au développement incontrôlé de l'épidémie par les contaminations que peuvent provoquer involontairement les dizaines de milliers de séropositifs ignorant leur séropositivité

■ J'accuse les autorités et les pouvoirs publics responsables de la Santé Publique en France depuis 1992 :

DE NON-ASSISTANCE A PERSONNES EN DANGER, IMMOBILISME ET NÉGLIGENCES

■ Considérant d'autre part que ma demande, constamment réitérée *depuis plus de 17 ans*, auprès des dites autorités et pouvoirs publics, d'ouverture d'un débat démocratique sur la dite question de **la généralisation du devoir d'information et de la proposition systématique du test de dépistage du VIH par l'ensemble des médecins à leurs patients lors des consultations courantes**, constitue une requête pertinente et légitime effectuée dans l'intérêt de la santé publique susceptible de soulager, protéger et sauver des Vies Humaines, puisqu'elle n'a jamais pu être infirmée, *pendant tout ce temps*, par aucune autorité médicale, quelle qu'elle soit

- Considérant que mon internement d'office est dû, *avant tout, - à l'initiative certaine* - du Ministre délégué à la Santé Philippe Douste-Blazy, sous l'autorité du Ministre en exercice Simone Veil, qui *préféra* cette solution carcérale injuste, despotique et abusive, plutôt que de répondre humainement et *normalement* à mes légitimes sollicitations salutaires
- J'accuse Monsieur Philippe Douste-Blazy :

D'ATTEINTE A LA LIBERTE INDIVIDUELLE

aux termes de l'article 432-4 du code pénal :

Le fait, par une personne dépositaire de l'autorité publique ou chargée d'une mission de service public, agissant dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions ou de sa mission, d'ordonner ou d'accomplir arbitrairement un acte attentatoire à la liberté individuelle est puni de sept ans d'emprisonnement et de 100 000 euros d'amende.

Lorsque l'acte attentatoire consiste en une détention ou une rétention d'une durée de plus de sept jours, la peine est portée à trente ans de réclusion criminelle et à 450000 euros d'amende.

Sottisier récapitulatif, non exhaustif, des discours sur le

dépistage du VIH

■ **Le Conseil National du Sida**, dans son rapport du 18 décembre 1991 " Sur le dépistage obligatoire ou systématique du VIH " :

« Le caractère obligatoire contrarie l'approche médicale du consultant et entrave le suivi thérapeutique et psychologique ».

Et aussi :

« Le rapprochement fait avec d'autres formes de dépistage, notamment de la syphilis, lors de l'examen prénuptial, est fallacieux. D'une part il concerne un mal qui peut être soigné. D'autre part, il n'existe pas de preuve que le dépistage systématique de la syphilis ait limité sa transmission. »^a

- Il faut dire qu'à cette époque, l'Affaire du Sang Contaminé avait déjà éclatée avec son cortège de révélations dramatiques, surtout pour les 3 925 victimes transfusées en France ... recensées à ce jour -

■ **Mme Héritier-Augé**, présidente du Conseil National du Sida, réagissant négativement le 4 mars 1992 au sondage montrant que 83% des Français étaient favorables à un dépistage obligatoire du Sida (Le Quotidien de La Réunion) :

« Ce n'est pas parce que X% des Français croient que Dieu existe que l'on a fait la preuve de l'existence de Dieu. »

■ **Monsieur Claude Pigement**, délégué à la Santé pour le PS, apprenant que **Georgina Dufoix** est favorable à un dépistage systématique (Libération, le 6 avril 1992) :

« Le dépistage systématique, c'est une bêtise en termes de santé publique et d'éthique, une absurdité qui créera seulement un sentiment d'angoisse ou de fausse sécurité. »

^a Donc ce type de campagne est inutile ! ... Alors, en conséquence :

La Direction générale de la Santé, la DASS de Paris et la Mairie de Paris lancent du 15 mai au 30 septembre 2002, une grande campagne de **dépistage** auprès des homosexuels masculins reposant sur la mobilisation des associations et des médecins parisiens. L'objectif est d'enrayer l'évolution de cette épidémie pendant qu'elle est encore circonscrite en terme de population (90 % des cas sont des homo et bisexuels masculins) et en terme géographique (essentiellement à Paris). La syphilis est en effet très contagieuse. Elle peut se développer de façon insidieuse et revêtir des formes trompeuses ou très peu symptomatiques. Seul le **dépistage systématique** des personnes à risque permettra de diagnostiquer et de traiter précocement les personnes infectées, et ainsi d'éviter les complications parfois graves liées à cette infection. Il est aussi indispensable pour faire baisser l'exposition et éviter la propagation de cette épidémie.

■ **Le professeur Gilles Brucker**, président de Médecins du Monde, le 5 mars 1992, cité dans Le Quotidien de La Réunion :

« Le test ne protège pas contre le virus, il n'est en rien capable de freiner la progression de l'épidémie. Le rendre obligatoire exposerait au non-respect du secret médical alors que déjà trop de médecins le pratiquent à l'insu des patients. »

■ Le même Gilles Brucker, 9 ans plus tôt, ne voyait pas grand mal à continuer à transfuser en prenant le risque de laisser la contamination s'étendre tous azimuts (Entretien avec **Pierre Kanter** dans Santé Magazine en **décembre 1983**):

Il commençait ainsi :

« Je pense que, comme dans bien des maladies virales, la durée de contagiosité du SIDA est relativement brève. »

Poursuivait comme suit :

« En France, les produits sanguins sont très contrôlés et il ne semble pas qu'il y ait, à l'heure actuelle, de cas de SIDA parmi les hémophiles et les transfusés. »

Et concluait tranquillement du haut de son Caducée :

« Faut-il en attendant mettre en doute les transfusions sanguines ? Ce serait une attitude par trop démesurée. Les refuser à un polytraumatisé grave par crainte du SIDA serait totalement aberrant, et disproportionné... ».

Puis ajoutait, pour faire bonne mesure :

« Je ne crie pas victoire, mais certains patients se portent relativement bien. Le SIDA demeure une maladie très préoccupante au plan thérapeutique. Mais de là à affirmer qu'elle est mortelle dans 80% des cas, il y a un pas que je ne franchis pas, d'une part parce qu'on ne sait dépister que les cas les plus avancés, donc les plus graves ; d'autre part parce qu'on avance ce chiffre sans tenir compte du recul nécessaire pour se rendre compte de l'effet des thérapeutiques ^a».

■ **Monsieur Jean de Savigny**, directeur de L'Agence Française de Lutte contre le Sida, le 23 juin 1993, répondant à sa bête noire Franck Mességué qui le harcelait de faire son boulot :

« En l'état actuel des connaissances médicales, et en l'absence de traitement véritablement efficace, le dépistage de l'infection par le VIH ne peut être considéré de la même manière que celui d'autres pathologies infectieuses curables. »

■ **Jean-François Mattéi**, député des Bouches-du-Rhône, rapporteur du groupe UDF sur les projets de loi de bioéthique, professeur de pédiatrie et génétique médicale, dans Le Journal du Sida n° 47 de février 1993 :

« Je suis opposé au dépistage obligatoire puisque, que le résultat soit positif ou négatif, il n'y a aucune solution définitive (ni vaccin ni traitement) à proposer : le dépistage n'a pas d'impact comportemental. »

^a Pour lui, à l'époque, il paraissait évident qu'avec près de ... 1 000 décès en deux ans sur 2 300 cas aux Etats-Unis, il ne fallait surtout *pas trop* s'alarmer (!!! ??? ...)

■ **Bernard Kouchner**, Ministre de la Santé et de l'Action Humanitaire, le 21 décembre 1992, devant l'Assemblée Nationale, en réponse à Jacques Toubon qui a déposé une proposition d'amendement visant à rendre obligatoire le test de dépistage lors de l'examen prénatal :

« Je répondrai bien imparfaitement sur un sujet où il me semble bien difficile d'atteindre la perfection. Moi-même, je suis très ambivalent.^a Je me propose à moi-même d'être parfois plus sévère au nom de la santé publique, mais, comme je connais un peu ces questions, je me réponds aussi à moi-même qu'il ne convient pas de l'être déjà^b(...).

Je pense comme vous qu'on devrait un jour pouvoir appréhender cette maladie – mais il est bien facile de le dire de l'extérieur, même si on la connaît bien – comme une maladie pareille aux autres. Mais ce n'est pas encore une maladie comme les autres ; elle le sera lorsque des remèdes ou des vaccins seront apportés, qui seront plus efficaces. Dans ces conditions je ne peux pas, le Gouvernement ne peut pas accepter votre amendement, Monsieur Toubon, tel qu'il est rédigé. Il n'est pas possible de rendre obligatoire le dépistage, même à ce niveau-là. C'est encore prématuré. Il faudrait une évolution, non seulement des thérapeutiques, mais également des esprits. Nous y viendrons, et ce sera ce jour-là une grande victoire. Mais nous n'en sommes pas encore là. (...)

Aujourd'hui, 99% des femmes acceptent d'être dépistées au moment de l'examen prénatal. Il faudrait être sûr, en termes d'efficacité, de santé publique et même en termes moraux, que le 1% qui reste, cette femme sur cent qui refuse, puisse être atteint par notre obligation ; or je n'en suis pas du tout persuadé.

Voilà pourquoi je demande la réserve sur cet amendement. »

C'était pourtant bien le même Bernard Kouchner qui clamait dans le Monde du 28 novembre 1992, soit un mois auparavant :

« Il faut oser avertir. Si les autorités font la sourde oreille, il faut alerter, crier. (...) Inventons les dispositifs permanents pour briser les murs de silence et avertir sans ménagement avec pour souci unique la vie. Je vous invite à construire l'alerte permanente. »

Et c'est toujours Bernard Kouchner qui écrivait sans vergogne dans son livre *Ce que je crois* (paru chez Grasset en 1995) :

« Désormais, en faisant l'amour comme en faisant la médecine, nous pouvons distribuer la mort. Il faut changer de comportement. Nous l'avons fait, à notre mesure, au ministère de la Santé et nous y avons compris bien des choses. »

^a Cela, tout le monde le sait !

^b Voilà une phrase qui vaut bien celle de **Raffarin** lors de la campagne référendaire sur le projet de Constitution Européenne en 2005 : « Win the yes need the no to win against the no ! »

■ **Philippe Douste-Blazy**, Ministre délégué à la Santé, devant l'Assemblée Nationale le 25 mai 1993, répondant aux interventions :

- **de M. Bernard Charles :**

« Comme tout le monde, je considère que le sida est un véritable fléau mais que la réponse que notre société doit y apporter ne doit pas être moyenâgeuse : il faut une réponse de notre temps, faite de fraternité, de solidarité et de réalisme. (...) »

Les chiffres les plus divers ont été cités sur le nombre de porteurs sains du virus : plus de 250 000, moins de 100 000. Vous venez de parler de 150 000. Sans méconnaître les difficultés que rencontre ce dénombrement, j'aimerais que vous soyez plus précis. »

- **de M. Denis Jacquat :**

« Ainsi que M. le Ministre délégué l'a rappelé, dix personnes décèdent chaque jour du sida dans notre pays. (...) Je ne comprends pas pourquoi lors de ces examens prénuptiaux le test du BW pour la recherche de la syphilis est imposé et non le test du sida. Il y a là quelque chose d'incohérent que nous serions bien avisés de corriger. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'UDF et du Centre et du groupe du RPR*). Pour terminer je citerai Luc Montagnier : « Il faut détruire le sida, sinon c'est lui qui nous détruira. » »

Réponse de M. Douste-Blazy :

« **Monsieur Charles, vous vous étonnez de ne pas connaître le nombre exact de séropositifs. Mais ce n'est pas possible, puisque le dépistage est fondé sur un acte librement consenti. La seule solution serait de tenir un registre. Il faudra donc, dans le cadre des lois de bioéthique, légiférer sur les registres de santé publique. (...)** »

Et une de ces pirouettes dont il est coutumier :

« **Monsieur le Président, mesdames, messieurs les députés, je dégage de cette première séance le sentiment d'un consensus sur le problème du sida, qui n'est ni de droite ni de gauche. Vous l'avez tous prouvé et je vous en remercie.** »

Six mois plus tard, M. Douste-Blazy affirmera avec la même conviction, sur TF1, le vendredi 3 décembre 1993, afin de mieux noyer le poisson :

« **Il faut tout faire, il faut vraiment tout faire pour prévenir la propagation du SIDA.** »

■ **Mme Simone Veil**, Ministre d'Etat et Ministre des Affaires Sociales, dans Libération, le 6 octobre 1993 :

« **Il faut dire la vérité (...), je ne réglerai pas le problème du SIDA et de la drogue (...) alors que, dans le monde entier, personne ne sait comment faire régresser ces fléaux.** »

Ce qui ne l'empêchera pas de pointer du doigt ses prédécesseurs, dans le Figaro du 17 février 1994, alors que Franck Mességué faisait son sit-in devant sa porte :

« **Depuis près de 15 ans, pendant que se développait l'épidémie du SIDA, les gouvernements n'ont rien fait.** »

■ **Mme Danielle Mitterrand**, le 20 novembre 1992 à la Librairie Kléber, à Strasbourg, face à près de 300 personnes, en réponse à Franck Mességué qui lui demandait son avis sur la politique discriminatoire du Gouvernement en matière de dépistage du VIH :

« Une sommité du monde médical m'a confié tout récemment que lorsqu'on apprenait à quelqu'un sa séropositivité, l'attitude de cette personne, face à cette révélation, se traduisait presque inmanquablement par un besoin de vouloir contaminer son ou sa partenaire. »

■ **Le Dr Jacques Reynes**, médecin hospitalier, spécialisé dans les atteintes par le virus du sida, coordonnateur, en 1995, du CISIH régional (Centre d'Information et de Soins de l'Immunodéficience Humaine) dans *Plongée Magazine* de Décembre 1994/Janvier 1995 :

« Le dépistage systématique n'est pas efficace et il peut être dangereux. Certes, il permettra de dépister quelques séropositifs qui s'ignorent, mais ceux qui se savent atteints s'excluraient d'eux-mêmes^a. En réalité, les contaminations sont possibles après dépistage^b (...).

■ **L'Association^c AIDES**, dans *Contacts* n° 13 de mars-avril 1993 :

« Le gouvernement doit affirmer que le dépistage systématique et obligatoire et que la criminalisation de la transmission par rapport sexuel vont à l'encontre des libertés individuelles et sont indignes du pays de la Déclaration des Droits de l'Homme.

De plus le gouvernement a pour devoir de faire comprendre aux citoyen(ne)s que ces idées sont en contradiction avec une politique de prévention efficace fondée sur la responsabilisation et le respect des personnes. »^d

■ **L'Association ACT-UP**, délibérant le 14 décembre 1993 :

« Le Sénat vient de voter un décret pour un dépistage systématique de certaines populations définies par le Conseil d'Etat.

Ça commence à bien faire.

- Il faut une position claire et définitive de Simone Veil. Le Sénat nous fait la guerre.
- Il faut zapper le Sénat.
- Le dépistage systématique n'est valable que s'il y a des conseils donnés avant et après le résultat. Si une personne refuse la proposition, que devient-elle ? C'est une hypocrisie pour pouvoir arriver au dépistage obligatoire.
- Il faut faire deux zap : un le matin contre le ministère de la santé, un autre l'après-midi contre le Sénat »^e

^a Qu'est-ce que cela veut dire ?

^b Ah bon ?

^c Franck raconte: « Un jour, exprimant mon désarroi face à l'attitude - *quasi-générale* - plus que timorée des associations, *par rapport à la généralisation du dépistage systématiquement proposé*, Philippe, le patron d'un restaurant du centre de Nosy Be, me confia son sentiment spontané d'une fatalité évidente à faire froid dans le dos: « *Mais Franck, comment veux-tu, le jour où le SIDA n'existera plus, les associations elles-mêmes disparaîtront à leur tour !...* »

^d Que de contradictions ! Il faudrait donc admettre que la responsabilisation et le respect des personnes autorisent à contaminer en toute impunité... **Et les futurs contaminés ont-ils le droit, eux, à la considération ?! ...**

^e La proposition de faire deux zap est mise aux voix : 89 pour, 0 contre, 2 abstentions, le vote « contre » de Franck Mességué, membre présent, ayant été « escamoté » dans le décompte.

■ **Et la perle des perles - dans l'esprit** - est sans aucun doute la réponse *bien tardive*^a, d'une mesquinerie et d'une ironie sans égales, de la Ligue des Droits de l'Homme à la lettre du 3 mai 94 de Franck Mességué qu'il avait adressé à **Madame Monique Hérold**, Présidente de la Commission Santé / Bio-éthique de la LDH *lors de son internement d'office* pour s'indigner de **cette décision arbitraire après ... 702 jours de lutte en 5 combats humanitaires** :

■ Xavier Bertrand, en exergue, dans l'Express du 21 Février 2008 :

« Rien n'interdit de parler. Un ministre ne doit pas mentir. Sinon, son action publique perd toute crédibilité »

Oubliant certainement *sa promesse* faite à Franck Mességué le 26 Décembre 2006 en tant que ministre de la Santé par l'intermédiaire du Docteur Pascal Chevit, son bras droit pour les questions SIDA au Ministère :

« Votre persévérance, qui vous honore, devrait se trouver *prochainement* satisfaite. Le récent rapport du Conseil National du SIDA, à propos duquel vous avez également écrit au professeur Willy Rozenbaum, recommande en effet d'étendre les circonstances dans lesquelles ce dépistage serait proposé. [Du 16.11.2006 - *Soit presque 2 ans*^b de ... contaminations en plus. *Voire en trop !* - dit Franck] »

Cette énumération, comme tout sottisier, la sottise étant sans limite, est très incomplète, hélas ...

Appel au lecteur

Au moment de refermer ce livre, si vous pensez :

que le combat pour la généralisation du devoir d'information et de la proposition systématique de dépistage du VIH par tous les médecins à leurs patients, ne serait-ce

^a *Et après maintes relances écrites et palabres téléphoniques.*

^b *En ce mois de Septembre 2008*

qu'une fois par an, est une démarche salubre, susceptible de soulager, protéger et sauver des Vies Humaines ,

Franck Mességué vous invite à le faire savoir par courrier à :

Monsieur le Directeur Général de la Santé
Bureau de Lutte contre le VIH et les IST
14, avenue Duquesne
75350 PARIS 07 SP

et vous prie de lui en adresser copie à cette adresse * :

Franck Mességué
- Savoir pour Prévoir -
« Le Jardin de Corail »
1 chemin Cumin
97434 St Gilles les Bains,
La Réunion
e-mail : suzon234@yahoo.fr (en mettant SVP votre adresse postale)

L'humanité serait depuis longtemps heureuse, si tout le génie que les hommes mettent à réparer leurs erreurs, ils l'employaient à ne pas les commettre.

George Bernard SHAW

** Surtout ne joignez aucun don à votre courrier.*

Autres combats

Les additifs alimentaires

E123

Franck Mességué est un idéaliste, soit !

Passionné, il l'admet !

Il est étiqueté "médicalement" comme tel parce qu'il a défendu, et défend toujours, une cause fondée sur le simple bon sens, qu'il tient de ses racines paysannes, dont, évidemment, les principes n'ont jamais pu être combattus de façon argumentée par les politiques, en particulier Douste-Blazy, lequel a **préféré** mobiliser la force publique pour tenter de le faire taire, au lieu d'ouvrir le débat demandé.

Lever l'étendard de la raison dans l'intérêt de la santé publique ne ferait-il pas partie des devoirs citoyens ?

Que le lecteur réponde à cette autre question, en toute honnêteté !

Franck Mességué ne faisait donc, déjà, aussi, que son devoir civique lorsqu'il s'est dressé, par exemple, contre l'usage intensif des additifs dans l'industrie alimentaire.

Nous sommes en **1976**.

Franck Mességué a 24 ans.

Il vit " au bout du monde ", plus exactement rue du Bout du Monde, à Feucherolles dans les Yvelines .

Baignant depuis l'enfance dans la philosophie paternelle qui est à la base de la phytothérapie, évidemment sensible aux vertus des produits naturels dans un monde qui utilise de plus en plus l'artificiel sans qu'en soient mesurées a priori les conséquences sur la santé, Franck est à juste raison inquiet (comme nous étions de plus en plus nombreux à l'être à cette époque) de l'invasion des additifs alimentaires.

Le 14 avril 1976, il écrit à **Simone Veil** (déjà !) ministre de la Santé, avec copie à **Yves Mourousi**, de TF1 , à **Dominique Pado** , de L'Aurore , à **Max Clos** , du Figaro , à

André Fontaine, du Monde, à **Philippe Bouvard**, de France-Soir, puis à **Jacques Caldefy** de Que Choisir ?, à la rédaction de 50 millions de Consommateurs, à **René Andrieu**, de L'Humanité, à **Annick Beauchamps**, qui anime sur TF1 l'émission A la bonne heure.

Il attire l'attention sur « le problème quotidien, alarmant et de plus en plus grandissant » que constituent les additifs alimentaires, et en particulier les colorants qui entrent dans la composition des pâtisseries, confiseries, sirops et autres produits de grande consommation qui font généralement « le régal de nos enfants » et qui figurent parmi les plus toxiques.

Il prend pour cible le colorant E123, nom de code « hypocrite, énigmatique » que la plupart des consommateurs sont incapables de décrypter, et dont ils ne trouveront certainement pas la définition dans leur « Petit Larousse ».

Franck Mességué précise que l'appellation E123, apparemment neutre et scientifique, désigne en réalité un colorant rouge dit amarante, produit synthétique usuellement utilisé dans la confiserie française, reconnu par les toxicologues comme susceptible de provoquer des allergies qui se manifestent par des dermatoses, des troubles respiratoires, et qui est fortement cancérigène.

Ce produit était d'ailleurs interdit en URSS depuis 1968 et avait fait l'objet de mesures de restriction aux USA, la dose quotidienne « supportable », à ne pas dépasser pour un enfant normal pesant 20 kilos étant établie à 15 mg. Or la prise de seulement 50 g de certains bonbons d'usage courant permettrait le franchissement de ce plafond de sécurité.

Sachant que la consommation annuelle de confiseries de toutes sortes est en moyenne de 8 kilos par habitant en France, la part des enfants dans cette moyenne est indubitablement d'un ordre très important.

Pourtant cet ingrédient n'apporte rien d'autre au produit que sa couleur. « Tout cela est basé, calculé, spéculé sur la naïveté, l'innocence et l'insouciance de nos « petits », et pourtant est d'une inutilité certaine, si ce n'est évidemment de produire un effet psychologique d'attrance, qui pourrait être aussi facilement provoqué par un emballage aux couleurs alléchantes. »

D'autres colorants, près de mille en France, oranges, jaunes, bleus ont des effets tout aussi néfastes, et leur usage est dénoncé depuis longtemps par de nombreux organismes, dont l'Institut National de la Consommation, par les associations de consommateurs, et par des revues spécialisées dont le sérieux est reconnu (*Que choisir ?* ou *50 millions de consommateurs*).

Franck Mességué déplore la passivité (oui, déjà !) des pouvoirs publics, et des autorités sanitaires qui n'appliquent pas les lois, dont le décret, toujours en vigueur, de 1912 qui stipule qu'il est « interdit d'ajouter aucun produit chimique aux denrées alimentaires et aux boissons... »

Le protestataire feint la naïveté en s'interrogeant sur le poids, respectivement, de la puissance publique et de celle des grands groupes industriels, en particulier agro-alimentaires.

Il est certain, constate-t-il, que l'enfant qui choisit ses bonbons à l'épicerie ne le fait pas en fonction des cochonneries qu'il contient ou non, qu'il fait confiance aux adultes, et que ses parents, pour la plupart, ignorent de leur côté ce que recouvrent les codes volontairement occultes qui figurent sur les emballages.

Faut-il lancer, demande Franck Mességué, face à l'inertie du pouvoir, une action de boycott des produits contenant des ingrédients suspects ?

« Personnellement, écrit notre jeune homme, je ne peux accepter passivement cette situation. Cette tromperie n'a que trop duré. Aussi je me résigne à observer une grève de la faim. »

Il explique que sa démarche est individuelle et désintéressée, et qu'elle a pour unique objet la défense de la santé publique.

Il espère que son action attirera l'attention, puis suscitera la compréhension, et entraînera la mise en œuvre de mesures efficaces de la part du Ministre de la Santé, en vue de supprimer, « à l'instar de la Suède » tous les colorants artificiels dont l'absence de nocivité n'a pas été scientifiquement démontrée.

Franck Mességué, sans le savoir, défend le concept, encore vague à l'époque, du principe de précaution.

Le 29 avril 1976, à la suite d'une longue conversation téléphonique, **Henri Estingoy**, le directeur de l'**Institut National de la Consommation** répond par écrit à Franck Mességué :

*« [...] Je vous confirme que je partage tout à fait vos préoccupations au sujet des colorants et que l'INC ainsi que la revue 50 millions de consommateurs ont eu le mérite, depuis la création de notre organisme en 1968, de souligner en toutes occasions (enquêtes, essais comparatifs, campagnes d'information) à la fois **l'inutilité et la nocivité** de ces ingrédients dont la tendance à proliférer va de pair trop souvent avec la propension de certaines pratiques industrielles à tromper un peu mieux le consommateur et à détourner également son pouvoir d'achat.*

J'ajoute au surplus que dans les groupes de travail auxquels nous participons au Ministère de la Santé et au Conseil Supérieur de l'Hygiène, nous n'avons jamais manqué de revendiquer la suppression pure et simple de tout ce qui pouvait être suspect ou qui pouvait même abaisser la qualité des produits alimentaires les plus diversement concernés par ce problème. Nous n'ignorons évidemment pas les mesures législatives, réglementaires, prises dans certains pays étrangers, et nous avons, très récemment encore au cours de la dernière séance du Comité National de la Consommation présidé par Madame Scrivener (très attentive elle-même au règlement le plus rapide possible de ces questions), manifesté notre position désormais bien connue dans ce domaine.

Madame la Secrétaire d'Etat à la Consommation a d'ailleurs décidé l'organisation d'un groupe de travail réunissant toutes les parties intéressées pour déboucher rapidement sur des décisions devant mettre un terme aux abus qui sont perpétrés en la matière.

Enfin, j'ai pris bonne note de la correspondance que vous avez envoyée à certains journalistes, dont la mission est particulièrement importante, pour sensibiliser l'opinion publique par rapport à des phénomènes aussi préjudiciables sur le plan de la santé que sur celui de l'économie.

*Je ne peux évidemment rester indifférent à l'épreuve que vous vous infligez à titre personnel dans le combat que vous menez à votre manière. Je formule donc l'espoir que votre attitude puisse aider à la mise en œuvre des solutions qui s'imposent.
Veuillez croire, etc. [...] »*

Il faut souligner ici la qualité et l'humanisme de ce courrier, et rendre hommage à Monsieur Henri Estingoy,⁷¹ dont la réaction à l'action de notre « idéaliste passionné » est à l'opposé de celle, extrémiste, qui conduira, près de vingt ans après, Douste-Blazy à commander les mesures coercitives antidémocratiques qu'on sait.

Isolé, faute de soutien directe, et de résultats immédiats, et manquant encore d'expérience dans la conduite d'une telle action, Franck Mességué arrête son jeûne au bout de 12 jours.

Sans prétendre y avoir été en quoi que ce soit, il apprend quelques mois plus tard l'interdiction, décrétée à l'initiative de Simone Veil, du colorant E123.

Entre temps, *Que Choisir ?* a publié dans son édition régionale de Versailles de juin 1976 un article détaillé, signé de Franck Mességué, sur l'amarante chimique :

« En 1968, les cancérologues d'URSS attestent que l'Amarante (code E 123, colorant rouge) est un additif alimentaire cancérigène en plus de ses effets notoires tout aussi inquiétants sur notre organisme : dermatoses, troubles respiratoires et allergies diverses. Sur la foi des résultats des expérimentations, l'Amarante est abolie sur tout le territoire.

A la suite de cette annonce, les experts américains activent leurs recherches ; elles ne font que confirmer les attestations de leurs confrères. Le résultat est immédiat : l'utilisation de l'Amarante est interdite aux USA.

Réaction de la Suède, qui a une législation d'avant-garde : l'Office des denrées alimentaires, en accord avec l'Office des Consommateurs, interdit tous les colorants de synthèse.

Et en France ?

Eh bien l'Amarante et les autres colorants suspects (jaunes, verts, noirs, etc.) codés de 100 à 181, sont très répandus : nous les trouvons principalement dans les sirops, confiseries, pâtisseries et toutes sortes de friandises...qui font le régal de nos enfants. Lorsque vous saurez que la dose quotidienne admissible d'Amarante est de 15 mg pour un enfant de 20 kg, et que certains bonbons permettent, avec seulement 50 gr consommés, de franchir cette barrière, vous ne proposerez certainement plus à votre enfant aucune de ces substances dangereuses pour sa santé.

Les responsables :

- les producteurs sans scrupule qui calculent et spéculent sur la naïveté et l'ignorance des enfants, en jouant sur l'effet psychologique des couleurs
- le manque d'information explicite sur les étiquettes, et le détournement de la publicité qui remplace l'information sur la qualité du produit par un discours qui s'adresse uniquement aux émotions et à l'irrationnel
- les pouvoirs publics qui laissent entière liberté, ou presque, à ce marché malsain et inutile

Les solutions :

- un étiquetage plus détaillé où nous trouverons, en plus de la composition précise, l'avis du diététicien qui exposera la nocivité de tel ou tel additif, à l'instar de ce qui figure sur les paquets de cigarettes aux USA
- les producteurs devraient remplacer les colorants alimentaires par un emballage aux couleurs choisies et augmenter la production de friandises non colorées (fin 1975, on ne comptait que 2% de bonbons pouvant prétendre être sans colorants ; depuis, le nombre de produits sans colorants, sous la pression des associations de consommateurs, est en progression)
- inviter tout acheteur à s'abstenir d'acquérir les produits déconseillés
- supprimer rapidement tous les colorants de fantaisie. Nous ne pouvons nous contenter aujourd'hui de l'interdiction de 9 colorants, selon le projet récent du Secrétariat d'Etat à la Consommation, mais demander que la mesure soit appliquée au 25 autres colorants les plus dangereux. »

Dans ce texte de jeunesse, légèrement remanié pour son insertion dans cet ouvrage, s'annonce déjà le Franck Mességué des combats ultérieurs, qui ne se limite pas à dénoncer, mais qui propose ses solutions de bon sens.

Cette offensive contre les colorants s'inscrit dans une philosophie de la nature qui proscrie le chimique, l'artificiel, l'additif, l'édulcorant, tout ce qui, peu à peu, fait oublier le vrai goût des choses, tout ce qui, progressivement, transforme la simple nécessité biologique alimentaire en besoin effréné, et trop souvent superflu, de « consommation ».

Franck, ne l'oublions pas, est un vrai Mességué.

Pour un statut légal de la phytothérapie

Les plantes au service de votre santé

Franck Mességué est rappelons-le le fils du célèbre phytothérapeute Maurice Mességué.

Maurice Mességué,⁷² né le 14 décembre 1921 dans le Gers, est un passionné d'herboristerie. Il a contribué à vulgariser, ou plutôt à re-vulgariser l'utilisation des plantes médicinales, dont l'usage s'est perdu, pour une grande partie de la population, du fait du monopole de la médecine scientifique moderne. Maurice Mességué a immédiatement connu la célébrité auprès du grand public dans les années 1970, par de nombreux ouvrages et une ligne de produits à son nom.

Il déclare avoir soigné plusieurs grands de ce monde : Mistinguett, Édouard Herriot, Winston Churchill, Maurice Utrillo, Jean Cocteau ou encore le chancelier allemand Konrad Adenauer.

Son propre Père, paysan du Gers, lui transmet son savoir des plantes et des fleurs, et lui apprend à soigner et guérir, art que Maurice Mességué approfondit tout au long de sa vie.

Il s'occupe surtout des malades chroniques délaissés par la médecine officielle. Malgré cette précaution, il est poursuivi à plusieurs reprises par l'Ordre des médecins français. Il a obtenu un non-lieu à l'issue de plusieurs poursuites, ou a été condamné à verser un dédommagement symbolique.

En 1971, il est élu maire de Fleurance.

Pour pérenniser son œuvre, il fonde l'Institut Maurice Mességué en 1994.

Auteur notamment de *C'est la nature qui a raison, Des Hommes et des Plantes* il se bat également pour contribuer à un meilleur respect des ressources naturelles.

Franck Mességué reprend le flambeau, et précise, au nom de ses confrères :

« Je ne fais que perpétuer une méthode familiale pratiquée depuis des siècles, dont des milliers d'attestations témoignent de la bienfaisante efficacité.

Hippocrate ne disait-il pas : « Il ne faut pas rougir d'emprunter au Peuple ce qui peut être utile à l'art de guérir »

Il ne s'agit pas, cependant, de se substituer à la médecine officielle avec laquelle nous travaillons en étroite collaboration en tenant compte, impérativement, de son diagnostic et de son traitement.

Nous savons que nous pouvons apporter un complément de traitement salubre aux maux à caractère récidivant, et plus particulièrement : troubles digestifs, allergies (asthme, eczéma, rhinites), migraines, ulcères, états nerveux, troubles circulatoires, rhumatismes, surcharges pondérales.

En dehors des tisanes, bien connues de nos grand-mères, nous utilisons le procédé d'osmose par bains et applications : les vertus thérapeutiques des plantes pénétrant dans le corps à travers l'épiderme. Les professeurs **Valette**, **Leroy**, **Gattefossé**⁷³ et, plus récemment, les docteurs **Valnet**⁷⁴ et **Belaïche**⁷⁵ ont prouvé la réalité du passage de principes actifs à travers la barrière cutanée, avec un minimum de déperdition (ce principe, celui du cataplasme, est universellement connu). Il va de soi que chaque traitement phytothérapeutique doit s'accompagner d'un mode d'alimentation adapté, qui renforce sa pleine efficacité : n'oublions pas que nous sommes des machines à transformer des aliments, et que notre état général dépend, *en conséquence*, de ce que nous mangeons.

Ceci dit, une alimentation équilibrée ne signifie pas nourriture monotone et insipide, et le plaisir de la table doit continuer à être recherché.

N'excluons pas l'aspect psychique : dans tout processus de santé, de maladie, de guérison, l'intervention du mental ne peut être niée, ce qui cependant n'enlève rien au seul pouvoir naturel des plantes : « *Parfois, savoir donner, compte davantage que ce qui est donné ...* »

Considérons ce simple fait : le végétalien, qui se nourrit exclusivement de végétaux, réussit à vivre, malgré des carences certaines, sans aucun autre apport nutritif. Par contre l'étourdi qui prendrait pour son dîner une omelette aux amanites phalloïdes risquerait assurément de sombrer dans un sommeil éternel. Donc la nature peut entretenir la vie tout autant que la détruire. Pourquoi ne pas y prendre ce qui peut contribuer à l'améliorer ?

En tant que phytothérapeute, je m'engage, par écrit, à restituer à mon patient l'intégralité des honoraires qu'il m'a versés si le résultat du traitement n'est pas satisfaisant : je ne vois pas pourquoi ce patient devrait supporter seul les conséquences d'un éventuel échec. Par cet engagement personnel, je me porte garant de ma volonté de réussir et de ma conviction. »

Cette réflexion conduit Franck Mességué à revendiquer, et c'est un autre de ses combats, un statut légal pour le guérisseur phytothérapeute, comme a tenté de le faire son Père auparavant.

Il n'est pas le seul, puisqu'une personnalité de taille, le Suédois **Halfdan Mahler**, directeur général de l'OMS,^a en mai 1974, devant 140 ministres de la Santé réunis à Genève pour la 27^e assemblée mondiale de l'Organisation, demandait la réhabilitation des guérisseurs et leur intégration dans le système de santé des pays peu développés, et déclarait :

^a OMS : Organisation Mondiale de la Santé

« Les professionnels de la santé ont beaucoup à apprendre des guérisseurs en ce qui concerne leur pratique de la psychothérapie, leur approche de la maladie, ainsi que la probité et l'humilité avec lesquelles ils considèrent leur rôle dans la communauté. »

Le docteur Mahler préconisait le développement d'une collaboration entre médecine traditionnelle et médecine officielle, sans que la première empiète sur les moyens et les domaines d'action de la seconde, en particulier la mortalité infantile, le choléra, la variole, la tuberculose, les maladies microbiennes et virales, le paludisme, les affections parasitaires...

En 1986 il en rédige le projet, provisoire, sous le titre : **le droit à la reconnaissance**.

« Tout praticien de *Médecines douces* souhaite contribuer à la reconnaissance officielle de sa profession. Il en est de même pour le phytothérapeute, qui demande à être reconnu en France comme il l'est en Allemagne avec les " Heilpraktiker ", dans les pays nordiques comme la Norvège, la Suède ou le Danemark, en Amérique du Nord, en Angleterre, par l'attribution d'un statut légal qui déterminerait rigoureusement les conditions d'exercice de sa science.

Ce statut pourrait s'inspirer des règles fondamentales suivantes dont le Docteur **Claoué**⁷⁶ et le Groupement National des Praticiens, avec la Charte de la Médecine Libre, ainsi que **Gérard Borg** et mon Père Maurice Mességué furent les précurseurs :

- J'exercerai mon art, userai de mon savoir et de mes qualités avec dignité. Je ne spéculerai ni sur la maladie, ni sur la détresse ou la misère humaine

Il s'agit bien là d'une profession de foi préalable : s'il est bien entendu que chaque profession doit être exercée avec dignité, celle de naturopathe doit l'être tout particulièrement puisqu'elle place le thérapeute en contact quotidien avec des malades, le plus souvent désespérés, qui lui accordent leur pleine confiance

- Ma liberté, mes droits, mes devoirs sont définis dans le seul intérêt des malades

Le devoir de ceux qui ont le pouvoir de soulager et de guérir est dicté par le droit imprescriptible de celui qui souffre dans son corps et/ou son âme

- Je serai incorruptible et juste, et ignorerai la situation, la religion, l'appartenance ethnique, le sexe et les secrets de celui qui me consultera

Aucune considération autre que la souffrance de la personne à soigner ne doit influencer les rapports entre le malade et le thérapeute, qui doit traiter chacun avec un identique dévouement

- Je ne révélerai ce que j'aurai vu et entendu pendant et hors l'exercice de mon art que si l'intérêt du malade l'exige impérieusement

C'est l'application du secret professionnel, semblable à celui que doit observer tout médecin.

- Je refuserai mon assistance au patient qui ne voudrait pas se soumettre à un examen médical périodique

A ce propos, nous recherchons à travailler en étroite relation avec les médecins traitants. Mais cette coopération, acceptée par un certain nombre de médecins, est encore refusée par de nombreux autres

- Je m'efforcerai à l'étude et à l'observation de mes succès comme de mes échecs. Je collaborerai en ce sens avec mes confrères et avec les docteurs en médecine. Au-delà du constat des résultats, je rechercherai les causes de l'échec et de la réussite.

Il faut insister sur le caractère indispensable de la coopération avec la médecine officielle.

N'oublions pas que certaines des thérapeutiques qui aujourd'hui font partie de l'arsenal

médical officiel étaient considérées, il y a seulement quelques années, comme de pseudo-thérapeutiques, voire des pratiques charlatanesques : homéopathie, chiropractie, acupuncture, phytothérapie.

Restons, toutefois et tout le temps, modestes. Certes la modestie est un art difficile, mais les grands médecins la pratiquent instinctivement, dominant le dogme, toujours ouverts aux idées nouvelles et prêts à remettre leur science en cause, et soucieux de ne pas dénigrer les trésors, dont la plupart sont à redécouvrir, de la médecine éternelle

- Si je viens à faillir à mon serment, si je manque à un seul de mes engagements, je serai rayé définitivement et cesserai alors mon activité professionnelle, tout en m'en remettant au verdict de la Loi.

Je le jure librement en mon âme et conscience.

La rigueur de cet article se veut être une garantie absolue d'intégrité. L'engagement est pris tant dans l'intérêt des malades que dans celui des signataires. L'existence d'une telle charte permettra de distinguer les praticiens responsables des amateurs et des charlatans. Les malades en retireront la certitude qu'ils accordent leur confiance à qui de droit

Un tel statut légal des naturopathes est souhaité par des hommes de loi et par des médecins. C'est d'ailleurs un médecin, le docteur **Jacques Sarano**,⁷⁷ qui, dans une étude sur la guérison, écrit : « On ne saurait servir la guérison, c'est-à-dire l'intérêt des malades, des médecins et des guérisseurs, qu'en mettant fin à l'illégalité de ces derniers. L'absence de statut légal confère en fait des pouvoirs illimités ; au contraire, accorder des droits, c'est en même temps les circonscrire ; c'est réglementer ce qu'il serait absurde de vouloir supprimer. La France est précédée dans cette voie par d'autres pays d'Europe, telle la Suisse. Un statut donnerait plus d'autorité aux bons guérisseurs, et fournirait des armes contre les mauvais... ».

Il est certain, ajoute Franck Mességué, que ce projet de statut n'est pas exhaustif dans la déclinaison de ses articles, et n'est pas définitif dans la forme et le fond : il appelle l'attention, la réflexion, les observations de toutes les personnes concernées, afin d'être un jour globalement élaboré de façon à être accepté par tous les disciples de bonne volonté.

Actuellement, nous sommes "tolérés ", mais « en cas de problème, nous sommes toujours à la merci d'une condamnation pour exercice illégal de la médecine. C'est pourquoi, un moment, je suis parti en Italie, où un poste de consultant libre m'était proposé ... »

En attendant une reconnaissance légale officielle, Franck Mességué a emboîté le pas à son Père.

Il s'est intéressé, naturellement, soit dit en passant, très tôt, à l'agriculture biologique, et a conservé ce courrier, encourageant au demeurant, qui lui a été destiné par la société SVB Lemaire, une des pionnières en ce domaine, le 6 septembre 1983 :^a

"Nous accusons réception de votre lettre du 30 juillet, et vous confirmons formellement que la pratique de la culture biologique selon notre Méthode permettrait d'assurer – sans aucun doute – la subsistance des habitants de l'hexagone, avec, en plus, la qualité que vous connaissez.

Les rendements que nous obtenons sont en effet, dans le cadre d'une bonne application de notre méthode, égaux et souvent supérieurs à ceux obtenus en agriculture classique.

L'adaptation de notre méthode à l'agronomie spécifique de chaque pays permettrait également d'assurer celle du monde entier. D'ailleurs, plusieurs pays, notamment l'Amérique du Sud et l'Asie, s'intéressent à nos procédés... "

*

* *

Puis est venu le temps, pour lui, de changer d'hémisphère.

La presse régionale annonce comme suit, en 1989, son arrivée à La Réunion :

« Diététicien et sportif complet

^a Franck Mességué rappelle que c'est son Père, Maurice Mességué, qui, le premier, en Europe, a conçu et imposé rigoureusement les LMR (Limites Maximales de Résidus d'insecticides et de pesticides) au tout début des années 70.

Phytothérapeute, diététicien, Franck Mességué, fils de Maurice (célèbre herboriste), séjourne actuellement à La Réunion et compte s'y installer et ouvrir un cabinet.

" J'aime l'Afrique et la France, et La Réunion c'est les deux à la fois " déclare Franck Mességué. Depuis son arrivée, il est toujours "en vadrouille" dans les hauts, et indique avoir eu le coup de foudre " pour ce bout de terre de l'Océan Indien". Conquis par les charmes de l'île, il compte bien s'installer ici dans la phytothérapie.

" J'ai le chromosome Mességué" raconte-t-il. Dans cette famille, depuis le 18^e siècle on étudie les plantes. Il y a une trentaine d'années, Maurice Mességué est monté au créneau pour dévoiler la thérapeutique par les plantes. Aujourd'hui, il est maire de Fleurance (Gers), a créé une société de production et de commercialisation de plantes médicinales. Les quatre fils ont suivi les traces de leur Père et ont ouvert des centres de cure en Europe. " Les gens ont compris qu'ils mangeaient trop d'aliments frelatés", souligne le diététicien. " Ils essaient maintenant à nouveau de consommer naturel. C'est ce qui explique le grand succès des magasins de diététique."

En quinze ans, la consommation des plantes en France a été multipliée par vingt. Par contre la production n'a pas suivi et on importe près de 90% des produits. Et se pose la question de la qualité. Il n'y a pas de législation dans ce domaine et la fraude sur le marché est horrible. " A la Réunion, on mange mal, comme dans d'autres pays", estime Franck Mességué, "et surtout, on consomme beaucoup trop de sucres. On peut de temps en temps faire une petite folie, mais la consommation quotidienne est néfaste."

Il a écrit un livre, pas encore publié, sur l'histoire des plantes, avec des illustrations photographiques.

[...]

Franck Mességué est aussi un adepte du sport. " C'est une activité essentielle à l'équilibre du corps et on devrait en faire au moins vingt minutes par jour. Si on travaille le mental sans le physique, et inversement, l'équilibre est rompu." Lui, il pratique le cyclisme, la natation, le jogging et la plongée. Franck Mességué détient le record du monde d'apnée statique. Pendant 4'30" il est resté sans oxygène au fond de l'eau. Cet exploit a valu à son auteur d'entrer dans le livre Guinness des Records. Cela a nécessité une longue préparation. Il s'y est entraîné en faisant de la chasse sous-marine, une autre de ses spécialités.

"Tout est basé sur la diététique", souligne cet homme de 37 ans. " J'ai choisi la date en fonction de mes biorhythmes, le matin où mon organisme était le plus en forme ". Quatre minutes et trente secondes en apnée, cela ne s'improvise pas, et demande quelques contraintes au niveau de l'alimentation. La première est de ne jamais consommer de sucre autre que naturel. Ensuite, il faut proscrire tout ce qui est alcool fort et charcuterie.

Le mode d'alimentation, dans l'essentiel, de Franck Mességué, imprimé en 1978 ^a, est le suivant :

" Notre mode de vie actuel nous fait perdre conscience du fait que la santé dépend essentiellement d'une alimentation naturelle et équilibrée, inséparable d'une saine hygiène mentale et physique. Toutefois, alimentation équilibrée ne veut pas dire alimentation monotone et insipide. Au contraire, elle doit être variée...

Eviter ou réduire :

- le sucre d'extraction en morceaux ou en poudre, les confiseries, les pâtisseries, les glaces sucrées, les sirops. Excepté le miel, pris seul.
- les graisses cuites, surtout animales, mais aussi végétales, et les margarines hydrogénées.

^a Pour la petite histoire, ce mode d'alimentation est régulièrement transmis depuis cette date aux Ministres de la Santé successifs comme " antidote naturelle " au trou de *notre* SECU « puisque nous ne sommes que le résultat de la transformation de nos aliments ... santé comprise . »

- la cuisson : le moins possible et à la vapeur de préférence, cuire c'est transformer et en partie détruire les éléments nutritifs et en particulier les vitamines et les minéraux
- la charcuterie (ne sont acceptables que les jambons crus)
- les plats en sauce, les abats, les frites, le café au lait, les alcools forts : certes, **un** bon verre de vin rouge n'a jamais fait de mal à personne, bien au contraire.
- le pain blanc, qui a perdu plus de 60% de ses vitamines et de son calcium
- les produits industriels en général, tels que pizzas, croissants, pâtes blanches. Méfiez-vous des produits dits « allégés ».

Aliments à rechercher :

- les légumes en général ; et retrouver très régulièrement : oignon, persil, ail, citron, curcuma les crudités doivent être prises au début du repas. Les légumes à cuire doivent l'être à la vapeur de préférence. Cela empêche une trop grande perte vitaminique.
- les fruits ; si possible, les consommer seuls vers 10 heures et 17 heures pour éviter une mauvaise assimilation par fermentation.
- les condiments : ail, oignons, persil, curcuma, herbes de Provence.
- les aliments riches en fibres celluloseuses : pain complet, céréales complètes, fruits secs
- les laitages : yaourts, fromage blanc en faisselle. Le lait pour les enfants et les adolescents qui doivent en prendre au moins un verre par jour.
- le poisson, au minimum deux fois par semaine en papillotes, à la vapeur ou au court-bouillon
- l'huile, d'olive et de colza de préférence. L'huile d'olive pouvant être cuite mais le moins possible.
- les œufs, deux ou trois fois par semaine, à la coque (deux œufs valent un beefsteak)
- associez les céréales 2/3 aux légumineuses 1/3 (fèves, pois secs, lentilles) pour une meilleure assimilation des protéines végétales de 30 à 50%.
- Le steak tartare est digeste et nutritif. Choisir la viande la moins grasse.
- l'eau : en boire plus d'un litre par jour, dont une petite quantité à table. Sans se forcer pour autant. »

Mangez varié : les éléments minéraux, vitamines, acides aminés indispensables ne vous feront pas défaut. Et faites cuire modérément vos aliments.

Ne pas confondre faim et appétit

Mais une fois n'est pas coutume...

- Faire une diète mensuelle ou le lendemain d'un " bon repas "

Cela reposera votre organisme : fruits et bouillon de légumes verts avec un peu de fromage blanc en faisselle. En buvant dans la journée un litre d'infusion de Romarin : 5 pincées avec 3 doigts, 10 minutes.

« La nature est le plus admirable des médecins. Elle guérit les trois quarts des maladies et elle ne dit jamais de mal de ses confrères. »

Le pape, la pomme et les richesses du Vatican

Août 1984

Paris

Autre temps, autre lieu, autre combat.

Franck Mességué, à partir du **2 août 1984**, jeûne près de Notre-Dame de Paris.

De quoi s'agit-il cette fois-ci ?

Franck, qui avait économisé la somme de huit mille francs pour aller assister aux Jeux Olympiques de Los Angeles, qui se déroulent à ce moment là, a décidé de renoncer à ce voyage et a fait don de son pécule à l'UNICEF.

En lieu et place, il s'installe près de la cathédrale, dans sa Peugeot 104 sur laquelle il a collé des affiches expliquant qu'il est en grève de la faim, ne se nourrissant, symboliquement, que d'une pomme par jour.

Il rappelle à ceux qui s'étonnent les déclarations qu'a faites à deux reprises le pape **Jean-Paul II**, citant l'Évangile selon Matthieu, le 1^{er} juin 1980, lors de son voyage en France, devant 50 000 jeunes croyants réunis au Parc des Princes⁷⁸ :

« Si tu veux être parfait, vends ce que tu possèdes, et donne-le aux pauvres ! »

Ce à quoi il a ajouté :

« Ne sois pas un faux témoin ».

« C'est une tâche fondamentale et centrale. Si nous ne sommes pas prêts à le faire constamment et honnêtement, notre témoignage risque de devenir superficiel et extérieur. »

Le quotidien Ouest-France se fait l'écho de cette nouvelle action, le 6 août 1984 :

" Une pomme évangélique

Franck Mességué – le fils du célèbre naturopathe – jeûne depuis trois jours à côté de Notre-Dame de Paris pour « aider le pape Jean-Paul II à tenir sa promesse de vendre les richesses du Vatican » afin d'aider au développement du tiers monde.

Installé dans sa petite voiture marron, Franck Mességué, 32 ans, qui ne se nourrit plus que d'une pomme par jour, explique d'un ton passionné : « Jean-Paul II a accepté de devenir le représentant du Christ sur terre, il doit en respecter les enseignements. » Et de rappeler les déclarations du pape lors de son voyage en France en juin 1980 : « Si tu veux être parfait, vends ce que tu possèdes, donne-le aux pauvres », avait-il notamment dit, citant l'évangile.

M. Mességué, qui avait déjà fait en 1976 une grève de la faim de douze jours pour protester contre les colorants alimentaires dangereux, poursuit : « Depuis la déclaration de Jean-Paul II, il y a quatre ans, 6 millions d'enfants sont morts de faim ou de maladie alors que le Vatican détient des trésors, en contradiction avec les paroles du Christ. »

Le jeûneur demande que le pape « vende aux grands musées mondiaux ses richesses. Celles-ci seraient visibles par les touristes moyennant une redevance en faveur des enfants déshérités. » Il a écrit mardi à Jean-Paul II pour lui exposer son point de vue .^a

Les passants, parmi lesquels de nombreux touristes, lisent avec curiosité les affiches au feutre rouge couvrant sa voiture et expliquant son action. « Beaucoup frappent au carreau et m'encouragent, ou viennent discuter », affirme-t-il. Il est prêt à suivre son mouvement « jusqu'au bout », c'est-à-dire jusqu'à ce que le Vatican donne « une réponse encourageante » à sa lettre."

Franck Mességué a envoyé également un courrier à **l'Abbé Pierre**.

Dira-t-on qu'il poursuit cette fois encore une idée folle ?

Il n'est pas le seul à proposer à l'Eglise de réaliser son vœu de pauvreté :

dans son testament spirituel (« *La folie d'amour* », p.252 / 253)^b, **Soeur Emmanuelle** demande au Pape de confier la gestion des musées du Vatican à l'Etat italien qui, en contrepartie, verserait annuellement à l'Eglise une somme convenue. Cette dernière pourrait ensuite être entièrement (bien sûr !) cédée aux pays pauvres. Cela permettrait à l'Eglise de mettre intelligemment à profit ses richesses sans pour autant les vendre.

^a Par la suite, ce même courrier fut régulièrement transmis au Vatican tout au long des 26 années de pontificat de Jean-Paul II ... dans l'indifférence papale la plus absolue

^b La Folie d'Amour – Entretiens avec Sœur Emmanuelle – Editions J'ai Lu – Octobre 2006.

La formule est différente, mais l'esprit en est comparable.

Il est vrai que Sœur Emmanuelle est une autre idéaliste passionnée... que personne, naturellement, n'aurait osé faire interner.

Le Pape pourrait également méditer ces paroles de l'Abbé Pierre, un autre idéaliste tout aussi passionné :

« C'est un tel obstacle pour parler aux pauvres.

Pour être crédible avec des pauvres sur les choses sacrées, il faut leur ressembler, et pour être crédible avec des riches, il ne faut pas leur ressembler. »^a

Franck Mességué, on l'a compris, ne s'attaque pas à l'Eglise, et ne se situe pas dans les polémiques qui naissent de manière récurrente à propos des finances proprement dites du Vatican, de ses banquiers, de l'origine des fonds qu'ils gèrent, des soupçons qui pèsent sur eux de blanchiment d'argent, de la place que le Vatican occuperait dans la liste des paradis fiscaux, de la valeur des biens juifs détenus dont Israël réclame la restitution, de l'affaire de la banque Ambrosiano et de ses liens avec la Cosa Nostra...

Là n'est pas son propos, même si la lumière est loin d'avoir été faite sur tout ce qui touche aux finances vaticanes.

Non ! Franck Mességué soutient seulement que la cession par l'Eglise à des musées internationaux des trésors historiques et culturels qui dorment dans des caves pourrait financer, immédiatement par le produit de la vente et sur le long terme par une ponction sur le tarif des visites, d'importantes opérations humanitaires.^b

Qui pourrait prétendre que ce ne serait pas faire œuvre de charité ?

Franck Mességué cite, en guise d'illustration du curieux affairisme du Vatican et du trésor faramineux qu'il recèle, cet article de presse :

Le pape, marchand du temple...

Le Vatican vient d'autoriser John Edward Connelly, homme d'affaires de 70 ans, à commercialiser les reproductions de ses trésors d'art religieux. Elles seront imprimées sur

^a Dans *Dieu et les hommes*, dialogue entre l'Abbé Pierre et Bernard Kouchner (oui !) publié chez Robert Laffont en 1993 : à la page 69, l'Abbé donne *son point de vue* sur le 3^{ème} secret de Fatima ... qui, à dire vrai, s'apparente singulièrement à la démarche de Franck.

^b Paul VI a bien vendu l'une des 3 tiaras papales à un musée américain au profit des défavorisés ...

des rideaux, des coussins, des tapisseries. Pour obtenir des droits sur les anges de Raphaël, les sourires de Léonard de Vinci ou encore le trône pontifical sur lequel le Vatican veillait jalousement, le milliardaire catholique^a américain a déboursé huit milliards de francs. De quoi s'attirer une bénédiction exclusive. Les raisons de cette cession sont basement matérielles, si l'on en croit Lord St John of Fawsley, grand conseiller culturel du Pape : « C'est la banqueroute qui menace l'Eglise ; nous devons courir après l'argent. » Les professionnels du merchandising prédisent un succès historique. Jean-Paul II a déjà battu les records de vente avec la cassette vidéo de ses grandes messes pop ; ses livres se vendent à des millions d'exemplaires, et le CD de son rosaire lui a valu un Disque d'Or. Le bon goût ne semble pas menacé, puisque les coquettes boutiques de la chaîne Connelly, implantées d'ici deux ans dans le monde entier, y compris au Japon, seront décorées comme la Chapelle Sixtine. Et que de souriants Japonais déguisés en gardes suisses y accueilleront les clients... »

Un prêtre africain vient dialoguer un moment avec le gréviste de la faim, et semble accepter l'argumentation.

Alain Ayache, du groupe Ayache, son ancien patron, qui avait bien apprécié le jeune homme, vient lui tenir un instant compagnie. Franck avait travaillé à 17 ans comme apprenti journaliste / photographe à Spéciale Dernière, dont Ayache était alors le rédacteur en chef. Plus tard, Alain Ayache, devenu directeur du Meilleur, lui avait confié (Franck avait alors 23 ans) la rédaction de la page régionale Auvergne, comme on le verra plus loin.

Franck le sent quelque peu intimidé par son action.

Marc Mességué, frère de notre combattant, lui rend également visite, et tente de le convaincre d'arrêter. En vain.

Mais Franck se rend compte qu'il est surveillé, suivi dans ses moindres déplacements, y compris vers les toilettes publiques. Il présume que les services des Renseignements Généraux tentent de savoir si son jeûne est effectif et suivent de près la tournure que prend son action.

Au bout de neuf jours, Franck se croit moralement tenu d'arrêter son action : **Hélène M.**, qui lui est proche, à qui il a confié *uniquement* la tâche de dactylographier sa correspondance, est

^a « Milliardaire catholique » : l'alliance de ces deux termes ne sent-elle pas un peu le soufre, à une époque où tant de gens souffrent de la faim ?

sans cesse sollicitée au téléphone par les RG,^a qui lui demandent à la fois de ne plus aider le gréviste et de l'inciter à cesser sa grève, faute de quoi elle risque de ne pas garder longtemps l'emploi, important pour elle, qu'elle vient juste d'obtenir. Franck a commis l'erreur de communiquer à un autre de ses proches, en qui il avait toute confiance, et qui n'a pas voulu respecter le secret demandé, le nom d'Hélène, ce qui a permis aux RG de remonter jusqu'à elle. Se sentant alors pleinement responsable de cette « trahison » indirecte, il met fin à son jeûne.

Le 18 septembre 2006, Franck Mességué adresse un courrier à **Benoît XVI** pour lui reprocher ses prises de position contre la religion musulmane lors de son discours de Ratisbonne (Bavière) quelques jours plus tôt le 15 Septembre ⁷⁹ :

« ...Vous avez sciemment et sottement créé une confusion entre l'Islam et ceux qui trahissent le Coran par une Violence aveugle, gratuite et haineuse en terrorisant d'Innocentes victimes (...) »

Il répète sa proposition sur les trésors du Vatican et exhorte le pape en ces termes :

« Sachez enfin partager, dans la simplicité, comme il se doit, honnêtement, l'ensemble de NOS richesses vaticanes,^b [inconséquentes], voire offensantes pour ceux qui ont [tant] de besoins aujourd'hui ».

Le 25 décembre 2007, Franck Mességué interpelle à nouveau Benoît XVI par écrit : « Au lieu de LA SINCÉRITÉ pourquoi avoir l'Orgueil (le plus destructeur des péchés) de ne pas vouloir présenter vos *véritables* excuses envers la Religion Musulmane qui est toujours la Victime de votre propre Blasphème (…). Tout en insistant sur les devoirs particuliers, à valeur exemplaire, « du premier des chrétiens » qu'est le pape, et en l'invitant à suivre la règle de Saint Benoît, à qui il a choisi de se référer en lui empruntant son nom pontifical « Ne faites plus semblant en perdurant volontairement ce sacrilège éhonté de l'idolâtrie païenne de plus de 18 siècles (…)

^a En France, il est apparemment d'usage de tracasser ceux qui dérangent : en septembre 1994, soit quelques mois après son internement d'office, Franck Mességué a été convoqué à une visite médicale par le Service des Permis de conduire, avec son dossier médical et la somme de 130 francs (pour prix de la visite !) « non pris en charge par l'Assurance Maladie », afin de vérifier que son état de santé est compatible avec la conduite automobile...

On comprend d'autre part les réticences d'un professeur d'université à qui Franck Mességué avait proposé de participer au présent ouvrage, et qui avait, après réflexion, et au vu des personnalités politiques impliquées, refusé en arguant des conséquences possibles sur sa carrière. Un étudiant et une étudiante, Stéphane et Jackie, d'abord intéressés par le même projet en janvier 2008, s'étaient finalement désistés pour les mêmes raisons...

^b Les collections vaticanes, entassées au fil des siècles surtout depuis Jules II (1443-1513) sont prodigieuses : trésors archéologiques, art antique (grec, étrusque, égyptien et romain en particulier), art religieux, manuscrits et enluminures de la Bibliothèque Vaticane...

Ces courriers ne suscitent aucune effervescence dans la sérénité papale.

Qu'à cela ne tienne ! Franck Mességué continuera : « Puisqu'il est grand temps pour la Sincérité et l'Authenticité de l'Eglise, qu'elle sache, *enfin*, admettre – *également dans ce domaine essentiel* - son mea-culpa réparateur, en signe de réconciliation avec le Cœur et l'Espérance des Hommes. »

Le 20 janvier 2008, quelques mois donc avant la rédaction de ce livre, il écrit à **l'évêque de La Réunion, Gilbert Aubry**, réagissant à une déclaration publiée par le Quotidien de la Réunion et de l'Océan Indien, dans laquelle ce respectable dignitaire local réaffirme son opposition farouche à toute forme d'interruption volontaire de grossesse⁸⁰. Evoquant la détresse des familles en de nombreux endroits du monde, et, en particulier, des Mères abandonnées avec leurs enfants à la Réunion même, Franck Mességué lui demande « innocemment » si, au moins, la vente des richesses vaticanes ne pourrait pas servir en partie à venir en aide aux Mères qui, sur injonction papale, refusent l'avortement et se retrouvent ensuite économiquement incapables de subvenir aux besoins de leurs enfants.

Cette adresse est restée sans réponse : **il n'est pas facile, apparemment, d'admettre la Vérité.**

Le **05 février 2008**, Franck persiste. *Naturellement !* : « Lorsque l'on a l'incapacité d'assumer ses propres responsabilités, alors, merci de ne pas continuer à vouloir donner l'illusion de savoir diriger et assumer la Vie des autres ; surtout lorsque cette attitude affectée peut entraîner – *comme vous ne pouvez que le savoir* – des conséquences aussi dramatiques qu'irréversibles. Par exemple, moi qui suis égoïste au moins à 51%, je sais au minimum reconnaître qu'il me saurait impossible d'être personnellement à la hauteur d'un tel devoir, que, vous, vous avez voulu et accepté librement et consciencieusement en homme responsable. »

Enfin, **le 10 mai 2008**, reproduites, à la demande de Franck Mességué, telles qu'il les a écrites dans un style naïf, parfois amphigourique^a, ces deux dernières relances :

^a Franck aurait préféré « ésotérique »

- A Monseigneur Aubry, évêque de La Réunion :

« Vous n'avez toujours pas voulu répondre par un manque de courage et de franchise. La Vérité vous fait-elle peur à ce point ? Essayez, au moins, d'assumer la Sincérité d'un Etre Libre et Responsable.

Si l'Orgueil ne s'en mêle pas...
Mais est-ce vraiment possible !?

Les Fidèles vous le souhaitent, pourtant, instamment.
De tout leur Cœur :

" Pour une Authentique dimension religieuse, en quête de son absolu. "
Benoît XVI ce 18 avril à l'ONU.

OMNIA VINCIT AMOR
[*L'Amour triomphe de tout*]

Franck

- A Benoît XVI :

« Notre Très Saint Père,

Voici ma dernière quête envers un de vos apôtres. Mais, dans l'absolue SINCÉRITÉ, c'est nécessairement, et avant tout, au chef de notre Eglise, de servir merveilleusement la Parole du Christ :

VITAM IMPENDERE VERO
[*Consacrer sa vie à la vérité.*]

" Ne sois pas un faux témoin.

C'est une tâche fondamentale et centrale.

Si nous ne sommes pas prêts à le faire constamment et honnêtement, notre témoignage risque de devenir superficiel et extérieur ".

Jean-Paul II devant 50 000 jeunes croyants le 1^{er} juin 1980.

Ainsi la terre entière pourra enfin connaître l'authenticité de votre loyauté ; et c'est en toute confiance qu'elle vous offrira son véritable respect.

IN HOC SIGNO VINCES.
[*Tu vaincras par ce signe*]

Franck

Qui est Franck Mességué ?

« Avoir un caractère en cœur et en c. »

Un "Astroflash" réalisé sur les Champs Elysées en avril 1971, alors qu'il a 19 ans, le décrit ainsi (extraits) :

« Sa sincérité et sa générosité sont fréquemment marquées par un certain idéalisme. Il a besoin de se vouer à une cause mais il peut hésiter ou mettre du temps avant de la découvrir et de s'y consacrer. Il a besoin de se réaliser en s'oubliant soi-même. Les causes désintéressées l'attirent car sa personnalité est faite de renoncement et de don de soi. Sa générosité et son sens de la solidarité le font s'échapper du cadre traditionnel et égoïste des petits intérêts personnels.

... Un esprit qui tente de repousser au maximum les limites du possible.

... Une intelligence éprise de vérité, renforcée par une intuition imaginative.

... Le don de soi, l'esprit de renoncement, voire de sacrifice.

... Il supporte difficilement la discipline et les horaires et ne donne sa pleine mesure que si l'ambiance dans laquelle il baigne lui est favorable.

... Il est vraisemblablement désintéressé et la réussite peut provenir d'un acte généreux ou d'une activité secondaire faite sans esprit de gain. »

L'enfance

« Ma Mère est née à Chamalières, dans le Puy-de-Dôme. Ma Grand-Mère maternelle, Alsacienne, Monégasque d'adoption, guérisseuse, avait divorcé de mon Grand-Père, Auvergnat.

Un jour, après la guerre, ma Grand-Mère a souhaité faire la connaissance d'un jeune collègue, *aux méthodes étonnement efficaces*, qui s'était installé à Menton dans une chambre de bonne. Elle a proposé à ma Mère, institutrice de formation, qui était venue lui rendre visite à Monaco, de l'accompagner à cette rencontre.

Entre le guérisseur, Maurice Mességué, et Suzanne Jaffeux, ma Mère, s'est produit le coup de foudre... et ma Mère a su immédiatement qu'elle venait de rencontrer l'homme de sa vie et a rompu tout aussitôt avec son riche ami d'alors, " un roi du plastique ". Quelques années plus tard, en juin 1951, mon Père a offert à ma Mère un séjour à la Mamounia, à Marrakech. l'histoire familiale veut que j'aie été conçu dans ce cadre enchanteur exotique.

Je suis né un dimanche, le 2 mars 1952, à 7h10, rue des Belles Feuilles à Paris, sous le signe prédestiné du Poisson ! « *Ca commençait pas mal pour une authentique graine de phytothérapeute qui aime à se prélasser sous les Océans ! ...* »

Au départ, j'ai été élevé en grande partie par ma marraine, la seconde femme de mon Grand-Père, et par lui-même mon parrain, aidés par " Tata Alice ", une nounou à St Hilaire La Croix, en Auvergne, village dont j'ai gardé le souvenir vivace d'une statue de la Sainte Vierge au milieu d'un étang...

Mes parents étant alors très occupés, au fait de l'activité intense de mon Père en constant procès pour exercice illégal de la médecine ; j'ai été mis en pension à Thiers, puis à l'Ecole des Roches en Normandie.

Dans la région, il y avait un lac, qui, un hiver, avait gelé. Echappant à la vigilance des surveillants, j'y ai entrepris, un jour, déjà aventurier, une partie de glissade qui a failli m'être fatale, puisque la couche de glace a cédé sous l'un de mes pieds. J'ai su, je ne sais comment, me rattraper sur l'autre jambe. J'aurais pu y rester car je me trouvais seul sur cette patinoire naturelle.

J'avais 8 ans quand nous sommes allés vivre à Cap d'Ail, ville frontalière de Monaco. Je n'y étais pas scolarisé. Une préceptrice particulièrement exigeante mais juste nous donnait des leçons avec mon frère aîné Didier.

Notre éducation était stricte, réglée : à sept heures, le soir, nous dînions, les enfants n'étant pas autorisés à parler à table, et à huit nous étions au lit.

Quand mon Père recevait, Didier et moi nous servions à table, nous faisons la vaisselle, seulement nous n'étions pas conviés à nous attabler avec les invités, quel qu'il soit ...

Avant Noël, mon Père nous demandait de choisir deux jouets parmi la centaine de ceux qui s'accumulaient, tous les ans, dans le garage, offerts par des patients satisfaits et reconnaissants

21 au total, de 1949 à 1968, qui n'ont faits que renforcer sa réputation d'honnête homme par des milliers de témoignages de guérisons déposé par ses patients et de très nombreux médecins.

envers lui de/ou pour les avoir soignés gracieusement. Le surplus était régulièrement donné aux Petites Sœurs des Pauvres, ce en quoi je donnais, ici, entièrement raison à mon Père.

Le goût pour les aventures risquées s'affirmant, j'adorais par exemple faire comme Akim, mon héros de BD, sauter de branche en branche puis d'arbre en arbre. Je revenais souvent esquiné de mes tentatives : un jour c'était un poignet cassé, l'autre une cheville foulée, ou encore un coude arraché ... je me souviens même qu'une fois sautant d'un olivier d'une hauteur de deux étages, mes frères avaient eu la bonne idée d'enlever d'un seul coup les oreillers qui devaient amortir ma réception. Résultat : une radio, 10 jours plus tard, révéla que je n'avais pas moins de sept doigts de pieds cassés, puisque j'avais essayé, comme à chaque fois, de dissimuler, en vain, cette nouvelle péripétie à ma Mère, qui n'appréciait vraiment pas mon côté Tarzan en herbe.

Quand nous partions en vacances en Auvergne, chez mon Grand-Père, avec ma Mère, mes meilleurs moments venaient quand nous allions à la pêche aux écrevisses, dont nous savourions la chair dans une ambiance inoubliable; mets qui reste d'ailleurs celui que je préfère.

Ensuite nous avons vécu à Mougins, et je suis retourné à l'école.

En septième, j'ai terminé second au premier classement. Mon Père m'a exprimé ses félicitations, tout en me reprochant de n'avoir pas pris la première place, puis m'a demandé ce que je souhaitais en récompense de mon travail.

J'ai demandé un poulailler, et mon Père en a fait installer un au fond du jardin. J'y élevais des poules et des pigeons.

Je suis entré en sixième au Lycée Fénelon, à Grasse, en demi-pension. Mes résultats n'étaient pas brillants mais j'avais de bonnes notes en Français.

Dans ce lycée je me sentais plutôt bien, en particulier chaque fois que j'allais passer un moment avec l'aumônier, un homme remarquable, qui, outre le fait qu'il était notre confesseur, savait nous remonter le moral, en y mettant tout son cœur, quand nous avions le

bourdon, et qui, pour moi, en quelque sorte, représentait le Père attentionné que j'avais toujours souhaité connaître

J'étais alors assez bagarreur. J'ai infligé, entre autres, une belle raclée à un condisciple, un grand de dix-sept ans (j'en avais onze) qui m'avait traité de "fils de p...", et qui a failli y laisser un œil.

Sanctionné par la direction du lycée, j'avais été félicité par mon Père.

J'ai le souvenir d'une partie de gendarmes et voleurs qui m'a procuré une grande fierté.

Lors de cette partie mémorable, j'étais, à un moment donné, le seul de mon équipe de voleurs à ne pas avoir été fait prisonnier.

J'ai réussi l'exploit de libérer d'un seul coup tous mes compagnons prisonniers, et de faire tourner finalement le jeu à notre avantage.

J'ai toujours aimé « libérer ».

Je crois que ce jour-là est né, certainement, ma propension à aimer vouloir me battre utilement pour secourir et soulager les autres...

L'ensemble de mes résultats ne m'ayant pas permis d'obtenir le passage en Cinquième – il faut dire que je commençais déjà à m'intéresser plus aux filles, ou plutôt aux femmes, qu'à mes leçons – j'ai refait une Sixième au Lycée Carnot, à Cannes, à nouveau comme pensionnaire où j'ai obtenu le 1^{er} prix de rédaction. Les murs de ma chambre étaient couverts de posters de poissons reflétant ma passion grandissante pour la pêche.

L'année d'après, j'étais en Cinquième, toujours en pension. Ma Mère est venue m'y rendre visite un dimanche, car mon Père avait décidé que je devais y rester, pour me forger le caractère, en continu (je ne rentrais à la maison que pour les vacances).

Passant outre les strictes consignes de mon Père, elle est donc venue me prendre à l'étude et m'a emmené manger une pizza, puis m'a offert, pour mon anniversaire, un pull-over de couleur verte avec un liseré doré . *Ces instants, je ne pourrai jamais les oublier .*

Ces heures passées ensemble, ont été des plus douces. Ma Mère m'a tenu des propos très

tendres, m'assurant entre autres que « lorsque tu veux être gentil, tu peux être le plus gentil ».

Ces mots, gravés à jamais dans mon cœur, ont été les derniers qu'elle m'ait dit.

Quelques jours plus tard s'est produits le terrible accident d'automobile qui lui a coûté la vie, ainsi qu'à sa meilleure amie, Madame Marcelle Micheo, une femme remarquable. C'était le 1^{er} Avril 1966, près de Florence en Italie.

Je garde l'impression qu'elle m'a parlé ce jour-là comme si elle savait, confusément, prémonitoirement, qu'elle ne me reverrait plus, comme si elle avait ressenti l'impérieuse nécessité de venir, avant sa disparition pour l'au-delà, me rassurer sur la force de son amour maternel et m'insuffler le courage d'affronter seul la vie.

Quand les choses se passaient mal avec mon Père, je me réfugiais dans mon livre préféré, *Le Merveilleux Voyage de Nils Holgersson à travers la Suède* de Selma Lagerlöf.

En Août de cette année là, à quatorze ans, j'ai connu mon premier vrai flirt, avec Barbara, une superbe traductrice allemande bilingue de 28 ans que mon Père avait fait venir à Mougins pour ses affaires, et qui, me trouvant sans doute encore un peu jeune, m'avait promis que l'année suivante elle me permettrait de pousser notre relation plus avant.

Le même été j'ai pu vivre ma première *relation sensuelle* avec une autre secrétaire de mon Père. Elle avait également la trentaine et était tout aussi ravissante. Je garde au fond de moi, de ces instants furtifs, de délicieux souvenirs.

Adolescent, et jeune homme, j'ai toujours été attiré par les femmes beaucoup plus âgées que moi, auxquelles je plaisais, de toute évidence. Aujourd'hui, à l'inverse, ce sont les plus jeunes qui me séduisent davantage.

Suite au décès de ma Mère, mon Père m'a demandé, avant la rentrée, si je voulais rester avec lui ou aller vivre chez mes grands-parents. J'ai choisi la deuxième proposition, ce qui a dû le vexer quelque peu .

J'ai été alors inscrit au Lycée privé Godefroi de Bouillon, à Clermont-Ferrand. Je ne travaillais pas beaucoup. Je faisais partie d'une bande de cancre ; nous profitions bêtement de la moindre faiblesse que nous décelions dans les capacités des professeurs à savoir imposer leur autorité. Aujourd'hui, me rappelant à quel point nous avons pu harceler cruellement certains enseignants, jusqu'à provoquer le départ d'un professeur d'anglais, Madame Taillandier, qui en était devenue dépressive, Je suis plein d'admiration pour cette profession, que je place parmi les plus respectables et que je tiens pour la plus socialement importante.^a

Plus tard nous sommes "montés" à Paris. J'ai changé, à nouveau, de pensionnat. Je faisais alors beaucoup de cross, souhaitant devenir un grand sportif, comme ceux que j'ai admirés, à cette époque et plus tard, tels Alain Mimoun , Abebe Bikila , Michel Jazy, Jean-Claude Killy, Graham Hill, les frères Guy et Lilian Camberabero, Jacques Anquetil, Colette Besson (qui représentait pour moi l'idéal olympique ^b), Pelé, Philippe Collet, Duclos-Lassalle, Carl Lewis, Ayrton Senna, les plongeurs du saut de la mort d'Acapulco (que je suis allé rencontrer sur place), Christine Caron, avec qui j'ai passé une journée entière lorsque j'étais photographe, mon ami Charly Roca, l'intrépide rugbyman, et, bien sûr, Jacques Mayol, mon maître en plongée libre ; d'une façon générale, j'éprouve un profond respect pour tous ceux qui s'efforcent, sans tenir compte, toujours, du risque, de se dépasser avec courage et détermination.

J'ai ressenti une immense admiration pour l'odyssée du naufragé volontaire d'Alain Bombard en 1952 sur *L'Hérétique* qui avait absolument refusé la moindre assistance autant technique qu'humaine.

J'aime beaucoup, aujourd'hui, également quelqu'un comme Serge Betsen, le très grand joueur de rugby, qui est, pour moi, un exemple remarquable d'intégration, et qui chante la

^a Avec les métiers ayant objet le secours aux personnes (pompiers, secouristes...), l'art du chirurgien, et le travail des artisans (potiers, ébénistes...).

^b **Que Franck estime- *par essence* - bien au dessus de toutes considérations politiciennes.**

Marseillaise à cœur ouvert, comme le fait aussi admirablement Claude Makelele, ce que devrait faire d'ailleurs l'ensemble des sportifs qui acceptent de représenter la France, quelle que soit leur origine, tout en voulant bien considérer tous leurs admirateurs qui s'identifient à eux et qui les font vivre sur un piédestal doré.

Je pratiquais plus jeune le handball, le saut à hauteur (sans avoir *pourtant* pu dépasser les ...1,60 m), le cyclotourisme et aussi le ski, que je pratique toujours de retour en Auvergne, à Super Besse, au Mont Dore, où j'aimais prendre des risques, descendre les couloirs à fond de train, parfois dans le brouillard et où...je me suis cassé la jambe ^a, entre ces deux stations, lors de ma troisième sortie, ce qui ne m'a pas empêché de retourner rapidement au Lycée Godefroi de Bouillon et de faire vaillamment mes 10 km de trajet quotidien avec des béquilles pendant trois mois.

J'ai arrêté le lycée au seuil de la Première, en 1969.

Mon Père m'a demandé ce que je voulais faire.

« Photographe, journaliste... » ai-je répondu.

« Ah bon ! Tu as de l'argent pour ton matériel photo ? Tu sais, un bon ouvrier s'achète lui-même ses outils ! » m'a-t-il fait remarquer, avec la sagesse et la rigueur de l'autodidacte.

« Oui, mais comment vais-je faire ? Tu pourrais m'aider ? »

« Certes, je peux te trouver une place de manœuvre. »

C'est ainsi que je suis devenu manœuvre en juillet 1969 à la Société des Chéneaux Bigot-Renaux à Paris, Porte de Versailles, et que j'ai reçu en fin de mois ma première paie, de 434,96 francs.

Cela ne m'a pas du tout dérangé de prendre mes premières responsabilités. ^b

Je me suis payé aussitôt mon premier appareil photo.

^a Afin d'optimiser les situations malencontreuses, mon Grand-Père avait pour habitude de dire « *Vaut mieux ça qu'une jambe de cassée !* » Et ce jour là il sut me rétorquer subtilement « *Eh bien, vaut mieux ça que deux jambes de cassées !* »

^b Franck Mességué a toujours remercié son Père d'avoir choisi cette forme d'assistance, qui a eu pour effet une confrontation concrète avec le monde du travail, et une mise en question utile pour la suite.

C'est alors que j'ai exprimé la première revendication de ma jeune existence.

J'avais remarqué en effet que je gagnais moins qu'un de mes compagnons de travail, qui effectuait pourtant les mêmes tâches.

On m'a expliqué qu'un abattement était opéré sur mon salaire à cause du fait que j'avais moins de dix-huit ans et que j'étais donc censé porter des poids moins lourds que les autres.

Je suis allé voir le directeur, et je lui ai déclaré que je voulais *surtout* continuer à transporter les charges pesantes, mais qu'en retour je souhaitais être payé équitablement, comme tout le monde.

Le directeur, peut-être parce qu'il était ami de mon Père, avait alors rajouté ce qui manquait à mon salaire.

A l'époque mon Père roulait en Rolls, et nous habitions dans le XVI^e arrondissement.

Il avait invité les gars de mon équipe à un dîner somptueux, et les avait ensuite raccompagnés avec sa voiture.

Un matin je suis entré en bleu de travail Adolphe Laffont dans une boulangerie proche de mon atelier.

Dans la vitrine étaient disposés des chaussons aux pommes, tous dorés et appétissants sauf un, que la cuisson avait calciné et rabougri.

J'ai demandé un chausson. La boulangère a saisi celui qui était brûlé et s'est apprêtée à me le mettre dans un sachet.

Je me suis écrié :

« Non, madame ! Pourquoi me donnez-vous celui-là ? Je voudrais, s'il vous plaît, un de ceux-ci qui sont dorés ! »

Et la boulangère de s'exécuter en bougonnant :

« Vous me semblez bien difficile pour un jeune ouvrier... ! »

A quoi j'ai rétorqué, du tac au tac :

« Mais, madame, il y a le choix... Ce n'est pas parce que je suis un jeune ouvrier que je n'aurais pas le droit d'avoir du goût... »

Les sous-entendus de cette remarque (un ouvrier, jeune qui plus est, n'a pas le droit d'être exigeant...) nourriront l'appétit de justice et de respect qui m'anima et m'anime toujours.

En possession de mon matériel, je suis entré comme pigiste au Parisien Libéré. Le rédacteur en chef, Monsieur Plessy, m'a demandé, pour tester mes capacités, de faire un reportage photo sur l'Arc de Triomphe, que j'ai photographié sous toutes ses coutures.

« Imaginatif et original ! ». Tel a été le commentaire, encourageant, du professionnel quand je lui ai présenté mon travail.

Ensuite j'ai travaillé au Meilleur, avec Alain Ayache,^a pour qui j'éprouvais une réelle admiration, surtout pour l'homme infatigable qu'il était, et qui, appréciant mon travail avait demandé à mon Père, lequel n'avait pas accepté, qu'il intervienne, par l'intermédiaire de ses relations, pour que je sois dispensé de service militaire.

Mon Père avait, comme secrétaire principal, un général à la retraite, à qui j'avais demandé de me pistonner pour que je puisse rester à Paris, ce qu'il avait fait : après mes deux mois de classes à Fontainebleau, j'ai été versé dans le Courrier, au Ministère des Armées.

Mon Père, me voyant rentrer presque chaque soir à la maison, intrigué, ne comprenant pas comment, étant sous les drapeaux, j'étais ainsi libre de mes mouvements, a un jour interrogé le général :

« Qu'est-ce qu'il fait à l'armée, Franck ? Je le vois très souvent... »

L'autre, qui avait cru que j'avais sollicité son aide en plein accord avec mon Père, l'a informé du succès de sa démarche.

^a **Alain Ayache**, né le 1^{er} septembre 1936 à Alger et décédé le 17 février 2008 à Paris à l'âge de 71 ans, était un grand éditeur de presse français, patron du **Groupe Alain Ayache**, fondé en 1971. Il éditait notamment *Le Meilleur*, *Questions de femme*, *Réponse à tout !*, *DS* et *Cuisinez comme un chef*.

Autodidacte, d'abord photographe de presse à l'agence de Louis Dalmas, journaliste passe-partout (il s'était caché en 1958 - à 22 ans - dans un placard de la salle à manger du restaurant Drouant pour espionner les délibérations du Prix Goncourt). Il a travaillé à Paris Presse puis à l'hebdomadaire "Aux Écoutes" puis a fondé sa propre agence et son groupe de presse.

Mon Père s'est mis en colère, lui a dit sa conviction du caractère formateur du service militaire, et lui a enjoint d'intervenir en sens contraire pour que je sois envoyé le plus loin possible.

La semaine d'après, j'ai été affecté en Allemagne, à Achern, près de Baden-Baden.

A mon arrivée, le Commandant de la caserne m'a fait appeler, m'a examiné de haut en bas, et m'a dit :

« J'ai toujours vu, jusqu'à ce jour, des parents faire des pieds et des mains pour rapprocher leur fils de chez eux. C'est bien la première fois que j'assiste au souhait contraire. »

Nous avons parlé un peu.

Il scrutait " l'espèce d'oiseau rare ".

« Vous n'avez pas l'air bien méchant. Vous n'avez vraiment rien d'un voyou ... »

Visiblement, il ne comprenait pas pourquoi mon Père avait fait ce qu'il fallait pour que, du Ministère, je sois muté Outre Rhin.

Avant mon départ pour l'Allemagne, souffrant d'un ongle incarné, j'étais allé trouver un médecin du Val de Grâce qui m'accorda *bien gentiment* une exemption définitive de port de Rangers, ce qui me dispensait des services de garde et des défilés officiels. Il faut dire que j'étais plutôt antimilitariste à l'époque.

J'avais une verrue au doigt. Je me la suis fait brûler à trois reprises, mais légèrement, afin qu'elle repousse, par un médecin complaisant, grâce à quoi j'ai été également exempté de toutes les tâches manuelles.

A chaque permission, je rentrais chez mes grands-parents, en Auvergne, de Baden-Baden, en faisant du stop, mais jamais en tenue militaire, alors que je savais que les automobilistes s'arrêtaient volontiers pour embarquer un soldat. Je n'aimais pas garder l'uniforme.

Un mois avant la quille, un lieutenant qui m'avait pris en grippe m'a fait sortir des rangs au prétexte fallacieux que je ne faisais pas claquer mon fusil lors d'un exercice de présentation

d'armes, m'a forcé à exécuter de nombreuses fois le mouvement en feignant toujours de ne pas m'entendre taper du fusil, et m'a envoyé en prison pour mauvaise volonté.

J'ai été aux arrêts simples pendant quinze jours : je faisais mes nuits au cachot.

A ma libération m'a été néanmoins délivré le diplôme de bon soldat, que j'ai tenu à déchirer devant l'officier qui me l'avait remis, et, moi qui étais exempté de Rangers, j'ai passé la porte avec, aux pieds, ma paire de Rangers que j'avais subtilisée pour me "venger" en quelque sorte d'avoir été privé de ma liberté pendant aussi longtemps.

Et quelques années plus tard, considérant objectivement l'intervention salutaire de notre armée à Kolwezi au Zaïre, j'ai su comprendre par cette réaction courageuse l'utilité indispensable d'une force militaire de protection.

Après l'armée, j'ai travaillé comme vendeur dans la maroquinerie de mon Grand-Père à Clermont-Ferrand, puis j'ai été réembauché par Alain Ayache, et j'ai créé une page régionale hebdomadaire sur l'Auvergne, suite à quoi le tirage a grimpé de 66% en peu de temps.

Je touchais 300 francs par page, sans aucun défraiement, pour trois, voire quatre reportages.

J'y suis resté seulement six mois. Ayache avait un grand talent de journaliste, et j'avais beaucoup de respect pour lui, mais je ne gagnais pas ma vie... Pour mon premier reportage j'ai fait, à la demande de la SPA, un article sur le chenil "Pompidou", que son propriétaire avait baptisé ainsi parce qu'il avait été jadis ami du Président auvergnat. Suite à ce reportage et à mes photos, qui dénonçaient les mauvais traitements infligés aux chiens et aux chats, il a porté plainte contre Le Meilleur, a perdu son procès, et a été contraint de fermer son chenil, ce pour quoi la directrice régionale de la SPA est venue me féliciter de vive voix. Quant à Alain Ayache, il estima ce coup d'essai comme un coup de maître ... malgré son côté quelque peu encombrant.

Ensuite je suis devenu commerçant. Je vendais des bijoux fantaisie, des produits de beauté, dont ceux de la marque de mon Père, et les plantes médicinales « Fleurance chez Soi » avec des garanties de **Limites Maximales de Résidus (LMR)**.

Un de mes fournisseurs me faisait vingt pour cent de remise. Mon Père, lui, ne m'en accordait que dix. Quand je lui ai fait remarquer, en bon Auvergnat, qu'il pourrait me faire bénéficier au moins des mêmes conditions, il m'a simplement répondu que mon autre fournisseur ferait bientôt faillite. Et, sans rire, c'est ce qui est arrivé peu après...

En 1976, je possédais une voiture, un vélo et un téléviseur.

Après ma première grève de la faim, contre les colorants, j'ai vendu les trois et je suis parti faire le tour des Etats-Unis en auto-stop.

Dans le hall de l'aéroport d'arrivée, Kennedy Airport, à New York, j'ai appelé, d'une cabine téléphonique, des étudiants qui devaient m'héberger ce soir-là, et je me suis fait longuement expliquer l'itinéraire.

A la sortie, au moment de monter dans le bus, je me suis aperçu que j'avais oublié près du téléphone la pochette contenant mes papiers et tout mon pécule en travellers chèques. Je suis revenu précipitamment sur mes pas : il n'y avait plus rien dans la cabine.

Je me suis rendu au poste de police, où on m'a expliqué que les étrangers « sac à dos » étaient déjà repérés dès leur descente d'avion par les pickpockets et où on ne m'a laissé aucun espoir de retrouver ma pochette.

A peine avais-je atterri que mon aventure semblait bien terminée...

Je me suis adressé à un deuxième service de sécurité, où on m'a tenu des propos identiques.

Un peu perdu, j'ai avisé un comptoir derrière lequel se tenaient quatre ou cinq hôtesses qui ne pouvaient avoir manqué de remarquer mes allées et venues agitées, et j'ai demandé à l'une d'elles, prise au hasard, si on ne lui avait pas remis une pochette, que j'ai décrite.

Elle m'a sorti alors ma sacoche en disant seulement :

« Est-ce celle-ci ? »

Je reste persuadé que si je n'étais pas venu directement jusqu'à elle, elle aurait tout conservé pour son compte. Je remercie encore la personne qui avait eu l'honnêteté de déposer à ce comptoir une pochette perdue par un inconnu.

J'ai pu, grâce à elle, accomplir mon périple.

J'ai découvert chez les Américains un sens de l'hospitalité remarquable. Nombre de gens m'ayant cueilli sur la route m'ont offert couvert et gîte. Je me souviens particulièrement d'un ex-militaire, tout juste rentré du Viêtnam, qui m'avait emmené de Des Moines jusqu'à Chicago, il m'avait invité à dormir chez lui, avait quitté la maison le lendemain pour aller faire son footing matinal en m'y laissant seul, son portefeuille rempli en évidence, avec une totale confiance. Il s'étonna même lorsque je lui en fis la remarque au « breakfast ».

A ma grande surprise, les plus accueillants n'étaient pas, le plus souvent, les jeunes aux cheveux longs, à l'allure cool, alors que le mouvement hippie battait son plein, mais des personnes plus âgées, économiquement mieux loties, et socialement bien intégrées .

J'ai fait une très longue étape de trois jours avec le même automobiliste, un homme taciturne à la mine patibulaire, en direction de San Francisco. On dormait peu la nuit dans la voiture, pour reprendre la route au plus tôt.

Un soir, nous sommes arrivés sur les lieux d'un accident qui venait de se produire. Les passagers, indemnes, étaient visiblement drogués. L'un d'eux, affolé à l'idée que la police n'allait pas tarder à débarquer, a convaincu mon conducteur de transporter dans son coffre jusqu'à San Francisco un sachet de « poudre », sans doute de la cocaïne, et ils se sont mis d'accord sur l'endroit et le moment où pourrait s'opérer la restitution du paquet compromettant.

A l'entrée de l'état de Californie, nous avons été arrêtés par des policiers tenant en laisse un chien renifleur, qui, voyant nos têtes exténuées, avec les yeux rougis par le manque de sommeil, nous ont fait ouvrir le coffre.

Je me voyais déjà jeté en prison.

Par chance le chien n'avait pas envie de renifler ce jour-là, et le policier a renoncé à lui introduire la gueule dans le véhicule.

J'ai été impressionné, durant tout mon voyage, par le nombre de fois qu'on m'a proposé de la drogue, et par la multitude de jeunes que j'ai vue fumer de la marijuana ^a.

J'ai effectué, par-ci, par-là, des petits boulots pour me faire un peu d'argent. J'ai été gardien d'hôtel, aussi manœuvre au noir, pour la réfection d'un appartement à San Francisco.

Puis j'ai décidé de partir au Québec, et d'y être trappeur, à la fin de 1976.

Friand d'expériences insolites, j'ai pu obtenir en décembre, du Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche de la Belle Province, un « permis spécial pour un terrain de piégeage aux animaux à fourrure ». Seulement, pendant la saison de trappage 1976-1977 sur un terrain de Fort-Coulonge dans le district de Pontiac.

L'autorisation n'était valable que si le locataire du terrain, Monsieur Michel Légaré (sic ! Cela ne s'invente pas...) était présent en même temps que moi sur le dit terrain.

C'était en plein hiver. Il faisait souvent jusqu'à moins quarante. A la fin de la saison, l'extrémité de chacun de mes doigts, mes pommettes et le bout de mes oreilles, ayant probablement gelé, étaient devenus totalement insensibles. Il m'a fallu pas moins de six mois, la saison terminée, pour que tout retrouve une sensibilité normale.

On se déplaçait en Skidoo (motoneige) et parfois aussi en chiens de traîneau pour les ravitaillements.

J'ai même mangé de la viande d'un loup qu'on avait piégé. J'en avais aussi gardé les crocs, que j'ai rapportés en guise de souvenir. Nous consommions régulièrement du castor, c'est très bon le castor, un peu gras mais goûteux ; nous le cuisinions en daube, dans un faitout rustique ; et, quand nous n'attrapions rien, nous nous rabattions sur de la viande d'orignal (l'élan) en conserve.

En face de ma cabane au Canada, il y avait un lac, gelé bien sûr. Nous y faisons des trous et nous y plongeons des lignes au bout de quoi nous attachions, en guise d'appâts, de petits poissons morts dit « Meny ».

Nous nous réfugiions aussitôt, sans nous attarder, dans la cabane, d'où nous pouvions surveiller les lignes. Toutes les trente minutes environ, nous étions obligés de courir refaire le

^a Tout en considérant, objectivement, que si la vigne venait d'être récemment découverte, les autorités prendraient certainement des mesures pour en interdire très rapidement sa culture ...

trou, car la glace se reformait très vite. Et quand il y avait une touche, il fallait retirer doucement la ligne pour éviter que le poisson : brochets et truites, déjà transi par le froid, ne se désengourdisse au bout de la ligne et casse le fil sur le bord tranchant en se débattant.

La nuit, nous devions nous lever, à tour de rôle, pour remettre le poêle en service, et moi qui ne suis pas du tout adroit, quand c'était mon tour, je peux vous assurer que j'y arrivais vite, à le relancer, le poêle...

La vie de trappeur n'est pas des plus excitantes, à l'inverse de ce que j'avais imaginé de mon Auvergne : je posais des pièges après avoir brisé l'épaisse couche de glace et je retournais voir tous les deux jours s'il y avait des captures.

Les animaux, le plus souvent des castors, que je trouvais pris étaient congelés sur place. Il fallait les faire réchauffer près du poêle avant de les dépecer et de les clouter sur une planche à plusieurs gabarits. De toute la période je n'ai vu un seul animal vivant, en dehors des chiens de traîneau ...

* * *

Rentré en France, j'ai entrepris de devenir guérisseur par les plantes ^a. Mon Père m'a d'abord formé, puis, pendant deux ans j'ai donné des conseils gracieusement dans des boutiques qui représentaient les produits Mességué. Mon Père me dédommageait uniquement de mes frais de déplacement. Quand il a jugé que j'étais apte à exercer, je l'ai fait à part entière dans ma ville de Clermont-Ferrand et dans trois autres villes de France.

Je pratiquais parallèlement le magnétisme, uniquement à titre gracieux.

Le soir, prenant la vie du bon côté, je courais les aventures féminines et, revers de la médaille, je faisais une blennorragie au moins par an (*qui se manifeste après cinq jours en moyenne et se soigne heureusement dans le même temps*). Je sortais beaucoup en boîte, mais je ne buvais pas d'alcool en dehors des repas. Je me contentais d'un cocktail de jus de fruits pour la soirée. Je m'étais fixé certaines règles que je respectais. A une heure du matin, que j'eusse ou non rencontré une charmante compagne qui voulût bien partager ma nuit... je rentrais me coucher sagement. Vers 1984, j'ai souhaité travailler pour des ONG, dans le domaine du conseil nutritionnel, mais mes demandes de collaboration sont restées sans suite. J'ai composé, en

^a Le diplôme d'herboriste ayant été malencontreusement supprimé sous le gouvernement de Vichy en 1941

parallèle, un ouvrage sur les plantes médicinales, avec un ami, **Hervé Chaumeton**,^a de l'Agence Nature à Chamalières, qui devait illustrer le livre mais qui n'a, apparemment, pas su trouver d'éditeur (*pour l'instant !*).

Menacé de poursuites pour exercice illégal de la médecine^b, mon Père m'a conseillé de travailler en Italie. Ainsi de Bordighera initialement je me suis retrouvé à Pise, comme consultant libre. Cependant, la somme qui m'avait été promise comme rétribution nette s'est révélée être, au bout du premier mois, un salaire brut ... j'ai immédiatement claqué la porte, sans même prendre une lire de mon dû.

Par la suite j'ai essayé, malgré tout, de redémarrer mon activité en France, mais ma clientèle, qui s'était tournée vers d'autres solutions, ne m'est revenue qu'en infime partie.

C'est compréhensible, car, malgré le courrier que je leur avais adressé pour leur expliquer mon départ et pour leur proposer de continuer à les conseiller gracieusement par correspondance, mes patients s'étaient sentis d'une certaine manière "abandonnés".

C'est alors que j'ai décidé de partir au Kenya, me mettre au bleu, pour une année sabbatique.

Basé dans un tout petit hôtel, à côté de Kilifi, à 60 kilomètres au nord de Mombasa, je me suis mis à la pêche sous-marine pour le bonheur des autochtones, que je faisais profiter des fruits de ma pêche.

De retour en France, j'ai retrouvé mon ami **Charly Roca**, un talentueux troisième ligne de rugby qui figurait, avec son équipe de Clermont-Ferrand, l'ASM, dans le livre Guinness des Records pour avoir réalisé le plus gros écart de points lors d'une finale du Challenge Yves du Manoir, j'ai résolu de battre moi-même un record, ce qui a été fait dès le mois de décembre 1988 quand j'ai amélioré la performance mondiale de Robert Foster en apnée statique..

Puis j'ai entrepris de m'installer à La Réunion, où j'ai d'abord mené de front les activités de phytothérapeute et de chasseur sous-marin. Pour cela j'ai été utilement conseillé par **Johnny**

^a Hervé Chaumeton est l'auteur du *Guide Vert des Champignons de France* (Editions Solar), et co-auteur d'un ouvrage sur *Les Plantes comestibles* (Editions du Rocher – 1989), du *Guide Complet des Parcours de Pêche* (Editions Proxima), du *Guide Vert des Poissons d'Aquarium* (Editions Solar), et de nombreux livres de cuisine.

^b Maurice Mességué, le Père de Franck, a comparu dans plus de vingt procès au même motif, et les a tous gagnés sur le fond, puisqu'il n'a été condamné qu'à verser le franc symbolique.

Dubard, un professionnel réunionnais de la pêche tropicale, à qui je dois beaucoup pour sa connaissance parfaite du milieu marin local.

Très peu de temps après, m'apercevant que la seule pratique de la pêche me rapportait assez pour vivre, j'ai décidé ainsi d'interrompre mon activité de phytothérapeute, d'autant plus que je souhaitais m'attaquer alors à d'autres records d'apnée, et que j'avais besoin de m'entraîner sous l'eau de façon intensive.

Mes clientes appréciaient beaucoup le fait que je leur écaillais, vidais, nettoyait et découpais le poisson que je leur proposais.

J'ai acquis un terrain à La Réunion, et j'y ai fait bâtir une maison à crédit intégral, que j'ai vendue depuis. Mon seul commerce de poissons me permettait de faire face aux échéances de remboursement des emprunts. Mais parfois les fins de mois se faisaient difficiles, surtout en période cyclonique.

Pendant les travaux, j'ai vécu pendant un an environ, à L'Etang Salé les Bains, chez des amis Auvergnats : l'adorable Yolaine et Fudji, l'Intrépide surfeur, que je remercie encore, je dormais dans la cabane qu'ils avaient installée dans le jardin pour les jeux des enfants, puisque leur chambre d'amis était déjà bien occupée. Très souvent, j'allais à la douche du camping municipal de St Leu avec mon matériel après mes sorties de pêche sous-marine.

Financièrement, c'était juste, mais je m'en sortais, en sachant qu'« *un sou est un sou* », comme on dit en Auvergne. Je n'ai jamais voulu demander aucune aide à l'Etat même dans les moments les plus critiques de ma vie.

Les qualités essentielles chez l'homme, pour moi, sont, avant tout, la loyauté et l'intégrité, l'amour du travail bien fait, la fierté (*mais surtout pas l'orgueil*), la sincérité, le respect de la différence et celui de la parole donnée, ainsi que le sens de la gratitude. Des vertus qui ont toujours eu le pouvoir bénéfique de m'influencer et m'impressionner positivement. Dans un climat de confiance indispensable et réciproque.

A l'inverse, je ne peux que fuir les orgueilleux (*surtout ceux qui veulent toujours avoir raison*), les cupides à tout prix, avec les vils jaloux qui ont du mal à supporter la réussite ^a et le libre bonheur des autres, tout en cherchant même à les saboter sournoisement.

^a Pour Franck, la véritable réussite se mesure, avant tout, par la qualité de l'ambiance que l'on a sue et voulue créer autour de soi.

Mais mon premier commandement moral est sans aucun doute le respect filial.

Je peux accepter la critique, même acerbe, mais je ne peux supporter l'insulte qui, à travers moi, viserait ma Mère, d'autant plus qu'elle n'est plus de ce monde, ou mon Père, comme en témoigne cette anecdote :

Un jour, il y a une dizaine d'années, à Madagascar, j'entre dans une gargote.

Un quidam, assis à une table, s'exclame à mon passage près de lui : « Lamboa raza ! »

Ne connaissant pas le sens de cette apostrophe malgache, je n'en fais pas cas.

Le lendemain, je reviens déjeuner avec une amie au même endroit.

Le même gars, assis à la même table que la veille, avec deux compagnons, lâche à nouveau, à mon adresse : « Lamboa raza ! »

Intrigué, une fois installé, je demande à ma compagne ce que cela signifie.

Gênée, elle finit par me donner, du bout des lèvres, la traduction : « Qu'un chien baise tes ancêtres ! »

Alors là, mon sang ne fait qu'un tour.

Ne faisant ni une ni deux, je bondis vers le type, je l'attrape au collet et je lui administre une volée de coups sans que ses voisins de table, au vu, certainement, de ma détermination, osent s'interposer.

Le soir même, dans la rue mal éclairée, je croise quelqu'un qui me fixe et en qui je crois reconnaître un ami et je lui crie « Bonsoir, Bruno ! ».

L'ombre me répond : « C'est pas Bruno, Lamboa raza ! ! »

Je n'en croyais pas mes oreilles ! C'était le même énergomène.

A nouveau, furieux, je me précipite sur lui, le roue de coups et l'envoie tomber sur le capot d'une voiture en stationnement.

Je ne l'ai jamais revu.

C'est l'une des rares fois de ma vie où je me suis bagarré. J'avais 47 ans !^a

En outre, je ne tolère ni la méchanceté gratuite, ni l'injustice.^b

Soigné en 2003 pour une tumeur sur l'artère poplitée gauche, consécutive certainement aux quatre mois que j'avais passés, plié en quatre, dans ma voiture devant le Ministère de la Santé, dans un établissement hospitalier de Clermont-Ferrand, j'ai dû signaler poliment au chirurgien une infection inopportune postopératoire. Celui-ci m'a rétorqué grossièrement qu'il n'y pouvait rien « *puisque'il n'avait pas craché dans ma plaie* » (sic!).

Choqué, je me suis mis à raconter la scène à tous les personnels de l'hôpital, et j'en ai fait tant que la direction m'a proposé "un arrangement à l'amiable". J'ai demandé alors, et obtenu, de la Directrice du Pôle Santé Publique, Mme **Isabelle Bataille**, l'engagement suivant, en guise de réparation :

« Pour faire suite à votre appel téléphonique de ce jour et à votre conversation avec la signataire du présent courrier, nous vous confirmons la mise à disposition au sein de notre Etablissement, en fonction des disponibilités, de matériel d'occasion destiné à une association située à Madagascar... »

Lorsqu'il le faut, la rusticité, la précarité, l'absence de confort matériel ne m'indisposent pas outre mesure. A La Réunion, on l'a vu, j'ai pu dormir pendant près d'un an dans une minuscule cabane de jardin, pendant la construction de ma maison.

^a Bien qu'ayant eu, durant ses années de lycée, le coup de poing plutôt facile, Franck ne s'est emporté, adulte, qu'une seule autre fois, à Milazzo. Il assistait à une tentative de record de l'apnéiste cubain Pipin. Celui-ci, lors d'une remontée, a fait une syncope à l'arrivée. Au moment où il en est sorti, Franck a applaudi, pour manifester son soulagement. Le soir, **Nicola Baggio**, l'un de ceux qui avaient vécu cette scène, et qui était là pour assurer la promotion des montres Sector, lui a reproché d'avoir applaudi "à la syncope de **Pipin**". Franck, à deux reprises, a corrigé : « Non, ce n'est pas sa syncope qui m'a réjoui, mais sa sortie de syncope ». Comme l'autre, pour la troisième fois, prétendait le contraire, Franck l'a gratifié d'une gifle qui l'a étendu dans un fauteuil, à la satisfaction de l'assistance, et en particulier de Jacques Mayol (cette réaction n'ayant fait que renforcer encore leur amitié).

^b Sa prise de position, communiquée par lettre à **Jean-Pierre Escalettes**, en faveur du footballeur **Zidane**, après que celui-ci a donné un coup de tête à un joueur italien qui, en cours de finale du Mondial 2006, avait insulté sa sœur, s'inscrit tout droit dans cette morale personnelle :

« Monsieur le Président (de la Fédération Française de Football, Jean-Pierre Escalettes), quand je vous vois et entends raconter à la télévision, en hochant sottement la tête, que l'insulte lancée à Zidane par **Materazzi** " n'était pas à caractère raciste puisqu'elle ne s'adressait **qu'à** sa Mère et sa Sœur ", je me dis que vous ne pouvez que dégoûter les personnes respectueuses de la famille...Je suis atterré d'apprendre que l'injurieux agresseur subit une sanction moins lourde que l'agressé insulté[...]

Personnellement, et je ne crois pas être le seul, si l'on me traitait " d'espèce de Blanc " ou bien de " sale Auvergnat ", cela me ferait cent fois moins de mal que si l'on qualifiait ma Mère de " putain "... »

Il attend d'ailleurs toujours sa réponse ...

Toutes mes expériences d'aventurier expliquent comment j'ai su tenir dans une petite tente, en plein hiver, ou dans ma voiture, à Strasbourg, à Clermont, ou à Paris, pendant des mois, parfois sans manger durant plusieurs semaines...

Toutefois, malgré mon endurance, ma résistance, le corps de l'homme étant ce qu'il est, je ne suis pas sorti totalement indemne des épreuves que je me suis infligées délibérément.

Les jours et les nuits que j'ai passés, en particulier, plié dans ma petite voiture, ont provoqué, comme je l'ai dit, la formation de cette tumeur sur une artère, suite à quoi j'ai dû subir plusieurs interventions chirurgicales qui ne m'ont laissé, heureusement, que de larges cicatrices autour du genou.^a

Après toutes ces années de lutte, mon désir d'agir est intact.

Je me rappelle qu'un jour, alors que je préparais mes actions publiques sur Paris, j'observais, dans le métro, un "bourgeois" (c'est-à-dire, selon ma propre définition, une personne qui a pu accéder à un certain confort, suivant l'idée qu'elle s'en fait, et qui, de peur de devoir s'en priver, a tristement renoncé à tout goût du risque ; *parfois*, au point de se trouver elle-même insipide). Ce monsieur lisait *Le Monde* sans en perdre une miette, et je me demandais ce qu'il pouvait bien tirer de sa lecture, et dans quelle mesure les aspects négatifs du monde qu'il y découvrait le pousseraient à s'impliquer pour aider à faire bouger les choses... *si peu que ce soit*

J'ai toujours, pour ma part, préféré l'action.

Un jour de Noël, mon Père m'a offert un gant de boxe, avec une enveloppe contenant des étrennes et ce message : « *Pour t'aider à te battre dans la vie. Le plus dur pour un homme c'est d'être un homme. Papa* » J'ai relevé le gant, reçu le message « 7/5 » et je me suis vraiment battu avec encore plus de détermination ...

^a Au second chirurgien qui l'a opéré, et qui avait connaissance de son combat en faveur de la généralisation du dépistage du VIH, Franck Mességué a demandé, avant l'intervention, s'il avait lui-même subi récemment un test de dépistage, sachant qu'il n'est pas exclu, lors d'un acte chirurgical, que le sang du médecin responsable de l'intervention, ou bien celui de l'un de ses assistants, suite, par exemple, à une coupure, contamine accidentellement le patient. Le médecin lui a répondu gentiment qu'il ne se faisait pas dépister, car, en cas de séropositivité, il ne pourrait plus pratiquer la chirurgie... !!!

L'homme poisson

En décembre 1988, on peut lire dans Infos Sub, le journal des activités subaquatiques, la relation du premier exploit de Franck Mességué.

« Un Clermontois de 36 ans, Franck Mességué, réussit une apnée de 4' 30" et gagne son billet d'entrée dans le Guinness.

*Trois lignes du Livre Guinness des records devraient en effet être modifiées l'année prochaine. Ces lignes, ce sont celles qui décrivent brièvement le record de la plus longue apnée jamais réussie devant témoins officiels à 3 mètres sous l'eau. Le nom de l'Américain **Robert Foster** qui avait réalisé cette performance le 15 mars 1959 (une durée de 3' 42"50 avait été atteinte alors) devrait ainsi disparaître et céder la place à celui de Franck Mességué.*

*Le fils de l'herboriste renommé vient en effet de battre ce record à la piscine Coubertin de Clermont-Ferrand, dans la plus stricte intimité comme dit la formule, mais en présence, entre autres, d'un huissier de justice, Me **Aupetit**, d'un officiel de la Fédération Française de Natation, **Pierre Robin**, du **Dr Chadefaux**, et de son ami de longue date, qui sont venu le soutenir dans sa tentative, l'ex-rugbyman montferrandais Charly Roca..*

Comme le disait alors Franck Mességué, « il est certain qu'il existe dans le monde d'autres plongeurs capables de faire aussi bien ou mieux, mais cela n'a jamais été homologué sous contrôle d'un huissier ». Toute la différence est là.

Ce record a été porté par le Clermontois à 4'30"62. Le record de Foster est donc pulvérisé. Encore faut-il préciser que Franck Mességué n'a jamais eu recours à l'oxygène, ni avant, lors de la longue phase de préparation et de décontraction, ni après, pour la récupération.

Habillé simplement d'un tee-shirt et d'une courte combinaison, lesté d'une ceinture de plomb, et équipé de petites lunettes et d'un pince-nez, Franck Mességué s'est d'abord préparé longuement à la surface, flottant sur le dos et s'efforçant de ralentir son rythme cardiaque. Il s'est ensuite immergé et a rejoint le fond de la piscine où il s'est immobilisé, toujours sur le dos, tête et bras légèrement soulevés.

Et l'attente a commencé.

Que quelques minutes peuvent parfois paraître longues !

Au bout de 3'30", tout près du précédent record, l'apnéiste a commencé à bouger pour se retrouver debout sous l'eau à 4' et sortir la tête de l'eau 30 secondes plus tard. »

On trouvera en fin d'ouvrage un autre récit, plein d'humour, de cette première performance, composé par **Hervé Deffontis** pour le numéro 205 de novembre 1988 d'Info-Clermont.⁸¹

On pourrait croire que Franck Mességué, d'un record à l'autre, gagne sa vie par la pratique de son sport.

Il n'en est rien !

En effet, bien que Le Grand Bleu soit, à ce jour, le film consacré à un sport qui a fait le plus grand nombre d'entrées dans les cinémas, la plongée rapporte peu de chose à ceux qui la pratiquent à haut niveau et en compétitions.

Le 5 juillet 1989, il signe par exemple cette convention avec les établissements DESSAULT-SUB, de Vauguières-le-Bas, une des entreprises d'équipements pour activités subaquatiques les plus en vogue :

« Liste du matériel offert par les établissements **Dessault** à Monsieur Franck Mességué :

2 monopières qualité sprint

2 paires de palmes H. Dessault avec chaussons

En échange de ce matériel, Monsieur Franck Mességué s'engage à tenter le record de profondeur en apnée en poids constant et d'en donner l'exclusivité publicitaire à la marque Dessault pour tout ce qui concerne les vêtements sous-marins et les palmes. »

« Et je me suis engagé à ne porter pendant un an que des équipements de cette marque, et à ne pas signer avec un autre équipementier... » confie-t-il.

« J'ai eu aussi une fois une petite barque que j'ai offerte ensuite aux plongeurs qui m'avaient aidé, et une autre fois 5000 francs d'Apnée, grâce à **Robert Mauriès**, le directeur, et c'est à peu près tout...Heureusement, de nombreux clubs de plongée à La Réunion m'ont soutenu lors des sorties. Je remercie en particulier **Sergio Fabri**, **Georges Masanelli** et **René Fontaine**. »

Il est donc contraint, parallèlement à l'entraînement, nécessairement intensif dans cette discipline, de trouver de quoi subvenir à ses besoins ^a.

Il s'en sort en conciliant l'exercice quotidien de son sport et la pêche sous-marine.

Les requins

« De 1989 à 1992, à La Réunion, pour exister tout en m'entraînant et en me préparant à battre de nouveaux records de plongée en apnée, puisque telle était ma passion, je pratiquais la pêche sous-marine dont je vendais le produit, illicitement, je le reconnais, en faisant du porte à porte. J'aurais volontiers déclaré mon activité, mais elle avait été interdite dès 1952, sous la pression des pêcheurs professionnels aux filets, sous prétexte d'une concurrence déloyale, qui ne peuvent pourtant sélectionner que très difficilement leurs prises ; *alors qu'un pêcheur sous-marin au harpon ne sort uniquement que les poissons qu'il choisit...*

Durant cette période, j'ai connu quatre attaques de requins.

Deux d'entre elles m'ont particulièrement marqué :

Je pêchais régulièrement à la Pointe au Sel, près de St Leu, mon coin préféré, paré de superbes tombants aux nombreux gros pélagiques.

De nos jours, ce merveilleux spot est quasiment interdit, l'endroit ayant été classé comme réserve marine absolue excepté sur une légère frange.

Il y avait là souvent, lorsque j'y allais, un militaire à la retraite, handicapé, qui aimait se percher sur le surplomb pour admirer, des heures durant, le spectacle des vagues se fracassant sur les rochers.

J'allais et venais sous l'eau, mais je ne distinguais pas grand-chose au-dessus de moi, parce que l'eau en surface était, ce jour-là, trouble.

^a Ayant appris que Franck avait utilisé, lors de ses « 24 heures en apnée », un tuba d'une marque qu'elle produisait, la directrice du marketing d'une maison spécialisée **La Spirotechnique** en a fait état dans sa publicité et lui a envoyé gracieusement avec des remerciements ... un tuba !

Sachant que l'état de la mer était propice à la présence de squales et ayant aperçu un groupe de requins marteaux, à chaque remontée je tapais plusieurs fois sur l'eau, suivant en cela le conseil que m'avait un jour donné ma Mère, qu'elle avait elle-même glané lors d'un voyage à Miami pour faire fuir les éventuels prédateurs.

Aujourd'hui, je sais qu'au contraire ce bruit les attire car il peut être confondu avec les ébats d'un poisson en détresse.

A un moment, le vieux soldat m'a appelé avec de grands signes, et m'a fait comprendre qu'il fallait que je sorte au plus vite, qu'il y avait danger.

Il m'a alors raconté qu'il avait vu, à sa grande frayeur, quatre requins marteaux tournoyer à plusieurs reprises au-dessus de l'endroit où je me trouvais, et qu'il avait bien cru que j'allais leur servir de déjeuner ...

Le danger était réel .

Ainsi, un autre jour, je pêchais des licornes, certaines espèces portant sur la tête un long appendice.

Je remontais ferrer chaque prise à mon accroche-poissons, qui flottait en surface.

Au bout d'un moment, je me suis aperçu qu'à chacune de mes remontées, une de mes captures avait disparu.

J'ai vérifié l'accroche-poissons. Tout était normal. Je n'y comprenais rien.

Ce petit manège s'est poursuivi, et a commencé à m'exaspérer.

Autour de moi, il n'y avait personne...

Lors d'une remontée, qui a été la dernière de ce jour-là, et qui aurait pu être l'ultime de ma carrière , au moment où j'émergeais, j'ai eu juste le temps d'apercevoir un énorme requin marteau, qui sans doute guettait mon retour, se précipiter sur le poisson que je venais d'attraper et que je tenais au bout de ma flèche, le couper en deux et en avaler « sa » moitié d'une bouchée.

Je n'ai pas perdu mon sang-froid car j'ai tout de suite compris qu'il n'en voulait, pour l'instant, qu'à mes licornes, et je lui ai asséné immédiatement un tel coup sur le flanc qu'il est parti sans demander son reste... de poisson.

Il mesurait bien quatre mètres de long... »

J'ai dû en tuer cinq ou six dans ma vie de pêcheur, dont un, d'une force exceptionnelle, qui, fléché, est remonté à la surface et m'a entraîné dans une course folle (j'avais l'impression de faire du ski nautique !) jusqu'à ce que la corde se rompe, au moment même où j'allais la couper avec mon couteau de plongée.

A Madagascar, un matin, j'ai embarqué avec des amis souhaitant visiter les îlots de Tany-Kely et de Nosy-Komba, au large de Nosy-Be. En chemin, vers neuf heures, je me suis mis à l'eau dans un haut-fond, entre les deux îlots, pour chasser, et ils ont continué, la consigne étant de me récupérer au retour vers treize heures.

Pris dans un courant assez fort, j'ai été déplacé par rapport à l'endroit où ils m'avaient laissé. A l'heure dite, le voilier est repassé, mais ses passagers, malgré mes signes et ma bouée rouge, ne m'ont pas vu et ont poursuivi directement vers l'île de Tany-Kely.

J'étais à trois ou quatre kilomètres de chacune des deux îles, et le courant violent m'empêchait de m'en rapprocher.

Soudain une quinzaine de requins à pointes noires sont montés du fond, ont tournoyé, puis cinq d'entre eux ont foncé sur moi. J'ai réussi à les repousser avec mon fusil. Ils sont partis mais j'avais eu quelques frayeurs. Dix minutes après les deux plus imposants sont revenus à l'attaque. Une nouvelle fois j'ai dû leur faire face tout en fonçant à mon tour sur eux et les forcer ainsi à abandonner la proie que je représentais.

Puisque dans ce genre de situation, la meilleure défense, c'est l'attaque. Il faut s'imposer absolument en tant que dominant. Si le requin perçoit que vous avez peur, il y a de grandes chances pour qu'il vous assaille.

J'avais entrepris de nager vers Nosy Komba, où j'ai fini, après 14 heures de nage ininterrompue, par arriver, mon fusil entre les jambes (afin de parer à un éventuel retour...) , vers onze heures du soir à marée basse, épuisé et surtout assoiffé. J'ai eu la chance d'y trouver un peu d'eau de pluie et j'ai dormi sur place à même la terre sous un manguiier.

Le lendemain des pêcheurs malgaches m'ont embarqué à bord de leur pirogue et m'ont déposé à Nosy-Be.

J'ai rejoint l'hôtel en fin de matinée où séjournait mes camarades, que j'ai retrouvés sereins dans leur chaise longue. Ils avaient quand même décidé de partir à ma recherche dans l'après-midi si je n'avais pas réapparu, nullement inquiets. Partant du principe que j'avais " *pu tenir 24 heures à faire des apnées* ", j'étais sûrement capable, avaient-ils imaginé , de rester bien davantage en surface ... Impensable, mais vrai !

Lors de mes parties de pêche dans l'Océan Indien, j'ai été également en quatre occasions attaqué par des gros barracudas fléchés, dont deux fois, le même jour à Fort Dauphin sur la côte Est de Madagascar. Ils ne m'ont pas eu ... Mais c'est impressionnant de devoir jouer les toreros face à ces torpilles " en chair et en arête ".

Il n'y a pas eu que les requins et les barracudas...

Une après-midi au large de la plage de l'Ermitage à la Réunion, j'étais en surface, avec le tuba, quand j'ai été entouré de physalides, de minuscules méduses bleues pourvues d'un très long filament urticant dont elles se servent comme d'un fouet.

En voyant plusieurs sur ma combinaison, j'ai baissé la tête pour les ôter. Au moment où je reprenais ma respiration, mon tuba a pris l'eau...avec « un nid » de méduses, qui me sont

entrées dans la bouche. Ma langue et mes lèvres ont immédiatement enflé, puis mon visage. Mon compagnon de pêche a eu alors une réaction totalement inattendue : au lieu de me porter secours, il a pris mon matériel et il est parti ! Je souffrais énormément, je "gueulais", je croyais bien que j'allais couler sur place.

J'ai eu un étourdissement. J'étouffais.

Je me suis mis sur le dos, après m'être délesté de ma ceinture de plomb.

Je me suis rapproché, lentement, péniblement, du rivage, jusqu'au moment où des pêcheurs en bateau m'ont repéré, récupéré, débarqué sur la plage, et accompagné jusqu'au poste de secours de l'Ermitage les Bains. Là, un des maîtres-nageurs a téléphoné à un médecin, qui s'est mis à lui poser tellement de questions sur mon identité, sur ce qui s'était passé, sur la façon dont il allait être payé puisque je n'avais plus rien (*mon "copain" étant parti avec la voiture, le matériel, mes papiers, et le reste*) qu'au bout d'un moment, excédé, j'ai dit au sauveur de raccrocher.

Je suis resté trois heures au repos au poste de secours, et les effets allergiques se sont estompés peu à peu.

Une fois d'aplomb, je suis rentré chez moi.

Le lendemain, de bon matin, je me suis rendu chez mon collègue, qui a été tout surpris de me revoir, et a semblé très gêné, à la fois par l'indélicatesse de son geste et par la perspective d'avoir à me rendre mes affaires... »

Outre ces risques quotidiens, Franck Mességué s'est vu confronté à une toute autre espèce de prédateurs friands de sensationnel ceux qui affèrent à la pratique de sa discipline sportive, l'apnée, et s'est trouvé à la merci d'une autre espèce de requins, friands de sensationnel et se nourrissant allègrement de sarcasmes et de médisance.

Comme le relate précisément le chapitre qui suit ...

Un record pour presque rien par Franck Mességué



Franck Mességué lors de sa 3^{ème} tentative en apnée
profonde à – 51m sur l'épave du Hai-Hsiang en Août 89

20 novembre 1989

Aujourd'hui j'ai décidé de réaliser, et je sens que j'en ai la capacité, une belle performance.

Les Officiels, ou, si l'on préfère, les « observateurs officieusement officiels » (comme pour tous les apnéistes et leurs tentatives dans le monde depuis...1976) sont là :

- le populaire Sergio Fabri, moniteur national, qui, pourtant, qualifie mon opération de « profondiste » de sport à haut risque
- Georges Masanelli, instructeur fédéral et Président, pour La Réunion, de la Fédération Nationale, un homme tout aussi expérimenté et d'une grande sérénité
- Le Caporal-Chef **Jean-Paul Vellaye** des pompiers de Saint-Denis, dit Polo, qui restera en surface, un véritable hercule de bronze à l'humeur tonifiante
- **André Vienne**, mon compagnon de chasse sous-marine, le Champion de La Réunion, un apnéiste de talent qui n'hésite pas à taquiner le tazard par 35 mètres de fond

Nous sommes au large de Saint-Gilles les Bains, le Saint-Tropez de cette île contrastée, semblable à mon Auvergne qui serait en vacances sur la Côte d'Azur avec un petit air tropical.

Le temps est clair, le courant pratiquement inexistant.

Seule une houle contrariante persiste sur les 10 premiers mètres.

Après deux apnées de conditionnement sur 15, puis sur 25 mètres, la troisième devrait être la bonne.

Il est onze heures.

André lâche la pointe de mes palmes et voilà que je bascule pour essayer de faire au moins aussi bien que l'ancien record du monde de Jacques Mayol à 61 mètres, dont on apprendra bientôt qu'il était, ce 20 novembre 1989, encore d'actualité.^a

Comme prévu, la première partie est difficile, en raison de cette mer agitée qui m'empêche de garder la bonne trajectoire. Enfin, au repère des 15 mètres, tout s'arrange, et j'aborde calmement le cap des 18/28 mètres, passage toujours délicat dans l'association palmage/pression pour la juste répartition du bol d'air. Ensuite, je me laisse aspirer par le fond sans vraiment me rendre compte de ce que c'est qu'insuffler dans son masque, en me relâchant au maximum pour maîtriser cette étreinte. Le parcours se poursuit ainsi jusqu'aux 50 mètres. Là m'attend Georges Masanelli. Je croise son regard confiant, ce qui me conforte et reconforte, et l'ultime moment, entre les 52^e et 53^e mètres, pour bien compenser, réussit parfaitement.

Les mètres deviennent de plus en plus longs et c'est à ces instants que l'essence même de l'apnéiste dans la perception de la durée et de la profondeur prend toute sa dimension.

Enfin, le repère arrondi des 60 mètres (ça détend !) est devant moi, et j'ai le temps d'apercevoir Sergio Fabri, un peu plus bas, qui me fait un « coucou » amical de la main.

^a Suite à la non homologation, apprise plus tard, du record du Cubain Pipin, comme on a pu le voir plus haut.

Encore une seconde et le bip de ma montre Aqualand me prévient que les 61 mètres viennent d'être franchis. Un frisson de fierté me parcourt et je sens maintenant qu'il est temps de reprendre le chemin du retour, pensant même avoir dépassé la marque des 63 mètres qui symbolise l'immatriculation de mon cher département du Puy-de-Dôme.

Je m'arrache de ces fonds où la pression est de 7 kilos au cm². L'effort est violent et le coup de palme doit être nécessairement bien dosé. Les bras le long du corps, je fixe le plus longtemps possible Georges Masanelli qui ne bouge pas, même après l'avoir passé, afin de garder précisément la certitude d'aller de l'avant. Par instants, je ferme les yeux comme pour jeter un coup d'œil sur le « tableau de bord interne » tout en affinant ma concentration. Voici la flamme des derniers 30 mètres. Les sensations sont excellentes et le succès ne doit plus m'échapper. Alors que j'arrive à 15 mètres du but, André Vienne se présente devant moi pour me suivre et détecter une éventuelle défaillance dans mon regard. Son style souple et décontracté m'apporte, indéniablement, un dernier flash positif.

Je perce la surface et, après une grande bouffée d'air, je laisse éclater ma joie sans fausse modestie. Regardez ! Ma montre indique 61,80 mètres - plus une main, cela fait tout juste 62 mètres ! - . Contrôlée avec deux autres Aqualand, elle a toujours donné de 10 à 30 centimètres en moins à de telles profondeurs. C'est un mètre de mieux que Jacques Mayol, malgré « cette putain de houle » .

La plongée aura duré deux minutes et vingt trois secondes.

Polo m'applaudit, visiblement heureux de partager ce moment :

« Dans le fond, tu n'es pas si mauvais que ça », dit-il avec humour, en m'aidant à me hisser à bord.

« Bravo ! C'est bien ! Mais tu as encore 7 mètres à gagner pour rattraper Pipin », me rappelle très pertinemment Sergio Fabri, sorti de sa longue séance de palier.

« Il est bien passé de 30 à 62 mètres en trois mois, alors, pourquoi pas ? » conclut Georges Masanelli avec optimisme.

Un record de France, ce n'est pas à négliger, même si, dans cette discipline, seuls les records mondiaux ont droit, à l'époque, à la considération.

Mais les jours se suivent et ne se ressemblent pas, et, **le 9 décembre suivant**, c'est l'échec !

Je touche bien les 70 mètres, mais, sur le retour, une syncope à 30 mètres de l'arrivée me souffle la victoire. Les secours sont immédiats, les dauphins sont là pour en témoigner, et, grâce aux sauveteurs, en moins de deux minutes, je reprends conscience.

Je suis admis d'urgence au CHD de Saint-Denis, les examens du rapport médical du Dr D'Hooghe ⁸³ révèlent une surprenante méthémoglobinémie de plus de 30% « évoquant la libération d'une substance ingérée et absorbée progressivement » (une intoxication du sang qui serait due ici à l'ingestion de jus concentré de betteraves rouges surchargées en nitrates, et, surtout, certainement à l'absorption de vapeurs d'un insecticide avec lequel ont été traitées il y a quelque temps les charpentes de la maison que je suis en train de faire construire et sous lesquelles je dors), ce qui, selon le rapport du **Dr Leroy**, équivaut « à une diminution de fixation et d'utilisation d'oxygène, et donc d'apnée, de même importance » .

En bref, 30% de capacité en moins sur 140 mètres (aller et retour) équivalent à 42 mètres de handicap.

Certes, aussi valable qu'en soit la raison, l'échec est toujours l'échec. Il convient de le considérer comme une expérience dont il faut efficacement tirer les enseignements.

Dès lors, une fois remis de ma déception, je ne pouvais qu'envisager une nouvelle confrontation à 70 mètres.

Mais, coup de théâtre, voilà qu'en septembre 1990, à Milazzo, nous apprenons tous, et seulement quarante-huit heures avant une nouvelle tentative en poids constant du Cubain

Pipin, que dorénavant le record à battre est en fait celui de l'Italien **Lucio Imbesi**, avec 57, 80 mètres, puisque Pipin, qui avait bien réalisé 69 mètres en novembre 1988, s'était aidé, et cela venait d'être confirmé, du filin pour faire sa remontée, ce qu'autorisait l'ancien règlement mais qu'interdit le nouveau depuis, *déjà ... 12 ans*. Si l'exploit du Cubain restait très honorable, il était d'une nature différente et donc non homologable en poids constant.

Comment ne pouvait-il pas le savoir !?

En fait j'étais allé chercher, non sans risque, un record que je possédais déjà, du moins pouvais-je le croire : car, depuis que **la CMAS**^a a cessé d'officialiser les records, en 1970, la Fédération Italienne, **la FIPS**, en a profité pour s'octroyer le monopole de leur reconnaissance ; en conséquence les attestations de ma performance par des gens compétents mais « n'appartenant qu'à la Fédération Française » ne pouvaient, *d'après certains*, en aucune façon être prises en compte...

Du coup les 61 mètres de Jacques Mayol furent logés à la même enseigne.

*[Par la suite, au vu des attestations conformes, l'AIDA, à l'autorité reconnue internationalement, par l'action de son président **Roland Specker**, a finalement officialisé les records de Jacques Mayol et de Franck Mességué]*

Alors, Messieurs les Responsables de la CMAS, ne serait-il pas souhaitable, pour éviter des confusions aussi regrettables, ainsi que les querelles de clochers, que vous tentiez, le plus rapidement possible, de vous mettre tous d'accord pour que soit pleinement réhabilité notre sport, qui, assurément, ne comporte pas plus de risques que la Formule 1, l'alpinisme, voire le rugby ... pour ne citer que ceux-là, en élaborant des règles officielles précises, et des obligations, en particulier pour tout ce qui se rapporte à la sécurité ?

^a CMAS : Confédération Mondiale des Activités Subaquatiques

Soyez sûrs que nous vous en serons tous reconnaissants ! Et ainsi, en juin prochain, ce sera en toute confiance que j'essaierai de redevenir le premier de la classe, et, cette fois-ci, très officiellement...^b

Quelque temps plus tard, les règles régissant la compétition vont devenir plus claires.

Le 18 septembre 1990, un article de **Jean Attard**, le rédacteur en chef d' APNEA, fait le point sur les performances mondiales et sur l'évolution des disciplines :

Pipin dépasse Mességué.

*Les passionnés d'apnée et a fortiori le grand public qui suit depuis trois ans les exploits extraordinaires des apnéistes profonds, de Mayol à **Bandini**, de Mességué à Pipin, vont-ils s'y retrouver ?*

La question mérite d'être posée depuis l'instauration d'une nouvelle réglementation des records de plongée en apnée. La différence, énorme, entre une plongée en poids constant et une plongée en poids variable (une gueuse entraînant le plongeur au fond et un ballon gonflée d'air le remontant) était déjà difficile à faire admettre mais, soit, avec un peu d'attention...

Aujourd'hui, la règle des deux types de records est bouleversée. Du coup, après une dizaine de jours vécus au rythme des plongées de Pipin, le record de plongée en poids constant est passé de 69 mètres à...63 mètres, et le record de plongée avec poids variable, le plus connu, de 112 mètres à...92 mètres. [...]

Concrètement, que se passe-t-il aujourd'hui ?

En plongée en poids constant, le plongeur n'a plus le droit, à la remontée, de s'aider des bras en tirant sur le câble. Pipin a reconnu l'avoir fait lors de sa plongée record à 69 mètres. Dans ces conditions, on peut affirmer, qu'après Nucio Imbesi (57 mètres en 1980), Franck

^b Franck écrivait en 1995 : « Ce projet n'a pas pu se réaliser. Toutefois Jacques Mayol, Pipin et le Président **Francesco Mellina** de la FIPS sicilienne ont eu, pour leur part, la gentillesse et l'élégance de me remettre chacun un trophée symbolisant cette tentative qui, encore aujourd'hui, en 1995, me place au troisième rang sur le plan mondial. Et ce record demeure toujours, après six ans et de nombreux prétendants, la meilleure performance française ». **NB Je remercie ici, vivement APNEA, le grand magazine de l'apnée, de la chasse sous-marine et de la plongée, et Robert Mauriès en particulier, qui m'ont grandement aidé à conquérir ce record prestigieux.**

Mességué, avec 62 mètres à La Réunion en 1989, a été un recordman qui s'ignorait. Le Français était en France pour faire valoir la réalité de cette plongée. Pipin a effacé cette performance d'un mètre à peine, mais tous les espoirs sont permis au Français qui a déjà annoncé qu'il tenterait 64 mètres en 1991[...]

Cette nouvelle réglementation est cohérente : les règles sont maintenant claires. La plongée en poids constant est, aujourd'hui plus qu'hier, une très grande performance sportive pour l'ensemble des apnéistes, à commencer par Jacques Mayol, qui n'a de considération que pour cette discipline authentiquement sportive.

Pour ce qui concerne Franck Mességué, la compétition dans ce domaine et l'hygiène alimentaire indispensable font partie, ensemble, d'un système philosophique dans lequel s'intègrent parfaitement ses autres préoccupations, et ses combats : la lutte pour le progrès, pour l'amélioration, constante, progressive, de la vie de l'homme.

Mais il n'y aura pas, pour lui, d'autre tentative ... faute d'un budget nécessaire à sa réalisation en conformité avec une sécurité optimale pour tous les participants.

Revenons à l'accident du 9 décembre 1989.

Si VSD, sur 4 pages et le Parisien, ont su saluer sous la jolie plume de **Diane Drouin** avec la collaboration experte de **Bertrand de Lesquen** et **Philippe Dubern** les mérites subaquatiques de Franck, il n'en va pas de même d'un journaliste ténébreux du Quotidien de La Réunion, trouvant là l'occasion de se faire les dents, relate le lendemain, de cruelle et injuste manière, sous un titre indécent, cet épisode qui aurait pu coûter la vie au champion.

« Le ridicule a bien failli tuer »

« Franck Mességué a échoué hier dans sa tentative de battre le record du monde de plongée en poids constant. Si, effectivement, ses palmes ont viré à une profondeur de 70,70 mètres, il ne serait plus de ce monde sans l'intervention des nombreux bénévoles qui encadraient cet « exploit ».^a

Dix heures vingt cinq, hier matin au large du Port. Après quelques essais, Franck Mességué se concentre à la surface de l'eau, fait un signe du doigt et bascule avant de descendre le long du filin.

^a Les guillemets internes sont de l'auteur de ces lignes indignes, un certain Hadrien Combes ...

10, 20, 30 mètres...

A 70 mètres, le nageur passe sous la barre et se dirige vers la surface.

Le record est battu ! Plus d'un mètre en dessous du précédent.

60, 50, 40 mètres...

Les bras de Franck Mességué s'écartent de son corps.

Les plongeurs munis de bouteilles, postés à 30 mètres, n'y prêtent guère attention, persuadés que le recordman effectue des mouvements pour regagner au plus vite la surface.

Par chance, juste au dessus de leurs têtes se trouvent des apnéistes qui prennent immédiatement conscience de la situation et descendent porter les premiers secours.

A moins 32 mètres, c'est la syncope.

Guy Gazzo, resté depuis le début en surveillance à moins 15 mètres mais en apnée, descend à son tour à moins 30 mètres.^a

Le rêve de Franck Mességué n'aura duré que 2 minutes et 40 secondes.

Hissé sur le pont du bateau, il reprend conscience, crie, déchire sa combinaison dans une crise de tétanie. Plus personne ne pense en cet instant aux chances d'homologation du record, qui s'anéantissent. Transporté de toute urgence au centre de réanimation de Bellepierre, Franck Mességué y est placé en observation. Par chance, il n'a pas inhalé d'eau. Il ne lui reste qu'à profiter des ces quelques heures d'isolement pour méditer sur les jours passés, sur les réelles motivations qui l'ont poussé à accomplir un acte qui, à l'évidence, se situait bien au-delà de ses capacités, au moins dans l'immédiat.

Pratiquer l'apnée dans le seul but de battre des records de profondeur est ridicule et dénué de tout intérêt, dans la mesure où l'objectif à atteindre se limite à un aller-retour ». Cette phrase était prononcée voici moins d'un an par Guy Gazzo devant ses « disciples ». Conseiller technique au sein du comité régional de plongée, Guy est unanimement reconnu dans le milieu. Plus qu'un personnage, c'est un Monsieur que tout un chacun respecte. Autant de par ses immenses connaissances techniques en la matière que de par son sens inné des relations humaines, bien entretenu il est vrai par sa profession d'enseignant. Sans doute est-ce essentiellement pour cette dernière raison que tous les plongeurs amateurs de l'île, et que la plupart des clubs, ont accepté de le soutenir dans ce projet fou.

Les meilleurs physiciens du monde ne sont pas pour autant les meilleurs navigateurs. Au même titre, rien dans le record mondial d'apnée détenu par Franck Mességué ne laissait à présager qu'il puisse impunément, après seulement trois mois d'entraînement, s'attaquer au record mondial de plongée en apnée en poids constant détenu par le Cubain Pipin.⁸² (...)

(...) Ce n'est certainement pas l'envie de tout plaquer qui manquait à Guy Gazzo.^b A quelques heures de la tentative, il savait par avance que rien n'était joué... que tout restait à faire. « Ce n'est pas avec trois mois d'entraînement que l'on peut tenter ce genre de record. La concentration ne suffit pas. Il manquait une dose de technique à Franck. J'ai tenté de le persuader de reporter la date, mais il affirmait qu'il était prêt. Prêt à raison d'une syncope à moins 10 mètres à chaque plongée en dessous de 58 mètres.^c Prêt dans la mesure où sa meilleure performance à l'entraînement n'a pas dépassé 62 mètres. De quoi tromper les

^a « La vérité, dit Franck, est que Guy Gazzo est allé simplement aider les plongeurs de sécurité en descendant à 15 mètres dans les trente dernières secondes ayant précédé ma sortie. »

^b Affirmation gratuite ! Quand Franck, constatant à l'entraînement que le courant passait mal entre eux deux, a proposé à Guy Gazzo de rompre leur collaboration, ce dernier a insisté pour aller « jusqu'au bout ».

^c Autre invention sortie tout droit de l'imagination trouble du pigiste (Franck avait eu effectivement une syncope, et une seule, mais après être revenu à la surface).

néophytes ; mais certainement insuffisant pour bernier ceux qui pratiquent la plongée en apnée. Ceux-là savent combien il en coûte de gagner un petit mètre sous l'océan. Or, de 62 mètres à 70, ce n'est pas huit mètres qu'il faut gagner, mais 16 mètres. $32-16=16$ mètres ; curieusement, on retrouve la zone dans laquelle Franck Mességué faisait habituellement ses syncope. Scientifiquement, d'aucuns diront que le calcul est nul.^a Mais il est des coïncidences qui ne trompent personne...

Pourquoi dès lors Guy Gazzo s'est-il laissé entraîner dans ce courant ? Justement du fait de son sens inné des relations humaines. Parce que, homme à la main sur le cœur, il s'est laissé charmer par la force de persuasion de Franck Mességué. Un homme qui quelque part^b doit éprouver le besoin de se prouver quelque chose. Au même titre que son Père Maurice, maire de Fleurance dans le Gers et guérisseur par les plantes qui, au sommet de sa renommée, courrait encore les rédactions locales en affirmant, télégramme en main, que le Tour de France prendrait le départ devant sa mairie. Après vérification d'usage, il s'avérait que le télégramme signé Félix Léviton avait été adressé depuis...Fleurance. Une anecdote à la hauteur des prétentions et sans nul doute de la force de persuasion de Franck Mességué.^c

(...) Plus d'une dizaine de plongeurs bénévoles encadraient Franck Mességué hier matin. Postés le long du filin, de la surface à moins 70 mètres, la plupart risquaient leur vie en acceptant de remonter le corps inerte du « recordman »^d très rapidement sur une dizaine de mètres en accusant deux bars de pression (...) »

Manifestement, cet obscur journaliste^e n'avait rien voulu comprendre aux motivations de Franck Mességué, conformes d'ailleurs, toutes proportions gardées, à celles qui animèrent les vainqueurs de l'Everest, les découvreurs des pôles, les premiers aéronautes, et tous ces fous qui ont permis à l'homme de repousser sans cesse les limites de ses capacités physiques et intellectuelles.

Franck Mességué répond immédiatement :

Courrier adressé le 22 décembre 1989 à Jean-Louis Rabou, rédacteur en chef du Quotidien de La Réunion :

« Je tenais tout d'abord à prendre en considération le geste d'Hadrien Combes, l'auteur du papier paru dans votre journal suite à ma tentative de record du monde de plongée en apnée en poids constant.

Cet article ne pouvait être plus erroné, et de l'avis unanime, plus franchement tendancieux. Hadrien Combes a donc bien voulu, de lui-même, essayer de corriger entièrement sa copie, en

^a Tout à fait !

^b Où donc ?

^c Expliquer le fils par le Père : voilà bien de la psychanalyse de bas étage...

^d Guillemets envieux du « journaliste »...

^e Ce scribouillard était par ailleurs très ami avec **Guy Gazzo**, lequel lui donnait des cours de plongée... Il y a de ces coïncidences...

m'accordant, logiquement, un entretien qui se voulait réparateur, et qui devait donner lieu, prétendument, à un nouvel article en ce sens.

« Savoir reconnaître ses erreurs c'est la plus essentielle des vertus », me disait mon Grand-Père.

Cependant, les faits sont une fois de plus partiellement déformés (ce doit être une manie). Je me vois donc dans l'obligation de produire une fois de plus les omissions et d'apporter les ultimes retouches, nécessaires, pour une véritable, saine et objective information.

Premièrement, loin de moi l'idée qu'il suffit uniquement de posséder une grande force de concentration et de volonté pour descendre à 70 mètres sous la surface de la mer et en revenir. Cela est prioritaire, mais sans un entraînement spécifique et de longue haleine, il serait totalement insensé et ridicule de risquer une telle performance.

Personnellement, c'est depuis l'âge de neuf ans que je pratique l'apnée avec plaisir et constance, mon Père m'ayant appris, à cette époque, à maîtriser mes douze premiers mètres sous l'eau. Et deux ans après, je parcourais fièrement soixante mètres (et non pas onze mètres) en longueur par quinze mètres en profondeur et sous surveillance.

Et lorsque j'ai demandé à Guy Gazzo s'il voulait bien m'aider pour ce record, je n'étais, certes, jamais descendu auparavant en dessous de trente mètres mais je sentais, en toute pertinence, que je pouvais aller au-delà. La perception qu'il a de sa capacité de durée et de profondeur sont l'essence même de l'apnéiste. Ainsi je lui ai démontré, en dehors de mon titre de recordman du monde d'apnée statique, en seulement trois essais sur quinze jours, une progression de 50% puisque je suis allé en dernier lieu sur l'épave du Hai-Hsiang, située à moins cinquante et un mètres. Ceci dit, une progression de 12 à 13%, pour parler de mon passage de soixante-deux mètres (3^e performance mondiale réalisée aisément devant de vrais spécialistes^a) à soixante-dix mètres me paraissait tout à fait possible et raisonnable.

Pour ce qui est de Jacques Mayol, qui a atteint soixante et un mètres dans cette discipline, il reconnaît, à l'inverse de ce que vous avez publié, que seul ce type de record a une véritable allure sportive.

Si par ailleurs certains ne réalisent qu'une progression de trois mètres par an, pourquoi opposez-vous leurs performances aux miennes. Nous n'avons simplement pas les mêmes capacités ni le même mode de vie. Car je sais, entre autres causes, que l'alimentation joue un rôle indispensable dans la pratique de l'apnée (si elle n'est pas frelatée, bien entendu). Là aussi, c'est une erreur de dire qu'il ne faut pas consommer de viande : mon régime alimentaire, remis tout exprès à votre journaliste, préconise d'en prendre modérément mais régulièrement : les protéines animales étant complémentaires des protéines végétales.

A la télévision, interrogé justement après ma regrettable syncope, Guy Gazzo se disait, poussé sans doute par sa modestie et son sens évident des relations humaines, n'être que mon « coupeur d'oranges » et non plus, maintenant, mon entraîneur : je tiens, en réponse, à lui témoigner ma reconnaissance pour cette attitude sympathique que tout le monde a pu apprécier à sa juste valeur .

^a D'ailleurs, ce sont les mêmes officiels qui furent présents lors de ses deux tentatives. Franck Mességué ignorait alors que le record du Cubain Pipin n'avait finalement pas pu être homologué, car il s'était aidé du filin pour remonter, et qu'il était donc lui-même recordman du monde virtuel sans le savoir ... *Pour l'instant !*

En ce qui concerne mon intoxication alimentaire, seules les analyses en cours détermineront exactement, prélèvement gastrique compris, les substances responsables ingérées ce matin-là : carottes mais aussi jus de betteraves rouges...qui auraient provoqué une méthémoglobinémie. Les nitrates dus à la pollution par abus d'épandage d'engrais azotés, devenus nitrites, se fixent sur l'hémoglobine et limitent dangereusement le transport d'oxygène. Chez le fœtus et le nourrisson de moins de quatorze mois, cela peut entraîner la mort. Évaluée dans mon cas à 30%, elle a provoqué, considère mon médecin traitant, le Dr Christophe Leroy, une diminution équivalente de mes capacités.

Pour simplifier, 30% en moins sur les 140 mètres de l'épreuve, cela ferait 42 mètres. Curieusement, ma syncope s'est produite à moins 32 mètres. N'y aurait-il pas là une raison suffisante et scientifiquement admissible qui expliquerait ma contre-performance ?

Pour ce qui est de la parenthèse, déplacée, pour ne pas dire injurieuse, qui s'adressait à mon Père Maurice Mességué, j'attends toujours de la part de Monsieur **Hadrien Combes**, alias Monsieur Sous-entendu, qu'il nous donne au plus vite la preuve indiscutable qu'il se serait lui-même envoyé ce fameux télégramme, invisible à ce jour, annonçant, pour la troisième fois, le départ du Tour de France de sa petite ville de Fleurance dans le Gers.^a

Pour l'anecdote, cela fait près d'un demi-siècle que mon Père se bat également contre les excès d'engrais, d'insecticides et de pesticides qui dénaturent notre alimentation, dont nous sommes inévitablement la résultante.

[...] Votre journaliste aurait dû sérieusement étudier son dossier avant de " parler de travers " : les plongeurs ne risquaient absolument pas leur vie en revenant de moins 32 mètres à la surface sans palier, car ils avaient séjourné sous l'eau pendant moins de deux minutes, et ils avaient donc une marge de plus de vingt minutes supplémentaires, avec remontée rapide contrôlée (Tables actuelles de la Marine Nationale). Mais pour savoir tout cela il aurait fallu au minimum être présent sur le bateau, mis à la disposition de la Presse, afin d'offrir une information digne de ce nom... »

Ce droit de réponse fut publié , *en partie*, quelques jours plus tard. En sachant bien que la calomnie ne s'efface jamais totalement des esprits ...

Pour rétablir un peu plus l'équilibre et la vérité après l'article tendancieux et blessant du Quotidien, attardons-nous sur le portrait que traçait paradoxalement **Guy Gazzo**, à la même époque, de Franck Mességué, dans la revue Apnée :

« Franck, c'est d'abord la liberté. Entre ses premières brasses d'apnéiste qui lui permettent de traverser la piscine familiale à l'âge de neuf ans et son record du monde de durée d'apnée en octobre de l'an dernier, il a toujours mené sa barque comme il l'entendait. Manœuvre puis journaliste et chasseur d'images à 17 ans, trappeur au Québec, routard aux France, phytothérapeute en métropole, chasseur sous-marin au Kenya, c'est finalement à La Réunion qu'il a posé ses valises avec le désir de s'y installer.

Depuis, tout bouge autour de lui ; chacun se remet en question et s'interroge sur la marge qui sépare l'impossible du possible. Aucun doute, ce Mességué-là est bien un "cas". D'ailleurs,

^a Franck tient à préciser que Fleurance, dont son Père était le Maire, a été cinq fois l'un des hauts lieux du Tour de France, - avec 2 départs et 3 arrivées - , et cela grâce uniquement aux relations de Maurice Mességué. C'est avec une légitime fierté que cette petite ville de seulement 5000 habitants a accueilli aussi souvent l'épreuve sportive la plus populaire du monde ... Une performance en soi, toujours inégalée à ce jour.

dans son entourage, sa personnalité, par son côté authentique et sa grande sincérité, ne laisse personne indifférent. Certains ont pour lui une franche admiration, d'autres l'envient en secret, d'autres enfin ne parviennent pas à l'admettre tel qu'il est, et s'irritent de ne pas le comprendre. Franck n'a pas conscience d'être un oiseau rare et il lui semble tout naturel d'aller au bout de ses rêves plutôt que de se complaire dans les douceurs d'une existence essentiellement matérialiste.

Sa grande force, c'est sa motivation.

Aventurier, Mességué ? Certainement, mais pas, pour autant, frimeur. Des amis ? Il en a, bien sûr, mais ce besoin de vivre ses passions comme si sa vie en dépendait aurait tendance à le rendre quelque peu solitaire. Les autres, après tout, sont le plus souvent un frein à notre liberté. Les femmes ? Il les aime, bien sûr : "Ne sont-elles pas les plus belles et les plus captivantes des créatures ?" demande-t-il en sous-entendant une réponse affirmative, avec un large sourire, mais il précise en bon philosophe qu'en amour "c'est l'envie qui doit créer le besoin et non le besoin qui doit créer l'envie". Un pays ? La Réunion sans doute, "un coin d'Auvergne sur la Côte d'Azur avec un air tropical". C'est cet étonnant mariage de la mer et de la montagne qui l'a retenu dans l'île. Après un long séjour au Kenya partagé entre la chasse sous-marine et la recherche des secrets des guérisseurs kényans, il reprend le flambeau d'une vocation familiale qui se perpétue depuis plus de trois siècles. Mais en dehors de son métier, l'essentiel de l'emploi du temps de Franck Mességué s'organise en fonction de l'état de la mer. Sa grande force, sa motivation, c'est l'apnée.

La pratique de l'apnée ne constitue pas pour Franck une activité sportive banale, ni privilégiée. Elle est bien plus que cela. Elle soutient sa vie, et en forme l'épine dorsale : tout en dépend et tout y ramène. Pour lui, en toutes circonstances, vivre c'est respirer et respirer c'est vivre. Il est à l'écoute de son organisme, et de jour en jour il en perçoit plus clairement les besoins et les possibilités. "N'oublions pas que nous ne sommes que le résultat de ce que nous mangeons", dit-il avec conviction. Aussi, sans être un ascète, Franck respecte une discipline de vie et une hygiène alimentaire qui constituent déjà un procédé très simple d'approche et de connaissance de soi.

"Pas de discipline pour la discipline, mais simplement pour affirmer notre bien-être".

Il n'est pas végétarien : "Les protéines animales sont le complément des protéines végétales". Par contre, il évite les graisses et la charcuterie. Il adore les légumes, mais il rappelle que la cuisson doit en être légère, faute de quoi elle détruit et transforme l'aliment et peut le rendre nocif. Il ne fume jamais, mais il s'accorde volontiers un bon verre de vin. "Cela n'a jamais fait de mal à personne".

Il ne consomme jamais de sucre d'extraction, car celui-ci diminue les possibilités de défense de l'organisme. Il lui préfère les sucres qu'on trouve naturellement dans les fruits et légumes.

Existe-t-il des produits naturels permettant d'améliorer l'apnée ?

"Certainement : il faut manger régulièrement de l'ail frais (2 ou 3 gousses par jour) ou en gélules (pour soigner son haleine). C'est un fluidifiant sanguin et il facilite les échanges pulmonaires. Le romarin en infusion peut remplacer le café ou le thé (deux pincées à trois doigts chaque fois). C'est un dépuratif efficace. L'aubépine en gélules (une demi-heure avant chaque repas) améliore le rendement cardiaque. Pour tonifier l'organisme, du pollen (une cuillerée à café le matin à mâcher longuement) et de la gelée royale (un gramme sous la langue le matin avant même de se laver les dents). Exiger surtout des plantes contrôlées portant la mention LMR (Limites Maximales en Résidus : insecticides et pesticides)".

Si dans le domaine de l'alimentation et de l'art de vivre, Franck Mességué se distingue du commun des mortels, on ne peut pas dire que sur le plan physique il dispose de moyens exceptionnels. Né un 2 mars, sous le signe du Poisson, Franck est pourvu à 37 ans d'une belle santé et d'une constitution robuste, mais il n'est pas particulièrement athlétique (1,78 m pour 72 kilos). Mais il dégage une grande impression de vitalité et de dynamisme.

Ses traits sont particulièrement expressifs et mobiles. Le sourire large, l'œil perçant toujours à l'affût sous un sourcil épais, il parle net, en ponctuant, par de grands gestes, son discours. Il vous retient par le poignet, vous prend par le bras ou l'épaule... avec lui une conversation est avant tout un contact, ↔€une relation magnétique ≈ à laquelle il croit fermement, et qui exprime sans doute un grand désir de chaleur humaine.

*Pour clore le chapitre des capacités physiques de Franck, il est intéressant de commenter les résultats des tests physiologiques auxquels il s'est soumis au laboratoire d'exploration fonctionnelle respiratoire du Centre Hospitalier Régional après son record de durée en apnée. Le Professeur **J. Coudert** observe chez lui une capacité totale de 7,330 litres, ce qui n'a rien d'exceptionnel. Sa capacité vitale est de 6,170 litres, soit un peu au dessus du maximum généralement relevé (6,090 litres) ? Enfin le volume résiduel de ses poumons est de 1,160 litres, soit assez nettement au dessous du minimum théorique (1,243 litres). Du coup, le rapport entre la capacité totale des poumons et leur volume résiduel devient remarquable (6,32 bars). Or c'est ce rapport qui permet en principe d'établir le seuil de souffrance de l'organisme sous l'effet de la pression. Lorsque les poumons sont réduits à leur volume résiduel par la pression de l'eau, il devient inconfortable de poursuivre la descente. Les viscères doivent, à travers le diaphragme, combler le vide thoracique, après quoi le respect de la loi de Mariotte devient plus problématique. Quoiqu'il en soit, alors que ce seuil se situe généralement à 27 mètres de profondeur, pouvant atteindre exceptionnellement 38 mètres, celui de Franck d'après les calculs de son ami le Dr Leroy^a se situe à 53,20 mètres.*

On peut donc en conclure que si Franck ne présente pas de prédispositions physiologiques particulières pour la durée d'apnée, il en est tout autrement pour sa résistance aux effets de la profondeur et de la pression. Son cœur bat à 50 pulsations par minute, comme celui de la plupart des athlètes de haut niveau qui s'entraînent sérieusement.

*Deux ou trois fois par semaine, il boucle à petite allure son parcours de 10 kilomètres. Pour améliorer son contrôle respiratoire, il pratique avec **Janine Pieniazek** au Club Sain Gym un yoga adapté à ses besoins. **Roland Carrasco** l'initie aux principes de la sophrologie et du contrôle de son mental.*

Mais c'est la chasse sous-marine qui constitue l'activité sportive favorite de Franck. Elle lui permet « d'assurer un geste vital » et aussi de maîtriser son impatience naturelle. « C'est le mal de notre époque : à mes débuts, dans ma précipitation, je voulais croire que c'était au poisson de me comprendre et non l'inverse ».

De la patience, il en faut aussi à son équipier qui doit l'attendre 2'30" en surface lorsqu'il chasse sur une quarantaine de mètres. Pour une apnée profonde, Franck se prépare en principe pendant trois minutes. Dix respirations longues, cinq courtes, de nouveau cinq longues, puis trois courtes, enfin une ou deux inspirations profondes et le voilà qui dégringole. Inutile de lui parler pendant qu'il se prépare. Sa concentration est prodigieuse : il oublie tout, il entre en lui-même, il se programme... bref ! Il n'est déjà plus là.

Depuis le début de la période d'interdiction de chasse dans l'île (octobre, novembre, décembre, les trois meilleurs mois !), ce sont les plongeurs qui nous accueillent à leur bord et participent à la sécurité de son entraînement. Le club subaquatique réunionnais l'a pris sous son aile et Sergio Fabri lui réserve une place de choix à bord de la Fine Mouche. Franck n'est pas, tant s'en faut, un élève docile, et bien qu'il ait encore une foule de petits défauts dans son palmage ou son canard, il n'est pas facile d'y remédier. Il fait une allergie à tout ce qui présente un caractère technique : il fait les choses comme il le sent et cette connaissance

^a Franck remercie une fois encore le Dr **Christophe Leroy**, ainsi que le Dr **Elyane Bonnans**, qui l'ont assisté lors de son record de distance en apnée et en profondeur sur 24h, mais aussi tous les autres, qui, comme **André, Daniel, Elisabeth, Johnny, Paco, Pascal, Thierry, Yves, Roland Carasco** pour la préparation mentale, les instructeurs de plongée **Sergio Fabbri, Georges Masanelli, Philippe Toussaint, René Fontaine**, toute l'équipe qui l'ont aidé bénévolement dans ses tentatives de records, et tous ceux qu'on ne peut citer ici. Il regrette, tout en la comprenant, la réaction du Dr **Philippe Potier** : « Je ne veux pas venir assister à un suicide en direct... »

empirique obtenue par ses expériences personnelles forme en lui un bloc compact sur lequel repose sa confiance en soi. Il est difficile de le corriger sans l'amener à douter de lui-même.

Aussi lui laisse-t-on assimiler à son rythme les données qui peuvent lui être utiles.

En attendant, il va ramasser coquillages et étoiles de mer à 56 mètres et ne demande qu'à faire mieux.

Sacré Franck ! »

Voilà le témoignage objectif, sans nul doute sincère, et, *ce jour-là*, amical d'un homme qui connaît bien notre Franck Mességué, et dévoile son authenticité propre, malhonnêtement déformée par un plumitif de passage qui a rendu compte de son accident, sur ses capacités et sur le sérieux de son entraînement.

En attendant, Franck, par nature, ne se départit pas de son intégrité:

« Car je sais parfaitement que la médisance des jaloux vient et viendra toujours de ceux qui n'oseront jamais avoir le courage d'oser ...

L'important étant d'avoir pu vivre et offrir une aventure des plus extraordinaire avec une intensité tout aussi extrême.

Sans oublier, bien sur, de remercier infiniment, une fois encore, et comme il se doit, l'ensemble des participants a cette belle épopée qui, sans eux, n'aurait évidemment jamais pu voir le jour »

Au fait comment lui est venue cette aspiration à se dépasser dans un espace qui ne nous est pas vraiment familier ?

C'est ce qu'il raconte lui-même dans le chapitre suivant ...

Rêveries abyssales d'un ambitieux^a

« *Savoir nager sur l'eau, c'est bien, mais savoir nager sous l'eau, c'est encore mieux !* C'est par cette juste appréciation de mon Père que débuta un matin mon aventure sous-marine. J'avais 9 ans.

Après plusieurs tentatives infructueuses sous le regard inquiet de ma Mère qui m'avait pourtant appris à nager, je parvenais le soir même à traverser fièrement les onze mètres de la piscine familiale que nous avions la chance de posséder. Une passion venait de naître qui ne cessera de grandir. Depuis, chaque été, ma vie se passait sous l'eau. Deux ans après cette première traversée, je réussissais à parcourir 60 mètres en longueur pour 15 mètres en profondeur en apnée libre. C'est alors que j'ai fait mes premières armes en chasse sous-marine, à Monaco : j'ai toujours gardé en mémoire mémoire qu'avec une simple foëne,^b il m'a fallu une après-midi pour déloger de son repaire une pieuvre plus grande que moi.

Par la suite, jusqu'à l'âge de 35 ans, je n'ai jamais manqué, chaque été, de chercher à atteindre une profondeur de plus en plus importante tout en essayant de retenir mon souffle le plus longtemps possible, sans aucune arrière-pensée de compétition, si ce n'est avec moi-même.

^a Le titre et le récit qui suit sont également de Franck Mességué.

^b Sorte de trident.

Mes performances, jusqu'à cet âge étaient d'ailleurs plus que modestes : 18 mètres en poids constant à la brasse pour 3 minutes d'apnée statique.

Je m'en suis contenté, jusqu'au jour, véritable tournant de ma vie, où j'ai rencontré **Alain Lecompte**, qui m'a transmis son virus et ses hautes compétences de chasse sous-marine.

Il m'a conseillé sur l'équipement nécessaire, de la tête aux pieds, pour pouvoir apprécier à sa juste valeur ce sport fantastique. C'est à ce moment-là que, fort de l'expérience qu'il m'avait communiquée, j'ai pris la destination du Kenya où, comme je l'ai raconté plus haut, j'ai consacré la quasi-totalité de mes journées à traquer barracudas, tazarads et autres mérours géants, pour le plus grand plaisir de mes amis kényans, qui trouvaient là une source alimentaire providentielle.

Au cours de cette année, je suis passé de 15 mètres à 30 mètres. J'avais une combinaison short de 3 millimètres avec une ceinture surchargée à 7 kilos.

Revenu dans mon Auvergne en plein succès du Grand Bleu, film qui n'a fait qu'attiser mon envie de pousser encore plus loin mes rêves d'espaces abyssaux, j'ai entrepris de réussir le pari de battre le record d'apnée statique, ce que j'ai fait sans trop de peine puisque le temps à battre n'était que de 3' 42''.

Après mes 4'30'' (de quoi faire sourire notre ami Andy Le Sauce avec ses 7'16''), je suis allé m'installer à La Réunion, un coin d'Auvergne qui aurait été transporté sur la Côte d'Azur avec un air tropical, et je me suis mis en tête de conquérir le record en poids constant, « le plus physique et le plus authentique », pour reprendre la judicieuse appréciation d'Umberto Pelizzari, opinion d'ailleurs partagée par l'ensemble des « profondistes », du célèbre Enzo Maïorca à l'athlétique Pipin, en passant par le mythique Jacques Mayol ou la charmante **Deborah Andollo**.

Je me suis mis en quête d'un entraîneur et, en la personne de Guy Gazzo, j'ai trouvé un être fort compétent en matière d'équipement mais qui, et je l'ai fort regretté, ne m'a vraiment pas « suivi » au-delà de 30 mètres car, tout simplement, ce n'était plus son domaine.

En 3 essais, je suis passé de 30 à 35 mètres, puis à 45, et enfin à 51 mètres sans vraiment forcer. Il faut reconnaître que quand Guy Gazzo m'a délesté de 5 kilos, les choses sont devenues bien plus faciles ! Cependant cette erreur de lestage m'avait été profitable, en me permettant pendant toute une année de particulièrement travailler la remontée, ce qui a eu pour avantage de me renforcer dans un exercice que j'accomplissais avec un minimum d'oxygène.

Enfin, avec très peu de moyens, c'est-à-dire très peu de sécurité,^a j'ai réussi à devenir le premier mondial avec 62 mètres,^b le 20 novembre 1989 au large de Saint-Gilles les Bains à La Réunion.

Faute de sponsors et de soutiens médiatiques suffisants, je n'ai pu retenter malheureusement cette merveilleuse aventure, et j'ai décidé à 40 ans d'arrêter mes ambitions aquatiques sur un record d'endurance sur 24 heures en poids constant : du 9 au 10 mai 1992, j'ai pu parcourir verticalement 10 kilomètres en apnée profonde (pour 21 mètres de profondeur de moyenne), sur 234 plongées dans une mer exceptionnellement houleuse.

Pour conclure, je tiens à dire un mot sur l'état d'esprit du compétiteur que je suis, car je m'autorise à croire que les motivations, les sentiments et les difficultés d'un apnéiste de compétition respectant ses rivaux peuvent intéresser les lecteurs.

Dans le Grand Bleu comme dans le livre de Jacques Mayol, qui sont incontestablement des références, le pourquoi est privilégié par rapport au comment, ce qui n'a pas empêché ces œuvres de connaître un grand succès populaire.

Il ne faut pas se mentir : nous, les « profondistes », nous avons absolument tous " la recordite " en tête (expression chère et quelque peu équivoque, de mon Ami Jacques Mayol, lui-même, titulaire de 12 records mondiaux qui ont, logiquement, justifié et façonné sa célébrité).

^a Je me vois encore à l'entraînement dans les 50 mètres avec seulement un apnéiste et un plongeur...

^b Franck, contrairement à la plupart de ses concurrents qui ont fait attester leur record par la mesure de la corde, - laquelle est souvent plus ou moins mise en oblique par le courant, ce qui peut fausser la profondeur des repères - a toujours utilisé, pour sa part, un profondimètre étalonné au poignet, qui donne un métrage incontestable.

S'il en était autrement, nous ne pratiquerions l'apnée que pour le plaisir que procure cette étrange sensation, discrètement, dans un coin de mer ou au fond d'une baignoire, sans jamais faire état de nos capacités, et sans vouloir surtout nous confronter aux autres.

Il en va de même pour tout prétendant à un record, dans n'importe quel discipline que ce soit.

Quand on dit ne pas aimer l'argent, il ne faut surtout pas jouer au loto : ça risque de rendre milliardaire...

En ce qui me concerne, même si cela peut paraître maladroit, je ne cache pas que je fus un « exhibitionniste de la performance », avec des prétentions, au sens positif du terme, et des potentialités en lesquelles je crois, et que je souhaite faire apprécier.

Ne sont-ce pas là les dispositions élémentaires d'un sportif de compétition ?

Certains, étonnamment, m'ont reproché cette franchise...

Il faut reconnaître que, pour ne pas déplaire, en France, il faut savoir masquer ses ambitions, afficher une feinte décontraction, travailler une fausse modestie, tout en s'excusant de vouloir « passer devant l'autre... »

Exprimer sa fierté, dans notre pays, passe pour de l'insolence, à l'inverse de ce qui se passe aux Etats-Unis.

La compétition n'est-elle pas pourtant un merveilleux stimulant pour l'imagination, et la meilleure façon, pour l'individu, de révéler ses aptitudes en affrontant ses peurs à son courage !?... »

*

* *

Franck, avec une fierté toute légitime, ouvre volontiers son album de souvenirs.

On peut l'y voir, par exemple en 1995, en compagnie de **Pierre Pasquini**, alors ministre des Anciens Combattants dans le gouvernement Juppé, qui, à l'âge de 74 ans, plongeait et chassait

encore à plus de 15 mètres, à la sortie d'une partie amicale de pêche sous-marine où il venait d'aider Franck à sortir un mérou d'une bonne trentaine de kilos.

La photo, portant la signature du ministre sous les mots :

« **A Franck, avec mon admiration** », a été prise sur le pont d'un caïque, en Turquie, à bord de quoi Pierre Pasquini avait été invité tout un mois d'Août par le Père de Franck, Maurice Mességué, son grand Ami de toujours...

La photographie suivante ne manque pas d'humour : on y voit le Ministre des Anciens Combattants, radieux, au garde-à-vous devant Franck avec son fusil de chasse ... sous-marine

Sur un autre cliché, Franck figure avec **Claude Chapuis** ex-recordman du monde d'apnée statique et cofondateur de l'AIDA,^a qui écrit : « **Sans Franck, l'apnée moderne n'aurait pas vu le jour . Tu as été de toutes les aventures depuis 88 . Salut, l'ami !** » .

Sur le suivant, il est en compagnie d'**Andy Le Sauce**, l'homme aux 16 records du monde en apnée statique et dynamique, qui a porté de sa main sur la photo en date du 3 décembre 1992, cette flatteuse invitation :

« **Franck, apprends-moi à descendre profond. Je t'apprendrai à rester longtemps. Merci pour ta gentillesse.** »

Ailleurs, on découvre cette simple et sincère dédicace, du commandant **Philippe Tailliez**, compagnon du commandant Cousteau et de Frédéric Dumas, avec qui il constitua, aidé, comme il se doit, par Léon Vêche, la célèbre Equipe des " Trois Mousquemers " , après avoir tourné ensemble et *en apnée* le premier film sous-marin français en 1942 « *Par dix-huit mètres de fond* » :

« **A Franck Mességué, dont le nom est déjà inscrit dans l'histoire de la pénétration sous-marine ... En fraternité, en communion d'esprit !** »

^a AIDA : Association Internationale pour le Développement de l'Apnée. Franck Mességué tient à rendre, ici, un hommage appuyé à Claude Chapuis, cofondateur de l'AIDA, avec Roland Specker, qui en a assuré la présidence, pour tout ce qu'ils ont fait pour l'apnée avec une efficacité universellement reconnue par tous les amateurs de cette authentique et fabuleuse discipline sportive.

Il faut retenir aussi ce sympathique mot de Jacques Mayol, sur la page de titre de son livre *Homo Delphinus* : « Pour mon jeune " Frère de Mer ", Franck Mességué, qui n'a jamais cessé d'être un Homme-Dauphin. Très amicalement. », et celle qu'on peut lire sur une photo qui le représente en train d'offrir une belle coupe à Franck pour son record à moins 62 mètres :

« A mon Dauphin Auvergnat dont je suis vraiment très fier.

Fraternellement ! ^a. »

Franck Mességué souhaite fortement, et ce sera son prochain challenge, que la discipline de l'apnée dynamique en piscine soit rétablie parmi les compétitions figurant aux Jeux Olympiques : à l'instar des Jeux de Paris, en 1900, qui ont connu l'épreuve des 60 mètres de nage sous l'eau, avec la victoire d'un Français Charles de Vendeville ...

^a Cette photo est en couverture de livre

Signes et coïncidences^b

A Madagascar, j'avais un catamaran, que j'avais convoyé d'Afrique du Sud, du Cap, un endroit unique au monde aux points de vue exceptionnels, avec lequel je promenais des amis touristes et pêcheurs autour des îles paradisiaques de Nosy-Be, et que j'avais baptisé *Suzon* 234.^b

Mais, n'étant pas un grand spécialiste de la voile, ni de la mécanique, je ne faisais que me répéter tous les jours le « Principe d'Antoine », le célèbre chanteur navigateur :

« Toute mécanique, particulièrement nautique, même la plus simple, connaît un état normal, naturel, stable, appelé *état de panne*. On peut, dans certains cas, au prix d'efforts constants et pour une durée toujours limitée, la maintenir dans un état anormal et parfaitement instable, appelé *état de marche*... »

Alors en 2009, fatigué de constater la vérité de cette certitude inéluctable, j'ai décidé de mettre mon bateau en vente.

Fin février, un copain skipper, Eric de Dzamandzar, m'a téléphoné à La Réunion.^c Il m'avait trouvé un acheteur potentiel, un Franco-Suisse, qui, après discussion, souhaitait me rencontrer sur Nosy-Be afin de conclure l'affaire sur place. C'était le 1^{er} mars, veille de mon anniversaire.

J'ai immédiatement pris l'avion. Il est venu me chercher à l'aéroport, et nous nous sommes rendus sur le bateau, pour en faire ensemble l'inspection, et régler les derniers détails de la transaction.

^b Récit de Franck Mességué.

^b Suzon à la mémoire de sa Mère, et 234 en souvenir du nombre de plongées effectuées lors d'un record mondial d'endurance avec des apnées profondes sur 24 h.

^c Franck avait promis à ses amis skippers de Nosy-Be qu'il ferait don de son 4/4 Land-Rover au premier d'entre eux qui lui trouverait un acheteur pour le bateau. En bon Auvergnat respectueux de la parole donnée, il a fait immédiatement cadeau de son véhicule à Eric « C'était la moindre des choses ! » dixit Franck.

Sur ces entrefaites a été annoncée l'approche du cyclone Jokwe.

J'avais résilié mon contrat d'assurance, et mon client avait à peine eu le temps de garantir sa toute nouvelle acquisition par un coup de téléphone à son assureur helvétique.

Je le reconduisais en voiture à l'aéroport alors que la tempête commençait prématurément à s'abattre sur l'île.

A l'aller, seul un arbre abattu a gêné notre progression. A l'aéroport, nous avons appris que son vol était annulé. Nous sommes donc repartis ensemble à Ambatoloaka.

Au retour, une cinquantaine de troncs barraient déjà la route. Il nous a fallu toute une après-midi pour la dégager et pour pouvoir rentrer. J'étais très inquiet, parce que je savais que le catamaran n'avait pu encore être mis à l'abri dans une baie proche, au Cratère, où il était recommandé d'ancrer les embarcations en de telles circonstances, l'endroit étant généralement protégé des vents par la montagne qui surplombait ce port naturel.

Nous risquions de tout perdre.

Mais ce jour là rien ne se passa comme prévu, car, paradoxalement, à l'ancrage du Cratère, quatre bateaux furent coulés par les éléments déchaînés, une bonne dizaine d'autres avaient été endommagés, et mon bateau, le seul à être resté dans l'anse de Madirokely, où les effets cycloniques, habituellement, étaient des plus dévastateurs, s'y balançait intact sur une légère houle !

Lors de ce séjour à Madagascar, j'ai vécu également d'autres faits qui m'ont semblés étonnants voire troublants : dans la nuit du 22 au 23 mars, c'était la veille de Pâques, j'ai soudain pensé vers 5 / 6 heures du matin, dans un songe, simultanément, à ma Mère, que je vénère, et à la Sainte Vierge, que, tout petit déjà, je priais à genoux ...

J'ai eu la nette sensation que la Vierge m'appelait, qu'elle avait besoin de moi, qu'il fallait que nous nous rencontrions, séance tenante

Réveillé par cette vision quelque peu angoissante, je suis donc parti aussitôt vers l'église, et de là je suis allé droit jusqu'à une petite grotte, juste à côté, où je savais qu'une statue de Marie y était installée, ainsi qu'une représentation, face à elle, de Bernadette Soubirous agenouillée en orante.

Quelle surprise !

L'anfractuosité était vide !

Je me suis frotté les yeux, puis je me suis rendu à l'évidence : les deux figures saintes avaient bel et bien disparu !

Depuis des années, elles étaient là, la veille encore je les y vais vues, et voilà qu'au moment où j'éprouvais un étrange et urgent besoin de rendre visite à l'Immaculée, elle n'y était plus...

Il fallait que j'aie aux nouvelles. J'étais vraiment très intrigué.

Je me suis rendu chez Hélène, une amie couturière, qui habite à proximité, et qui s'occupe depuis toujours bénévolement de l'entretien de la grotte et de l'église, ses deux sœurs étant d'ailleurs en résidence à Rome.

Hélène m'a accueilli, comme toujours, chaleureusement.

« Que se passe-t-il ? La Sainte Vierge n'est plus à sa place ! » me suis-je écrié juste après l'avoir saluée.

Or, pendant que je lui confiais l'appel pressant que j'avais reçu dans mon rêve, un petit sourire s'affichait sur son visage.

« Mais non, ne t'inquiète pas, elle ne s'est pas envolée : on a simplement enlevé les deux statues pour les faire restaurer, il y a à peine dix minutes. »

Ainsi, ai-je pensé, ému, à l'instant précis où j'étais en communication avec elle, où elle me lançait un signe, des gens la sortaient de son abri ...

J'ai informé alors Hélène que je prendrai à ma charge la restauration, et lui ai demandé également de bien vouloir faire rénover , entièrement, la grotte par le responsable de l'église qui est maçon, avant la messe du dimanche, si possible. Il faut dire que l'image de la Sainte Vierge et le souvenir de ma Mère sont indissociablement liés en moi.

Et voilà que, le soir même, j'étais en compagnie d'une charmante femme, qui s'appelle Florence. Or nous étions à quelques jours de l'anniversaire du décès de ma Mère, survenu le 1^{er} avril 1966 à ...Florence.

Le lendemain je suis retourné voir Hélène, pour lui exprimer à nouveau mon souhait de voir les travaux de remise à neuf se terminer avant mon départ pour La Réunion, qui, nouvelle coïncidence, avait été fixé au 1^{er} avril, en fonction des disponibilités de départ, par l'agence de voyage de Saint Gilles les Bains.

Quelques jours après, j'étais, le soir, devant le modeste étal de Christine, une marchande de souvenirs, et je regardais, plus ou moins distraitement, ses coquillages.

Mon attention a été irrésistiblement attirée vers une porcelaine d'un aspect particulier, dont j'ai su, instinctivement, irrationnellement, qu'elle était différente.

Au même instant je fus amené à penser au diable .

Impulsivement, j'ai attrapé le coquillage et l'ai observé avec attention, mais il faisait trop sombre (l'électricité fonctionnant de façon irrégulière la plupart du temps dans le village).

J'ai sollicité de Christine la permission d'aller examiner la porcelaine en face, dans l'échoppe d'Honorine, l'épicière, qu'éclairait une bougie.

Juste à ce moment j'ai entendu un grand bruit derrière nous : une voiture venait de caler en pleine course, exactement à notre hauteur...

Et, de manière simultanée, Honorine a commencé à s'étouffer devant moi. J'ai compris, quand elle a attrapé un flacon de Ventoline, qu'elle était prise d'une crise d'asthme.

« Vous avez souvent des crises ? » lui ai-je demandé quand elle fut soulagée.

« Non, de temps en temps seulement. »

Cette accumulation de faits inhabituels et concomitants commençait à me paraître tout à fait extraordinaire.

J'ai exposé le coquillage face à la flamme de la bougie et là, croyez-moi, j'ai aperçu distinctement, nettement, bien dessiné sur la surface de la porcelaine, la tête du diable, telle qu'on la représente, avec ses deux cornes, ses yeux malicieux et sa barbichette en pointe que constata, avec inquiétude, Honorine.

Revenu auprès de Christine, je lui ai montré, cette fois devant la flamme d'un briquet, ce que j'avais découvert.

« C'est vrai ! Tu as raison ! C'est bien le diable ! C'est incroyable ! » s'est-elle exclamée, tout aussi remuée que moi.

Pour révéler tout l'arrière-plan, flamboyant des feux de l'enfer, de cette histoire, il faut savoir que l'épicerie d'Honorine, lors de la guerre civile de 2002, avait été entièrement incendiée par l'explosion d'une grenade jetée par des partisans de Ratsiraka, au motif que la tenancière était originaire des hauts plateaux, région d'origine du nouveau président malgache.

Depuis, l'épicière avait reconstruit son petit local.

Alors que je lui souhaitais une bonne nuit, je me suis rappelé avec une soudaine intensité que, quelques mois plus tôt, j'avais évoquée avec elle les circonstances funestes de cet incendie, pour la deuxième fois seulement en 5 ans d'intervalle.

Cette fois-là, avant de passer la voir, j'étais allé rendre une dernière visite à Saïd, un vieux pêcheur de près de cent ans, un peu guérisseur, un peu sorcier, que j'aidais de temps à autre, et qui, moribond, venait d'être renvoyé dans sa famille, par l'hôpital, pour y passer ce qu'on savait être ses dernières heures.

Saïd avait informé sa proche famille, de manière très sibylline, qu'il n'y aurait aucun héritage.

« Vous n'aurez rien de moi », avait-il déclaré, alors qu'il était propriétaire, en face même de l'épicerie, d'une série de petits bungalows en bois qu'il avait fait construire, et dont les loyers le faisaient vivre.

Le lendemain, j'avais appris, effaré, que quelques instants après que Saïd ait rendu son dernier soupir, un résident français, Michel J., dont l'habitation et le commerce de location de motos jouxtaient celle de Saïd et qui, ce soir-là, était un peu fatigué, avait laissé choir une bougie allumée dans le réservoir du groupe électrogène qu'il s'apprêtait à mettre en marche pour la soirée.

La machine avait aussitôt explosé et avait mis le feu à sa maison, et, par propagation, les flammes avaient totalement détruit les petits appartements de Saïd !

Michel, gravement brûlé, avait été évacué dans les heures qui avaient suivi, en urgence, sur la Réunion, où il avait pu être soigné comme il se devait ...

Revenons à notre coquillage diabolique.

J'ai voulu montrer la porcelaine à Hélène, mais les enfants m'ont dit qu'elle était absente. J'ai déposé le coquillage dans la cour, sur le puits, et me suis promis de repasser.

Quand je suis revenu, la porcelaine n'était plus où je l'avais mise. Les enfants l'avaient déplacée, et je l'ai retrouvée à terre un peu plus loin.

Je l'ai récupérée, et suis allé la montrer à Hélène, à qui j'ai raconté tout ce que j'avais vécu de singulier, à nouveau, depuis la veille au soir.

« Aurais-tu de l'eau bénite, s'il te plaît ? » me suis-je enquis.

Par chance, elle en avait un bidon entier juste à ses pieds, et elle en a versé une bonne coulée sur le coquillage maléfique, tout en m'invitant à joindre mes prières aux siennes.

« Voilà, tu peux être tranquille, avec ça, les pouvoirs que le diable avait mis dans cette porcelaine doivent être exorcisés. »

Nous étions le 31 mars.

Il était temps que je prépare mes affaires pour le départ, y compris le coquillage, que je voulais emporter à la Réunion.

Rentré dans le bungalow que j'occupais chez mes amis **Yolaine** et **Gabriel**, j'ai posé « la chose » sur la tablette où j'avais mis quelques objets personnels, non loin de la photo de ma Mère, dont je ne me sépare jamais.

J'ai bien pris soin, car je me sais particulièrement maladroit, de le pousser tout au fond, afin de ne pas le faire tomber par inadvertance.

Au-dessus, en surplomb, était le bord d'une mezzanine où j'avais disposé quelques vêtements. Ayant décidé de faire ma valise, j'en ai attrapé, délicatement une partie, en tirant doucement vers moi.

C'est alors qu'une planchette, que j'avais mise un mois plutôt pour caler mes affaires, et qui n'avait jusqu'alors jamais bougé, s'est déplacée malgré mes gestes précautionneux, et est tombée, obliquement, juste sur la porcelaine...qu'elle a brisée en plusieurs fragments .

J'ai essayé de réunir les morceaux de la face infernale, mais nulle trace du diable n'était plus visible...

Je suis allé, quelques instants après, faire mes adieux à Hélène, et la remercier pour le bon achèvement des travaux de la grotte sacrée, tout en lui emportant les débris dans un sac en plastique jaune.

« Voilà les reliques du diable ! » lui ai-je annoncé, en cherchant à plaisanter. « Peux-tu les confier au Prêtre, s'il te plaît ? »

Hélène, surprise une fois de plus par cette nouvelle coïncidence et pensant que le sort en avait décidé ainsi, m'a recommandé de jeter le tout dans la mer, ce que j'ai fait diligemment face à la petite église de Notre Dame des Flôts.

La veille, après avoir eu la satisfaction de retrouver, embellies, les deux Saintes à leur place dans la grotte flambant neuve, je me suis rendu à la messe. C'était donc le dimanche 30 mars.

A mon côté se tenait mon grand Ami pêcheur, **Big John**.

Il m'est venu tout à coup à l'esprit qu'il fallait que je lui demande son âge.

« Soixante-trois ans ! »

« 63, c'est le numéro du département du Puy-de-Dôme, où j'ai été baptisé ! » lui ai-je confié, amusé par cette autre concordance.

Le lendemain, chargé de toutes ces émotions, j'ai repris l'avion pour La Réunion, le jour du quarante-deuxième anniversaire de la mort de ma Mère ; emportant avec moi le sachet jaune dans une petite pochette en tissu imprégnée d'eau bénite, confectionnée par Hélène à cette intention.

Quelques semaines après, j'ai posté, en recommandé, le samedi 10 mai, veille de la Pentecôte, une courte lettre destinée au Pape, pour le rappeler à nouveau à son devoir exemplaire de simplicité et lui renouveler la proposition de rendre les trésors historiques et culturels du Vatican accessibles à tous dans les musées du monde entier, et d'employer une partie des entrées payantes à soulager les misères des plus défavorisés.

Et j'ai appris par la presse, deux jours après, qu'il avait trébuché, le lendemain, dimanche de la Pentecôte, sur une marche, dans la basilique Saint-Pierre, qu'il était tombé et était resté quelques secondes à terre ... à méditer peut-être sur la possibilité d'une telle action charitable.

Pure coïncidence ! Pour la énième fois !?

Peut-être ...

Mais je crois aux signes .

Je suis persuadé que, souvent, ce qui semble tenir du hasard peut avoir un sens, comme la dernière visite, *contée plus haut*, que m'a faite ma Mère lorsque j'étais pensionnaire au Lycée Carnot à Cannes ...

*

* *

Les personnages que j'admire profondément se comptent sur les doigts de la main :
Le Mahatma Gandhi, John Fitzgerald Kennedy, Martin Luther King, Sœur Emmanuelle et Nelson Mandela en particulier.

Je me souviendrai toujours du geste extraordinaire de ce dernier lors d'une visite officielle que lui rendait en 2003 Bill Clinton dans le cadre d'une manifestation pour la Fondation Nelson Mandela « Madiba 46664 »^a :

Pendant le discours que prononçait l'une des personnalités présentes, il a saisi la main de Clinton de façon que leurs doigts s'entrelacent, l'a manifestement serrée très fort, et l'a gardée ainsi dans la sienne pendant toute la durée de l'intervention. J'ai été bouleversé par l'intensité et la sincérité de ce geste hautement symbolique.

Depuis une visite que j'ai faite à Robben Island, j'ai toujours avec moi une photo de cet Homme admirable, en permanence, dans mon vade-mecum, un cliché réalisé après son emprisonnement. On l'y voit, derrière les barreaux de sa cellule, les yeux pétillants de force et de bonté malgré le régime infernal auquel il avait été soumis pendant 27 ans.

Quand je n'ai pas le moral au beau fixe, il me suffit de regarder un instant ce noble visage, serein et lumineux, pour me sentir totalement revigoré... Une véritable bénédiction.

Merci, Merci, Monsieur Mandela !

*

* *

Franck Mességué a conservé toute sa fougue, tout son enthousiasme, et piaffé, manifestement, de reprendre ou de continuer ses combats.

Ce qui frappe le plus en lui, c'est sa jeunesse.

A 56 ans, en effet, Franck Mességué est jeune de corps, d'âme, de cœur, d'esprit.

« Je dois être parfait ... puisque j'ai même des défauts ! », dit-il volontiers, avec son grand sourire.

Il admire ces paroles prononcées par le **Général MacArthur** en 1945 :

**La jeunesse n'est pas une période de la vie,
elle est un état d'esprit, un effet de la volonté,
une qualité de l'imagination, une intensité émotive,
une victoire du courage sur la timidité,
du goût de l'aventure sur l'amour du confort.**

**On ne devient pas vieux pour avoir vécu un certain nombre d'années :
on devient vieux parce qu'on a déserté son idéal.
Les années rident la peau ; renoncer à son idéal ride l'âme.
Les préoccupations, les doutes, les craintes et les désespoirs**

^a En souvenir du matricule qui l'a suivi tout au long de ses années d'incarcération.

**sont les ennemis qui, lentement, nous font pencher vers la terre
et devenir poussière avant la mort.**

**Jeune est celui qui s'étonne et s'émerveille,
Qui demande, comme l'enfant insatiable :
« Et après ? »,
qui défie les événements
et trouve de la joie au jeu de la vie**

**Vous êtes aussi jeune que votre foi.
Aussi vieux que votre doute.
Aussi jeune que votre confiance en vous-même.
Aussi jeune que votre espoir.
Aussi vieux que votre abattement.**

**Vous resterez jeune tant que vous resterez réceptif.
Réceptif à ce qui est beau, grand, bon.
Réceptif aux messages de la nature, de l'homme, et de l'infini.**

**Si, un jour, votre cœur allait être mordu par le pessimisme
et rongé par le cynisme
puisse Dieu avoir pitié alors de votre âme de vieillard.**

C'est dans cet esprit que, refusant de s'avouer vaincu, Franck Mességué a voulu que ce livre
soit écrit.

¹NOTES

Jacques Mayol

Révéle au grand public par Le Grand Bleu de Luc Besson, Jacques Mayol a marqué durablement le monde de la plongée en apnée. Par-delà les records de profondeur, il a constamment recherché le moyen d'adapter la physiologie humaine à des immersions prolongées. Toute sa vie a été marquée par son goût des voyages et de l'aventure - notamment en Italie et au Japon, où son aura était extraordinaire -, ainsi que par son amour immodéré de la mer et surtout des dauphins, qui furent ses modèles pour ses évolutions sous-marines.

Le 22 décembre 2001, à 74 ans, Jacques Mayol a mis fin à ses jours dans sa villa de l'île d'Elbe.

Publications :

- Homo Delphinus - Editions Glénat – 1986
- Les dix rois de la mer – Editions Lafitte - 1989

Biographie :

Jacques Mayol, l'homme dauphin - Pierre Mayol et Patrick Mouton. - [Paris] : Arthaud, 2003

² Enzo Maiorca

En 1960, Enzo Maiorca, qui a dominé, avec Jacques Mayol, le monde de l'apnée pendant quelques trente années, réalise son premier record en atteignant la profondeur de moins 45 mètres. En 1961 il est le premier à franchir la barre symbolique de moins 50 mètres en dépit des avertissements du monde médico-scientifique qui, à cet époque, s'accorde à affirmer qu'un homme ne peut qu'exploser à cette profondeur. Son rival le plus sérieux est Jacques Mayol. Pendant vingt ans leur bataille de records (moins 105 mètres pour Jacques Mayol et moins 101 mètres pour Maiorca) fonde le mythe de ce sport d'élite peu connu du grand public avant la sortie du film Le Grand Bleu, de Luc Besson, qui met en scène leur histoire.

³ S.I.D.A., ou série d'immersions delphiniques en apnée (Revue Officielle de la Fédération Française de Plongée, juillet-août 1992), par le Dr Raymond Sciarli :

C'est un truisme de reconnaître qu'il existe plusieurs chemins pour atteindre un but. Celui de Franck Mességué – qui motive le titre alambiqué de cette relation – a été de faire prendre conscience du grave problème du SIDA à La Réunion au travers d'un exploit sportif peu banal, soutenu par l'association SIDA-SOLIDARITE. Cet enthousiaste champion – qui a atteint, rappelons-le, la profondeur de 62 mètres en apnée en poids constant le 20 -11 -89 – a jugé bon d'imiter au quotidien le dauphin, ce grand ami de l'homme, en réalisant 234 plongées à une profondeur moyenne de 21 mètres durant 24 heures, soit un parcours total de 10 kilomètres en apnée entre le samedi 9 mai à 11 heures et le dimanche 10 mai à 11h30 : le tout contrôlé en permanence par plusieurs équipes qui se sont relayées et qui comprenaient un apnéiste, un plongeur autonome, un huissier et un médecin, dont le docteur Christophe Leroy, coordonnateur du secteur médical.

Je reste et resterai toujours admiratif devant le dépassement de soi, même si je m'interdis depuis longtemps de penser l'apnée en termes de records, pour ne pas aider mes amis à évoluer subconsciemment dans un espace réservé traditionnellement aux kamikazes.

Pourtant Franck Mességué est là, devant moi, souriant et fier de son exploit, ceci sans aucune démesure, fait qui le rend encore plus sympathique. Il me conte les petits ennuis qui ont émaillé ce jour mémorable.

Le samedi, après avoir effectué quelques plongées, sa trompe "passant" mal, il envisage de reporter sa tentative, qu'un traitement médical bien conduit lui permet cependant de poursuivre.

Puis, malgré l'obscurité qui tombe et la présence potentielle de requins, il continue de plus belle, la Marine Nationale ayant procédé à la mise en place de lampes et d'une cage anti-requins, équipée d'un détendeur, sur le fond, pour lui permettre de se soustraire à une agression éventuelle.

Peu après minuit, malmenée par la houle (qui a contraint trois apnéistes nauséux à sortir de l'eau), une soudure du ponton de soutien cède tandis que survient une panne d'éclairage. Notre champion met alors à profit le temps de la réparation pour se reposer durant une demi-heure, qu'il rattrapera en reportant sa sortie d'un temps équivalent.

A trois heures du matin, malgré une bonne protection cutanée – habit avec sous-vêtements – et une eau à 23° C sur le fond, il a très froid, l'absence d'ensoleillement en surface étant conjuguée aux effets du rythme circadien. C'est à ce moment du nyctémère que la température corporelle se situe au plus bas niveau malgré, dans ce cas précis, une alimentation fractionnée permanente : pâtes chaudes, blanc d'œuf, fruits, boissons à base de miel, tisanes diverses (l'hérédité ne perdant pas ses droits !).

Préconisé et indispensable au-delà d'une heure lors de la poursuite d'un effort sportif, ce type d'alimentation présente un inconvénient chez l'apnéiste, qui doit pourtant – lui aussi et mieux que tout autre – éviter la redoutable hypoglycémie. Il s'agit de régurgitations acides, provoquant parfois de l'œdème buccal, liées à l'effort de longue durée autant qu'aux changements de position, le cardia n'étant pas un sphincter véritable...

Durant les premières heures, Franck Mességué a conservé une forme excellente, intensifiant le rythme autant que la profondeur de ses plongées, passées progressivement de 18 à 24 mètres.

Si l'on sait que l'homme s'avère incapable de tolérer sans dommage les contraintes d'un engin perfectionné qui le transporte, il n'en demeure pas moins que le corps doit rester capable de réaliser ce que le mental exige.

Franck Mességué aurait pu certainement poursuivre sa démonstration. Il ne l'a pas fait et, à mon sens, il a eu raison car il n'aurait rien ajouté à l'authenticité d'un exploit peu banal. En effet il m'a déclaré s'être senti mal à l'aise durant les six heures qui ont suivi sa sortie de l'eau. Il avait une sensation d'instabilité, de légère ébriété, alliée à une fatigue "qui n'était pas une bonne fatigue", et ressentait une gêne respiratoire avec encombrement léger.

Je ne crois pas qu'il soit possible de placer une étiquette certaine sur tout cela : même si le tableau évoqué cadre avec un accident de décompression à venir – et s'il s'était agi d'un scaphandrier, je l'aurais dirigé sans tarder sur un caisson de décompression – l'analyse n'est pas simple. Dans une thèse remarquable – présentée dans la revue APNEA – **Nicolas Heran** a défini théoriquement les paramètres permettant à un apnéiste de rester en deçà d'un accident de décompression en plongée libre. Si ces données s'avèrent absolument inutilisables pour le moment en pêche sous-marine, l'ordinateur ad hoc restant à trouver, il n'en va pas de même pour Franck Mességué qui a suivi un protocole quasi-expérimental d'où l'accident se trouve exclu selon le travail de Nicolas Heran auquel je souscris volontiers.

Dans ce domaine, il faut rester modeste et ne rien affirmer sans contrôle ; il est dommage que la détection de bulles n'ait pu être effectuée : l'information aurait été importante.

Si l'on envisage d'autres hypothèses, on doit évoquer :

- le surmenage, le surentraînement, pour expliquer la fatigue anormale
- l'effet de la houle et des plongées pour justifier l'instabilité par une trop grande sollicitation des organes de l'équilibration
- l'inhalation d'eau de mer et de ses allergènes, voire de gouttelettes de suc gastrique, pour faire comprendre la gêne respiratoire transitoire, une défaillance cardiaque temporaire étant exclue

Ma conclusion sera brève :

Un très grand bravo, Franck, mais prudence !

4 L'internement d'office

L'article suivant, publié dans Le Figaro du 4 juin 2004, pose de graves questions sur l'usage qui est fait en France de cette procédure :

Y a t il des internements psychiatriques abusifs ?

Aucune indication n'est disponible sur l'âge, le trouble ou le profil des patients hospitalisés sous contrainte

L'inquiétante explosion du nombre des internements forcés

Incapable d'expliquer la hausse vertigineuse du nombre d'hospitalisations psychiatriques sous contrainte, le ministère de la Santé continue de produire des statistiques entérinant cette tendance. Le 24 mai [2004], la Direction générale de la santé (DGS) a livré une synthèse nationale des derniers éléments collectés auprès des Commissions départementales des hospitalisations psychiatriques (CDHP). Il s'agit des chiffres de 2000 et 2001, le ministère ayant pris un retard considérable dans le traitement des données. La circulaire, qui retrace aussi l'évolution des dix dernières années, demande désormais aux commissions de fournir «*une analyse du contexte, des causes et des conséquences de l'augmentation*». Le 12 mai, la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale avait rejeté la création d'une commission d'enquête destinée à comprendre cette progression, mais avait toutefois suggéré la mise en place d'un groupe de travail sur ce sujet. Hier, au cours d'une visite au service psychiatrique de l'hôpital général d'Argenteuil (Val-d'Oise), **Philippe Douste-Blazy**,* ministre de la Santé, a annoncé la présentation «*dans les mois qui viennent*» d'un plan pour la santé mentale comportant cinq axes stratégiques.**

* Oui, c'est lui ! Une telle coïncidence ne s'invente pas !

** La France a d'ailleurs été condamnée une quarantaine de fois devant la Cour européenne des Droits de l'Homme. «*Souvent pour des retards dans les sorties judiciaires d'hôpital psychiatrique, comme c'est le cas pour Max Vermote*», explique **Philippe Bernardet**, chercheur au CNRS et mandataire auprès de la CEDH. Mais aussi pour un cas d'internement d'un an qualifié d'«abusif» par la CEDH.

⁵ **Le Conseil national du sida**

Le Conseil national du sida a pour mission « de donner son avis sur l'ensemble des problèmes posés à la société par le Sida et de faire au gouvernement toute proposition utile ».

Son président est nommé par décret du Président de la République.

Autorité morale indépendante, le Conseil national du sida a dû concilier dans ses travaux le respect des libertés individuelles et les impératifs de santé publique, la protection des droits de la personne et la prise en compte de l'intérêt général.

Le Conseil peut être saisi par le Président de la République, les membres du Gouvernement, les Présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat pour un avis consultatif. Il peut aussi s'autosaisir, à la demande de ses membres ou de diverses instances (médicales, scientifiques, associatives, etc.).

Le Conseil se réunit pour débattre des problèmes liés au sida et surtout pour proposer des solutions et conseiller le gouvernement à travers des Avis. Il a toute latitude pour porter ses Avis à la connaissance du public, s'il le juge utile.

⁶ **Courrier envoyé par Franck Mességué le mardi 15 mars 1994 à l'ensemble des chaînes de télévision :**

Notre association « Savoir pour prévoir », qui a pour but d'obtenir un débat officiel sur la généralisation du devoir d'information et, si nécessaire, de proposition de test VIH par l'ensemble des médecins à l'ensemble de leurs patients souhaiterait participer à l'émission « Tous contre le sida » du 7 avril prochain.

Personnellement, en tant qu'ex-recordman du monde de plongée en poids constant (sans gueuse), j'ai réalisé au profit d'associations de lutte contre le sida une tentative de 24 heures d'apnée (« un record d'endurance contre un virus durandant ») dont nous possédons un film réalisé par Antenne Réunion).

Courrier reçu de Christophe Dechavanne, daté du 9 avril 1994, pour l'émission ayant eu lieu le 7 avril.

Vous nous aviez écrit récemment afin de participer à notre émission SIDACTION du 7 avril.

Malgré tout l'intérêt que portait le contenu de votre courrier, il nous était impossible de répondre à toutes les demandes. En effet l'émission était d'une durée limitée de trois heures et demie.

Toutefois nous tenons à vous encourager dans votre action et nous vous remercions pour votre générosité et votre persévérance qui a (sic) contribué à la réussite de l'émission pour lutter contre le SIDA.

7

Lettres envoyées par Franck Mességué à Philippe Douste-Blazy avant et pendant son sit-in, et restées sans suite

Le 13 décembre 1993 (extrait)

« *Il faut tout faire... il faut tout faire pour prévenir la propagation du SIDA* », affirmiez-vous, au cours du Journal de 20h, sur TF1, le vendredi 3 décembre 93, avec une poignante émotion, qui ne pouvait qu'être sincère.

Alors permettez-moi une nouvelle fois de vous demander pourquoi la généralisation du dépistage systématiquement proposé ne pourrait pas, également, soulager et sauver des Vies Humaines.

Vous comprenez très bien que je ne pourrai pas repartir [du Ministère] sans connaître, cette fois-ci, votre position [...] »

Le 3 janvier 1994 (extrait) :

« **La généralisation du devoir d'information sur la prévention et de la proposition, si nécessaire, du test VIH par les médecins est une mesure fondamentale pour compléter, efficacement et durablement, la lutte contre cette menace grave pour notre santé publique que représente la propagation, sous toutes ses formes, du SIDA dans l'ensemble de la communauté.** »

Le 12 janvier 1994 (extrait) :

« A l'instant je viens de prendre l'engagement formel, en présence du Professeur Dominique Bertrand, que j'arrêterais définitivement mes actions publiques à la simple condition qu'un débat officiel sur la généralisation du devoir d'information et la proposition, si nécessaire, du test VIH par les médecins puisse le plus tôt possible avoir lieu [...] »

Le 24 janvier 1994 (extrait) :

« Pourriez-vous simplement nous confirmer votre intention d'ouvrir le débat sur cette mesure, aussi vitale que fondamentale, qui est soutenue par 94% des Français [intention communiquée douze jours plus tôt

par Dominique Bertrand, le conseiller du ministre] ?

- **Le 31 janvier 1994** (extrait) :

« Le Conseil de l'Ordre des Médecins, à la question : « Que pensez-vous de la généralisation du devoir d'information et, si nécessaire, de la proposition de test VIH ? », a eu au moins le courage de répondre... n'importe quoi.

A vous, Monsieur le Ministre, qui avez la charge de défendre notre Santé Publique, il manque peut-être, depuis des mois, un timbre-poste.

En voici un, ci-joint... »

⁸ **Jean-Marie Andrieu**, oncologue à l'hôpital européen Georges-Pompidou

Cette dépêche de l'AFP datée du 29/11/2004 faisait état de l'avancement des recherches de son équipe sur les traitements du SIDA :

La recherche d'un traitement contre le virus du **Sida** pourrait avoir fait un grand bon en avant. La moitié des **patients** séropositifs qui ont bénéficié au Brésil d'un **essai de vaccin thérapeutique** — qui vise à traiter des personnes déjà séropositives et non préventivement à empêcher la contamination — ont amélioré leur état. L'espoir naît de l'expérience menée par l'équipe de recherche française composée du professeur Jean-Marie Andrieu, oncologue à l'hôpital Georges-Pompidou et du chercheur franco-chinois Louis Wei Lu, du Centre universitaire des Saints-Pères, Paris V.

De septembre 2002 à janvier 2003, 18 personnes séropositives ont reçu une injection qui vise à "réveiller" les cellules dendritiques, cellules qui servent normalement à riposter à une attaque virale et qui, dans le cas du V.I.H., n'y parviennent pas. Ce "réveil" du système immunitaire est rendu possible par le mélange de cellules dendritiques et de virus inactivés chimiquement, donc tués, dans cette préparation vaccinale, élaborée individuellement pour chaque **patient**. Rapidement, la charge virale des volontaires a commencé à diminuer. Chez huit **patients**, cette réduction du virus dans le sang s'est maintenue jusqu'à un an après la vaccination.

Un essai à confirmer :

Pour confirmer cet **essai**, les chercheurs doivent maintenant effectuer des **essais** comparatifs à plus grande échelle, avec des sujets vaccinés et d'autres non. En raison de sa complexité, ce traitement, qui pourrait comprendre des injections de rappel, ne peut s'appliquer, tel quel, qu'à un petit nombre de **patients**. Les médecins espèrent donc pouvoir le simplifier et, à terme, élaborer un vaccin universel, dont les composantes ne proviendraient plus des **patients**.

Publications :

- *Médecin pour le meilleur et pour le pire* (**Balland**, Paris, 1996)
- Nombreux articles dans la revue *Cancérologie* (Ellipses Marketing)
- Sous la direction de Jean-Marie Andrieu, **Pierre Colonna et Raphaël Lévy** : *Cancers* (Editions Estem 1997)
- *Sida, comprendre pour prévenir* (Editions Ma Santé)
 - *De l'Hospital des Incurables à l'hôpital Laënnec, 1634-2000, Une Histoire de la médecine à la veille du 3^e millénaire* (Editions Hervas, 2000)

⁹ **Intégralité du courrier du professeur Jean-Marie Andrieu à Franck Mességué, interné**

Cher Monsieur,

J'ai appris par un coup de fil puis par un courrier d'une de vos amies que vous séjournez actuellement à Parray-Vaucluse.

Je sais que vous n'êtes pas fou.

Ce combat que vous menez seul est trop inégal et vous ne pouvez vous substituer aux Pouvoirs Publics.

Sachez aussi qu'un Ministre n'est pas tout-puissant et n'est pas nécessairement courageux.

Homme d'honneur, fidèle à votre conviction fondée sur des informations correctes (à l'exception du nombre de nouveaux séropositifs par an que vous surestimez très largement), vous vous êtes progressivement trouvé devant une position de non retour vous vous êtes fait une obligation d'aller jusqu'au bout de votre combat en décidant cet hara-kiri.

Heureusement, votre placement d'office (si j'ai bien compris) pour une courte période vous relève du serment que vous vous êtes fait.

Retournez vite à la vie, vous n'êtes pas Dieu le Père. Tout ce que vous pouviez faire seul, vous l'avez fait.

Prenez du repos, allez faire de la plongée sous-marine, voyez vos amis et amies.

Ceci est une prescription médicale.
Croyez à ma sincère amitié.

¹⁰ **HO** : Hospitalisation d'Office

¹¹ **Courrier de Jean de Savigny à Franck Mességué, de Vanves, le 23 juin 1993 :**

J'ai pris connaissance avec intérêt du sondage publié par Paris-Match, à propos du test de dépistage du VIH, que vous avez eu l'amabilité de me faire parvenir et pour lequel vous sollicitez mon avis.

L'AFLS, dans son plan triennal, a rappelé l'importance du caractère volontaire du dépistage qui, dans une démarche de prévention, doit reposer sur le consentement éclairé des personnes. Elle suit en ce sens le rapport très documenté du Haut Comité de la Santé Publique.

En l'état actuel des connaissances médicales, et en l'absence de traitement véritablement efficace, le dépistage de l'infection par le VIH ne peut être considéré de la même manière que celui d'autres pathologies infectieuses curables.

Comme vous le savez, le gouvernement en 1992 a choisi de maintenir le caractère volontaire du test de dépistage, et a institué, par les DMOS parues au J.O. du 30 janvier 1993, l'obligation aux médecins de proposer le test lors des consultations prénuptiales et prénatales.

Je suis pour ma part totalement en accord avec le Haut Comité de la Santé Publique qui conclut « Une politique de santé publique en matière de lutte contre le sida se doit d'inscrire les actions de dépistage dans le contexte plus large de la prévention et de la prise en charge de la maladie. Une telle politique exige la collaboration confiante des personnes dépistées, ce qui est peu compatible avec le caractère contraignant du dépistage obligatoire ».

En vous félicitant pour votre participation active à ce débat, je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération.

Réponse de Franck Mességué, de Clermont-Ferrand, le 9 juillet 1993 :

Nous avons bien reçu votre lettre du 23 juin 1993 qui se veut être la réponse à notre interrogation sur votre conviction face à la généralisation du dépistage systématiquement proposé.

Compte tenu de l'importance de votre avis et de ses conséquences sur la santé publique, permettez-moi ces quelques observations qui s'imposent :

- seul le sondage BVA paru dans le Paris-Match du 7 janvier 93 a su retenir votre attention dans un dossier d'une trentaine de pages contenant les multiples raisons qui justifient l'application sans plus tarder de cette disposition hautement salutaire.
- il est vrai que cette enquête nous révèle que cette disposition est également très populaire puisqu'elle obtient l'adhésion de 94% des Français à condition qu'elle leur soit proposée et non imposée, et concrètement c'est 99% d'acceptations responsables qui s'expriment lors des consultations médicales. Leur consentement ne demande qu'à être davantage éclairé, comme nous pouvons le constater si nous nous référons au sondage IFOP paru dans l'Express du 25 février 1993, qui montre que seules 13% des personnes concernées sont informées, avant toute chose, par leur médecin.
- le devoir de proposition est largement soutenu par un grand nombre de personnalités tant du monde médical que de la sphère politique :

« Savoir que l'on est séropositif est essentiel pour la collectivité, c'est pourquoi le dépistage doit être développé, et je suis très intéressé de voir que les Français pensent comme moi ». Professeur Jean-Marie Andrieu, chercheur, Responsable de l'Unité de Cancérologie, Hématologie, SIDA de l'hôpital Laënnec, dans Paris-Match, le 7 janvier 1993.

« Je suis pour un dépistage systématiquement proposé [...]. Il faut que le médecin généraliste soit impliqué dans la prévention. Pour cela il faudrait peut-être codifier un acte spécifique ». Jean-François Mattei, professeur de Pédiatrie et Génétique Médicale, député des Bouches-du-Rhône, dans Le Journal du SIDA de février 1993.

« L'obligation de proposition du test de VIH pourrait être généralisée en demandant aux médecins de s'entretenir systématiquement de ces problèmes avec leurs patients. Ce serait une très bonne chose ». **Jean-Yves Chamard**, député de la Vienne, dans Contacts de mars-avril 1993.

« Je me permets donc de rappeler, à chacun d'entre vous, ses obligations vis-à-vis du dépistage du VIH. Il vous appartient de rechercher chez vos patients les situations à risque qui doivent vous amener, même en l'absence de symptomatologie ou d'inquiétude particulière, à proposer des tests biologiques comprenant au moins le sérodiagnostic du VIH. » Dr Bernard Kouchner, alors Ministre de la Santé, dans sa lettre ouverte adressée à l'ensemble des médecins le 11 décembre 1992.

C'est, en partie, à la suite de cette prise de position (sans effet réel) du Ministre de la Santé, dont j'ai eu connaissance à la veille de sa diffusion, lors d'un entretien que m'avait accordé Florence Veber, responsable à l'époque de la lutte contre le SIDA, au Ministère, que j'avais décidé de cesser après...60 jours de jeûne, ma grève de la faim.

« Le combat courageux que vous menez et dont je vous félicite doit naturellement être relayé efficacement par les pouvoirs publics s'agissant, comme vous le soulignez, d'un des plus graves problèmes de santé publique de ce siècle. » Alain Juppé, Ministre des Affaires Etrangères, le 28 janvier 1993, en réponse à un courrier concernant mon action.

Lorsque, pour corroborer votre position par rapport à la généralisation du dépistage systématiquement proposé, vous nous dites : « En l'état actuel des connaissances médicales, et en l'absence de traitement véritablement efficace, le dépistage de l'infection par le VIH ne peut être considéré de la même manière que celui d'autres pathologies infectieuses curables », faut-il comprendre que la politique de l'autruche devrait prévaloir sur une politique égalitaire et responsable ?

Le Haut Comité de la Santé Publique, auquel vous vous référez, ne développe-t-il pas l'argument contraire ?

« La connaissance exhaustive du nombre de séropositifs donne une indication sur la gravité de l'épidémie et sur son évolution. Elle constitue un élément de connaissance épidémiologique plus précoce que celle du nombre des malades présentant les signes du SIDA. Elle permet de convaincre une population du bien-fondé des mesures de prévention. »

Et ne rajoute-t-il pas dans sa conclusion :

« Les individus qui font pratiquer des tests sont ceux qui ont une préoccupation de connaissance et de protection. Il est probable que ce sont les mêmes qui ont une plus grande aptitude à adopter des comportements protecteurs. » ? Extrait du Rapport du Groupe de Travail sur le dépistage de l'infection par le VIH, mars 1992.

Faut-il comprendre qu'éviter une éventuelle surcontamination par rapports sexuels d'un séropositif, et que le suivi médical dont il a forcément besoin, et, cela, le plus tôt possible, pour évaluer régulièrement son système immunitaire et l'effet des traitements, n'auraient aucune raison d'être ?

Faut-il comprendre qu'il serait préférable de laisser dans l'ignorance de leur état un grand nombre de séropositifs, tout en sachant que cela demeure la principale cause de la propagation de la maladie ?

Le constat du professeur Andrieu, dans le même n° de Paris-Match, nous amène à penser le contraire :

« Depuis 1985 dans mon groupe nous avons suivi plus de 1300 personnes séropositives. Il est très exceptionnel d'en rencontrer une dont le comportement sexuel ne s'est pas profondément modifié lorsqu'elle a appris son état. »

Et encore : « Un séropositif sur deux est une bombe à retardement qui s'ignore ».

Pour le professeur Luc Montagnier, deux séropositifs sur trois s'ignorent.

Pour les moins optimistes, ce sont trois sur quatre.

N'est-ce pas suffisamment alarmant ?

Lorsque vous ajoutez que « depuis le 30 janvier 93 l'obligation est faite aux médecins de proposer le test lors des consultations prénuptiales et prénatales », faut-il comprendre que l'on devrait s'en contenter et ne pas étendre ce progrès certain au reste de la population ?

Pourquoi ferait-on une telle discrimination ?

Permettez-moi de considérer, par exemple, qu'il serait tout aussi important, sinon plus judicieux, d'anticiper, et de suggérer cet acte préventif à toute femme désirant une grossesse ou à toute personne voulant vivre une liaison durable sans protection, ou ayant eu tout simplement un comportement à risque entre 1980 et ce jour...

Seulement 8% des personnes concernées demandent spontanément le test (en-dehors des cas de grossesse) alors que 99% l'acceptent lorsqu'il leur est proposé directement par un médecin.

Le professeur Jonathan Mann, selon qui il y aurait déjà 20 millions de séropositifs (La Montagne – Jeudi 18 juin 1993) et non 13 millions comme il est trop souvent admis, n'a-t-il pas déclaré avec insistance lors de la 9^e conférence mondiale sur le SIDA, le mois dernier :

« La discrimination dans ce domaine engendre l'exclusion qui, elle-même, favorise le développement du SIDA » ?

Et à en croire la volonté largement affichée lors de la Journée mondiale de lutte contre le SIDA le 1^{er} décembre 1992, l'AFLS ne paraissait pas être opposée à cette idée :

« Nous voulons nous opposer à l'ignorance, la crainte, la discrimination, les préjugés, la haine », sur une page entière du journal Le Monde du 1^{er} décembre 1992.

Faut-il comprendre qu'étant donné que cette maladie n'est pas actuellement guérissable, il serait superflu de vouloir étendre la prévention par un dépistage s'adressant à tous ?

Au contraire, il me semble que c'est précisément pour cette raison dramatique que la généralisation du test de dépistage prend toute sa signification.

Une fois encore, ce serait oublier trop vite qu'un traitement pris le plus précocement possible double actuellement l'espérance de vie d'un sidéen. Pour bénéficier rapidement de cet avantage, le test devient incontournable. Le malade augmente ainsi ses chances de pouvoir connaître le moment où la science saura guérir son terrible mal.

Répetons-le :

« Tout sidéen fut trop souvent un séropositif qui s'ignorait ».

Pour conclure, laissons la parole à la logique et au bon sens et demandons à une personne si elle serait aujourd'hui contaminée alors qu'elle aurait connu à temps la séropositivité de son ou de sa partenaire.

Soyons convaincus qu'il n'en serait rien.

Ainsi la légèreté de votre réponse et les conséquences qui en découlent ne peuvent que me conforter dans mon refus de cet attentisme incompréhensible qui bloque toute initiative, donc toute évolution, et cela pour une trop longue période puisque vous parlez d'un plan triennal.

Tout se passe actuellement comme si les autorités responsables, face à ce problème, se trouvaient démunies et n'étaient pas à même de mener plus loin leur réflexion. Le professeur Jonathan Mann ne parle-t-il pas de « **démobilisation générale** » ?

Le professeur Luc Montagnier affirme dans Le Figaro du 20 novembre 1992 :

« Gouverner, c'est prévoir ! »

Or que prévoient nos responsables ?

Les campagnes répétées pour l'utilisation du préservatif, si elles sont nécessaires, ne résolvent qu'en partie le problème :

« Seules 15% environ des personnes (tous âges confondus) acceptent actuellement de l'utiliser, et ce de façon occasionnelle », précise Luc Montagnier, qui nous prévient :

« Le plus grave serait de garder une mentalité attentiste et de laisser pourrir les situations. Cette affaire montre combien cela peut être dangereux (comme nous le prouve le drame des transfusés). Peut-être faut-il remettre en cause les processus d'information et de décision au niveau de la Santé Publique ? »

Face à cette politique du court terme et de stagnation, je ne peux me décider à rester indifférent.

J'ai décidé d'entreprendre une 4^{ème} action ce lundi 12 juillet, Place de Jaude, dans ma ville de Clermont-Ferrand, en faisant une nouvelle grève de la faim.

Je ne mangerai pas. Je ne boirai pas.

Le temps est précieux pour les personnes atteintes et celles qui vont l'être : chaque jour que Dieu fait, 300 personnes de plus se lèvent avec le virus du SIDA dans les veines.

Faut-il rester inerte face à ce terrible constat ?

« Il faut oser avertir ! Si les autorités font la sourde oreille, il faut alerter, crier. Inventons les dispositifs permanents pour briser les murs de silence et avertir sans ménagement avec pour souci unique la vie. Je vous invite à construire la lutte permanente ». Bernard Kouchner, alors Ministre de la Santé, dans Le Monde du 26 novembre 1992.

La Commission d'enquête de l'Assemblée Nationale ne veut-elle pas nous montrer la direction à prendre en dénonçant, par la voix de son rapporteur Monsieur Jean-Yves Le Déaut, député de Meurthe-et-Moselle, la trop large et trop longue « sous-estimation du danger de l'épidémie » de façon « universelle » ?

Les quelques voix isolées n'ont pas été entendues à temps par leurs pairs. Quant aux autres, soit ils avaient une conscience insuffisante de l'état d'urgence, soit ils n'ont pas été jusqu'à l'exprimer en tapant du poing sur la table.

S'il ne doit y en avoir qu'un, alors je serai celui-là.

La Santé Publique en a impérativement besoin.

Les paroles d'espoir et d'avenir émanant de votre propre organisme, et reprises unanimement par l'ensemble des défenseurs de cette noble cause ne peuvent également que m'encourager à continuer ce combat vital :

« Les actions des individus, chacune de leurs décisions, chacune des choses qu'ils réalisent peuvent avoir une portée qu'ils ne soupçonnent pas.

L'avenir dépend de ce qui sera accompli et vécu avec humanité ». AFLS, dans Le Monde du 1^{er} décembre 1992, à l'occasion de la Journée Mondiale du SIDA.

Ainsi que celles prononcées par **Edouard Balladur**, notre Premier Ministre, lors de l'émission L'Heure de Vérité du 4 juillet 1993 :

« L'espoir revient, nous conserverons la confiance des Français en étant courageux et sincères ».

Espérons que, cette fois, la question d'argent ne sera pas un obstacle.

Et ne négligeons pas la proposition du Professeur **Jacques Leibowitch** qui nous « offre » un test à 2 francs depuis... 1984, et qui nous révèle que, « déjà, à cette époque, sur Paris, un donneur de sang sur 200 était porteur du VIH » dans un article de Libération du 6 novembre 1992.

N'oublions pas que le VIH touche plus particulièrement les personnes de 25 à 45 ans, c'est-à-dire celles qui appartiennent au groupe le plus productif.

Ma grève de la faim ne pourra s'arrêter que lorsque nous aurons la conviction absolue qu'un véritable débat sur la généralisation de la proposition de test de dépistage aura réellement lieu à l'Assemblée Nationale lors de la prochaine session traitant des problèmes de Santé Publique.

Veillez être convaincu, Monsieur le Directeur, de mon authentique détermination et de ma sincère volonté pour que triomphe l'efficacité objective sur l'attentisme résigné.

« Si, au lieu d'employer tout son génie à réparer ses erreurs, l'homme l'employait à ne pas les commettre, il y a longtemps que l'Humanité serait heureuse... »

Georges Bernard Shaw

¹² Rapport suivi d'un avis sur le dépistage obligatoire ou systématique du VIH • le 18 décembre 1991 •

Le Conseil national du sida a été saisi de la question du dépistage systématique ou obligatoire du VIH, pour ce qui concerne les examens prénuptiaux, par le cabinet de M. Bruno Durieux, Ministre Délégué à la Santé, par lettre reçue le 15 novembre 1991. Il a fait l'objet quelques jours plus tard d'une saisine du même ordre concernant le dépistage des examens prénataux (sic) et du service national.

Devant l'urgence, et après une première délibération lors de sa séance plénière du 3 décembre 1991 consacrée à l'examen d'autres avis, le Conseil national du sida a fait savoir officiellement qu'il était opposé « à toute mesure hâtive (disposition législative, décret ou amendement à un décret déjà existant) qui aurait pour effet d'imposer un dépistage lors des examens prénuptiaux et prénataux (sic) ».

Lors de sa séance plénière du 18 décembre 1991, il rend public le rapport et l'avis suivant (sic) :

I

Le Conseil national du sida s'oppose au caractère obligatoire par voie législative ou décrétole du dépistage du VIH.

Sensible à la question de la santé publique, il considère en effet que l'obligation, dans les circonstances prévues ci-dessus, n'est pas la manière la plus appropriée de la protéger, pour des raisons d'éthique et de droit, d'une part, d'efficacité et de fait, d'autre part.

A- Arguments d'éthique et de droit

1. Le caractère obligatoire contrarie l'approche médicale du consultant et entrave le suivi thérapeutique et psychologique. Dans le cas du VIH et du sida, maladie transmissible et non contagieuse, l'annonce du statut de séropositivité, qui concerne la vie à venir de l'intéressé, faite froidement et parfois par simple voie administrative

(courrier de laboratoire ; attestation administrative que l'examen a bien été pratiqué) aura le plus souvent des effets négatifs : angoisse et solitude pour le sujet, maintien dans la méconnaissance de ce qui lui est possible de

faire pour sa propre protection et pour celle de ses partenaires. Si le test était rendu obligatoire par voie législative ou décrétole lors de circonstances particulières de sa vie, il ne serait qu'une formalité éventuellement sans suivi. Il entraînerait une fuite de responsabilité des patients et la perte de la confiance nécessaire entre le médecin et son patient qui se manifeste à travers le dialogue et le suivi. L'information des personnes non atteintes n'apparaîtrait plus indispensable.

2. Les tests de dépistage obligatoire du VIH sont contraires à nos engagements internationaux, notamment aux *Principes directeurs sur la formulation des politiques* du Programme des Nations-Unies pour le Développement, qui stipule en son article k : « Les tests de dépistage du VIH-Sida doivent être effectués avec l'assentiment exprès et librement consenti des intéressés, ainsi qu'assortis de conseils préalables et postérieurs et d'une garantie de

confidentialité », et à la résolution en ce sens du Conseil des Communautés Européennes et des Ministres de la Santé des Etats membres réunis le 22 décembre 1989, qui affirme que « les tests de diagnostic appropriés doivent être largement accessibles sur une base volontaire et confidentielle dans le cadre des systèmes de santé publique ». Il serait dommageable pour l'image de la France, à l'heure où l'Europe se construit, qu'elle se donne une législation contraire à l'esprit européen. A l'heure actuelle, seules la Bulgarie et l'URSS ont recours au dépistage obligatoire en certaines occasions.

3. Il existe, notamment lors de l'incorporation sous les drapeaux, mais aussi dans les autres occurrences, des risques très nets de dérapage, si la confidentialité n'est pas strictement préservée. L'exemple de quelques états des Etats-Unis qui ont recouru pendant un temps à des tests lors de circonstances particulières de la vie est significatif : ils y ont renoncé. Mais sur le plan fédéral, la séropositivité reconnue interdit, par exemple, « toute nomination ou tout engagement » dans l'armée.

B- Arguments d'efficacité et de fait

1. Il existe une période de latence entre la contamination et la séroconversion. Un test pratiqué dans cette période et concluant à la séronégativité peut conduire l'individu à un sentiment fallacieux de sécurité, s'il n'est pas informé de ce fait. Il faudrait en conséquence refaire le test périodiquement, si l'on veut maintenir le cap d'une politique fiable de santé publique. S'il y avait au contraire le dialogue souhaité et les explications nécessaires fournies par les médecins ou éventuellement d'autres intervenants sanitaires et sociaux, la responsabilisation de l'individu serait rendue plus aisée.

2. Enfin, le rapprochement fait avec d'autres formes de dépistage, notamment la syphilis, lors de l'examen prénuptial, est fallacieux. D'une part il concerne un mal qui peut actuellement être traité ; d'autre part il n'existe pas de preuve que le dépistage systématique de la syphilis ait limité sa transmission.

II

En revanche, le Conseil National du Sida souhaite que leur mission de prévention soit fortement rappelée aux praticiens libéraux et hospitaliers et aux autres intervenants sanitaires et sociaux et qu'ils soient incités à **proposer de façon normale et régulière** un dépistage du VIH dans toutes les circonstances de la vie où ils le jugent utile, en fournissant au consultant toutes les informations nécessaires pour obtenir son **consentement libre et éclairé**. Cela implique l'obligation de fournir au consultant les explications avant le test ; de s'assurer que les résultats quels qu'ils soient ont bien été communiqués au consultant et sont compris par lui ; et d'assumer ensuite non seulement la prise en charge thérapeutique et psychologique de ce dernier s'il se révèle positif, mais aussi les explications nécessaires en cas de négativité, pour que la personne concernée puisse conserver ce statut. Rappelons que plus de 99% de la population est séronégative et devrait, grâce à la prévention, le rester.

Le Conseil préfère le vocable « régulier » à celui de « systématique » qui équivaut dans l'esprit du public à la notion d'obligation et à celle d'une médecine non réfléchie.

Les circonstances où ce test pourrait être proposé devraient être étendues non seulement aux examens prénuptiaux et prénataux (sic), mais aussi à l'occasion de consultations dans les Centres de Protection Maternelle et Infantile, les Centres de consultation pour les maladies sexuellement transmissibles, les Centres de consultation pour la contraception, les Centres d'accueil pour toxicomanes, et de toute autre démarche médicale où cela apparaît utile. Tous ces lieux lui paraissent plus appropriés au dépistage que le moment du mariage, qui ne constitue pas en soi un facteur de risque particulier.

Le Conseil rappelle l'importance des Centres de Dépistage Anonyme et Gratuit, dont l'action devrait être largement diffusée et soutenue, et qui oeuvrent effectivement dans le sens de la responsabilisation des personnes en respectant la confidentialité, tout en assurant la protection de la santé publique.

Enfin, le Conseil approuve la proposition de remboursement à 100% du test, dans tous les cas où, régulièrement proposé, le test est accepté par le patient. Il souhaite que davantage de moyens soient mis à la disposition des Centres de Dépistage Anonyme et Gratuit, des dispensaires anti-vénériens et autres lieux de détection cités ci-dessus.

C'est dans le respect des Droits de l'Homme et dans la responsabilisation des acteurs et de toute la population que se conduit de la meilleure manière possible toute politique de prévention et de Santé publique.

A la suite de ce rapport, le Conseil national du sida a rendu l'avis suivant :

Le Conseil national du sida s'oppose fermement aux propositions d'instituer un dépistage obligatoire ou systématique du VIH à l'occasion de consultations prénatales, prénuptiales et du service national.

L'utilité thérapeutique de connaître une séropositivité par le VIH ne peut être discutée : les traitements précoces peuvent allonger la période sans symptômes de l'infection. Mais cette utilité qui nécessite l'accord et l'acceptation de la personne atteinte n'est pas garantie par la nature obligatoire du test quelles qu'en soient les circonstances.

Au contraire, le caractère obligatoire du test aurait inévitablement pour effet de dispenser les praticiens et les autres intervenants sanitaires et sociaux de la mission d'information, d'orientation et de conseil habituellement associée à une proposition personnalisée de test dans le cadre d'un dialogue régulier.

¹³ **L'Auvergnat de Paris, le 22 janvier 1994**

Un Auvergnat se bat pour que le dépistage soit systématiquement proposé.
Il y a 300 nouveaux séropositifs chaque jour en France.*
Un séropositif sur deux est une bombe à retardement qui s'ignore.

Franck Mességué qui, il y a quelque temps, avait fait une longue grève de la faim à Clermont-Ferrand pour alerter l'opinion sur la nécessité de prendre des mesures d'urgence en matière de lutte contre le Sida, continue le combat.

Engagé depuis de longs mois dans la lutte contre le Sida, notre compatriote Franck Mességué, installé dans sa voiture, " campe " depuis plus de trois semaines devant le Ministère de la Santé. Il entend ainsi faire pression sur les pouvoirs publics afin que des dispositions soient prises visant à ce que le dépistage du sida soit systématiquement proposé à la population, ou, à défaut, que cette mesure, qui revêt un caractère d'urgence, fasse rapidement l'objet d'un débat national.

A l'heure où nous mettons sous presse, le Ministère de la Santé n'avait toujours pas répondu favorablement à cette revendication, bien que Madame Sylvie Allaire, chargée des problèmes du sida au sein du ministère, avec qui nous avons pris contact, ait estimé qu'en la matière le projet de loi récemment adopté par le gouvernement répond pour l'essentiel aux préoccupations de notre compatriote.

Ce n'est pas l'avis de ce dernier. Franck Mességué fait remarquer qu'en l'état actuel des textes, les médecins ne sont aucunement tenus de faire systématiquement une proposition de dépistage aux patients dont ils ont la charge ou avec lesquels ils sont en contact. Par contre il observe fort justement que des tests, notamment en cas d'opération ou de greffe d'organes « sont effectués systématiquement, à l'insu des malades ».

Rappelant en outre que la France est l'un des pays développés qui paient le plus lourd tribut au sida, il souligne : « Il faut que les pouvoirs publics, les médecins, les citoyens prennent leurs responsabilités. Chaque médecin, du simple généraliste au chirurgien, doit jouer un rôle d'information et de prévention en systématisant la proposition de test de dépistage. » Une mesure de bon sens quand on sait que trois séropositifs sur quatre ignorent leur état.

Se référant à un sondage selon lequel 94% des Français sont pour le dépistage systématiquement proposé, Franck Mességué veut donc que l'obligation de proposition du test VIH « ne soit plus limitée aux seules consultations prénuptiales et prénatales ».

Dans une lettre adressée à M. Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la Santé, notre compatriote, qui a notamment reçu l'appui du professeur Jean-Marie Andrieu – ce dernier figure au nombre des spécialistes français du sida – écrit : « La généralisation du devoir d'information et, si nécessaire, de proposition du test VIH par les médecins est une mesure fondamentale pour compléter, efficacement et durablement, la lutte contre cette menace grave pour notre santé publique que représente la propagation, sous toutes ses formes, du Sida dans l'ensemble de la Communauté (...). Nous savons, souligne-t-il par ailleurs, que 99% des femmes enceintes savent prendre leurs responsabilités en acceptant de faire le test (...). C'est d'ailleurs à ce moment-là que la moitié des femmes enceintes séropositives découvrent leur maladie. »

Notre compatriote rappelle également que « trois séropositifs sur quatre, selon les observateurs les plus optimistes, ignorent qu'ils sont atteints par le virus et ne peuvent donc pas bénéficier d'un suivi médical précoce. En conséquence ils continuent, bien souvent, à ne pas prendre de protection. »

* *Chiffres, comme on le verra ailleurs, variables selon les sources de l'époque.*

Qu'attendent donc les pouvoirs publics pour prendre cette mesure de bon sens ? La question demeure, malheureusement, posée... En attendant, Franck Mességué, en Auvergnat têtu et décidé, n'est pas prêt à jeter l'éponge, ainsi qu'il nous l'a récemment confirmé par téléphone : « Peut-être faudra-t-il que le fils d'un ministre soit touché pour qu'on se décide enfin à agir », regrette-t-il avant de lancer cet avertissement : « Il ne faut pas faire ce qu'on a fait avec le sang contaminé... »

¹⁴ **Bernard Kouchner** dans Le Monde du 28 novembre 1992, alors qu'il était ministre de la Santé...

Henry Scicluna a signé l'article *Droits des patients dans les textes du Conseil de l'Europe*. Colloque organisé par le Centre d'étude et de recherche en droit européen de la santé (CERDES), Bordeaux, 24-25 janvier 1997 – Publié dans Petites Affiches n° 61.

Article paru dans Le Parisien du 3 février 1994 (parties non reproduites dans le texte) :

« Trois séropositifs sur quatre ignorent qu'ils sont atteints par le virus, continuant ainsi à ne pas prendre les précautions nécessaires.

[...]

Bien qu'encouragé par certains hommes politiques (Laurent Fabius, Alain Juppé – qui le « félicite pour son courage » –, Jean-Pierre Fourcade, ou le professeur Bernard Debré, Franck Mességué n'a toujours pas réussi à faire bouger le ministère de la Santé. Il y a pourtant été une nouvelle fois reçu le 12 janvier dernier. « Tant que le Parlement et le Conseil National du Sida ne se pencheront pas vraiment sur la question, je resterai avenue de Ségur » prévient-il, lui pour qui « vivre plié en quatre » dans une voiture ne constitue visiblement « pas un problème ». Il est vrai qu'entre ses exploits sportifs sous-marins, ses métiers du bout du monde, dont celui de trappeur au Québec, et sa grève de la faim, cet « homme de convictions » en a vu d'autres.

Hugues de Lestapis

¹⁸ **ROZENBAUM Willy**, Médecin, Universitaire.

Né le 25 juin 1945 à Lodz (Pologne).

Etudes : Lycée Carnot à Paris, Lycée climatique d'Argeles Gazost, Faculté de médecine Lariboisière Saint Louis à Paris, Faculté des sciences de Paris VI.

Dipl. : Doctorat en médecine, Maîtrise de biologie humaine en bio statistique, Diplôme d'études approfondies de physiologie cellulaire infectieuse et immunitaire.

Carrière : Interne des hôpitaux de Paris (1974-78). Chef de clinique des maladies infectieuses et tropicales à l'hôpital Claude Bernard (1979-82). Assistant des universités en santé publique. Assistant des hôpitaux à l'hôpital de la Pitié (1983-87). Praticien des hôpitaux en maladies infectieuses et tropicales à l'hôpital Claude Bernard (1987-88). Professeur de maladies infectieuses et tropicales à la faculté de médecine de Saint-Antoine (depuis 1989). Praticien hospitalier puis Chef de service au service des maladies infectieuses et tropicales à l'hôpital Rothschild (1989-2002) puis à l'hôpital Tenon (2002-05). Praticien hospitalier à l'hôpital Saint-Louis (depuis 2005). **Président du Conseil national du Syndrome immunodéficient acquis (Sida) (depuis 2003)**. Membre de la Société de pathologies infectieuses de langues françaises (depuis 1980), de la Société française de pathologie exotique (depuis 1982), de l'Aids International Society (depuis 1988). Membre de l'American Society for Microbiology (depuis 1992).

Travaux sur les maladies infectieuses. Codécouvreur du virus du Sida (VIH) (1983).

Oeuvre : *la Vie est une maladie sexuellement transmissible constamment mortelle* (1999).

Décorations : Chevalier de la Légion d'honneur, Officier de l'ordre national du Mérite.

Distinction : prix pour la promotion de la Science européenne.

Luc Montagnier

Connu pour avoir isolé, en 1983, le virus du sida (VIH), Luc Montagnier a consacré ensuite deux décennies à l'étude de ce virus et à la lutte contre le sida.

Né à Chabris (Indre), Luc Montagnier étudie les sciences naturelles et la médecine à l'université de Poitiers, puis à la Faculté des sciences de Paris. Après l'obtention d'une licence ès sciences (1955), il y devient assistant.

Parallèlement, il poursuit ses études de médecine ; il obtient son doctorat en 1960. Il entre alors au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et se spécialise dans l'étude des virus. Il effectue plusieurs stages au Royaume-Uni, au sein de laboratoires de virologie réputés. À son retour en France, en 1965, il intègre l'Institut du radium (qui fusionne en 1970 avec la Fondation Curie pour former l'Institut Curie). Puis, en 1972, il entre à l'Institut Pasteur, à l'occasion de la création de son département de virologie. Il y prend la tête de l'unité d'oncologie virale (étude des virus cancérogènes) — qu'il dirige jusqu'en 2000. À partir de 1977, ses recherches le conduisent à s'intéresser aux rétrovirus humains, notamment ceux associés à certaines formes de cancer du sein, et de maîtriser les techniques d'étude associée à ces virus particuliers.

Publication :

Les combats de la vie chez JC Lattès (février 2008)

²⁰ **Patrice Meyer**

En 1983, le docteur Patrice Meyer ouvre une consultation à l'hôpital Paul Brousse et doit faire face à un véritable drame humain sans réponse. Il crée alors l'association VLS (Vaincre le Sida), la première association de lutte contre le sida, dans l'urgence du début de l'épidémie. L'objectif : fonder une association à caractère généraliste ayant pour objet la lutte contre le sida, ses causes et ses conséquences. Il s'agit d'apporter des réponses médicales mais également, et prioritairement, prendre en compte les aspects sociaux et apporter une réponse aux problèmes humains inhérents à cette maladie qui touche une population très spécifique. VLS s'occupe surtout d'assurer un suivi des malades à domicile.

En 1999, l'association ferme ses portes, faute de subventions. (Source : InfoTraitements n° 75 de décembre 1999)

²¹ **Robert Gallo**

Auteur de *Chasseur de virus* (chez Robert Laffont – 1991), ce chercheur américain s'est proclamé découvreur en 1984 du virus du sida, titre revendiqué au même moment par le Français Luc Montagnier sur la foi de premières découvertes faites un an plus tôt. Après 19 ans de querelles stériles, en 2002, Robert Gallo reconnaîtra que Luc Montagnier a bien été le premier à avoir isolé le VIH.

²² **Michel Foucault**

Michel Foucault, normalien, est agrégé de philosophie en 1951. Avec sa thèse « L' Histoire de la folie », il adopte la méthode des historiens pour nourrir son analyse philosophique. Réunissant une multitude de documents, il tente une « archéologie du savoir » dont le but est de faire la généalogie de concepts comme la folie, la sexualité, la délinquance et le pouvoir. Homosexuel, il s'intéresse à toutes les formes de marginalité générant des discriminations mentales. Professeur au Collège de France, il profite de sa notoriété pour mener un engagement qui fait de lui un digne successeur de Sartre : il fonde le groupe d'information sur les prisons (GIP), introduisant clandestinement des questionnaires en milieu carcéral pour dénoncer les conditions d'incarcération. Parmi les plus brillants philosophes de sa génération, avec Deleuze dont il est proche, Foucault nous livre une œuvre incisive et dérangeante. Il meurt en 1984, victime du sida.

²³ **Michèle Barzach**

Médecin, Michèle Barzach a exercé en tant que gynécologue avant de devenir députée de Paris puis ministre de la Santé et de la Famille de 1986 à 1988 et députée européenne à partir de 1989. Elle conseille de nombreuses organisations internationales et notamment l'Organisation Mondiale de la Santé. Elle est aussi présidente du conseil d'administration de la fondation GlaxoSmithKline.

Publications :

- *Le paravent des égoïsmes* chez Odile Jacob (1989)
 - *Vérités et tabous* aux éditions du Seuil (1994)
-

²⁴ **Bernard Kouchner**, dans *Ce que je crois* (1995), déclare pêle-mêle, sur une même page :

« Ne cédon pas à la facilité sécuritaire et pseudo médicale de l'examen obligatoire... »

« Hélas, les médecins demeurent très éloignés de ces préoccupations de santé publique. En 1993, une enquête constatait que seuls 20,8% des praticiens étaient capables de citer les trois types de signes cliniques en rapport avec le virus. Et 6,1% étaient en mesure de prescrire les quatre examens complémentaires. Il s'agit d'une véritable attitude de rejet. »

« Tout reste en chantier. A nous de prendre ce problème à cœur. **Là aussi, inventons le droit d'ingérence.** »

Quelle belle, et triste, illustration de raisonnement erratique et contradictoire...

25

Un entretien avec Georgina Dufoix (Le Monde – Vendredi 6 novembre 1992).

Après les révélations sur les exportations, par l'Institut Mérieux, jusqu'en novembre 1985, de produits sanguins non chauffés, M. Bernard Kouchner, ministre de la santé, avait dénoncé « le laxisme, l'irresponsabilité et la légèreté des responsables de l'époque ». Mme Georgina Dufoix, ancien ministre des affaires sociales du gouvernement Fabius, répond à ces critiques et reproche aux responsables actuels, dans un entretien accordé au Monde, de ne pas décréter « le dépistage systématique de tous les Français, qui permettrait de connaître enfin l'ampleur de l'épidémie de sida ».

Quelles réflexions vous inspirent les critiques sur votre gestion au moment où vous étiez ministre des affaires sociales ?

- Nous sommes traités de laxistes et d'incompétents, mais en 1985, que demandait-on aux politiques ? D'instaurer un dépistage obligatoire des donneurs de sang. Nous l'avons fait et nous sommes critiqués pour ne pas l'avoir fait assez rapidement. Mais ceux qui nous critiquent commettent aujourd'hui la même erreur multipliée par cent en ne pratiquant pas le dépistage systématique de tous les Français et en laissant régner un état de flou autour du sida.

Vous êtes donc favorable à un dépistage systématique de l'infection par le VIH de toute la population française ?

- Tout à fait favorable. Le dépistage systématique des donneurs de sang est en vigueur et tout ce que j'entends depuis un an autour de cette maladie reste négatif. N'est-il pas temps de prendre les mesures essentielles de prévention du sida ? Un tel dépistage systématique de tous les Français permettrait de connaître enfin l'ampleur de la maladie. Je considère le sida comme un adversaire, et c'est un adversaire dont on ne connaît pas la position. Ce dépistage doit être instauré à des fins scientifiques, collectives et individuelles, et viser l'arrêt de la maladie.

Pourquoi préconiser une telle mesure aujourd'hui ?

- En 1985, lorsque nous avons instauré le dépistage systématique de tous les donneurs, nous avons été critiqués au nom de la liberté individuelle. Mais imaginez ce qu'on aurait dit si nous ne l'avions pas fait ! En sept ans, ce qui a changé, c'est l'importance quantitative de la maladie et sa connaissance. On sait aujourd'hui qu'être séropositif conduit presque inévitablement au sida, au moins dans 98% des cas. Nous n'étions pas, hier, dans le même contexte scientifique et pourtant nous avons pris ces mesures. Ce sont les mêmes lobbies, les mêmes conceptions qui, au nom de la liberté individuelle, s'opposent au dépistage systématique. Que dira-t-on dans cinq ans de la responsabilité de ceux qui ne décident pas aujourd'hui un tel dépistage systématique. Seront-ils excusables ?

On critique beaucoup les acteurs de 1985, et en particulier l'administration, mais ce temps passé à critiquer ne serait-il pas employé plus efficacement à combattre le sida ? Pourquoi ne pas allumer plus de contre-feux ? Je crains que l'on ne perde beaucoup de temps.

[...]

Propos recueillis par Laurence Folléa.

26

Professeur honoraire au Collège de France où elle occupait la chaire d'étude comparée des sociétés africaines, directrice du laboratoire d'anthropologie sociale, directrice d'études à l'école des hautes études en sciences sociales, **Françoise Héritier** est une anthropologue de renom international, ayant pris la succession de Claude Lévi-Strauss au Collège de France. Elle a reçu le prix Irène-Joliot-Curie créé en 2001, délaissé l'an dernier, attribué cette année pour promouvoir la place des femmes dans le milieu scientifique. L'auteur de *Masculin/féminin*, qui a consacré l'essentiel de ses recherches aux fondements de la domination masculine, a rappelé à l'occasion de cette remise, que son mentor, Claude Lévi-Strauss, avait failli l'empêcher de partir un an en Haute-Volta « parce que j'étais une fille ».

27

Philippe Douste-Blazy :

Fin mars 1993, il est nommé ministre délégué à la Santé auprès de Simone Veil, ministre d'État, ministre des Affaires sociales, de la Santé et de la Ville, après avoir été élu député en avril, mandat qu'il quitte en mai.

C'est donc tout au début de ses fonctions qu'il s'occupe, à sa manière, du « cas » Franck Mességué...

Il restera à ce ministère jusqu'à l'élection présidentielle de 1995. En mars 1994, il est élu au conseil général des Hautes-Pyrénées. En décembre de la même année, il devient secrétaire général du CDS.

En mai 1995, après l'élection de Jacques Chirac comme président de la République, dont il a soutenu activement la candidature, il est nommé ministre de la Culture et devient également porte-parole du gouvernement. Cinq mois plus tard, suite à un remaniement ministériel, il est renouvelé dans ses fonctions de ministre de la culture. En juin, il est aussi élu maire de Lourdes. Fin novembre 1995, il est élu secrétaire général de Force démocrate.

En mai 1997, un déséquilibre le poignarde dans le dos, à Lourdes. En juin, la débâcle de la droite aux élections législatives lui fait perdre son portefeuille à la Culture, mais il retrouve son siège de député des Hautes-Pyrénées et devient président du groupe UDF à l'Assemblée nationale.

En mars 2001, il ne se représente pas pour le siège de député des Hautes-Pyrénées, mais pour celui de la première circonscription de la Haute-Garonne, qu'il remporte. En parallèle, il abandonne ses mandats de conseiller général et de membre du conseil municipal de Lourdes. Toujours en mars 2001, il gagne les élections municipales à Toulouse et devient maire de la ville, succédant à Dominique Baudis qui ne s'était pas représenté et avait soutenu sa candidature. Fin 2001, il s'associe à la candidature de Jacques Chirac pour un second mandat présidentiel, puis rejoint le nouveau parti fondé lors de la campagne présidentielle et qui deviendra l'UMP.

Ce soutien lui vaut quelques mois plus tard d'être exclu de l'UDF.

Il est réélu député de la première circonscription de la Haute-Garonne le 16 juin 2002, et devient secrétaire général de l'UMP le même mois, refusant de rentrer au gouvernement pour garder sa mairie de Toulouse.

Le 5 mars 2003, il est à l'origine avec Jean Leonetti d'une proposition, non discutée à l'époque, **de reconnaître l'œuvre positive de l'ensemble de nos citoyens qui ont vécu en Algérie pendant la période de présence française, co-signée par 107 autres députés.** Des clauses plus étendues sur le même thème réapparaîtront plus tard dans les articles 1 à 4 de la Loi française du 23 février 2005, qui souleva une forte polémique autour de la reconnaissance, imposée à l'école par cet article, des aspects positifs de la colonisation.

En mars 2004, il est nommé ministre de la Santé et de la Protection sociale par le Premier ministre Jean-Pierre Raffarin. Pour ne pas cumuler les mandats, il est contraint par le Premier ministre de démissionner de son mandat de maire de Toulouse. Il sera remplacé à la tête de la ville par **Jean-Luc Moudenc**.

Le 29 novembre 2004, il est nommé ministre des Solidarités, de la Santé et de la Famille.

Le 2 juin 2005, il est nommé ministre des Affaires étrangères dans le gouvernement **Dominique de Villepin**.

Quelques bourdes embarrassantes, relatées par la presse française et étrangère, ont émaillé son parcours de ministre des affaires étrangères, tout particulièrement son incompréhension face à l'absence de victimes britanniques de la Shoah lors de sa visite du musée Yad Vashem.

Le Secrétaire général de l'ONU, **Ban Ki-moon**, nomme, le 19 février 2008, Philippe Douste-Blazy, devenu Président du Conseil d'administration d'UNITAID, aux fonctions de Conseiller spécial pour *les financements innovants* avec le rang de secrétaire général adjoint de la prestigieuse administration .

28

Le même **Jean de Savigny**, nommé en juillet 1994 secrétaire général de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris publiera pourtant en 1995 *Le Sida et les fragilités françaises* chez Albin Michel...

29

Editorial de la revue Contacts n° 13 de mars-avril 1993

³⁰ Cette déclaration d'intention figure dans le compte-rendu hebdomadaire du 14 décembre 1993 de l'association ACTUP-PARIS.

Le Journal de l'Île de La Réunion (JIR), du 11 mai 1992

Vingt-quatre heures plongé dans l'océan

FRANCK MESSÉGUÉ A RÉUSSI SON PARI FOU

234 plongées, 10 kilomètres d'apnée et vingt-quatre heures dans l'Océan ...

c'est l'exploit que vient de réaliser Franck Mességué.

« L'homme-poisson » heureux d'avoir réalisé cet exploit surtout pour sensibiliser contre le Sida

Ce pari fou tenait à cœur du recordman de France de plongée en apnée.

Marqué par l'effort (on le serait à moins), c'est un homme heureux qui a débarqué sur la plage de sable de Saint-Paul, hier aux alentours de 13h30. La veille, une demi-heure plus tôt, il s'était mis à l'eau. « Cela s'est passé comme il le fallait. Je remercie tous les gens qui m'ont soutenu et aidé à réaliser cet exploit. Tout s'est déroulé comme je l'avais prévu. Les choses tanguent un petit peu autour de moi, mais je me sens très bien », confiait-il à peine après avoir remis les pieds sur le sable.

Chaleureusement entouré, Franck Mességué contait ensuite son exploit avant un repos bien mérité.

[...]

Peut-on faire mieux ? Peut-être.

Mais dans l'immédiat, l'homme poisson qui représentera La Réunion le 17 juin au championnat de France de plongée veut passer à autre chose...

³² **Jean Tibéri**

Le 20 octobre 1992, Franck Mességué reçoit ce message écrit par Eric Lescombes, chargé de mission auprès de Jean Tibéri, secrétaire départemental du RPR :

Par votre récent courrier, vous avez bien voulu faire part à **Jean Tibéri**, Secrétaire Départemental de la Fédération de Paris, de quelques-unes de vos idées en matière de lutte contre le SIDA.

C'est avec le plus vif intérêt qu'il en a pris connaissance et m'a chargé par la présente de vous assurer de toute sa sympathie dans l'action que vous menez.

³³ Chanson pour l'Auvergnat (extrait) - Paroles: **Georges Brassens**. Musique: Georges Brassens 1954 - © Warner-Chapell Music France

^{34/16} **Henry Scicluna** a signé l'article *Droits des patients dans les textes du Conseil de l'Europe*. Colloque organisé par le Centre d'étude et de recherche en droit européen de la santé (CERDES), Bordeaux, 24-25 janvier 1997 – Publié dans Petites Affiches n° 61.

³⁵ **Tract distribué devant le Parlement Européen et le Ministère de la Santé du 27 octobre au décembre 1992 (remanié pour la circonstance)** **10**

100 000 séropositifs dans le monde en 1981

13 millions aujourd'hui

Plus de deux cent millions probablement en l'an 2000

C'est simple, c'est l'Avenir !

Tous concernés !

Pour que le test du SIDA soit proposé par les médecins de façon plus systématique et à tous.

La grève de la faim que j'ai commencée le 12 octobre à Strasbourg devant le Parlement Européen, malgré une hospitalisation de 15 jours, se poursuit maintenant à Paris devant le Ministère de la Santé.

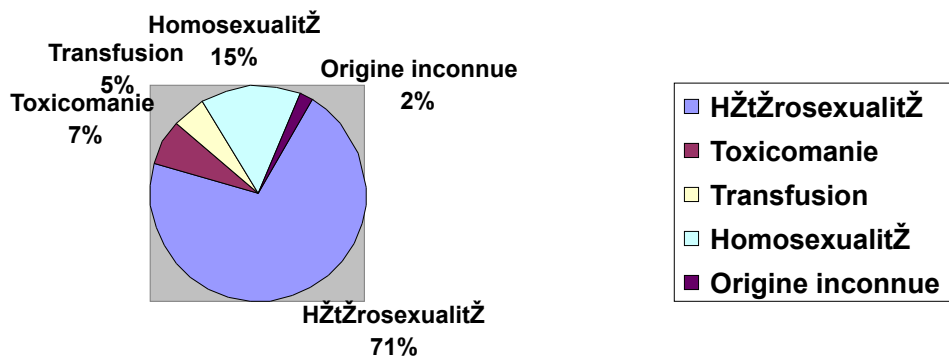
- Au début, les plus pessimistes pensaient que dans les 10 ans la solution à cet incroyable fléau serait découverte ; maintenant, les plus optimistes prévoient encore 5 ans pour la découverte du vaccin anti-SIDA
- A présent, la prévention par la protection demeure une priorité absolue, tout en considérant que de très gros progrès ont été réalisés dans les traitements pour ralentir l'évolution vers et de la maladie ; en cela, les autorités médicales et de très nombreuses associations engagées dans la lutte contre le SIDA se sont admirablement

- mobilisées pour transmettre le message.
- La prévention, c'est aussi le test de dépistage (seulement 8% des Français de 17 à 69 ans ont « osé » demander un test), qui est fréquemment conseillé dans certains cas : grossesses, examens prénuptiaux...**Mais, en complément, ne serait-il pas objectivement souhaitable et naturellement plus préventif que ce test soit systématiquement proposé suite à un entretien spécifique** (pour ceux qui l'acceptent) **lors des visites médicales courantes** : scolaires (à partir de 17 ans), universitaires, professionnelles, chez le médecin traitant, etc..., **sans aucun caractère obligatoire** : le refus est un droit sacré, et la santé aussi : soyons certains qu'il y a plus d'avantages à connaître son état de santé que le contraire. La personne qui prend le plus rapidement possible connaissance de sa séropositivité peut bénéficier précocement d'un traitement qui retarde la progression vers ou de la maladie (et cette personne pourra éventuellement connaître le moment où la science pourra guérir ce terrible mal), tout en prenant les précautions d'usage afin d'éviter d'être recontaminée et de contaminer autrui.
 - Il va de soi que la connaissance d'une séropositivité doit impérativement s'accompagner de garanties : respect de l'anonymat, soutien dans un climat de confiance et un entourage de professionnels, médecins spécialisés, psychologues, groupes de support...
 - Aussi, lorsque cet examen s'adressera directement à nous tous, cette fausse impression de "marginalité" et ce sentiment irraisonné de honte disparaîtront et tout le monde, ou presque, osera.
 - Les Français y sont, en toute conscience, favorables : c'est ce qui ressort des 83% de réponses positives à un sondage public, publié l'an dernier dans la revue "Impact-Médecin". Déjà, dans la pratique, 99% des femmes enceintes à qui le test a été proposé l'acceptent.
 - **Alors pourquoi la généralisation de la proposition du test, mesure salubre, tarde-t-elle à venir ? L'opportunité d'une telle initiative a pourtant fait ses preuves : l'exemple de la tuberculose suffit à lui seul : 24364 décès en 1950, 975 en 1990, soit une diminution de 96% en 40 ans dans notre pays.**
 - Le Sida sera responsable de plus de 5000 morts cette année. Sur les 400 000 personnes séropositives estimées en France, seule une sur quatre *aurait* connaissance de son état.
 - Le problème économique ne se pose pas : le professeur **Leibowitch** ne propose-t-il pas **un test de dépistage à 2 Francs** ? Est-ce trop coûteux par rapport aux pertes humaines, sachant que, de surcroît, le VIH touche plus particulièrement les personnes de 25 à 45 ans, c'est-à-dire les plus productives ?
 - Face à cet étonnant constat et devant l'urgence et la gravité de la situation, j'ai entrepris, depuis le 12 octobre 1992, une grève de la faim que la force de mes convictions m'oblige à poursuivre jusqu'à ce qu'une initiative concrète et adaptée soit prise publiquement par les autorités concernées.
 - Je pense que vous trouverez dans cette démarche **logique, bon sens, et humanisme.**

Votre soutien sera précieux

Franck Mességué, recordman du monde de plongée en apnée

LES MODES DE TRANSMISSION DANS LE MONDE



D'après LIBERATION du 1^{er} décembre 1992

" Plus la production virale est modeste (c'est-à-dire, globalement moins le stade de l'infection est avancé), plus longtemps le VIH reste sensible à l'AZT. Cet élément constitue un argument de poids pour prescrire l'AZT aussi tôt que possible, d'autant que la toxicité de ce médicament est d'autant plus faible que l'état de l'infection est peu avancé".
 Professeur Jean-Marie Andrieu, mars 1992

COMITE DE SOUTIEN EN FAVEUR DE L'ACTION DE FRANCK MESSEGUE
Monsieur Arnold MARIUS
8, rue de Bussière – 67000 ILLKIRCH
Votre courrier peut y être adressé.

³⁶ **Earvin « Magic » Johnson** intègre l'équipe de basket-ball des Los Angeles Lakers en 1980. Il remporte avec eux, de 1980 à 1988, cinq titres NBA (National Basketball Association). Joueur exceptionnel, il reçoit le titre de "meilleur passeur" de l'histoire de la NBA. A partir de 1991, sa vie prend un nouveau tournant. Atteint par le VIH, il quitte les Lakers et participe pendant un temps aux campagnes d'information sur cette maladie. Il milite aussi pour obtenir des fonds pour la recherche. En 1994, il fait un bref retour dans les Lakers comme joueur, puis comme entraîneur pour une saison, avant de prendre sa retraite.

³⁷ **Lettre ouverte de Bernard Kouchner, Ministre de la Santé, à l'ensemble des médecins de France (11 décembre 1992)**

Mon Cher Confrère,

Le drame de la transfusion sanguine a bouleversé nos concitoyens. Nous devons, nous médecins, tout mettre en œuvre pour pallier les conséquences passées, présentes et futures de la contamination par le V.I.H.

Je me permets donc de rappeler, à chacun d'entre vous, ses obligations vis-à-vis du dépistage du V.I.H. Il vous appartient de rechercher chez vos patients les situations à risque qui doivent vous amener, même en l'absence de symptomatologie ou d'inquiétudes particulières, à proposer des tests biologiques comprenant au moins le sérodiagnostic du V.I.H. Votre attitude devra être particulièrement incitative devant :

- l'utilisation ancienne ou récente de drogues injectables
- des rapports sexuels non protégés avec des partenaires présentant un risque d'infection à V.I.H.
- des antécédents de greffes d'organes ou de tissus
- un antécédent de transfusion connue ou tout antécédent d'interventions chirurgicales, de traumatismes importants, d'urgences gynécologiques, de pathologies malignes et hématologiques, de prématurité, ou d'hospitalisations à la naissance...

Par ailleurs, compte tenu du risque de transmission materno-fœtale, il est également de votre responsabilité de proposer systématiquement une sérologie V.I.H. à toute femme souhaitant une grossesse ou en début de grossesse.

Je sais qu'en pratique de nombreux tests sont demandés à l'insu des patients, en particulier en préopératoire. Les conditions qui doivent entourer la pratique de ce test sont maintenant bien connues. La prescription de ce test doit être l'occasion d'un véritable travail d'information et de prévention qui conduise réellement à diminuer l'épidémie. Permettez-moi donc de rappeler :

- que le test V.I.H. doit toujours être prescrit par un médecin avec l'accord du patient
- que le résultat d'un test doit toujours être fourni au patient, un résultat négatif nécessitant une information sur sa signification autant qu'un résultat positif

Si le test est positif, il vous appartient d'inciter votre patient à prévenir ses partenaires et à utiliser les mesures de prévention efficaces pour limiter l'épidémie. Un suivi doit toujours lui être proposé. Il doit pouvoir bénéficier des traitements préventifs des infections opportunistes et des traitements antiviraux actuellement connus. Des progrès sont réalisés chaque jour dans ce domaine. L'infection à V.I.H. est une pathologie chronique qui doit être pris [sic] en charge comme tout [sic] autre maladie.

En cas de contamination transfusionnelle, le rôle du médecin consiste aussi à faciliter les démarches et à remettre à tout patient qui le demande les éléments d'information qui lui permettront de constituer son dossier de demande d'indemnisation (Fonds d'indemnisation B.P. 115 – 94303 VINCENNES CEDEX 6 – Tél : 43 98 78 78).

La lutte contre le SIDA et la diffusion de l'infection à V.I.H. sont des problèmes de santé publique qui nous concernent tous. Il s'agit d'assumer pleinement les responsabilités que la Communauté nous confie, pour le plus grand honneur d'une profession dévouée d'abord aux malades.

L'évolution accélérée des connaissances et des techniques, l'information trop rapide parfois et le drame de la transfusion sanguine mettent à l'épreuve le corps médical.

La communauté et des praticiens dans son ensemble et chaque médecin en particulier assureront pleinement leurs rôles de thérapeutes et de soutien, avec sérénité et avec responsabilité.

Je sais pouvoir compter sur vous.

Je vous prie de croire, mon Cher Confrère, à l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

PS : un N° Vert est à la disposition des patients et des professionnels de santé.

Sida : Franck Mességué entendu ?

On se souvient que le sportif clermontois avait délaissé la place du Parlement européen de Strasbourg pour aller poursuivre sa grève de la faim, transformé en homme-sandwich, devant le ministère de la Santé à Paris.

Un nouvel épisode risque de voir les ambitions de Franck Mességué aboutir dans le sens qu'il souhaite. On sait, en effet, que son action a pour but de généraliser le dépistage « systématiquement proposé » du sida, partant de l'idée que la maladie n'est qu'au début de ses ravages et qu'il n'y a pas de raison pour prendre des mesures draconiennes pour d'autres maladies et pas pour celle-là.

En se promenant depuis quelques jours devant le ministère avec des pancartes sur le dos portant des phrases clefs prononcées par Bernard Kouchner, Franck Mességué a fini par être invité, jeudi soir, à pénétrer dans le ministère. Il y a été reçu par Mme Florence Veber, responsable du sida auprès du ministre, qui lui a proposé une collaboration d'ordre médiatique, un peu comme l'a fait Magic Johnson (bien que Franck Mességué ne soit nullement séropositif).

Le plongeur clermontois, qui veut travailler pour le bien de la santé publique et non en tant que politique, a eu l'impression d'avoir été compris. Il n'a pas dit non [à la proposition de Mme Veber], mais il attend d'urgence un courrier concret précisant le sens de cette collaboration. Il a déjà fait un geste en cessant de faire le pantin avec ses panneaux sandwiches.

Un peu affaibli, mais ayant conservé tout son tonus, toute son obstination, il ne cessera sa grève de la faim que quand la réponse sera là, si elle le satisfait.

La Montagne, mi-décembre 1992 :

Franck Mességué stoppe sa grève de la faim.

Suite et fin (heureuse) de l'aventure menée depuis plusieurs semaines par le sportif clermontois, qui a décidé mardi de mettre fin à 60 jours de grève de la faim (dont quinze d'hospitalisation).

Reçu au ministère de la Santé devant lequel il faisait les cent pas comme un homme sandwich, affichant ses revendications, Franck Mességué avait eu une proposition de « collaboration médiatique », un peu comme Magic Johnson (bien qu'il ne soit pas séropositif). Le plongeur clermontois avait accepté.

Il émettait cependant la réserve que la réponse corresponde à son action, dont le but est que soit généralisé le dépistage « systématiquement proposé » du sida, partant de l'idée que la maladie n'est qu'au début de ses ravages, et qu'il n'y a pas de raison de prendre des mesures draconiennes pour d'autres maladies et pas pour celle-là (83% des Français partagent son opinion).

La réponse du ministère est tombée, sous forme d'une lettre circulaire signée Bernard Kouchner et adressée à l'ensemble des médecins de France, pour les inviter « à proposer des tests biologiques comprenant au moins le sérodiagnostic du VIH » aux patients en situation de risque, à toute femme en début de grossesse ou en souhaitant une, et que « la prescription de ce test soit l'occasion d'un véritable travail d'information et de prévention qui conduise réellement à diminuer la maladie ». Enfin la lettre précise que « l'infection à VIH est une pathologie chronique qui doit être prise en charge comme toute autre maladie ».

Réconforté par cette nouvelle, Franck Mességué, dont la participation à de futures campagnes grand public n'est pas encore définie, a donc recommencé à se nourrir peu à peu normalement, en attendant de retrouver toute son activité. Son punch, lui, ne lui a jamais fait défaut.

³⁹ **Mme Florence Veber, conseillère technique du Ministre de la Santé, à Franck Mességué, le 16 décembre 1992 :**

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 14 décembre 1992, je me permets de vous confirmer que la position du Ministère de la Santé et de l'Action Humanitaire consiste bien à promouvoir le dépistage du VIH le plus souvent possible et systématiquement proposé par les médecins pour certaines situations.

Je vous adresse photocopie de la lettre que le Ministre a adressé à l'ensemble des médecins de France qui est assez explicite il me semble.

Pour votre demande d'engagement personnel, il m'est naturellement impossible d'y répondre immédiatement mais j'ai sollicité la Direction Générale de la Santé et l'Agence Française de lutte contre le SIDA pour avoir des propositions concrètes soit concernant votre participation à de futures campagnes grand public sur ce thème soit pour d'autres idées.

Je ne manquerai pas de vous tenir au courant des possibilités pour 1993 qui devraient se définir dans les semaines qui viennent.

Je souhaiterais pour ma part très vivement que vous arrêtiez votre grève de la faim afin que vous serviez utilement cette cause importante qui a besoin de toutes nos forces, nos idées et nos énergies.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

⁴⁰ **Mme Florence Veber à Franck Mességué, le 23 décembre 1992 :**

Monsieur,

Après consultation des services du ministère comme je vous l'avais indiqué dans ma première lettre, il paraît tout à fait possible que vous contribuez [sic] utilement aux campagnes de presse qui doivent avoir lieu au printemps 1993 sur le dépistage en particulier, deux autres thèmes devraient y être abordés, la prévention et la solidarité.

Pour ce faire, je vous serai reconnaissante d'envoyer une photo d'identité ainsi que votre accord pour être contacté au moment de l'élaboration de ces campagnes (c'est-à-dire dans le 1^{er} trimestre 93) à :

Madame **Ariane Revol Briard**

AFLS

Immeuble Le Berry

2, rue Auguste Comte

92170 VANVES

En vous remerciant de votre collaboration et de votre aide, je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Franck Mességué a bien envoyé à Mme Ariane Revol Briard les documents demandés, mais n'a jamais reçu réponse de cette dernière et n'a jamais été invité à participer à aucune campagne officielle ...

⁴¹

Jean-François Mattéi

Jean-François Mattei est un médecin et homme politique français né le 14 janvier 1943 à Lyon, homonyme du philosophe Jean-François Mattéi.

Il est professeur de pédiatrie et de génétique médicale. Il a assuré les fonctions de Directeur d'un département de génétique au CHU de Marseille et a été membre du Comité consultatif national d'éthique jusqu'en 1997. Il est membre titulaire de l'Académie Nationale de Médecine depuis juin 2000. Il est Conseiller d'État en service extraordinaire depuis 2005 et Président de la Croix-Rouge Française.

⁴²

Jean-Paul II

Le pontificat de Jean-Paul II est marqué par la condamnation de l'usage du préservatif.

«*Le contrôle de soi et la chasteté sont les seuls moyens sûrs et vertueux pour mettre un terme à la tragédie du sida.*» (déclarait par exemple Jean-Paul II au stade de Kampala, Ouganda, en février 1993). Toute contraception artificielle est condamnée. En 1989, une conférence internationale sur le sida organisée par le Vatican déclarait le préservatif «*blesant pour la dignité humaine, et donc moralement illicite*». Quant aux malades, il préconisait en leur faveur «*solidarité et générosité*».

Deux jours après sa mort, le 4 avril 2004, **Act Up Paris** publie sur son site Internet :

«*Nous affirmons cependant ici que l'église catholique regrettera un jour les positions dogmatiques de Jean-Paul II sur l'utilisation du préservatif qui l'ont rendu directement responsable de la mort de millions d'hommes, de femmes et d'enfants. Que le jour de ce regret soit proche n'est qu'un vœu désespéré que nous adressons à son successeur.* »

⁴³

Jean-Yves Chamard

Homme politique français, né le 14 décembre 1942 à Tours (Indre-et-Loire).

Vice-Président du Conseil Général de la Vienne.

Député RPR, porte-parole, en 1993, de la droite RPR-UDF.

Il est élu député le 16 juin 2002, pour la XII^e législature (2002-2007), dans la circonscription de la Vienne (2e).

Il fait partie du groupe UMP.

Le 17 juin 2007 il est battu au deuxième tour des élections législatives par **Catherine Coutelle** (PS)

⁴⁴ **Pierre Kanter**

Auteur du *Guide Familial des Médicaments* (1986 –Editions Marabout)

Jonathan Mann (1947 – 1998)

"Jonathan Mann, récemment disparu dans un accident d'avion, restera dans l'histoire comme une des personnalités les plus marquantes dans la lutte contre l'infection à VIH et le sida. Avant d'étudier la médecine à Saint-Louis et Boston, il s'était intéressé à l'histoire et aux sciences politiques, séjournant en particulier à Paris. Spécialiste de médecine interne, épidémiologiste, il a été engagé par le Center for Disease Control (CDC) et a exercé son activité de surveillance des maladies infectieuses pendant plusieurs années au Nouveau-Mexique. Ce médecin américain, parlant parfaitement la langue française, est envoyé au Zaïre en 1984. C'est là qu'il est confronté au sida et qu'il en perçoit la dimension mondiale, avec la nécessité, non seulement de lutter contre le virus, mais aussi d'améliorer les conditions sociales qui favorisent l'émergence de la maladie. En 1986, il devient directeur du programme sida de l'OMS et donne une impulsion majeure à l'engagement de cet organisme contre l'infection à VIH. Il y associe une réflexion éthique sur la santé en affirmant que la lutte contre le sida est indissociable de celle pour le respect des droits de l'homme. Il quitte l'OMS en 1990 et devient professeur d'épidémiologie et de santé publique, à Harvard puis à Philadelphie. Sa volonté de combattre l'exclusion et la précarité au sens le plus large reste intacte, comme le montre son engagement aux côtés de Médecins du Monde. Cela l'a conduit parfois à privilégier l'implication sociale au détriment de certaines réalités scientifiques, comme lors de la récente controverse sur la pertinence des essais vaccinaux de phase III contre le VIH. Cependant, sa quête d'une éthique sociale moderne trouve des résonances en chacun de nous et la mort de ce citoyen du monde, comme le qualifie si bien Emmanuel Hirsch, ne peut nous laisser indifférents." ([Copyright © 2007 John Libbey Eurotext](#))

46 Gilles Brücker

Directeur Général de l'Institut de veille sanitaire (INVS) jusqu'en décembre 2007.

Pour rappel, l'INVS, créé en mars 1999, est un organisme public chargé de surveiller l'état de santé de la population, sous tutelle du Ministère chargé de la santé. Gilles Brücker dirige l'INVS depuis mars 2002.

Gilles Brücker est médecin et professeur de santé publique. Spécialiste en épidémiologie des maladies transmissibles, il a dirigé le Centre de coordination de la lutte des infections nosocomiales (C.CLIN) Paris-Nord pendant plus de dix ans (1992-2002) et le service de santé publique de l'Hôpital de la Pitié Salpêtrière de 1994 à 2002. Il a également été chargé de mission auprès du Ministre délégué à la santé (2001-2002) pour les questions relatives aux alertes sanitaires.

Vice-président du Haut Comité de Santé Publique de 1999 à 2001 et président de l'association ORVACS (Objectifs Recherche Vaccin Sida) depuis sa création en 2000, Gilles Brücker a récemment fondé (juillet 2003), une association de « Solidarité Thérapeutique et Initiatives contre le Sida » (SOLTHIS).

A publié, avec **François Bourdillon** et **Didier Tabuteau**, chez Flammarion, en 2007 : *Traité de la Santé Publique* (2^e édition).

47 Marc Gentilini

Marc Gentilini né le 31 juillet 1929 à Compiègne (Oise) est un professeur de médecine français, spécialiste des maladies infectieuses et tropicales, membre de l'académie de médecine et membre du Conseil économique et social.

Ancien président de la Croix-Rouge française de 1997 à 2003, il également été membre de la Halde, la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité de sa création en 2005 jusqu'en 2007.

48 Jacques Leibowitch

Pionnier du traitement du sida, le docteur Jacques Leibowitch est immunologiste et virologue à l'Hôpital Raymond Poincaré de Garches.

A publié :

- chez Grasset et Fasquelle en 1984 : *Un étrange virus venu d'ailleurs : le SIDA*
 - chez Plon en 2008 : *Le SIDA, c'est plus que ça*
-

André Durr

Député du Bas-Rhin, maire d'Illkirsch-Graffenstaden, Conseiller de la Communauté Urbaine de Strasbourg, André Durr écrit à Marius Arnold, l'ami de Franck Mességué et responsable de son Comité de Soutien, le 5 novembre

1992 :

J'ai bien reçu votre correspondance à travers laquelle vous appelez mon attention sur le combat que mène M. Franck Mességué afin que le dépistage du sida devienne systématique, tout en n'ayant pas un caractère obligatoire.

Je tiens à vous faire savoir que j'admire l'action courageuse et désintéressée de M. Mességué et que moi-même, en qualité de membre de la Commission des Affaires Culturelles, Familiales et Sociales à l'Assemblée Nationale, je suis avec une particulière attention ce dossier.

Pour l'heure, le gouvernement n'a pas pris de décision allant dans le sens que vous souhaitez, mais une action très importante continue à être menée et la démarche de M. Mességué portant la question sur la place publique me paraît de nature à alimenter grandement le débat.

En tout état de cause, soyez assuré de l'intérêt personnel que je continue de porter à ce douloureux dossier et veuillez croire, cher Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

⁵⁰ **Bernard Debré**

Bernard Debré, né le 30 septembre 1944 à Toulouse (Haute-Garonne), est un urologue et homme politique français. Il est réélu député UMP le 10 juin 2007, dans la quinzième circonscription de Paris, partie nord du 16^e arrondissement. Il est également à nouveau membre du Comité consultatif national d'éthique (CCNE) depuis mars 2008. Conseiller de Paris. Il est le fils de Michel Debré, le frère (faux jumeau) de Jean-Louis Debré et le petit-fils du célèbre pédiatre Robert Debré.

⁵¹ **Lettre à Catherine P., Direction Générale de la Santé, le 23 juillet 1993**

Pourriez-vous, s'il vous plaît, considérer ces deux réflexions en réponse à vos arguments développés lors de notre conversation téléphonique de ce mardi 20 juillet ?

Vous me dites que la généralisation du dépistage systématiquement proposé du test VIH a déjà été réalisée en décembre 1991.

Alors, dans ce cas, pourquoi était-il nécessaire de légiférer tout récemment, le 21 décembre 1992 et le 30 janvier 1993 à l'Assemblée Nationale, sur l'obligation de proposer un test VIH lors de tout examen prénatal et prénuptial ? [...]

Vous me dites ensuite [paradoxalement] que les médecins dans leur grande majorité sont insuffisamment formés pour répondre efficacement aux problèmes posés par ce fléau grandissant.

Alors comment expliquez-vous, entre autres, cette lettre adressée, sans distinction, à l'ensemble des médecins de France par le Dr Bernard Kouchner le 11 décembre 1992, leur rappelant instamment « leurs obligations vis-à-vis du dépistage du VIH, même en l'absence de symptomatologie ou d'inquiétudes particulières » ?

Donc, lorsqu'un patient demande aujourd'hui un test VIH à son médecin, ce dernier ne devrait-il pas le lui refuser puisque, d'après vous, il ne serait pas en mesure de faire face à un éventuel résultat positif ?

Pourquoi la compétence des médecins serait-elle reconnue dans certains cas [examens prénuptiaux et prénatals], et pas d'une façon générale ? [...]

⁵² **Laurent Fabius**

Fils d'un antiquaire, Laurent Fabius fait de brillantes études. Il étudie aux lycées Janson de Sailly et Louis le Grand à Paris, et poursuit sa formation à l'Ecole Normale supérieure de la rue d'Ulm et à l'IEP de Paris. Agrégé de lettres, il passe par la très réputée ENA, puis est auditeur et maître des requêtes au Conseil d'Etat. Il entre dans la politique en 1977 en devenant adjoint au maire du Grand-Quevilly. Un an plus tard, il est élu député. Après la victoire de François Mitterrand aux élections présidentielles de 1981, il est nommé Ministre délégué auprès du Ministre de l'Economie et des Finances en charge du budget, puis Ministre de l'Industrie et de la Recherche en 1983. A l'âge de trente-huit ans, il accède au poste privilégié de Premier Ministre et en 1988 à celui de Président de l'Assemblée nationale. Elu Premier Secrétaire du Parti socialiste, il cède sa place à Lionel Jospin pour la candidature aux élections présidentielles de 1995. Sous la troisième cohabitation, il devient Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie jusqu'en 2002 après la défaite des socialistes aux élections présidentielles. Il affiche alors clairement ses ambitions, s'illustrant par son opposition à la Constitution européenne en 2005, et dépose finalement sa candidature à l'investiture du Parti socialiste pour l'élection présidentielle de 2007, face à **Ségolène Royal** et **Dominique Strauss-Kahn**. Laurent Fabius est entre autres l'auteur de 'La France inégale' et 'Le Coeur du futur'.

53

L'Auvergnat de Paris, 26 juillet 1993

Article rédigé par J.J. A.

Depuis le lundi 12 juillet, Franck Mességué s'est installé place de Jaude, devant les Nouvelles Galeries, afin d'entreprendre une fois encore une grève de la faim. L'objectif de cet humaniste courageux est d'obtenir une discussion au Parlement sur le thème de la généralisation, non obligatoire, des tests de dépistage du sida.

« Les tests de dépistage du sida sont actuellement proposés aux femmes enceintes et lors des examens prénuptiaux. C'est insuffisant quand on sait que près de 300 nouveaux cas de séropositivité* sont enregistrés chaque jour en France. Un rythme effrayant dû au fait que, sur les 400 000 séropositifs vivants dans l'Hexagone, seulement un sur quatre aurait connaissance de son infection par le virus.

Les tests de dépistage, comme ceux préconisés par le professeur Leibovitch, dont le coût est de deux francs (!), devraient être proposés lors des visites médicales courantes, à la suite d'un entretien spécifique. Les malades ont intérêt à prendre connaissance de leur état le plus tôt possible, ne serait-ce que pour bénéficier d'un traitement précoce qui pourra retarder l'évolution de leur maladie...et aussi pour éviter de contaminer d'autres personnes... »

Franck Mességué a déjà effectué une grève de la faim de soixante jours devant le Parlement européen, à Strasbourg** en 1992.

Le Clermontois, qui est par ailleurs recordman du monde de plongée en apnée, devait récidiver devant le Ministère de la Santé. En mars 1993, il s'est rendu de Clermont-Ferrand à Paris à pied et en portant une énorme croix pesant une trentaine de kilos !

Franck Mességué remet cela, et depuis le centre de sa ville. Dans un premier temps, il a même refusé de boire. Une grève totale sur laquelle il est revenu après l'avis de médecins. Cependant il reste déterminé à ne pas s'alimenter « face à l'urgence et à la gravité de la situation, qui concerne plus particulièrement les personnes âgées de 25 à 45 ans, celles qui appartiennent au groupe le plus productif... »

Franck Mességué a reçu des soutiens, comme ceux du professeur Bernard Debré, de Jean de Savigny, directeur de l'Agence Française de Lutte contre le Sida, de Valéry Giscard d'Estaing...et de nombreux Clermontois qui signent une pétition.

En attendant que les pouvoirs publics prennent une initiative concrète, et efficace, face à cet étonnant constat...

* chiffres, on l'a vu, qui s'inscrivent à l'époque dans une fourchette statistique large et aléatoire

** Cette phrase et la suivante comportent une erreur : les 60 jours de cette grève de la faim ont commencé à Strasbourg et se sont poursuivis à Paris, ne constituant qu'une seule et même action.

⁵⁴**Jean Pierre Fourcade**

Sénateur des Hauts-de-Seine.

Inspecteur des Finances et homme politique, Jean-Pierre Fourcade est né en 1929 dans le Lot-et-Garonne. Diplômé d'études supérieures de droit et diplômé de l'Institut d'études politiques de Bordeaux, il entre en janvier 1952 à l'École nationale d'administration (promotion « Félix Eboué »). En janvier 1959, il devient chargé de mission dans le cabinet de Valéry Giscard d'Estaing, secrétaire d'État aux Finances dans le gouvernement de Michel Debré. Il est nommé conseiller technique (1962) puis directeur adjoint (1964-1966) du cabinet du même Valéry Giscard d'Estaing, devenu ministre des Finances et des Affaires économiques.

Jean-Pierre Fourcade continue sa carrière dans le secteur bancaire, au Crédit industriel et commercial où il est successivement directeur général du Commerce intérieur et des Prix (1968-1970), directeur général adjoint (1970) puis directeur général (1972-1974). Il est également président-directeur général de la Société d'épargne mobilière (1972-1974).

Dans le gouvernement de Jacques Chirac, il est nommé en 1974 ministre de l'Économie et des Finances. Dans celui de Raymond Barre, il est nommé en 1976 ministre de l'Équipement. Élu sénateur (RI) des Hauts-de-Seine en 1977, il quitte le Gouvernement. Membre du bureau politique du Parti républicain (PR), il devient en 1978 vice-président de l'Union pour la Démocratie française (UDF). Maire de Saint-Cloud depuis 1971 et conseiller général depuis 1973, il est élu président du Comité des finances locales en 1980. Vice-président (1982-1986) puis premier vice-président (1986-1995) du conseil régional d'Île-de-France, il est élu maire de Boulogne-Billancourt en 1995.

55

Léon Schwarzenberg :

Né à Paris en 1923, Léon Schwarzenberg s'engage très tôt dans la résistance aux côtés de ses deux frères cadets. Mais ces deux derniers sont déportés ; il n'apprendra leur décès qu'à la Libération. Véritable humaniste, il devient médecin attaché au service d'hémobiologie puis assistant d'hématologie. Militant avant tout, il n'a de cesse d'apporter son soutien ; que ce soit en faveur d'une transparence totale dans l'information des malades, ou de l'euthanasie pour des cas ultimes... Cet homme de sciences a également longtemps lutté pour la cause des sans-abri et

sans-papier. Il a d'ailleurs fondé avec l'évêque Jacques Gaillot l'association 'Droit devant !'. Mais son combat, il l'a également mené sur le front en tant que Ministre de la santé du gouvernement Rocard. Il proposera d'ailleurs d'une part un dépistage systématique du sida chez les femmes enceintes mais également la distribution de drogue sous contrôle médical pour les grands malades. Il démissionnera peu de temps après sa nomination. Il ne délaisse pas pour autant le milieu politique : député européen de 1989 à 1994, chef de file de la liste 'L' Europe commence à Sarajevo'... Altruiste incontestable, cet homme de conviction mènera ses combats jusqu'à sa mort... Il meurt des suites d'un cancer à 79 ans. (Source : Evène).

Dépister tout ou rien !

Par Léon Schwartzberg (Le Nouvel Observateur du 21 au 27 octobre 1993)

Le Nouvel Observateur :

L'an dernier, le gouvernement n'a pas voulu inclure le dépistage du sida dans les tests prénatals et prénuptiaux obligatoires. Il a préféré demander aux médecins de proposer systématiquement le test HIV aux femmes enceintes et aux futurs époux, qui peuvent donc refuser. Est-ce suffisant ?

Léon Schwartzberg :

C'est, en tout cas, un grand progrès par rapport à la situation désastreuse qui prévalait jusqu'alors. C'était l'anarchie : beaucoup de médecins ne proposaient rien, d'autres opéraient des dépistages à l'insu de leurs patients en donnant, ou pas, les résultats... Il était donc temps, dix ans après le début de l'académie, de mettre de l'ordre.

Le Nouvel Observateur :

Fallait-il, selon vous, aller plus loin ?

Léon Schwartzberg :

Pour les femmes enceintes, l'incitation systématique devrait suffire on sait, en effet, que 99% d'entre elles acceptent de faire le test. Et c'est, d'ailleurs, **à ce moment-là que la moitié des femmes séropositives enceintes découvrent leur maladie. La moitié !** Il était donc ignoble de ne pas leur proposer de dépistage : à Paris, 50% des Mères séropositives qui connaissent leur état et 60% en province préfèrent avorter plutôt que de prendre le risque de mettre au monde un bébé malade. Et pour celles qui souhaitent tout de même garder leur enfant, il est décisif de connaître leur séropositivité : on peut leur proposer très tôt de l'AZT et leur éviter de commettre de graves erreurs, comme d'allaiter. Cela dit, Je ne comprends toujours pas pourquoi les dépistages de la rubéole, de la toxoplasmose, et, plus récemment, de l'hépatite sont obligatoires, et non celui du SIDA.

Le Nouvel Observateur :

Et avant le mariage, seul le dépistage de la syphilis est obligatoire pour les deux époux...

Léon Schwartzberg :

Oui, c'est curieux. On devrait soit supprimer les tests prénuptiaux soit y inclure le VIH. Mais, bien que certaines femmes séropositives ne préviennent pas leur conjoint, je suis totalement opposé à la levée du secret médical : le médecin ne doit pas prévenir le conjoint. Il doit seulement inciter la personne malade à le faire ? Ce que je fais à chaque fois, avec succès, je crois.

(Propos recueillis par Vincent Jauvert)

56

Elisabeth Hubert

Élisabeth Hubert est une femme politique française, née le 26 mai 1956 au Lude (Sarthe).

Médecin de formation, elle s'est investie dans le syndicalisme médical (membre du comité directeur de l'Union nationale des omnipraticiens français qui est la branche généraliste de la CSMF, Confédération des syndicats médicaux français). Députée de la 2^e circonscription de la Loire-Atlantique de 1986 à 1997, elle a été ministre de la Santé publique et de l'Assurance maladie du premier gouvernement d'Alain Juppé du 17 mai 1995 au 7 novembre 1995.

Elle a été directrice générale des Laboratoires Fournier. Elle est actuellement Présidente de la Fédération Nationale des Etablissements d'Hospitalisation à Domicile (FNEHAD).

57 Jean-Yves Le Déaut

M. Jean-Yves Le Déaut, né le 1 février 1945 à Guéméné-sur-Scorff (Morbihan), député de la 6^e circonscription de Meurthe -et- Moselle, appartient au groupe socialiste. Professeur d'université, il est membre de la commission parlementaire des affaires économiques, de l'environnement et du territoire, membre titulaire du Haut comité pour la

transparence et l'information sur la sécurité nucléaire, Vice-président du conseil régional de Lorraine.

⁵⁸ **Le Quotidien de La Réunion, le 22 octobre 1994**

L'inlassable combat de Franck Mességué.

Depuis deux ans un homme se bat pour que le dépistage du sida soit systématiquement proposé par les médecins.

Depuis deux ans, Franck Mességué multiplie les actions spectaculaires. En mai 1992, ce fils du phytothérapeute Maurice Mességué décroche à La Réunion un record mondial d'apnée. En octobre de la même année il entame à Strasbourg, devant le parlement européen, une grève de la faim qui durera une soixantaine de jours. En mars 1993, il marche de Clermont-Ferrand à Paris avec une croix sur le dos, pour la remettre au ministre de la Santé.

L'objet de ces opérations médiatiques ? Une croisade personnelle pur que le test de dépistage du sida soit proposé par les médecins « de façon plus systématique et à tous » sans qu'il revête cependant un caractère obligatoire.

[...]

Théoriquement, tous les médecins sont aujourd'hui sensibilisés au problème du sida, à la nécessité de l'information et à l'opportunité, dans certains cas [prévus par la loi], du test de dépistage.

En décembre 1992, le ministre de la Santé Bernard Kouchner avait d'ailleurs adressé une lettre ouverte dans ce sens à l'ensemble des médecins français, rappelle Franck Mességué en signalant que c'est ce qui l'avait amené à arrêter sa grève de la faim.

D'autre part, depuis début 93, un test de dépistage est systématiquement proposé aux femmes enceintes et aux couples qui vont se marier.

Mais ces recommandations comme ces mesures restent insuffisantes aux yeux de Franck Mességué. Celui-ci souligne qu'en enquête réalisée en 91 et en 93 a révélé une baisse du pourcentage de médecins « impliqués » face au sida [...].

Ce qu'il faut, résume-t-il, « c'est une obligation, et un contrôle du devoir d'information [de la part des médecins]. Tout le monde doit faire de l'information sur le sida : associations, enseignants, presse...Mais le médecin doit être le premier pilier de cette information. »

⁵⁹ **Huguette Bello**

Née le 24 août 1950 à La Ravine des Cabris (Réunion), Huguette Bello est directrice d'école maternelle.

Députée de la 2^e circonscription de La Réunion (St Paul), elle a été élue maire de St Paul en mars 2008. Elle est membre de la commission parlementaire des Affaires Culturelles, Familiales et Sociales.

Elle porte les couleurs de la Gauche Démocratique et Républicaine.

⁶⁰

Courrier reçu de M. François Petit, adjoint au Chef de la Division Sida - Ministère Aubry de l'Emploi et de la Solidarité - le 16 juillet 1998

« En réponse à votre courrier du 23 juin 1998, je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, la circulaire DGS/DH/DSS n° 98/423 du 9 juillet 1998 relative aux missions et aux objectifs des consultations de dépistage du VIH.

Cette circulaire fixe les grandes orientations de la politique de dépistage et rappelle par ailleurs ce que devraient être les bonnes pratiques de tout professionnel en matière de VIH.

Ainsi que vous le soulignez, les retards au dépistage doivent être améliorés, le diagnostic précoce doit être encouragé, ce qui est maintenant rendu possible par une meilleure connaissance tant des signes de la primo-infection au VIH que des facteurs aggravant le risque de transmission.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués. »

⁶¹ **Alexander Vladychenko**

Né à Donetsk (URSS) en 1948, Alexander Vladychenko, diplômé de la Faculté des Sciences Politiques de Moscou, a été Ministre des Affaires Etrangères de l'URSS en 1971 et 1972, de 1976 à 1982, de 1989 à 1992 (Ministre des Affaires Etrangères de la Fédération de Russie), de 1998 à 2001, ambassadeur en Italie de 1972 à 1975 et de 1982 à 1988, en Suisse de 1992 à 1998. Il est au Conseil de l'Europe depuis 2001.

Chef du bureau SIDA à la Direction Générale de la Santé.

Journée de réflexion tenue le vendredi 24 mars 2006, salle Pierre Laroque au Ministère de la Santé et des Solidarités.

Il est intéressant de noter que le thème de la Journée de réflexion de **mars 2008** est « La prise en charge précoce de l'infection par le VIH : questions épidémiologiques, médicales et éthiques », avec, en guise d'introduction, toujours le même constat :

Plus les connaissances sur l'infection par le VIH progressent, plus les conditions « précoces » de la prise en charge apparaissent cruciales pour l'avenir thérapeutique et clinique des personnes atteintes. Avec l'évolution des traitements disponibles contre le VIH, **cette question fait l'objet de débats récurrents, mais toujours renouvelés.**

64 Lettre au professeur Willy Rozenbaum, président du Conseil National du SIDA, écrite à Paris le 8 novembre 2006 :

Je tiens à vous remercier par avance de bien vouloir accepter d'ouvrir réellement le débat de fond sur la généralisation du devoir d'information, et, si nécessaire, de la proposition du test VIH par l'ensemble des médecins, afin d'éviter un nouveau retard pernicieux.*

Ainsi, toutes les idées démocratiques et non discriminatoires pourront enfin, de manière exhaustive, être marquées du sceau de la rigueur, de l'honnêteté et du courage intellectuel nécessaires au bon déroulement de la prévention.

Je souhaiterais en débattre avec vous, avec nos décideurs, afin d'introduire dans le débat « un regard citoyen », conforté par une authentique expérience acquise en 14 ans de lutte pour la défense de cette mesure, dont l'unique but est de faire progresser notre santé publique afin de sauver et de soulager davantage de Vies Humaines.

Si, évidemment, je ne suis pas de trop !

* Au cas contraire (difficilement imaginable à mon sens), merci de m'informer, par courrier, des raisons pour lesquelles vous refusez, depuis tout ce temps, ce simple débat...

Le professeur Rozenbaum n'a jamais eu la courtoisie, à la différence de bien d'autres personnalités, de répondre à aucun des courriers de Franck Mességué !

Ces informations sont extraites du n° 131 de la revue Transcriptases de février 2007.

La méthode opt out est basée sur le consentement **implicite** du patient. La stratégie de dépistage opt out repose sur l'idée que le patient recourant aux soins donne automatiquement et globalement son consentement pour la réalisation du dépistage au même titre que pour les autres actes. Le patient est informé qu'une sérologie VIH sera pratiquée. S'il entend s'y opposer, il doit exprimer clairement son refus. L'expression opt out peut se traduire par « avec consentement présumé ».

HAUT COMITE DE LA SANTE PUBLIQUE

Avis et Rapport sur le dépistage de l'infection par le VIH.

Paris : Ministère de la Santé et de l'Action Humanitaire, Haut Comité de la Santé Publique, Collection : Avis et Rapports du HCSP, 1992 - 45 pages

En ligne, au moment où nous écrivons, sur <http://content.nejm.org/cgi/content/full/352/6/570>

Intervention de Jacques Toubon à l'Assemblée Nationale, le 21 décembre 1992

Jacques Toubon y défend un amendement qu'il a déposé, reprenant celui qui vient d'être adopté par le Sénat :
« Mon amendement [...] ne porte que sur l'examen prénatal.

Cet amendement, qui prévoit un dépistage obligatoire pour la femme enceinte au moment de l'examen prénatal [...] inscrit pour la première fois dans la loi un dépistage obligatoire du sida dans un cas très particulier, très dramatique, que nous connaissons bien : son but est en effet d'essayer de limiter les conséquences de la contamination du sang dans les années 1983-1985. Ainsi, l'amendement voté par le Sénat prévoit de transcrire en fait dans la loi une circulaire du ministre de la santé du 10 décembre, qui demande, en gros, d'ouvrir les dossiers médicaux de toutes les personnes transfusées durant cette période et de leur proposer un dépistage.

J'ai pensé que la question pouvait de nouveau être posée dans cet hémicycle, d'autant plus que mon amendement répond à une deuxième motivation.

Tout le monde le sait, les chiffres publiés récemment tant pour la France entière et l'Europe que plus particulièrement pour Paris et l'Île-de-France sont **de plus en plus accablants**.

[...] Mais quelles que soient les difficultés, notre responsabilité à nous, hommes politiques, c'est justement de prendre nos responsabilités, c'est-à-dire de regarder l'avenir en face et d'essayer, autant que faire se peut, de limiter le désastre pour ceux qui viennent derrière nous, pour les plus jeunes et pour les générations futures ».

Réponse de M. Alfred Recours, rapporteur :

« Cet amendement tend à instaurer un dépistage systématique de l'infection par le VIH lors des examens prénataux (sic). Or, on sait qu'aujourd'hui – le chiffre ne vient pas de moi, mais a été donné par Bernard Kouchner lors d'une émission récente – 99% des femmes sont actuellement dépistées lors de ces examens prénataux (re-sic).

La première question que je me pose, en conscience, est celle de l'efficacité de la démarche législative sur un dispositif déjà appliqué sur 99% des personnes.

Mais dans le même temps diverses informations –mais je souhaite pouvoir être démenti– tendraient à montrer que nous allons plutôt dans le sens d'une régression de la prévention, y compris lors des examens prénataux (*re-re sic*).

[...] Je rappelle aussi que, d'après les indications fournies l'année dernière par l'OMS, 75% des personnes atteintes dans le monde étaient hétérosexuelles en moyenne internationale et que, finalement, le problème se posait davantage pour les couples sans enfant que pour les couples avec enfants. En d'autres termes **nous n'agirions que pour le créneau le plus étroit** – celui où, par ailleurs, 99% des femmes sont déjà dépistées lors d'examens prénataux (toujours sic).

Intervention de Bernard Kouchner, Ministre de la Santé et de l'Action Humanitaire :

« Je pense comme vous qu'on devrait un jour pouvoir appréhender cette maladie – mais il est facile de le dire de l'extérieur, même si on la connaît bien – comme une maladie pareille aux autres. **Mais ce n'est pas encore une maladie comme les autres** ; elle le sera lorsque des remèdes ou des vaccins seront apportés, qui seront plus efficaces. Dans ces conditions, je ne peux pas, le Gouvernement ne put pas accepter votre amendement, Monsieur Toubon, tel qu'il est rédigé. **Il n'est pas possible de rendre obligatoire le dépistage, même à ce niveau-là. C'est encore prématuré.** Il faudrait une évolution, non seulement des thérapeutiques, mais également des esprits. Nous y viendrons, et ce sera ce jour-là une grande victoire. Mais nous n'en sommes pas encore là. »

Jacques Toubon :

« Je suis bien d'accord, et le ministre l'a confirmé, pour dire que, dans les maternités, cet examen est très largement pratiqué. Mais pour autant comment se fait-il que des dizaines d'enfants séropositifs naissent tous les jours à Paris et dans la région parisienne ? »

Bernard Kouchner :

« **A ce stade, c'est déjà trop tard !** »

Bernard Kouchner, par cette exclamation, se contredit et déclare implicitement ce que Franck Mességué répète inlassablement.

Finalement, l'amendement, rectifié après débat, est adopté à l'unanimité sous cette forme édulcorée :

« Après information et conseil des femmes enceintes est proposé, lors des examens prénataux (sic), un dépistage de l'infection par le virus de l'immuno-déficience humaine »

^{bis} le 20.02.08 - **Post-scriptum à Nicolas Sarkozy, Président de la République Française** : Vous venez de décider que chaque Enfant de CM2 doit perpétuer la mémoire d'un des 11 000 Enfants déportés de France :

Une idée louable et généreuse, qui mériterait cependant d'être suffisamment débattue et équitablement élargie. **Car, pourquoi ne serait-ce que par souci d'égalité avoir ignoré les dizaines de milliers d'entre eux, qui furent tout autant victimes de racisme, je veux parler de « la traite des nègres » qui aura perduré, ici, pendant 300 ans : orchestrée à partir de 1570 pour se voir légitimée par le Code Noir de Mars 1685, édit du Roi de France Louis**

XIV sur les esclaves des Iles de l'Amérique, dont l'Article 12 dit ceci : « les enfants qui naîtront des mariages entre esclaves seront esclaves et appartiendront aux maîtres des femmes esclaves et non à ceux de leurs maris, si le mari et la femme ont des maîtres différents. » Sans omettre, bien sûr, que dans 27 pays l'esclavage existe toujours et encore au 21^{ème} siècle (selon le rapport de l'O.I.T). Malgré que son abolition fût maintes et maintes fois rappelée par les conventions internationales...

Ou encore tous les Enfants qui furent ou sont en danger et martyrisés, - parfois même jusqu'à la mort - Aujourd'hui, cela concerne plus de 60 000 petits de 0 à 11 ans, chaque année, dans notre propre pays.

FRANCHEMENT, NE MERITENT-ILS PAS EUX AUSSI, UN TEL EGARD !?...

Par ailleurs, dans un esprit de fraternité universelle, pourquoi ne pas imaginer de manière révolutionnaire, au sens noble et pertinent du terme, qu'également, l'ensemble des Familles, plus ou moins aisées, et nos pays riches, puissent parrainer, d'une façon ou d'une autre « ne serait ce que par l'invitation à un minidon facultatif d'environ 0.1% sur l'ensemble des transactions boursières gagnantes » les 40 000 Enfants, AVANT QU'ILS NE MEURENT CHAQUE JOUR, victimes - dans la quasi-indifférence - et depuis trop longtemps, du sous-développement et à cause des conflits mondiaux.

Ainsi, nous verrons nos peuples privilégiés rajouter à leurs réussites matérielles une pincée d'humanité.

Et de surcroît, cela leur permettra de transformer l'Orgueil en FIERTE !

Par contre, si vous persistez à sens unique, votre position personnelle ne pourra se révéler qu'objectivement partisane et sectaire. A l'inverse du but recherché.

Merci de bien vouloir ne pas oublier, Monsieur Le Président de *notre* République, que vous l'êtes également de TOUS nos Enfants de France - **sans distinction aucune** - qui furent ou sont les victimes innocentes d'une injustice cruelle, quelle qu'elle soit.

Là aussi, veuillez, s'il vous plaît, GENERALISER votre Estime, pour que le Droit, - l'unique imprescriptible - à la Considération et au Respect Humain, demeure un et indivisible. (…)

70

Le 30 mai 2007, à Londres, L'OMS et l'ONUSIDA publient un nouveau guide sur le conseil et le dépistage informé et volontaire du VIH dans les établissements de santé du monde entier, dans le but d'accroître sensiblement l'accès aux services nécessaires de traitement du VIH, de soins, de soutien et de prévention. Ce nouveau guide est axé sur le conseil et le dépistage à l'initiative du soignant (c'est-à-dire sur la recommandation des agents de santé dans les établissements de soins).

[...] Il est essentiel de développer l'accès au conseil et au dépistage du VIH pour favoriser un diagnostic plus précoce de l'infection, susceptible d'optimiser les avantages potentiels des traitements et des soins prolongeant la vie, et pour permettre aux séropositifs de s'informer sur les outils de prévention de la transmission du VIH aux autres.

[...] L'élargissement de l'accès au conseil et au dépistage du VIH est un impératif à la fois pour la santé publique et du point de vue des droits de la personne, déclare le Dr Kevin De Cock, directeur à l'OMS du département VIH/sida. Nous espérons que ce nouveau guide créera dans les pays une dynamique leur permettant de développer substantiellement la disponibilité du dépistage du VIH dans les services de soins, grâce à des approches réalistes qui à la fois amélioreront l'accès et protégeront les droits individuels. Sans une extension majeure du conseil et du dépistage du VIH dans les établissements de soins, l'accès universel à la prévention, au traitement du VIH et aux soins restera un vœu pieux.

71

Henri Estingoy a publié de nombreux articles, dont *Le combat pour la liberté économique* dans La Nef n°59 de mars 1976. Il est l'auteur d'un *Guide pratique de l'épargne et des placements* paru aux éditions du Seuil en 1974.

⁷² **Maurice Mességué :**

Bibliographie non exhaustive :

- *Des hommes et des plantes*, éditions Robert Laffont, coll. Le Livre de Poche.

- *C'est la nature qui a raison*, éditions Naturaliment, 1963 ; (éditions Robert Laffont, coll. Le Livre de Poche, 1972 (ISBN 2-253-00218-6))
- *Toute une vie à se battre*, éditions Robert Laffont, coll. Le Livre de Poche, 1977 (ISBN 2-253-02317-5)
- *Mon herbier de santé*, éditions Robert Laffont, coll. Le Livre de Poche.
- *Mon herbier de beauté*, éditions Robert Laffont, coll. Le Livre de Poche.
- *Réapprenons à aimer*, éditions Robert Laffont, coll. Le Livre de Poche.
- *Le Guérisseur, cet inconnu*, 1949.
- *Mon herbier de cuisine*, éditions Robert Laffont, coll. Le livre de Poche, 1981
- Avec André Gayot, en 1968 : *Ce soir, le diable viendra te prendre : sorcellerie aux Antilles* (Laffont)
- Avec Victor Franco : *Guérir et rester en bonne santé avec les plantes sauvages* (Michel Lafon)

73

René-Maurice Gattefossé, inventeur de l'aromathérapie.

Parmi ses nombreuses publications :

- R.M. Gattefossé et Douly, *Action physiologique des solutions aromatiques*, Chimie et Industrie, septembre 1925
- R.M. Gattefossé, *Valeur thérapeutique de l'essence de lavande*, La Parfumerie moderne, 1926
- R.M. Gattefossé, *Les essences en thérapeutique*, La Parfumerie moderne, 1926
- R.M. Gattefossé est également l'auteur de plusieurs romans historiques ou philosophiques (*Marthe la Salyenne, Les Sages écritures, Paradis Société Anonyme, La République des Anges*)

74

Jean Valnet : aromathérapeute.

Biographie résumée :

Lorsque le docteur Jean Valnet quitte l'armée en 1959, il a le grade de Médecin Lieutenant-Colonel et a obtenu de nombreuses distinctions et décorations récompensant son courage et ses actions médicales : officier de la Légion d'Honneur à titre militaire, titulaire des Croix de guerre 39-45 et TOE (Théâtre d'Opérations Extérieures), des Croix du Combattant, du Combattant Volontaire, du Combattant Volontaire de la Résistance, de la Médaille des Français Libres. Il exerce maintenant la médecine dans la société civile et se consacre entièrement à la pratique et à l'étude des thérapeutiques naturelles (phytothérapie, aromathérapie...). Il sera le premier à déterminer une posologie pour les huiles essentielles. Il est considéré comme le Père de l'aromathérapie moderne qu'il fait connaître aux médecins et au public en publiant en 1964 son livre "AROMATHERAPIE-TRAITEMENT DES MALADIES PAR LES ESSENCES DE PLANTES" réédité régulièrement depuis (Robert Laffont, 1976).

Autres publications :

- *Aromathérapie*, éd. Maloine (1984) (existe en format poche)
- *Phytothérapie*, éd. Maloine (1983) (existe en format poche)
- Avec le Docteur C. Duraffourd et le Docteur J.C. Lapraz, *Une médecine nouvelle - phytothérapie & aromathérapie*, éd. Presses de la Renaissance (1978).

75

Paul Belaïche est le Président fondateur du Collège Français des Médecines de Terrain et Sciences Appliquées, et le Président fondateur de l'Institut National de Phytothérapie.

Publications :

- *Guide familial de la médecine par les plantes*, éd. Hachette (1982) (existe en format poche)
- *Traité de phytothérapie et d'aromathérapie* (3 tomes), éd. Maloine (1979).

76

Charles Claoué, président du CEBEM (Centre d'Etudes Biologiques et Médicales), décide en 1949 avec Charles de SAINT SAVIN, magnétiseur, de regrouper les guérisseurs de France.

Il a publié *Le Mal d'Hippocrate* en 1950, aux éditions De La Liberté.

77

Jacques Sarano, médecin, a publié :

- *Connaissance de soi, connaissance d'autrui* - Edité par Centurion en 1967
- *Essai sur la signification du corps* - Edité par Delachaux et Niestle en 1963
- *Médecines et médecins* - Edité par Seuil (Collection Esprit) en 1959
- *La sexualité libérée* – Editions de l'Epi, Paris, 1969.

Benoît XVI lancera le même message évangélique aux jeunes chrétiens du Brésil le 11 mai 2007, et insistera le 27 septembre 2007, dans un discours prononcé à Castel Gondolfo, sur le devoir chrétien du « partage des richesses ».

Voici les paroles du pape opposant le christianisme et l'Islam lors de ce discours tristement mémorable :

« Tout ceci m'est revenu à l'esprit récemment, lorsque j'ai lu une partie du dialogue publié par le professeur Khoury (de Münster) entre l'empereur byzantin érudit Manuel II Paléologue et un savant persan sur le christianisme et l'islam, et sur leur vérité respective. C'était peut-être en 1391, dans le camp d'hiver d'Ankara. L'empereur a probablement lui-même couché par écrit ce dialogue durant le siège de Constantinople, entre 1394 et 1402; cela expliquerait pourquoi ses raisonnements ont été restitués avec davantage de précision que ceux de son interlocuteur perse. Le dialogue porte sur ce qui est écrit dans la Bible et dans le Coran au sujet de la foi. Il traite plus particulièrement de l'image de Dieu et de l'homme, aussi revient-il nécessairement et de façon répétée sur la relation entre les trois "Lois" ou "règles de vies", ainsi qu'elles sont nommées: l'Ancien testament, le Nouveau testament et le Coran. Je ne voudrais discuter au cours de mon exposé que d'un seul point, d'ailleurs marginal dans le texte du dialogue, mais qu'en lien avec le débat sur la foi et la raison je trouve captivant et qui me sert de point de départ pour mes réflexions sur ce thème : dans le 7^e dialogue édité par le professeur Khoury ("dialexis", "controverse"), l'empereur en arrive à parler de la guerre sainte. L'empereur savait certainement que dans la sourate 2.256, il est écrit: "Pas de contrainte en matière de foi". Selon les spécialistes, il s'agit-là d'une des sourates primitives, datant d'une époque où Mahomet était encore sans pouvoir et se trouvait menacé. Mais l'empereur devait naturellement connaître aussi les instructions inscrites dans le Coran à une époque plus tardive, au sujet de la guerre sainte. Sans s'attarder sur les détails, telle que la différence de traitement entre les "Gens du Livre" et les "incroyants", il interpelle son interlocuteur d'une façon étonnamment abrupte au sujet des relations entre la religion et la violence en général, déclarant: "Montre moi ce que Mahomet a apporté de neuf, et alors tu ne trouveras rien que de mauvais et d'inhumain, tel que son ordre de répandre par l'épée la foi qu'il prêchait." Après s'être exprimé avec tant de force, l'empereur s'attache à expliquer par le détail les raisons pour lesquelles propager la foi par la violence est absurde. La violence est incompatible avec la nature de Dieu et la nature de l'âme. "Dieu ne prend pas plaisir au sang", dit-il. "Et ne pas agir raisonnablement est contraire à la nature de Dieu. La foi naît de l'âme, pas du corps. Quiconque veut amener quelqu'un à la foi doit pouvoir user de la faculté de bien parler et raisonner correctement, non de la violence ou de la menace... Pour convaincre une âme raisonnable, nul besoin d'un bras puissant ni d'arme d'aucune sorte, ni d'aucun moyen avec lequel menacer quelqu'un de mort..." »

⁸⁰ Dans **Le Quotidien de La Réunion** du 20 janvier 2008, sous le titre « **Mgr Aubry** soutient la manif anti-avortement », on peut lire :

La « Marche pour la vie », qui doit s'élancer cet après-midi à 14h30 de la Place de la République à Paris, a reçu un renfort précieux : celui de Mgr Aubry, l'un des six évêques seulement (sur 106) à afficher sa sympathie pour cette manifestation [que l'extrême droite, par les voix de **Jean-Marie Le Pen**, **Bruno Gollnisch** et **Bruno Mégret**, a appelé ses sympathisants à rejoindre en masse, comme l'ont fait les porte-parole des associations intégristes et traditionalistes].

« Il n'y a rien de nouveau dans ma prise de position », réagit Mgr Aubry. « Ma démarche découle de deux points fondamentaux : le respect de la vie et le droit à toute femme en situation de détresse à être accueillie... »

⁸¹ **Info-Clermont, novembre 1988 (N° 255)**

L'homme qui venait de l'Atlantide

Il était une fois un herboriste de renommée internationale qui avait une piscine. Au lieu d'initier son rejeton aux boutures et aux secrets d'un bon terreau, il l'immergea très tôt dans le grand bain. Le bambin coula rapidement, puis finit par remonter, Archimède oblige. Venaient de naître en lui les germes de sa future passion : il allait devenir...un poisson ! Hé, hé, hé !

Mais j'ai omis de vous dire que ce gamin se prénommaient Franck, qu'il est clermontois, et qu'il a le charme d'un grand sourire d'une ouïe à l'autre. Donc, rien de bien original jusqu'ici.

Petit poisson est devenu grand, et passe plus de temps dans l'élément qui trouble le Ricard que vous dans votre bain, et est très rapidement devenu un professionnel de la chasse sous-marine sur les rivages du Kenya ou dans les profondeurs insondables de la Tiretaine.*

Franck Mességué se trouve donc sous la surface de l'eau pendant près de huit heures par jour, ce qui vous transforme des poumons en branchies comme un rien. Et c'est bien ici que se trouve le secret de notre plongeur. Car tout ça c'est bien joli, comme disait ma soupçonneuse concierge, mais comment fait-il pour respirer ? Bonne question ! Je vous remercie de me l'avoir posée...

Eh bien, il ne respire pas. Voilà ! Contente ? Ou plutôt, Franck Mességué retient sa respiration jusqu'à ce qu'il lui arrive quelque chose (merci, M. Uderzo...).

Mais restons sérieux, car il s'agit bien là d'un véritable exploit : Franck est un apnéiste, c'est-à-dire qu'il plonge sans l'aide artificielle de bouteilles d'oxygène ou de scaphandre. En gros, il s'agit de l'arrêt total des mouvements respiratoires. Ne riez pas, vous qui craignez de plonger du plongeoir des 5 mètres par peur d'aller trop profond et de ne pas pouvoir remonter. Enfin, moi, c'est un peu ça !

Apnée juvénile

Toujours est-il que Franck a fait de la plongée en apnée une véritable éthique de vie, une vie simple et surtout saine. Pas de vin, pas de viande, pas de charcuterie, chaque plongée est une véritable programmation scientifique, ce qui a décidé notre poisson à battre des records. Car ils existent.

Le succès du film de Luc Besson « Le Grand Bleu », ne nous fera pas mentir. Jacques Mayol et Enzo Maiorca ont leurs adeptes. Robert Foster en est un, d'ailleurs. Cet Américain, en 1959, est resté en apnée pendant 3'42''

* Petite rivière auvergnate qui prend sa source au bord du socle granitique qui porte la Chaîne de Dômes, près de la Font de l'Arbre, et qui, souterraine à Clermont-Ferrand, se confond avec les égouts urbains.

⁸² Pipin (Francisco Ferreras Rodriguez, dit)

Francisco Ferreras Rodriguez, champion d'apnée cubain, a succédé à Franck Mességué, puis a été le principal rival d'Umberto [Pelizzari](#) durant toute la décennie 90 dans les trois disciplines de la plongée en apnée : le "poids variable", le "no limits" et le "poids constant".

Il totalise déjà plus de 600 plongées en dessous de 100 mètres, et a réalisé plusieurs plongées atypiques, comme descendre en respirant une goulée d'air comprimé durant le parcours. Il a ainsi atteint -155 mètres. Et plonger à deux sur la même gueuse avec sa fiancée, la Française Audrey Mestre, qui détenait un record no limits chez les femmes, avec moins 115 mètres (6 juin 1998), et qui s'est noyée en 2002 au large de Saint Domingue, alors qu'elle tentait de battre le record du monde de 170 mètres, sous les yeux de son mari.

Spécialiste de la plongée en apnée à très grande profondeur (no limits), sa théorie prétend que le corps humain est capable de trouver une solution à chaque nouvelle limite physiologique qui se présente.

Publication :

- A Story of Love and Obsession – Editions Regan Books - 2005

TABLE

1 – Préface. La rencontre.	6
2 – Franck Mességué « dauphin » de Jacques Mayol dénonce l'incohérence et les Insuffisances de la lutte contre le SIDA.	9
3 – Le goulag démocratique.	13
4 – Le dossier médical.	35
5 – Un combat désintéressé, humaniste et sans trêve contre le SIDA.	41
6 – Le SIDA : rapide historique.	57
7 – Le combat primordial de Franck Mességué.	65
8 – St Paul de La Réunion, mai 1992. Première action publique. La longue marche de Franck Mességué commence ... sous l'eau.	69
9 – Strasbourg, octobre 1992. Deuxième action publique. Grève de la faim.	74
10 – Paris, décembre 1992. Suite et fin de la grève de la faim. Enfin, Bernard Kouchner se décide à faire recevoir Franck Mességué. Premiers mensonges et premiers résultats.	85
11 – De Clermont-Fd à Paris, mars 1993. Troisième action publique. Le chemin de croix.	94
12 – Clermont-Ferrand, juillet 1993. Quatrième action publique.	

Grève de la faim et de la soif au cœur de l’Auvergne.	102
13- 2008-2010	137
14 – J’accuse.	141
15 – Sottisier récapitulatif, non exhaustif, des discours sur le dépistage du V.I.H.	145
16 – Appel au lecteur.	151
17 – Autres combats. Les additifs alimentaires E123.	152
18 – Pour un statut légal de la phytothérapie. Les plantes au service de votre santé.	158
19 – Le pape, la pomme et les richesses du Vatican.	167
20 – Qui est Franck Mességué ? « Avoir un caractère en cœur et en c. »	174
21 – L’homme poisson.	194
22 – Un record pour presque rien.	201
23 – Rêveries abyssales d’un ambitieux.	215
24 – Signes et coïncidences.	221
24 – Notes.	231